

RAPPORT ANNUEL
2013

Pargesa

Holding SA



Pargesa

Holding SA



Pargesa

Holding SA

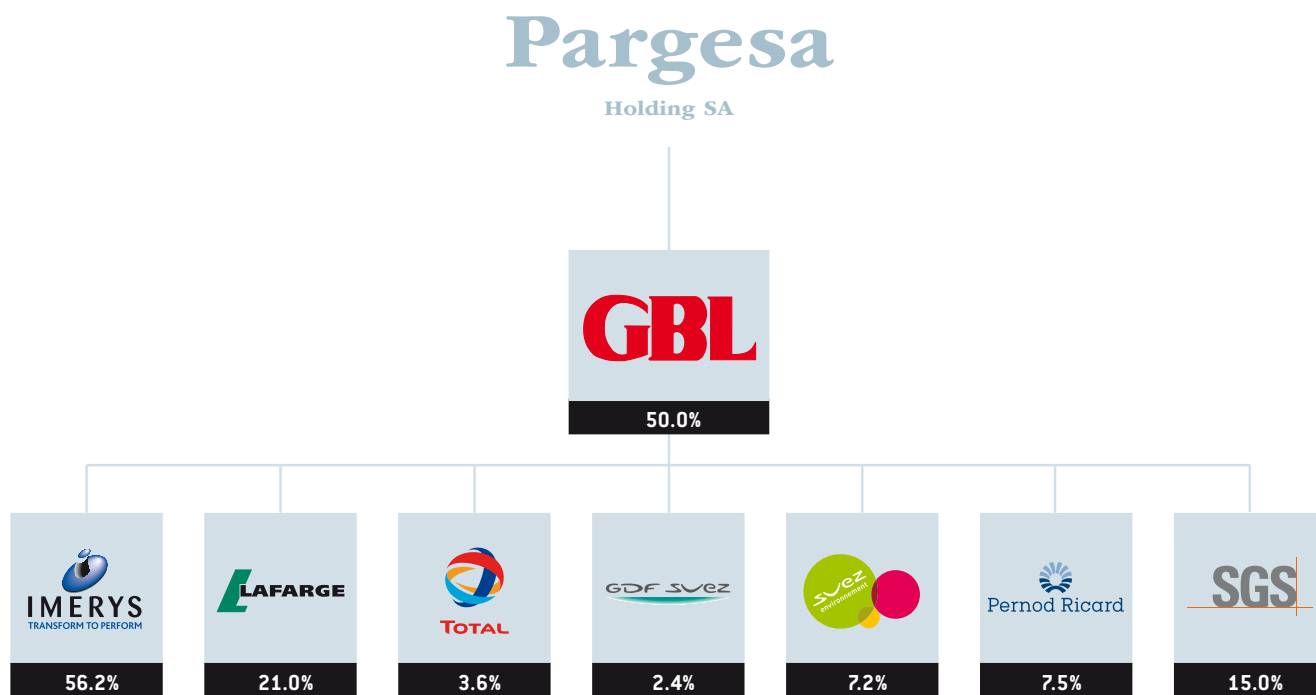
RAPPORT ANNUEL 2013

Sommaire

Organigramme et données-clés	4
Administration et contrôle	6
Message du Président	9
01 Rapport d'activité	11
Introduction	12
Faits marquants	12
Participations du Groupe	13
Résultats consolidés de l'exercice 2013	15
Evolution de l'actif net ajusté	18
Propositions à l'Assemblée générale du 6 mai 2014	19
Organisation de la Société	19
02 Principales participations	20
GBL	21
Imerys	22
Lafarge	24
Total	26
GDF Suez	28
Suez Environnement	30
Pernod Ricard	32
SGS	34
Autres actifs de GBL	36
03 Rapport de Corporate Governance	39
04 Comptes consolidés du Groupe Pargesa	51
05 Comptes statutaires de Pargesa Holding SA	125

Organigramme et données-clés

Organigramme économique du Groupe Pargesa au 31 décembre 2013 *



* les taux de détention sont exprimés en % du capital

Données-clés des participations du Groupe Pargesa au 31 décembre 2013

Société	Devise d'origine	% de détention direct	% de détention total	% total en droits de vote	% d'intérêt économique ⁽¹⁾	Résultat net 2013 (CHF millions)	Capitaux propres 31.12.2013 (CHF millions)
GBL	EUR	50.0%	50.0%	52.0%	50.0%	765	16'804
Imerys	EUR		56.2%	71.6%	28.1%	374	2'789
Lafarge	EUR		21.0%	27.2%	10.5%	740	17'865
Total	EUR		3.6%	3.3%	1.8%	10'663	89'145
GDF Suez	EUR		2.4%	2.4%	1.2%	4'235	58'860
Suez Environnement	EUR		7.2%	7.2%	3.6%	433	6'092
Pernod Ricard ⁽²⁾	EUR		7.5%	6.9%	3.8%	1'464	13'726
SGS	CHF		15.0%	15.0%	7.5%	600	2'143

⁽¹⁾ taux de participation transitif apprécié au niveau de Pargesa

⁽²⁾ société clôturant son exercice au 30 juin

Données globales et par action

CHF millions		2009	2010	2011	2012 ⁽¹⁾	2013
Fonds propres consolidés, part du Groupe		10'549	8'671	7'482	7'230	7'545
Résultat courant économique		512.1	465.8	342.5	346.0	250.5
Résultat non courant économique		279.6	0.1	(407.4)	59.2	143.4
Résultat net consolidé, part du Groupe		791.7	465.9	(64.9)	405.2	393.9
Dividende brut		230.2	230.2	217.5	217.5	223.5 ⁽²⁾
Nombre d'actions ayant jouissance		84'638'370	84'638'370	84'638'370	84'640'770	84'643'980
Capitalisation boursière en fin d'année		7'668	6'720	5'205	5'303	6'086
Actif net ajusté en fin d'année		10'758	8'448	6'686	7'648	8'820

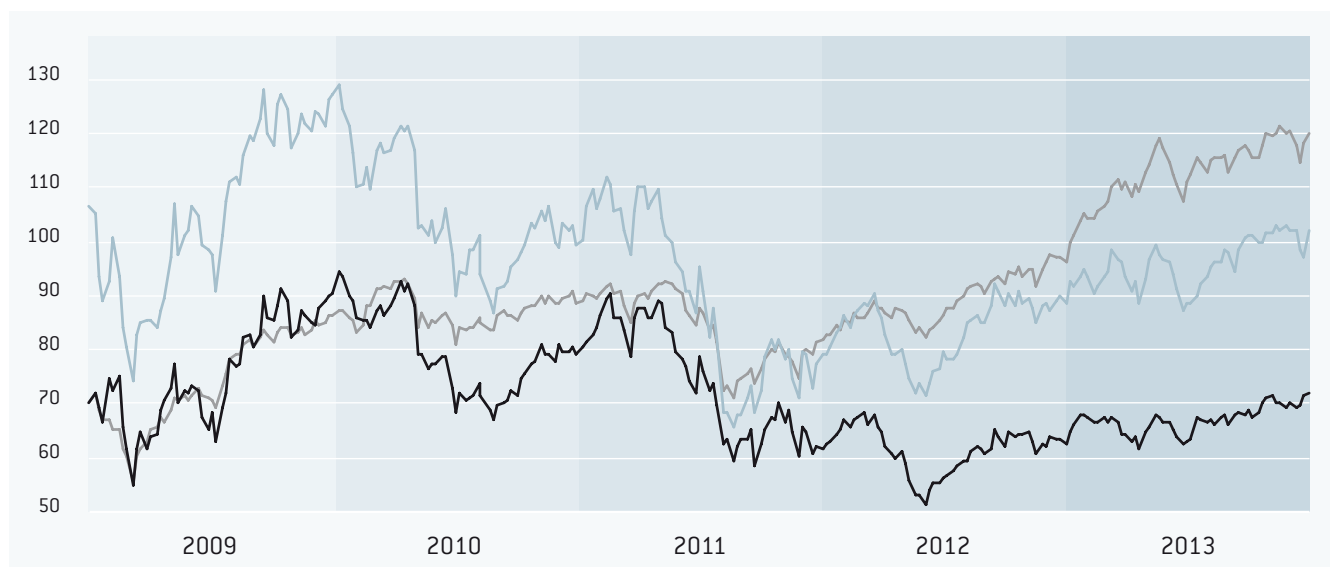
CHF par action		2009	2010	2011	2012 ⁽¹⁾	2013
Cours de bourse	fin d'année	90.60	79.40	61.50	62.65	71.90
	plus haut	92.25	94.85	90.70	68.20	72.25
	plus bas	52.10	65.30	58.65	51.20	61.10
	moyen	75.64	79.82	74.37	61.66	67.07
Fonds propres consolidés, part du Groupe		124.63	102.45	88.40	85.42	89.14
Actif net ajusté en fin d'année		127.10	99.82	78.99	90.36	104.20
Résultat courant économique ⁽³⁾		6.05	5.50	4.05	4.09	2.96
Résultat non courant économique ⁽³⁾		3.30	0.00	(4.82)	0.70	1.69
Résultat net consolidé, part du Groupe ⁽³⁾		9.35	5.50	(0.77)	4.79	4.65
Dividende brut		2.72	2.72	2.57	2.57	2.64 ⁽²⁾
Rendement brut (moyen)		3.6 %	3.4 %	3.5 %	4.2 %	2.7 %

⁽¹⁾ certains montants ont été retraités suite à l'application des modifications de la norme IAS 19 concernant la comptabilisation des avantages du personnel et à une correction d'erreur sur les bases fiscales d'immobilisations corporelles d'Imerys

⁽²⁾ proposition à l'Assemblée générale

⁽³⁾ calculé sur la base du nombre moyen pondéré des titres en circulation durant l'année

Données boursières



— Cours de bourse CHF

— Actif net ajusté CHF

— SPI relatif CHF

Conseil d'administration

Président

Paul DESMARAIS Jr	Président du Conseil et co-Chef de la Direction, Power Corporation du Canada
-------------------	--

Vice-Présidents

Baron FRÈRE	Président du Conseil d'administration, Frère-Bourgeois SA
Gérald FRÈRE	Administrateur délégué, Frère-Bourgeois SA
André DESMARAIS	Président délégué du Conseil, Président et co-Chef de la Direction Power Corporation du Canada
André de PFYFFER*	Avocat

Administrateurs

Marc-Henri CHAUDET	Avocat
Bernard DANIEL	Membre du Comité International de la Croix-Rouge
Victor DELLOYE	Administrateur – Secrétaire général, Compagnie Nationale à Portefeuille (CNP)
Paul DESMARAIS III**	Vice-Président adjoint, Great-West Life
Cedric FRÈRE	Administrateur, Frère-Bourgeois SA
Ségolène GALLIENNE	Administrateur, Frère-Bourgeois SA
Barbara KUX**	Administrateur de sociétés
Gérard MESTRALLET*	Président Directeur général, GDF Suez
Michel PÉBEREAU	Président d'honneur, BNP Paribas
Michel PLESSIS-BÉLAIR	Vice-Président du Conseil, Power Corporation du Canada
Baudouin PROT*	Président du Conseil d'administration, BNP Paribas
Gilles SAMYN	Administrateur délégué, Compagnie Nationale à Portefeuille SA (CNP)
Amaury de SÈZE	Vice-Président du Conseil, Corporation Financière Power
Arnaud VIAL	Premier Vice-Président, Power Corporation du Canada et Corporation Financière Power

* mandat dont le renouvellement n'est pas sollicité

** nomination proposée à l'Assemblée générale du 6 mai 2014

Comités, organe de révision, Direction

Comité des Comptes

Président	Marc-Henri CHAUDET
Membres	Barbara KUX**
	André de PFYFFER*
	Michel PLESSIS-BÉLAIR
	Gilles SAMYN
	Amaury de SÈZE

Comité des Rémunérations

Président	André de PFYFFER*
	Bernard DANIEL **
Membres	Barbara KUX**
	Michel PLESSIS-BÉLAIR
	Gilles SAMYN
	Amaury de SÈZE

Organe de Révision

Deloitte SA

Direction et Cadres

Paul DESMARAIS Jr	Administrateur délégué
Baron FRÈRE	Administrateur délégué
Pierre HAAS	Conseiller du Président
Arnaud VIAL	Directeur général
Andrew ALLENDER	Directeur financier et Secrétaire du Conseil d'administration, Directeur général adjoint
Mark KELLER	Chef des comptabilités
Fabienne RUDAZ BOVARD	Attachée de Direction – Trésorière

* jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale du 6 mai 2014

** à partir de l'Assemblée générale du 6 mai 2014, sous réserve de leur élection

Message du Président

Madame, Monsieur,

L'année 2013 a été marquée par une amélioration progressive de l'environnement économique général, mais avec encore de fortes disparités. Les pays émergents ont ainsi continué à jouer leur rôle de moteur de croissance mais avec toutefois quelques signes de ralentissement dans certaines régions. Les Etats-Unis quant à eux ont connu une légère reprise et un certain dynamisme de la demande, particulièrement perceptibles dans les secteurs de la construction et de la consommation de biens durables. En Europe, où l'on a pu constater une stabilisation progressive de l'environnement économique, les performances restent néanmoins fragiles. 2013 aura vu également l'euro s'apprécier fortement vis-à-vis d'un grand nombre de devises, notamment au second semestre.

Les marchés d'actions européens ont connu une belle progression au cours de l'année, dans un contexte de taux d'intérêt toujours très bas et de faible inflation. Cette situation a notamment permis de voir certaines des participations du portefeuille de Pargesa enregistrer de fortes hausses de leur cours de bourse en 2013, se traduisant par une progression de plus de 15 % de l'actif net ajusté par action de votre Société.

Pargesa et sa filiale GBL ne sont pas restées inactives durant cette période.

Toutes deux ont profité d'excellentes conditions de marché pour sécuriser des financements à moyen terme, à des conditions attractives. Ainsi, votre Société a émis sur le marché domestique un emprunt obligataire de CHF 250 millions portant intérêt au taux de 1.50 %, tandis que GBL procédait à deux émissions de dette hybride pour un montant global de EUR 1.4 milliard.

Par ailleurs, GBL a accéléré son objectif de rotation et de diversification de son portefeuille, avec notamment la cession au mois de mai 2013 d'un peu plus de la moitié de sa participation dans GDF Suez, et la réduction récente de la participation dans le capital de Total, qui demeure une participation stratégique. Grâce aux différentes sources de financement générées, GBL a acquis une participation de 15 % dans la société SGS pour EUR 2 milliards en juin 2013, et constitué une position dans la société belge Umicore, dont elle détient aujourd'hui plus de 5 % du capital. Enfin, GBL a également poursuivi le développement de son pôle « pilier financier », en acceptant d'investir progressivement jusqu'à EUR 350 millions dans deux fonds dans lesquels elle détient une participation significative.

Fidèle à sa philosophie d'investisseur professionnel à long terme, votre Groupe a continué à exercer, par sa présence au sein des Conseils d'administration des participations et dans différents comités constitués au sein de ces Conseils, son rôle actif en matière de gouvernance et de participation aux prises de décisions stratégiques de celles-ci. Nous sommes convaincus que ces sociétés, dont les activités et résultats sont commentés plus loin dans ce rapport, constituent des actifs de qualité.

Cette confiance, ainsi que le niveau des performances enregistrées en 2013, a conduit votre Conseil à proposer d'augmenter le dividende versé aux actionnaires de Pargesa de 2.7 % par rapport à l'année précédente, pour le porter à CHF 2.64 par action au porteur.

Pour terminer, je voudrais personnellement remercier le Conseil d'administration de Pargesa de m'avoir accordé sa confiance pour en assurer la présidence, à la suite du décès de mon père Paul Desmarais, qui a tant contribué avec son partenaire Albert Frère au développement du Groupe. Soyez assurés que je m'emploierai à poursuivre cette mission, dans le respect des valeurs et principes qui les ont toujours animés.

Genève, le 12 mars 2014

Paul Desmarais Jr

01 RAPPORT D'ACTIVITÉ



1. Introduction

Pargesa Holding SA, dont le siège social est à Genève, est la société faitière du Groupe Pargesa, qui intervient dans différents secteurs de l'industrie et des services par l'intermédiaire de ses participations dans des sociétés opérationnelles.

La stratégie centrale du Groupe Pargesa repose sur les principes suivants :

- concentration du portefeuille sur un nombre limité de participations significatives, avec pour objectif la création de valeur sur le long terme ;
- obtention d'une position de contrôle ou d'influence dans ces participations ;
- mise en œuvre continue d'un travail professionnel d'actionnaire stratégique auprès des participations, en particulier dans les domaines suivants :
 - sélection des dirigeants ;
 - discussion et approbation des stratégies de développement soumises par les dirigeants ;
 - suivi régulier de la marche des affaires et participation aux prises de décisions majeures ;
 - participation à la définition de la politique financière.

En application de ces principes, le portefeuille du Groupe était principalement concentré au 31 décembre 2013 sur sept grandes participations : Imerys, Lafarge, Total, GDF Suez, Suez Environnement, Pernod Ricard et SGS, participations dont l'activité et les résultats sont présentés en détail au chapitre 02 Principales participations du présent rapport.

Ces participations sont détenues au travers de sa filiale Groupe Bruxelles Lambert (GBL), cotée à EURONEXT Bruxelles, dont Pargesa détenait à fin décembre 50.0 % du capital et 52.0 % des droits de vote.

Aux côtés de ses grandes participations stratégiques, qui ont vocation à continuer à former l'essentiel de son portefeuille, GBL a entrepris en 2012 de développer progressivement deux pôles de diversification : des investissements de type « pépinière », composée d'actifs qui pourraient devenir stratégiques dans la durée, et le « pilier financier », regroupant des participations d'influence dans des fonds d'investissements ou de private equity. Ces deux pôles sont présentés en pages 36 à 38 du présent rapport.

La formation et l'analyse des résultats de Pargesa est commentée en section 4 du présent rapport d'activité et la structure de l'actif net ajusté et son évolution en section 5.

2. Faits marquants de l'exercice 2013 et des premiers mois de 2014

En janvier 2013, GBL a placé EUR 1 milliard d'obligations échangeables en actions existantes de GDF Suez. Cette émission portait sur près de la moitié des titres GDF Suez détenus par GBL, soit environ 55 millions d'actions, représentant 2.3 % de son capital. Le prix d'échange des obligations est ressorti à EUR 18.32, reflétant une prime de 20 % sur le prix de référence de l'action GDF Suez. Les obligations ont une durée de 4 ans, portent intérêt au taux de 1.25 % l'an et sont amortissables le 7 février 2017. GBL dispose de l'option de livrer des actions GDF Suez aux porteurs d'obligations et de payer en espèces, s'il y a lieu, la différence entre la valeur des actions livrées et la valeur nominale des obligations.

Fin avril, Pargesa Netherlands BV a remboursé pour CHF 427.5 millions le solde encore en circulation des obligations échangeables 2006-2013. Le remboursement a été financé au moyen de la trésorerie disponible.

En mai 2013, GBL a cédé 65 millions d'actions GDF Suez représentant environ 2.7 % de son capital. Le produit de la cession s'est élevé à un peu plus de EUR 1 milliard. Cette opération a généré pour GBL une plus-value comptable de EUR 78 millions au 2^e trimestre 2013, soit un montant de CHF 50 millions en quote-part de Pargesa. Cette plus-value compense la réduction de valeur qui avait été constatée au 1^{er} trimestre 2013 par GBL sur l'ensemble de sa participation dans GDF Suez, pour un montant de EUR -65.1 millions, soit CHF -41.7 millions en quote-part de Pargesa. A l'issue de cette opération, GBL conserve 2.4 % du capital de GDF Suez, représentant pour l'essentiel les actions sous-jacentes aux obligations échangeables en actions GDF Suez émises en janvier 2013.

En juin 2013, GBL a acquis la participation de 15.0 % détenue par Exor dans le capital de SGS, leader mondial de l'inspection, devenant ainsi un actionnaire de référence de ce groupe, aux côtés de la famille von Finck. Le prix payé par GBL s'est élevé à CHF 2'128 par action SGS, représentant un investissement d'environ EUR 2 milliards pour GBL, financé par l'utilisation de sa trésorerie disponible. L'Assemblée générale de SGS, tenue le 10 juillet 2013, a approuvé la nomination de trois représentants de GBL au Conseil d'administration de la société.

En juillet 2013, dans le cadre de sa stratégie de diversification du portefeuille, et plus particulièrement des investissements de type « pépinière », GBL a annoncé avoir franchi le seuil statutaire de 3 % dans le capital de Umicore, un groupe mondial spécialisé dans la technologie des matériaux et le recyclage. GBL détenait à fin 2013 5.6 % des actions et des droits de vote de la société.

En novembre 2013, GBL a cédé 8.2 millions d'actions de Total représentant environ 0.3 % du capital de la société, pour un montant total de EUR 360 millions, dégageant une plus-value de CHF 146.3 millions en quote-part de Pargesa. GBL détenait à l'issue de cette opération 3.6 % du capital de Total.

En septembre 2013, GBL a placé EUR 428 millions d'obligations convertibles en 5 millions d'actions GBL existantes détenues en autocontrôle. La valeur nominale des obligations a fait ressortir une prime d'émission de 35 % par rapport au cours de référence de l'action GBL de EUR 63.47. Les obligations seront remboursées le 9 octobre 2018, soit par un versement en espèces, une livraison d'actions ou une combinaison des deux, à un prix de remboursement de 105.14 % du nominal, correspondant à une prime et un prix de conversion effectifs de respectivement 42 % et EUR 90.08.

En novembre 2013, dans le but de rallonger la maturité moyenne de sa dette et profitant de conditions de marché favorables, Pargesa Holding SA a placé une obligation domestique suisse d'un montant initial de CHF 220 millions, augmenté à un montant total de CHF 250 millions pendant la période de réouverture. Les obligations ont une durée de 5 ans, portent intérêt au taux de 1.5 % l'an et sont remboursables le 10 décembre 2018.

Début 2014, GBL a cédé 5.4 millions d'actions supplémentaires de Total, représentant environ 0.2 % du capital de la société, pour un montant total de EUR 235 millions. Cette cession devrait se traduire en 2014 par une plus-value de l'ordre de CHF 95 millions en quote-part de Pargesa. GBL détient à l'issue de cette opération 3.4 % du capital de Total, qui demeure une participation stratégique du Groupe.

3. Participations du Groupe

Les participations du Groupe ont évolué en 2013 dans un contexte généralement stable.

Imerys, leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie, a évolué dans un environnement économique encore marqué par de fortes disparités et une stabilisation progressive en Europe, où les secteurs de la construction et de l'équipement industriel restent néanmoins à un niveau bas. En Amérique du Nord, le dynamisme de la demande a été particulièrement perceptible dans les domaines de la construction et des biens de consommation durable. Le rythme de croissance a été plus modéré dans les pays émergents.

En 2013, dans le cadre de sa stratégie de développement, Imerys a conclu plusieurs opérations qui lui permettent d'augmenter son exposition à des marchés porteurs et d'étendre sa présence géographique, avec notamment deux acquisitions réalisées dans le domaine des réfractaires monolithiques en Asie.

Le résultat opérationnel courant est pratiquement stable à EUR 477 millions, la marge opérationnelle s'établissant à 12.9 % pour l'ensemble de l'exercice, contre 12.6 % en 2012. Le résultat courant net, part du groupe, progresse de 1.2 % à EUR 304.2 millions. Le résultat net, part du groupe, s'établit à EUR 242.0 millions, contre EUR 291.3 millions en 2012, après prise en compte pour EUR 62.2 millions de charges nettes de restructurations et de dépréciations d'actifs. Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende de EUR 1.60 par action, en hausse de 3.2 %.

Au 31 décembre 2013, GBL détenait 56.2 % du capital et 71.6 % des droits de vote d'Imerys.

En ce qui concerne **Lafarge**, un leader mondial des matériaux de construction (Ciment, Granulats et Béton), après un premier semestre marqué par un environnement de volumes globalement peu porteur, la seconde partie de l'année 2013 a bénéficié de tendances positives dans une grande partie des pays dans lesquels le groupe est présent, avec la poursuite de la reprise du marché résidentiel aux Etats-Unis, la croissance soutenue au Moyen-Orient/Afrique et en Asie, et une stabilisation des volumes en Europe.

Lafarge a enregistré en 2013 un chiffre d'affaires en baisse de 4 % à EUR 15.2 milliards. Sur une base comparable, le chiffre d'affaires est toutefois en hausse de 2 %, soutenu par les augmentations de prix mises en œuvre sur l'ensemble des lignes de produits en réponse à l'inflation des coûts. Le résultat d'exploitation courant est en baisse de 14 % à EUR 2'075 millions ; sur une base comparable, le résultat d'exploitation courant progresse de 3 %.

Le résultat net, part du groupe, s'établit à EUR 601 millions, contre EUR 365 millions en 2012, l'exercice 2013 bénéficiant d'éléments exceptionnels incluant notamment EUR 172 millions sur la cession des activités au Honduras, partiellement compensés par des coûts de restructuration. En 2012, le résultat net avait été affecté par une dépréciation d'actifs grecs et des coûts de restructuration.

En 2013, le groupe a atteint son objectif de réduction des coûts et d'innovation, avec EUR 450 millions d'économies réalisées sur l'année et EUR 220 millions d'innovation. La dette nette a été réduite de EUR 1 milliard sur un an et s'élève à EUR 10.3 milliards à fin 2013.

Un dividende inchangé de EUR 1.00 par action sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires.

Au 31 décembre 2013, GBL détenait 21.0 % du capital et 27.2 % des droits de vote de Lafarge.

Total, un des premiers groupes pétroliers internationaux intégrés, a bénéficié en 2013 d'un environnement pétrolier affichant une stabilité dans l'Amont avec un prix du Brent proche de 110 \$/b et un prix moyen de vente du gaz en hausse de 6 % par rapport à 2012. Dans l'Aval, les marges de raffinage en Europe ont affiché une nette baisse en s'inscrivant à 17.9 \$/t en moyenne contre 36.0 \$/t en 2012. Dans ce contexte, Total affiche en 2013 un résultat opérationnel des secteurs en baisse de 16 % en EUR, et en baisse de 14 % en dollars par rapport à 2012.

Le résultat net, part du groupe, ressort à EUR 8.4 milliards contre EUR 10.6 milliards en 2012, en retrait de 20 %. Hors éléments non-récurrents, il ressort à EUR 10.8 milliards, en baisse de 12 %. Le dividende proposé à l'Assemblée générale des actionnaires est de EUR 2.38 par action, en hausse de 1.7 % par rapport à celui de 2012.

Au 31 décembre 2013, GBL détenait 3.6 % du capital et 3.3 % des droits de vote de Total.

GDF Suez, un des premiers énergéticiens au niveau mondial, a enregistré en 2013 un chiffre d'affaires de EUR 89.3 milliards, contre EUR 97.0 milliards, non comparable compte tenu de la sortie de Suez Environnement du périmètre de consolidation mi-2013, mais stable sur une base proforma (Suez Environnement mis en équivalence). Le résultat opérationnel courant s'établit en 2013 à EUR 7.8 milliards, contre EUR 9.5 milliards en 2012. Le résultat net, part du groupe, ressort en perte à EUR -9.3 milliards, compte tenu de dépréciations comptables des actifs pour EUR 9.1 milliards et de EUR 5.8 milliards du goodwill, essentiellement européens. Un dividende inchangé de EUR 1.50 par action sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires.

Au 31 décembre 2013, GBL détenait 2.4 % du capital et des droits de vote de GDF Suez, cette position étant sous-jacente pour sa quasi-totalité aux obligations échangeables en actions GDF Suez émises début 2013.

Suez Environnement, leader mondial exclusivement dédié aux services environnementaux, a enregistré en 2013 un chiffre d'affaires de EUR 14.6 milliards, en retrait de 3.0 %. Le résultat opérationnel courant du groupe est en croissance de 3.3 % à EUR 1'184 millions, et le résultat net consolidé, part du groupe, s'élève à EUR 352 millions, en progression de 40.2 %, l'exercice 2012 ayant été affecté par l'enregistrement de charges non récurrentes. Le dividende proposé à l'Assemblée générale des actionnaires sera maintenu à EUR 0.65 par action.

Au 31 décembre 2013, GBL détenait 7.2 % du capital et des droits de vote de Suez Environnement, 6.9 % de cette position étant sous-jacente aux obligations échangeables en actions Suez Environnement émises en 2012.

Pernod Ricard, un des premiers opérateurs de vins et de spiritueux dans le monde, a enregistré pour l'exercice 2012/2013 clos le 30 juin 2013 un chiffre d'affaires de EUR 8.6 milliards, en hausse de 4 %. Le résultat net courant a progressé de 5 %, à EUR 1'255 millions. Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2013/2014, clos le 31 décembre 2013, s'élève à EUR 4.6 milliards, en baisse de 7 %, mais quasi-stable hors effet devises et périmètre. Le résultat net courant s'élève à EUR 826 millions, en baisse de 3 %. Hors effet devises, il progresse cependant de 6 %.

Au 31 décembre 2013, GBL détenait 7.5 % du capital et 6.9 % des droits de vote de Pernod Ricard.

SGS, le leader mondial de l'inspection, du contrôle, de l'analyse et de la certification, a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de CHF 5.8 milliards, en hausse de 6.5 %. Le résultat d'exploitation ajusté s'élève à CHF 977 millions, en hausse de 6.9 % et le groupe a dégagé une marge opérationnelle ajustée de 16.8 %. Le cash-flow libre généré en 2013 est de CHF 591 millions, en hausse de 43.4 %. Le dividende proposé à l'Assemblée générale des actionnaires est de CHF 65 par action, en augmentation de 12 % par rapport à celui de 2012.

Au 31 décembre 2013, GBL détenait 15 % du capital et des droits de vote de SGS.

4. Résultats consolidés de l'exercice 2013

4.1. Présentation des résultats selon les normes IFRS

La présentation simplifiée du compte de résultat en normes IFRS est la suivante :

CHF millions	2013	2012 ⁽¹⁾
Produits d'exploitation	4'882.7	5'094.8
Charges d'exploitation	(4'459.0)	(4'539.7)
Autres produits et charges	308.3	159.2
Résultat opérationnel	732.0	714.3
Dividendes et intérêts sur investissements à long terme	453.0	526.0
Autres résultats financiers	(309.9)	(194.8)
Impôts	(129.1)	(143.2)
Résultat dans les entreprises associées et coentreprises	174.1	85.6
Résultat net consolidé (tiers inclus)	920.1	987.9
Revenant aux intérêts minoritaires	526.2	582.7
Revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	393.9	405.2
<i>Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)</i>	<i>84'644</i>	<i>84'641</i>
<i>Résultat net de base par action, part du Groupe (CHF)</i>	<i>4.65</i>	<i>4.79</i>
<i>Taux de change moyen EUR/CHF</i>	<i>1.231</i>	<i>1.205</i>

⁽¹⁾ Les résultats 2012 ont été retraités pour refléter la modification de la norme IAS 19 concernant les engagements de retraite, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013

Les *produits et charges d'exploitation* comprennent principalement le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation d'Imerys, dont les comptes sont intégrés à 100 % dans ceux de Pargesa.

Les *autres produits et charges* comprennent les plus et moins-values et pertes de valeur nettes réalisées sur les participations et activités du Groupe. En 2013, ce poste représente principalement le montant de la plus-value enregistrée sur la cession par GBL de 0.3 % du capital de Total au 4^e trimestre, ainsi que la plus-value enregistrée par GBL sur la cession de 2.7 % du capital de GDF Suez au 2^e trimestre, qui compense la réduction de valeur qui avait été constatée au 1^{er} trimestre par GBL sur l'ensemble de sa participation dans GDF Suez. En 2012, ce poste représentait pour l'essentiel le montant net de la plus-value enregistrée sur les cessions par GBL de titres Arkema et Pernod Ricard, sous déduction du montant net de la perte de valeur (« impairment ») enregistrée par GBL à fin décembre sur son investissement dans GDF Suez.

Le *poste dividendes et intérêts sur investissements à long terme* comprend les dividendes nets encaissés par le Groupe de ses participations non consolidées, principalement ceux de Total, GDF Suez, Suez Environnement et Pernod Ricard. La participation de GBL dans SGS, acquise le 10 juin 2013, n'a pas contribué à ce poste en 2013, le dividende au titre de 2012 ayant été payé courant mars, antérieurement à l'acquisition.

Les postes *autres résultats financiers* et *impôts* regroupent les données consolidées de Pargesa, GBL et Imerys. Le poste *autres résultats financiers* inclut, en 2013, l'impact non monétaire de la mise à valeur de marché chez GBL d'instruments dérivés.

Le poste *résultat dans les entreprises associées et coentreprises* représente la quote-part du résultat net consolidé des participations mises en équivalence dans les comptes de Pargesa. Il comprend principalement la contribution de Lafarge.

Les *intérêts minoritaires* représentent pour l'essentiel la part du résultat revenant aux minoritaires de GBL et d'Imerys, ces deux sociétés étant intégrées à 100 % dans les comptes du Groupe Pargesa.

4.2. Présentation économique des résultats de Pargesa

En complément de ses comptes établis selon les normes IFRS, Pargesa poursuit la publication d'une présentation économique de ses résultats, afin de fournir une information continue dans le long terme sur la contribution de chacune de ses grandes participations à ses résultats. Les IFRS imposant en effet des traitements comptables hétérogènes selon le taux de détention du Groupe dans chacune de ses participations (intégration globale d'Imerys, mise en équivalence de Lafarge, et classification en actifs financiers des autres principales participations du Groupe), cette vision continue serait interrompue en l'absence de cette information complémentaire.

La présentation économique montre, en part du Groupe, la contribution courante des principales participations au résultat consolidé de Pargesa ainsi que les résultats provenant des activités courantes déployées par les sociétés holding (Pargesa et GBL) qui font désormais apparaître notamment de façon distincte le résultat relatif aux activités de private equity et autres fonds d'investissement (regroupées, chez GBL, au sein du pilier financier) ainsi que l'impact

des produits financiers nets. Cette analyse distingue par ailleurs les éléments courants et non courants du résultat, le résultat non courant étant composé des résultats nets liés aux cessions et aux éventuelles charges de restructuration et pertes de valeur.

Selon cette approche, le résultat économique 2013 s'analyse comme suit :

CHF millions	2013	2012 ⁽¹⁾	
Contribution courante des principales participations			
– Consolidée (Imerys) ou mise en équivalence (Lafarge) :			
Imerys	quote-part du résultat courant	109.7	107.5
Lafarge	quote-part du résultat courant	71.8	92.8
– Non consolidées :			
Total	dividende net	121.2	125.7
GDF Suez	dividende net	75.0	110.1
Suez Environnement	dividende net	14.6	14.3
Pernod Ricard	dividende net	21.0	19.7
Contribution courante des principales participations	413.3	470.1	
<i>soit par action (CHF)</i>	4.88	5.55	
Contribution de l'activité private equity et autres fonds	(4.5)	(34.5)	
Produits financiers nets	(134.0)	(66.3)	
Autres résultats courants des activités holding	4.1	3.6	
Frais généraux et impôts	(28.4)	(26.9)	
Résultat courant économique	250.5	346.0	
<i>soit par action (CHF)</i>	2.96	4.09	
Résultat non courant des participations consolidées ou mises en équivalence	(13.5)	(48.1)	
Résultat non courant des activités holding	156.9	107.3	
Résultat net	393.9	405.2	
<i>soit par action (CHF)</i>	4.65	4.79	
<i>Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)</i>	84'644	84'641	
<i>Taux de change moyen EUR/CHF</i>	1.231	1.205	

⁽¹⁾ les résultats 2012 ont été retraités pour refléter la modification de la norme IAS 19 concernant les engagements de retraite, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013

Participations consolidées ou mises en équivalence :

Imerys a enregistré en 2013 un résultat courant net de EUR 304.2 millions, en hausse de +1.2%. Le résultat net ressort à EUR 242.0 millions après prise en compte d'éléments non récurrents de EUR –62.2 millions net d'impôts. En quote-part de Pargesa, la contribution courante d'Imerys, exprimée en francs suisses, progresse de +2% à CHF 109.7 millions.

Lafarge a enregistré en 2013 un résultat net de EUR 601 millions. Ce chiffre comporte des éléments non récurrents incluant notamment EUR 172 millions sur la cession des activités au Honduras partiellement compensé par des coûts de restructuration, alors que l'exercice 2012 était affecté par une dépréciation d'actifs en Grèce et des charges de restructuration. En quote-part de Pargesa, la contribution courante de Lafarge, exprimée en francs suisses, s'établit à CHF 71.8 millions, en recul de –22.6%.

Participations non consolidées :

Les contributions de **Total**, **GDF Suez**, **Suez Environnement** et **Pernod Ricard** sont les quotes-parts de Pargesa des dividendes nets reçus par GBL de ces sociétés.

La contribution de **Total** s'élève à CHF 121.2 millions en quote-part de Pargesa en 2013, reflétant la comptabilisation du solde du dividende 2012 ainsi que des trois premiers acomptes sur le dividende 2013, soit EUR 0.59 par action chacun. La contribution de Total en 2013 tient par ailleurs compte de la cession par GBL, au 4^e trimestre, de 0.3 % du capital de la société.

La contribution de **GDF Suez**, correspondant au dividende final au titre de 2012 de EUR 0.67 par action, identique à celui de l'exercice précédent, ainsi qu'à l'acompte sur le dividende 2013 de EUR 0.83 par action, s'élève à CHF 75.0 millions en quote-part de Pargesa en 2013, contre CHF 110.1 millions en 2012. Cette diminution est consécutive à la cession par GBL, au premier semestre, d'un peu plus de la moitié de sa participation dans GDF Suez.

Suez Environnement a versé au 2^e trimestre 2013 son dividende annuel de EUR 0.65 par action, inchangé, qui représente une quote-part de CHF 14.6 millions pour Pargesa.

La contribution de **Pernod Ricard**, qui s'élève à CHF 21.0 millions en 2013, représente la quote-part de Pargesa dans l'acompte sur dividende de EUR 0.79 par action (en hausse de 9.7 %) et le solde du dividende de l'exercice de EUR 0.85 par action.

La participation de GBL dans **SGS**, acquise le 10 juin 2013, ne contribue pas aux résultats 2013, le dividende au titre de 2012 ayant été payé courant mars, antérieurement à l'acquisition.

La **contribution de l'activité private equity** et autres fonds d'investissement regroupe les contributions des fonds Ergon Capital Partners, PAI, Sagard et Kartesia, détenus pour l'essentiel par GBL, ainsi que les frais généraux afférents à ces fonds (commissions de gestion notamment).

Le poste **produits financiers nets** comprend les produits et charges d'intérêt ainsi que les autres produits et charges financiers. Il s'élève à CHF -134.0 millions, contre CHF -66.3 millions en 2012 et est affecté, à fin 2013, à hauteur de CHF -82.6 millions en quote-part de Pargesa, (CHF -95.8 millions au 30 septembre 2013 et CHF -0.9 million à fin 2012), par la mise à valeur de marché chez GBL des instruments dérivés attachés aux obligations échangeables en actions Suez Environnement, GDF Suez ou convertibles en actions GBL (émises en octobre 2013), en application des principes comptables.

Cette charge non monétaire de CHF -82.6 millions traduit l'évolution de la contrepartie de la valeur des options d'achat sur titres sous-jacents implicitement contenues dans les obligations échangeables et convertibles émises par GBL en 2012 et 2013. En 2013, la variation de la valeur de ces instruments dérivés est principalement induite par la progression du cours de bourse des actions sous-jacentes aux obligations. Le cours de bourse de Suez Environnement a ainsi progressé de +41 % à EUR 13.0 depuis le 1^{er} janvier 2013, et celui de GDF Suez de +12 % à EUR 17.1 depuis la date d'émission des obligations en 2013, date à laquelle le cours

de référence était de EUR 15.3. Le cours de l'action GBL a quant à lui progressé de +5 % à EUR 66.7 depuis la date d'émission des obligations convertibles, date à laquelle le cours de référence était de EUR 63.5. En application des règles IFRS, les variations de valeur de ces instruments dérivés sont comptabilisées en compte de résultat, alors même que les variations de valeur des actions Suez Environnement et GDF Suez correspondantes détenues par GBL en couverture des obligations échangeables sont enregistrées directement en fonds propres sans transiter par le résultat (sauf cas d'impairment ou de vente de ces actions), tandis que les actions propres détenues par GBL en couverture des obligations convertibles sont quant à elles éliminées dans les comptes consolidés. Cette asymétrie comptable, a notamment deux conséquences :

- elle engendre une volatilité des résultats périodiques, qui subsistera pendant toute la durée de vie des obligations échangeables en actions Suez Environnement et GDF Suez ou convertibles en actions GBL, dont les échéances sont respectivement, sauf remboursement anticipé, en 2015, 2017 et 2018,

- en dissociant dans le temps l'enregistrement par le compte de résultat des variations périodiques de valeur des instruments dérivés d'une part, et le résultat comptabilisé lors de la remise des actions sous-jacentes d'autre part, elle rend moins lisible le véritable résultat économique qui aura été réalisé par GBL si, à l'échéance, le cours des actions Suez Environnement et GDF Suez est au moins égal à leur prix d'échange. Il est à noter qu'à l'échéance des obligations convertibles en actions GBL, le résultat réalisé lors de la remise de ces actions sera comptabilisé directement en fonds propres.

Le poste des **frais généraux et impôts** représente ceux de Pargesa ainsi que sa quote-part dans ceux de GBL.

Résultat non courant: Le *résultat non courant des participations consolidées* ou *mises en équivalence* comprend la quote-part de Pargesa dans les résultats non courants de Lafarge et d'Imerys. Le montant net du *résultat non courant des activités holding* est de CHF 156.9 millions. Ce chiffre intègre la plus-value de CHF 50 millions en quote-part de Pargesa enregistrée par GBL sur la cession d'environ 2.7 % du capital de GDF Suez, qui compense la réduction de valeur qui avait été constatée au 1^{er} trimestre 2013 par GBL sur l'ensemble de sa participation dans GDF Suez, pour un montant de CHF -41.7 millions en quote-part de Pargesa. Il inclut par ailleurs CHF 146.3 millions, représentant la quote-part de Pargesa du résultat de la cession par GBL de 0.3 % du capital de Total, favorisé à l'échelon de Pargesa par un écart de change historique de CHF 34.8 millions constaté en résultat à l'occasion de cette cession.

En 2012, le résultat non courant de CHF 107.3 millions représentait principalement les plus-values de CHF 288 millions réalisées par GBL sur la cession de sa participation dans Arkema et celle de 2.3 % du capital de Pernod Ricard, et la constatation d'une perte de valeur nette de CHF -172 millions sur sa participation dans GDF Suez.

5. Evolution de l'actif net ajusté

L'actif net ajusté transitif par action s'élève à CHF 104.20 à fin 2013, contre CHF 90.36 à fin 2012. L'actif net ajusté est déterminé selon les principes suivants :

- les participations cotées du portefeuille sont estimées au cours de bourse et aux taux de change courants ;
- les participations non cotées du portefeuille sont estimées soit à leurs fonds propres comptables et aux taux de change courants, soit à leur valeur estimative si celle-ci est utilisée par GBL pour le calcul de son actif net ajusté ;
- les valeurs par action sont rapportées à une action au porteur de CHF 20 nominal, les actions nominatives de CHF 2 étant retenues pour un dixième de leur nombre.

Evolution de l'actif net ajusté transitif de Pargesa

	31.12.11			31.12.12			31.12.13		
	Cours de bourse en devises	Montant CHF millions	Poids en % du total	Cours de bourse en devises	Montant CHF millions	Poids en % du total	Cours de bourse en devises	Montant CHF millions	Poids en % du total
Total	EUR 39.5	2'258	34 %	EUR 39.0	2'213	29 %	EUR 44.5	2'343	27 %
Lafarge	EUR 27.2	996	15 %	EUR 48.2	1'756	23 %	EUR 54.5	2'016	23 %
Imerys	EUR 35.6	928	14 %	EUR 48.2	1'247	16 %	EUR 63.2	1'662	19 %
SGS							CHF 2'052	1'204	14 %
Pernod Ricard	EUR 71.7	1'138	17 %	EUR 87.4	1'050	14 %	EUR 82.8	1'011	11 %
GDF Suez ⁽¹⁾	EUR 21.1	1'506	22 %	EUR 15.6	1'102	14 %	EUR 17.1	574	6 %
Suez Environnement ⁽¹⁾	EUR 8.9	189	3 %	EUR 9.1	193	3 %	EUR 11.5 ⁽²⁾	246	3 %
Autres participations		466	7 %		268	3 %		438	5 %
Total du portefeuille		7'481	112 %		7'829	102 %		9'494	108 %
Autocontrôle GBL		191	3 %		221	3 %		255	3 %
Trésorerie (dette) nette		(986)	(15 %)		(402)	(5 %)		(929)	(11 %)
Actif net ajusté		6'686	100 %		7'648	100 %		8'820	100 %
<i>soit par action Pargesa</i>	<i>61.5</i>	<i>79.0</i>		<i>62.7</i>	<i>90.4</i>		<i>71.9</i>	<i>104.2</i>	
Cours EUR/CHF		1.216			1.208			1.227	

⁽¹⁾ les pourcentages de détention mentionnés pour GDF Suez et Suez Environnement prennent en compte des titres détenus en placements de trésorerie (respectivement 0.1 % de GDF Suez et 0.3 % de Suez Environnement), et correspondant à des dividendes perçus sous forme d'actions en 2011 et 2012

⁽²⁾ au 31 décembre 2013, la valeur de la participation dans Suez Environnement a été plafonnée au prix de conversion des obligations échangeables, soit EUR 11.45, qui est inférieur au cours de bourse à cette date

La valeur de l'actif net ajusté par action a progressé de 15.3 % en 2013, principalement sous l'effet de la progression des cours de toutes les valeurs du portefeuille, à l'exception de celle de Pernod Ricard. L'évolution de la composition du portefeuille d'une année sur l'autre reflète d'une part les cessions de 2.7 % du capital de GDF Suez et de 0.3 % du capital de Total et d'autre part l'acquisition de 15 % du capital de SGS, représentant 13.6 % de l'actif net à fin 2013.

La ligne « Autres participations » contient principalement, à fin 2013, les investissements de GBL dans les pôles « pépinière » (Umicore) et « pilier financier » (private equity principalement, pour l'instant).

Le poste « Dettes nettes » figurant dans l'actif net à fin 2013 représente le solde transitif de la trésorerie disponible de Pargesa et de GBL, et de leur endettement. L'augmentation de la dette nette à fin 2013 résulte principalement des opérations réalisées par GBL en 2013.

6. Propositions à l'Assemblée générale du 6 mai 2014

6.1. Affectation du solde bénéficiaire

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale ordinaire le versement au titre de l'exercice 2013 d'un dividende de CHF 2.64 par action au porteur et de CHF 0.264 par action nominative, en augmentation de 2.7 % et représentant une distribution totale de CHF 223.5 millions, qui interviendra le 13 mai 2014.

Le dividende sera prélevé sur le solde bénéficiaire statutaire de CHF 374.6 millions, comprenant le bénéfice net 2013 de CHF 243.7 millions et le solde reporté de CHF 130.9 millions. Il sera proposé d'affecter CHF 12.2 millions à la réserve générale légale et de reporter CHF 138.9 millions.

6.2. Réélections et élections au Conseil d'administration, élection du Président du Conseil d'administration, élection des membres du Comité des Rémunérations

Tenant compte de certaines des modifications exigées suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), en vertu de laquelle l'Assemblée générale doit élire individuellement, chaque année depuis le 1^{er} janvier 2014, les membres du Conseil d'administration et son Président, ainsi que les membres du Comité des Rémunérations, le Conseil d'administration proposera de réélire Paul Desmarais Jr (également comme Président du Conseil d'administration), Marc-Henri Chaudet, Bernard Daniel, Amaury de Sèze, Victor Delloye, André Desmarais, Albert Frère, Cédric Frère, Gérald Frère, Ségolène Gallienne, Michel Pébereau, Michel Plessis-Bélair, Gilles Samyn et Arnaud Vial pour un mandat d'une année qui échoit au terme de Assemblée générale ordinaire 2015.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale d'élire comme nouveaux membres du Conseil d'administration, pour un mandat d'une année, Barbara Kux et Paul Desmarais III.

Barbara Kux, de nationalité suisse, titulaire d'un MBA avec mention de l'INSEAD, a débuté sa carrière chez McKinsey en Allemagne. Après avoir occupé des postes de haute direction au sein d'entreprises mondiales, elle a été membre du Directoire de Siemens AG (Allemagne) de 2008 à 2013. Elle est actuellement membre des Conseils d'administration de Total (France), Henkel (Allemagne), Firmenich (Suisse) et Umicore (Belgique).

Paul Desmarais III, de nationalité canadienne, diplômé en économie de l'Université de Harvard et titulaire d'un MBA de l'INSEAD, a débuté sa carrière chez Goldman Sachs où il a évolué dans différentes fonctions entre 2004 et 2009. Il a ensuite mené des activités de gestion de projets et de stratégie chez Imerys de 2010 à 2012, puis a rejoint en 2012 la compagnie d'assurance Great-West Life (Canada) dont il est actuellement Vice-Président adjoint.

Le Conseil d'administration proposera enfin d'élire Bernard Daniel, Barbara Kux, Amaury de Sèze, Michel Plessis-Bélair et Gilles Samyn au Comité des Rémunérations du Conseil d'administration.

Sous réserve de leur élection, Bernard Daniel sera appelé à assumer la présidence du Comité des Rémunérations tandis que Barbara Kux sera appelée à siéger également au Comité des Comptes.

7. Organisation de la Société

7.1. Conseil d'administration

André de Pfyffer, Administrateur et Vice-Président de Pargesa Holding SA, a informé le Président du Conseil d'administration de la Société de sa décision de ne pas solliciter sa réélection lors de l'Assemblée générale ordinaire 2014. Nommé au Conseil de Pargesa dès sa cotation en 1981, il en a été le Président à partir de cette date, jusqu'en 1987. André de Pfyffer siège également au Comité des Comptes et au Comité des Rémunérations, dont il est le Président depuis sa création.

Par ailleurs, Gérard Mestrallet, Président Directeur général de GDF Suez et Administrateur de Pargesa Holding SA depuis 1998 et Baudouin Prot, Président du Conseil d'administration de BNP Paribas et Administrateur de Pargesa Holding SA depuis 2004, ont également informé le Président du Conseil d'administration de la Société de leur décision de ne pas solliciter de nouveau mandat d'Administrateur lors de l'Assemblée générale ordinaire 2014. Gérard Mestrallet et Baudouin Prot ont indiqué que cette décision, prise avec regret, était motivée par de nouvelles règles sur le cumul des mandats en vigueur au sein de leurs groupes respectifs.

Le Conseil d'administration exprime ses remerciements à André de Pfyffer, Gérard Mestrallet et Baudouin Prot pour leur loyauté et leur contribution précieuse pendant de nombreuses années.

7.2. Direction

Début 2013, Jacques Drijard a annoncé au Conseil d'administration son départ à la retraite. Arrivé chez Pargesa Holding SA en 1997 comme Directeur général adjoint, après une carrière de près de 20 ans au sein d'Imerys, il a été nommé Directeur général en 2010. Le Conseil d'administration exprime à Jacques Drijard sa gratitude pour les services rendus à la société.

Le Conseil d'administration a nommé Arnaud Vial pour lui succéder dans la fonction de Directeur général à compter du 1^{er} juin 2013. Après avoir rejoint le Groupe Pargesa en Europe dès 1988, Arnaud Vial a intégré au Canada le Groupe Power en 1997. Il est membre du Conseil d'administration de Pargesa depuis 2010.

02

PRINCIPALES PARTICIPATIONS



Groupe Bruxelles Lambert (GBL) est une société à portefeuille cotée à la Bourse de Bruxelles depuis 1956.



GBL détient les participations du Groupe Pargesa dans Imerys, Lafarge, Total, GDF Suez, Suez Environnement, Pernod Ricard et SGS. GBL a par ailleurs commencé à réaliser, depuis 2012, des investissements de type « pépinière », et à développer son activité d'investissement dans des fonds de private equity et d'investissement à travers le « pilier financier ».

	2011	2012	2013
Données globales (EUR millions)			
Capitaux propres au 31 décembre	13'645	13'392	13'691
Capitalisation boursière au 31 décembre	8'312	9'704	10'767
Résultat net consolidé (part du groupe)	75	256	621
Distribution totale	420	428	439
Données par action (EUR)			
Résultat net consolidé	0.48	1.65	4.00
Dividende	2.60	2.65	2.72
Nombre d'actions émises (en millions)	161.4	161.4	161.4
Participation de Pargesa (%)	50	50	50

Comme indiqué précédemment dans ce rapport, en janvier 2013, GBL a placé EUR 1.0 milliard d'obligations échangeables en actions existantes ordinaires de GDF Suez. Cette émission a porté sur 2.3% du capital et des droits de vote. Le prix de conversion unitaire des obligations est de EUR 18.32, reflétant une prime de 20% sur le prix de référence de l'action GDF Suez au moment de l'émission. Ces obligations ont une durée de 4 ans et sont remboursables le 7 février 2017. Le coupon s'élève à 1.25% l'an.

En mai 2013, GBL a cédé 2.7% du capital de la société pour EUR 1.0 milliard, dégageant une plus-value consolidée de EUR 78 millions. A l'issue de cette opération, GBL conserve 2.4% du capital de GDF Suez.

En juin 2013, GBL a acquis la participation de 15.0% détenue par Exor dans le capital de la société SGS pour EUR 2.0 milliards, en devenant ainsi un actionnaire de référence.

Dans le cadre du développement des investissements de type « pépinière », GBL a annoncé en juillet 2013 avoir franchi le seuil statutaire de 3% dans le capital d'Umicore. GBL détient, au 31 décembre 2013, 5.6% des actions et des droits de vote de la société.

En septembre 2013, GBL a émis pour EUR 428.4 millions d'obligations convertibles en 5.0 millions d'actions propres existantes. Les obligations, d'une durée de 5 ans, portent intérêt à un taux annuel de 0.375% et seront remboursées soit par un versement en espèces, soit par une livraison d'actions GBL ou une combinaison des deux, à un prix de 105.14% du nominal.

En outre, dans le cadre de sa stratégie de mise en œuvre du pilier financier, GBL s'est engagé, en qualité d'actionnaire de référence, à participer à concurrence de EUR 350 millions au développement de deux fonds, Sagard III et Kartesia Credit Opportunities.

Enfin, en novembre 2013, GBL a cédé 8.2 millions d'actions de la société Total pour EUR 360 millions, représentant une fraction d'environ 0.3% du capital de la société, dégageant une plus-value de EUR 174 millions. GBL détenait, à la fin 2013, 3.6% du capital de Total et a cédé 0.2% supplémentaire début 2014.

Le résultat net consolidé, part du groupe, au 31 décembre 2013 s'établit à EUR 621 millions, contre EUR 256 millions au 31 décembre 2012. Ce résultat inclut EUR 260 millions de plus-values nettes réalisées essentiellement sur la cession de 2.7% du capital détenu dans GDF Suez (EUR 78 millions) et sur la cession de 0.3% du capital de Total (EUR 174 millions). Il comprend également EUR -69 millions de dépréciations complémentaires, actées en application des IFRS, pour l'essentiel sur GDF Suez. En 2012, le résultat net était influencé par des résultats sur cessions à hauteur de EUR 472 millions et par une dépréciation sur les titres GDF Suez et Iberdrola pour EUR -774 millions.

Il sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 22 avril 2014 d'approuver la distribution d'un dividende de EUR 2.72 par action GBL, en progression de 2.6% par rapport à celui de l'exercice 2012, et correspondant à une distribution totale de EUR 439 millions.



Imerys est leader mondial des spécialités minérales avec plus de 254 implantations dans près de 50 pays.

Le groupe Imerys occupe des positions de premier plan dans chacune de ses quatre branches d'activités : Solutions pour l'Energie & Spécialités, Filtration & Additifs de Performance, Matériaux Céramiques et Minéraux de Haute Résistance. Imerys transforme, enrichit et combine une gamme unique de minéraux, souvent extraits de ses gisements, pour apporter des fonctionnalités essentielles aux produits et processus de production de ses clients. Grâce à leurs propriétés, ces spécialités trouvent un très grand nombre d'applications et se développent sur de nombreux marchés en croissance.

	2011	2012	2013
Données globales (EUR millions)			
Capitaux propres au 31 décembre	2'180	2'261	2'272
Capitalisation boursière au 31 décembre	2'674	3'632	4'819
Résultat courant net consolidé	282	301	304
Distribution totale	113	117	119
Données par action (EUR)			
Résultat courant net	3.71	4.00	4.03
Dividende	1.50	1.55	1.60
Nombre d'actions émises (en millions)	75.1	75.4	76.2
Participation du Groupe Pargesa (%)	57.0	56.9	56.2

L'environnement économique a été marqué par de fortes disparités géographiques et une stabilisation progressive en Europe. En Amérique du Nord la demande a été dynamique dans les domaines de la construction et des biens de consommation durables. Le rythme de croissance a été plus modéré dans les pays émergents.

L'euro s'est fortement apprécié vis-à-vis de la plupart des autres devises, notamment au second semestre 2013.

Dans le cadre de sa stratégie de développement, Imerys a conclu plusieurs opérations qui lui permettent d'augmenter son exposition à des marchés porteurs et d'étendre sa présence géographique. Dans la branche Solutions pour l'Energie & Spécialités, après le rachat de PyraMax Ceramics, Imerys a réalisé deux acquisitions dans le domaine des Réfractaires Monolithiques en Asie, contribuant à l'extension de son réseau international.

Les investissements industriels engagés en 2012 se sont concrétisés par le lancement, fin 2013, de trois nouvelles usines en Belgique (noir de carbone), au Brésil (chaux) et à Bahreïn (alumine fondue) qui monteront en puissance tout au long de l'année 2014.

La cession d'Imerys Structure au groupe Bouyer Leroux a, par ailleurs, pris effet au 1^{er} mai 2013. Le 25 novembre 2013, le groupe a annoncé le projet d'arrêt des activités des Ardoisières d'Angers et a procédé le 3 septembre 2013 à la cession de quatre sites de carbonate de calcium à Omya (finalisée en janvier 2014).

L'analyse par activité montre les évolutions suivantes :

- Les marchés desservis par la division **Solutions pour l'Energie & Spécialités** ont été affectés, au premier semestre 2013, par le recul de la production industrielle européenne. Le développement du pétrole non conventionnel s'est poursuivi aux Etats-Unis avec un bon niveau de demande de proppants céramiques. L'activité Carbonates a bénéficié de l'orientation positive de la consommation courante et du rebond de la construction en Amérique du Nord. Dans ce secteur, une stabilisation a été observée en Europe.
- La branche **Filtration & Additifs de Performance** a bénéficié d'une demande mondiale en biens de consommation courante bien orientée. Elle a également profité de la reprise du secteur de la construction et de la très bonne tenue du secteur automobile en Amérique du Nord, alors que l'activité est restée à un niveau bas en Europe.



- L'activité des **Minéraux Céramiques** a bénéficié de l'évolution de son positionnement géographique, industriel et commercial dans les zones de croissance (Amérique du Sud, Moyen-Orient, Asie) et de la bonne tenue de la demande en Europe et aux Etats-Unis, où la diversification de l'offre se poursuit. Dans les Matériaux de Construction en France, la bonne tenue du segment de la rénovation a partiellement compensé le nouveau recul de la construction neuve.

- L'activité de la branche **Minéraux de Haute Résistance** a été affectée par le ralentissement de la plupart de ses marchés. Dans de nombreux pays matures, la production d'acier a baissé au cours des trois premiers trimestres par rapport à la même période de 2012. La récente stabilisation de l'environnement économique en Europe s'est néanmoins traduite par un niveau d'activité plus ferme en fin d'année.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2013 s'élève à EUR 3'697.6 millions, en retrait de -4.8% par rapport à 2012. Il prend en compte un effet de change très négatif de EUR -115.9 millions lié au renforcement de l'euro et d'une variation de périmètre nette de EUR -21.4 millions.

A périmètre et changes comparables, le chiffre d'affaires est en baisse de -1.3% par rapport à celui de 2012.

Le résultat courant net est en hausse de +1.2% à EUR 304.2 millions en 2013 (contre EUR 300.7 millions en 2012).

Après prise en compte des autres produits et charges opérationnels, nets d'impôts, notamment des charges liées aux restructurations menées sur la période pour s'adapter à la dégradation d'un certain nombre de marchés, pour un montant de EUR -47.1 millions, le résultat net, part du groupe, s'établit à EUR 242.0 millions en 2013 contre EUR 291.3 millions en 2012.

Imerys a maintenu un cash flow libre opérationnel courant solide, à EUR 306.4 millions en 2013 (EUR 289.4 millions en 2012).

La dette financière nette est stable sur la période (EUR 885.4 millions le 31 décembre 2013 contre EUR 874.8 millions un an plus tôt).

Le développement du groupe a donc été autofinancé. Les ratios d'endettement financier d'Imerys restent solides : l'endettement net représente 39.0% des fonds propres et 1.4 fois l'EBITDA.

Imerys a par ailleurs conclu une émission obligataire de EUR 300 millions à échéance 7 ans. Bénéficiant de conditions de marché très favorables, elle permet au groupe d'anticiper le refinancement de sa prochaine échéance obligataire qui doit intervenir en avril 2014 et d'allonger la maturité moyenne de sa dette.

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 29 avril 2014 la distribution d'un dividende de EUR 1.60 par action au titre de l'exercice 2013, en augmentation de +3.2% par rapport à l'exercice 2012. La mise en paiement interviendrait à compter du 13 mai 2014.



Lafarge est leader mondial des matériaux de construction : ciment, granulats et béton.

Lafarge, fondé en 1833, est leader mondial du ciment, le deuxième producteur de granulats, et le quatrième producteur de béton prêt à l'emploi. Le groupe a deux priorités stratégiques : les marchés du ciment en croissance et l'innovation, notamment en regard des enjeux de construction durable. Suite à des acquisitions propulsant Lafarge comme le leader du secteur, Cementia en 1989, Redland en 1997 et Orascom Cement en 2008, le groupe est aujourd'hui au cœur de la croissance mondiale.

	2011	2012	2013
Données globales (EUR millions)			
Capitaux propres au 31 décembre (part du groupe)	16'004	15'666	14'555
Capitalisation boursière au 31 décembre	7'802	13'854	15'653
Résultat net consolidé	593	365	601
Distribution totale	144	287	287
Données par action (EUR)			
Résultat net	2.07	1.27	2.09
Dividende	0.55	1.00	1.00
Nombre d'actions émises (en millions)	287.2	287.3	287.4
Participation du Groupe Pargesa (%)	21	21	21

En 2013, après un premier semestre marqué par un environnement de volumes globalement peu porteur, la seconde partie de l'année a bénéficié de tendances positives dans une grande partie des pays où le groupe est présent, avec la poursuite de la reprise du marché résidentiel aux Etats-Unis, la croissance soutenue au Moyen-Orient/Afrique et en Asie, et une stabilisation des volumes en Europe. Ainsi, Lafarge a connu une amélioration de ses volumes, en hausse de +2.6% au quatrième trimestre 2013 comparé au quatrième trimestre 2012, et une fermeté de ses prix. La progression des volumes au second semestre a également compensé l'impact de la baisse observée sur la première moitié de l'année. Les ventes se sont inscrites en hausse dans chacune des régions, à l'exception de l'Europe. Cependant, pour l'année 2013, Lafarge n'est pas parvenu à augmenter son volume de ventes de béton par rapport à 2012, contrairement aux deux autres matériaux de construction.

Dans le même temps, le groupe a poursuivi ses initiatives internes, avec des actions de réduction des coûts et d'innovation qui ont permis de générer EUR 670 millions d'EBITDA additionnel (EUR 450 millions grâce aux économies de coûts et EUR 220 millions par des actions d'innovation), et un endettement net réduit de EUR 1 milliard grâce à des cessions ciblées réalisées dans des conditions attractives.

Le chiffre d'affaires consolidé, à EUR 15'198 millions en 2013, s'est inscrit en baisse de -4% par rapport à l'année passée. À périmètre et taux de change constants et hors effets CO² et éléments exceptionnels, le chiffre d'affaires consolidé s'est inscrit en hausse de +2% en 2013, soutenu par les augmentations de prix mises en œuvre sur l'ensemble des lignes de produits en réponse à l'inflation des coûts.

Les variations de change ont eu un impact défavorable de -5.1% sur les ventes de 2013, masquant la croissance organique enregistrée dans de nombreux pays. Ces variations proviennent principalement de la dépréciation du dollar canadien et du dollar américain, du rand sud-africain, de la livre égyptienne, du real brésilien et de la roupie indienne par rapport à l'euro. Les variations nettes du périmètre de consolidation ont eu un impact légèrement négatif sur le chiffre d'affaires (-0.4%, soit EUR -90 millions sur l'année).

L'EBITDA est en repli sur l'année, sous l'effet négatif des variations de change (-6% sur l'année), des changements de périmètre (-2% sur l'année), et de l'évolution défavorable des gains non-récurrents et des ventes de CO².



A taux de change et périmètre comparables et hors effets CO² et éléments exceptionnels, Lafarge est parvenu, en 2013, à augmenter son EBITDA de +2% malgré un effet négatif lié au déstockage.

Le résultat net part du groupe, établi à EUR 601 millions pour l'année, en hausse de +65%, a bénéficié de plus-values enregistrées sur cessions d'actifs ainsi que des économies de coûts et actions d'innovation, tandis que le résultat net 2012 avait été impacté notamment par des dépréciations d'actifs en Grèce.

Les flux nets de trésorerie générés par les activités poursuivies se sont établis à EUR 1'255 millions en 2013 contre EUR 1'276 millions en 2012, étant donc quasiment stables. L'amélioration solide de la performance en matière d'optimisation du besoin en fonds de roulement a permis de compenser la baisse de l'EBITDA.

Les investissements de maintien sont restés stables par rapport à l'année passée, et se sont élevés à EUR 391 millions en 2013, contre EUR 392 millions en 2012. Les investissements de développement interne et les acquisitions ont atteint EUR 678 millions en 2013 contre EUR 425 millions en 2012, ce qui reflète une stricte politique d'allocation du capital et la volonté de capturer la croissance future dans certains marchés.

Le montant perçu en 2013 au titre des désinvestissements s'élève à EUR 1'283 millions. Les principales opérations de désinvestissement sur l'année sont la cession des activités plâtre aux Etats-Unis, de quelques carrières de granulats aux Etats-Unis et des activités ciment en Ukraine et au Honduras, toutes réalisées dans de bonnes conditions. Les cessions comprennent également EUR 0.2 milliard reçu du nouveau partenaire en Inde pour participer à la croissance des activités dans ce pays. Les désinvestissements créateurs de valeur seront poursuivis.

La dette nette a été réduite de EUR 1 milliard sur l'année, poursuivant l'effort de désendettement afin de retrouver le plus tôt possible une note de crédit « Investment Grade ». Elle s'établit à EUR 10.3 milliards à fin décembre. Par ailleurs, depuis la fin de l'année, le groupe a sécurisé EUR 380 millions de cessions qui ont déjà été finalisées.

Il sera proposé à l'Assemblée générale du 6 mai 2014 de maintenir le montant du dividende à EUR 1.00 par action.



Total est un groupe pétrolier et gazier intégré de dimension mondiale, présent également dans la chimie.

Total, créé en 1920, est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, à la pointe de l'innovation. Ses activités s'exercent dans plus de 130 pays et couvrent tous les secteurs de l'industrie pétrolière, depuis l'Amont – exploration, développement et production de pétrole, de gaz naturel et de GNL – jusqu'à l'Aval – raffinage, distribution, transport et commerce international de pétrole brut et de produits pétroliers. Total est également un acteur majeur de la Chimie et est, par ailleurs, engagé dans le développement des énergies nouvelles.

	2011	2012	2013
Données globales (EUR millions)			
Capitaux propres au 31 décembre (part du groupe)	68'037	71'185	72'629
Capitalisation boursière au 31 décembre	93'369	92'295	105'836
Résultat net consolidé	12'581	10'756	8'661
Distribution totale	5'389	5'536	5'660
Données par action (EUR)			
Résultat net	5.46	4.70	3.73
Dividende	2.28	2.34	2.38
Nombre d'actions émises (en millions)	2'364	2'366	2'378
Participation du Groupe Pargesa (%)	4.0	4.0	3.6

Total s'appuie sur son modèle intégré, tirant parti des synergies qui existent entre ses différentes activités dans le monde. Celles-ci se répartissent entre trois secteurs, réorganisés en 2012.

Dans l'**Amont**, le groupe mène des activités d'exploration et de production de pétrole et de gaz dans plus de 50 pays. Il s'appuie sur un portefeuille d'actifs diversifié qui se distingue par des perspectives de croissance des productions parmi les plus fortes de l'industrie, Total détenant des participations dans de grands projets à coûts techniques compétitifs et sur des blocs prometteurs. L'objectif est de porter le potentiel de production à 3 millions de barils par jour en 2017. Les réserves prouvées d'hydrocarbures du groupe établies selon les règles de la SEC assurent à la société au moins 13 années de production au rythme de production moyen de 2013. Acteur majeur de l'industrie du gaz naturel liquéfié, Total étend ses activités à des segments de marché connexes tels que la distribution de gaz ou la génération d'électricité. Le groupe prépare également l'avenir énergétique en accompagnant la croissance des énergies nouvelles complémentaires (solaire, biomasse, captage et stockage de CO²).

Dans le secteur **Raffinage-Chimie**, Total compte parmi les principaux acteurs mondiaux du raffinage et de la pétrochimie, deux activités très complémentaires. Pour répondre à l'évolution des marchés, en Occident comme dans les pays émergents, le groupe modernise et développe son outil industriel dans un souci constant d'améliorer la sécurité et l'efficacité énergétique. Ce secteur regroupe également les divisions Trading, en charge de l'achat et de la vente de pétrole brut et de produits pétroliers, ainsi que le Shipping, qui en organise le transport.

La branche **Marketing & Services** est dédiée à l'approvisionnement et à la commercialisation de produits pétroliers, et recouvre les activités commerciales des stations-service et le commerce général de carburants et d'huile. Le réseau de distribution compte plus de 15'000 stations-service et sert environ 3 millions de clients par jour, avec une position de leader en Afrique, une implantation de 9'800 stations-service en Europe et une présence en Asie Pacifique et aux Amériques.

En moyenne, l'environnement de l'industrie pétrolière de l'Amont est resté stable en 2013 par rapport à l'année précédente avec un prix du Brent à 108.7 \$/b et un prix moyen de vente du gaz de Total qui a augmenté de +6 % à 7.12 \$/Mbtu contre 6.74 \$/Mbtu en 2012. Dans l'Aval en revanche, l'indicateur ERMI des marges de raffinage en Europe a affiché une baisse de 50 % en s'établissant à 17.9 \$/t en moyenne contre 36 \$/t en 2012. La parité euro-dollar s'est établie à 1.33 \$/€ contre 1.28 \$/€ en moyenne sur 2012.



Le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2013 s'établit à EUR 189 milliards, en baisse de -5 % par rapport à son niveau de 2012. L'année 2013 a été clé pour le lancement et la constitution de nouvelles ressources afin d'assurer une croissance à long terme.

Le résultat opérationnel ajusté des secteurs d'activité ressort à EUR 21 milliards, soit une baisse de -16% par rapport à 2012 qui s'explique par la baisse du résultat de l'Amont, compensée partiellement par une hausse dans le Marketing & Services.

Le taux moyen d'imposition des secteurs est de 55.5% contre 55.3% en 2012.

Le résultat opérationnel net ajusté des secteurs s'établit à EUR 11.9 milliards contre EUR 13.4 milliards en 2012, en baisse de -11 %.

Le résultat net ajusté recule de -12% et s'élève à EUR 10.7 milliards contre EUR 12.3 milliards en 2012. Exprimé en dollars, le résultat net ajusté est en repli de -10 % par rapport à 2012 à USD 14.3 milliards.

Le résultat net part du groupe ressort à EUR 8.4 milliards, contre EUR 10.7 milliards en 2012, après prise en compte d'éléments non-récurrents (dépréciation pour perte de valeur d'actifs, provisions, taxes).

En 2013, les investissements, y compris acquisitions, nets des cessions, ressortent à EUR 19.5 milliards, en hausse de +14 % par rapport à leur niveau de 2012. Les investissements hors acquisitions se sont établis à EUR 21.3 milliards en 2013 contre EUR 18.5 milliards en 2012, une hausse expliquée par l'augmentation des investissements dans l'Amont liée aux nombreux nouveaux projets actuellement en développement.

Le cash-flow net du groupe ressort à EUR 2 milliards contre EUR 5.4 milliards en 2012. Le ratio de dette nette sur capitaux propres s'établit à 23.3% à fin 2013, contre 21.9% au 31 décembre 2012.

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 16 mai 2014 la distribution d'un dividende de EUR 2.38 par action au titre de l'exercice 2013, en hausse de +1.7 % par rapport à l'année précédente.



GDF Suez est un énergéticien de référence mondiale en électricité, gaz et services.

Issu de la fusion intervenue entre Suez et Gaz de France en 2008, GDF Suez est présent sur l'ensemble de la chaîne de l'énergie, en électricité, en gaz naturel, de l'amont à l'aval, et services. Son acquisition d'International Power en 2011 lui confère une position de premier ordre dans le paysage énergétique européen et mondial.

	2011	2012	2013
Données globales (EUR millions)			
Capitaux propres au 31 décembre	62'930	59'834	47'955
Capitalisation boursière au 31 décembre	47'576	37'580	41'247
Résultat net récurrent (part du groupe)	4'003	3'825	3'440
Distribution totale	3'379	3'619	3'619
Données par action (EUR)			
Résultat net	1.77	0.67	-3.91
Dividende	1.5	1.5	1.5
Nombre d'actions émises (en millions)	2'253	2'413	2'413
Participation du Groupe Pargesa (%)	5.2	5.1	2.4

Les activités du groupe couvrent ainsi l'achat, la production et la commercialisation de gaz naturel et d'électricité; elles portent également sur le transport, le stockage, la distribution, le développement et l'exploitation de grandes infrastructures de gaz naturel.

En 2012, GDF Suez a décidé d'anticiper les mutations profondes du secteur de l'énergie et d'adapter en conséquence son modèle d'entreprise. Le groupe est désormais composé de cinq branches :

- **Energy International** : GDF Suez Energy International est l'un des leaders mondiaux de la production d'électricité indépendante avec 78 GW de capacités en service et un portefeuille significatif de projets en cours de construction. GDF Suez Energy International détient par ailleurs des intérêts dans des activités étroitement associées aux siennes telles que les terminaux GNL, la distribution de gaz, la vente au détail et le dessalement d'eau de mer.
- **Energie Europe** : la branche Energie Europe gère les activités de GDF Suez sur la zone Europe continentale dans les domaines suivants : production d'électricité, gestion d'énergie (approvisionnements, trading et portfolio management), et marketing et ventes gaz/électricité. Elle est également en charge de la distribution de gaz au Portugal, en Hongrie, Roumanie et Slovaquie, ainsi que du stockage de gaz pour ces deux derniers.
- **Global Gaz & GNL** : la branche Global Gaz & GNL de GDF Suez regroupe les activités amont de la chaîne de valeur du gaz naturel. L'exploration-production de gaz et de pétrole, la liquéfaction de gaz naturel et son transport sous forme de Gaz Naturel Liquéfié positionnent le groupe comme un acteur mondial.
- **Infrastructures** : la branche Infrastructures de GDF Suez gère les réseaux et capacités les plus importants d'Europe : terminaux GNL, sites de stockage, réseaux de transport et de distribution.
- **Energie Services** : à travers sa branche Energie Services, GDF Suez propose à ses clients, collectivités et entreprises des secteurs industriels et tertiaires, des solutions d'efficacité énergétique et environnementale au travers de prestations multi techniques, de la conception à l'exploitation en passant par l'installation.

Le 22 juillet 2013, GDF Suez a mis fin au pacte d'actionnaires de Suez Environnement. Cette fin de pacte se traduit sur le plan comptable chez GDF Suez par la mise en équivalence de cet ensemble dans ses comptes consolidés, Suez Environnement étant précédemment intégrée globalement dans les comptes du groupe.



Le groupe GDF Suez a atteint en 2013 l'ensemble de ses objectifs financiers et opérationnels.

Sur une base proforma (Suez Environnement mis en équivalence), le chiffre d'affaires de EUR 81.3 milliards est en légère décroissance brute de -0.8 % par rapport à l'année 2012 (croissance organique de +3 %). Les effets négatifs liés aux changements de périmètre et aux devises sont en partie compensés par la hausse des ventes de gaz et d'électricité en France en raison d'un climat globalement froid et par l'augmentation des ventes de GNL dans le cadre d'arbitrages début 2013.

Le résultat brut d'exploitation (EBITDA), qui s'élève à EUR 13.4 milliards, est en décroissance brute de -8.1 % (décroissance organique de -2.7 %) expliquée par des effets devises négatifs, par la perte d'EBITDA des sociétés cédées, par la baisse des prix de l'électricité, la fin des allocations gratuites de CO² et par la diminution de la production dans l'activité exploration-production. Ces éléments défavorables sur l'EBITDA sont partiellement atténués par les effets positifs des mises en service de nouveaux actifs, des conditions climatiques froides en France, des performances opérationnelles et des efforts accomplis dans le cadre du plan de performance du groupe.

Le résultat net récurrent, part du groupe, à EUR 3.4 milliards, est en diminution de -10.1 % par rapport au 31 décembre 2012.

Le résultat net, part du groupe, qui s'élève à EUR -9.7 milliards est en diminution de EUR -11.3 milliards par rapport à celui du 31 décembre 2012. En 2013, le résultat net, part du groupe, est principalement impacté par les dépréciations d'actifs sur les activités Energie Europe et de stockage, ainsi que par des dépréciations de goodwill.

La dette nette, qui s'établit à EUR 29.8 milliards à fin décembre 2013, diminue de EUR 6.8 milliards par rapport à fin décembre 2012 sous l'effet du cash flow des opérations de EUR 10.4 milliards diminué des investissements bruts réalisés par le groupe (EUR 7.5 milliards), du versement de dividendes aux actionnaires de GDF Suez (EUR 3.5 milliards), de la trésorerie reçue lors de l'émission hybride réalisée début juillet par GDF Suez (EUR 1.7 milliard) ainsi que des effets d'opérations de cessions.

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 28 avril 2014 la distribution d'un dividende stable de EUR 1.50 par action au titre de l'exercice 2013. Pour la période 2014-2016, le groupe s'engage sur une politique de dividende basée sur un taux de distribution de 65-75 % du résultat net récurrent, part du groupe, et avec un minimum de EUR 1.00 par action, payable en numéraire et avec paiement d'un acompte.



Suez Environnement est un acteur mondial dédié aux métiers de l'eau et des déchets.

Suez Environnement occupe une position de premier plan sur le marché mondial de l'environnement et opère dans plus de 70 pays. Le groupe est présent sur l'ensemble des cycles de l'eau et des déchets et sert tant les collectivités publiques que les acteurs du secteur privé.

	2011	2012	2013
Données globales (EUR millions)			
Capitaux propres au 31 décembre (part du groupe)	4'946	4'864	4'963
Capitalisation boursière au 31 décembre	4'541	4'648	6'646
Résultat net consolidé	323	251	352
Distribution totale	332	332	332
Données par action (EUR)			
Résultat net	0.65	0.45	0.65
Dividende	0.65	0.65	0.65
Nombre d'actions émises (en millions)	510	510	510
Participation du Groupe Pargesa (%)	7.2	7.2	7.2

Le groupe est organisé autour de trois segments principaux : Eau Europe, Déchets Europe et International.

Dans le domaine de l'**Eau**, les activités couvrent notamment le captage, le pompage, le traitement et la distribution de l'eau potable, la maintenance des réseaux et l'exploitation des usines, la gestion clientèle, la collecte et l'épuration des eaux usées domestiques et industrielles ainsi que la valorisation biologique et énergétique des boues issues de l'épuration et les services de maîtrise des consommations.

Dans le domaine des **Déchets**, le groupe assure entre autres la collecte des déchets de toute nature (à l'exception des déchets radioactifs) et la propreté urbaine, le tri et le prétraitement de ces déchets, le recyclage, la valorisation matière, biologique ou énergétique des fractions valorisables, l'élimination par incinération ou enfouissement des résidus ainsi que la gestion intégrée de sites industriels comprenant, en particulier, l'assainissement, la dépollution et la réhabilitation des sols, comme le démantèlement et la déconstruction d'équipements en fin de vie.

Le segment **International** inclut notamment les activités de Degrémont, leader mondial pour la conception, la construction et l'exploitation d'usines de production d'eau potable, d'installations de dessalement d'eau de mer ou d'eau saumâtre, de sites de traitement et de recyclage des eaux usées et de traitement des boues. Par ailleurs, le groupe est également actif aux Etats-Unis au travers de sa filiale United Water, en Chine via des concessions de gestion de l'eau et d'électricité à Macao et de sa filiale SITA Waste Services pour des activités de déchets à Hong Kong, ainsi qu'en Australie, dans les pays de l'Europe Centrale et au Moyen-Orient.

Suez Environnement a fait l'objet d'une introduction en bourse le 22 juillet 2008 dans le cadre de la fusion entre Suez et Gaz de France ; cette opération s'est concrétisée par la distribution par Suez de 65 % de la société à ses actionnaires.

En 2013, dans un contexte économique et climatique toujours défavorable, Suez Environnement a atteint tous ses objectifs.

Le groupe a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de EUR 14'644 millions, en baisse de -3 % par rapport à 2012, reflétant une variation organique négative de -0.7 % surtout concernant son activité internationale, l'impact négatif des variations de périmètre, principalement liée à des cessions de sites au Royaume-Uni et en France et un impact de change défavorable.

Cependant, la marge d'EBITDA s'est améliorée, passant de 16.2 % en 2012 à 17.2 % en 2013.



Le résultat brut d'exploitation (EBITDA) de l'année 2013 s'élève à EUR 2'520 millions, en variation brute de +2.9%. Il est en croissance organique de +5%, résultant notamment de la croissance du segment International de +31.4%. Le segment Eau Europe a également contribué à cette amélioration, avec une croissance organique de l'EBITDA de +1.7% malgré les mauvaises conditions climatiques en France et en Espagne. Le segment Déchets Europe est quant à lui en retrait de -4.5% impacté notamment par la baisse des volumes. Les réductions de coûts du programme Compass s'élèvent en 2013 à EUR 180 millions, supérieures à l'objectif initial de EUR 150 millions.

Le résultat opérationnel courant (EBIT) du groupe s'établit à EUR 1'184 millions, en croissance brute de +3.3% et de +5.8% en organique. Outre l'amélioration de l'EBITDA, cette progression provient également du règlement des désaccords liés à l'usine de Melbourne.

Le résultat net, part du groupe, ressort à EUR 352 millions, contre EUR 251 millions en 2012, en forte hausse de +40.2%.

Le cash-flow libre s'élève à EUR 1'007 millions en 2013. Le cash-flow libre de 2012, qui s'établissait à EUR 1'358 millions, comprenait notamment l'effet positif d'un programme de titrisation de créances déconsolidant pour EUR 317 millions. Retraité de cet élément, le cash-flow libre 2013 est donc stable par rapport à l'année dernière.

Les investissements nets se sont élevés à EUR 1'012 millions. Suez Environnement a renforcé la sélectivité de ses investissements en capitalisant sur ses positions historiques et en s'adaptant aux conditions climatiques et au contexte macro-économique défavorables.

Grâce à une discipline financière rigoureuse, le groupe a renforcé la solidité de son bilan. Sa dette financière nette est en baisse à EUR 7'245 millions contre EUR 7'436 millions à fin décembre 2012. Le ratio dette financière nette / EBITDA est en amélioration et s'établit à 2.9x. L'agence de notation financière Moody's a réitéré, en mai 2013, le rating A3 avec perspective stable attribué au groupe.

Suez Environnement proposera à l'Assemblée générale des actionnaires du 22 mai 2014 le versement d'un dividende de EUR 0.65 par action au titre de l'exercice 2013, stable par rapport à l'année précédente.



Co-leader mondial des vins & spiritueux, Pernod Ricard occupe une position de premier plan sur l'ensemble des continents.

Depuis sa création en 1975, une importante croissance interne et de nombreuses acquisitions, notamment celles de Seagram en 2001, d'Allied Domecq en 2005 et de Vin&Sprit en 2008, ont permis à Pernod Ricard de devenir le co-leader du marché des vins et spiritueux dans le monde.

Largement implanté sur tous les continents avec un solide positionnement dans les pays émergents d'Asie, d'Europe de l'Est et d'Amérique du Sud, le groupe produit et distribue une gamme de 14 marques stratégiques de spiritueux et champagnes et 4 marques de « Vins Premiums Prioritaires » ainsi que 18 marques locales leaders sur leurs marchés et un grand nombre de marques régionales.

Les principales marques du groupe sont, dans les spiritueux : Absolut, Ballantine's, Beefeater, Chivas Regal, Havana Club, Jameson, Kahlúa, Malibu, Martell, Ricard, Royal Salute et The Glenlivet ; dans les champagnes : Mumm et Perrier Jouët ; et dans les vins « premium prioritaires » : Brancott Estate, Campo Viejo, Graffigna et Jacob's Creek.

	30 juin 2011	30 juin 2012	30 juin 2013
Données globales (EUR millions)			
Capitaux propres (part du groupe)	9'306	10'803	11'183
Capitalisation boursière ⁽¹⁾	17'993	22'355	22'611
Résultat net consolidé part du groupe	1'045	1'146	1'189
Distribution totale	389	411	435
Données par action (EUR)			
Résultat net dilué (part du groupe)	3.94	4.32	4.46
Dividende	1.44	1.58	1.64
Nombre d'actions émises (en millions)	264.7	265.3	265.4
Participation du Groupe Pargesa (%) ⁽¹⁾	9.8	7.5	7.5

⁽¹⁾ en fin d'année

Durant l'exercice 2012/2013, Pernod Ricard a réalisé la meilleure progression de son taux de marge opérationnelle depuis 3 ans et a poursuivi une croissance en valeur soutenue sur les marques du Top 14 de +5 %, avec un effet mix/prix très favorable.

Le marché des spiritueux internationaux a maintenu un niveau de croissance solide, à +3 % en volume, et plus marqué encore en valeur, à +7 %. Le whisky et la vodka en sont les principaux moteurs. Avec une croissance de +5 %, la vodka passe désormais devant les scotch whiskies (croissance +2 %) en termes de volumes et devient la première catégorie des spiritueux internationaux. Dans le même temps, le segment des spiritueux locaux à bas prix a été stable. Les spiritueux traditionnels, quant à eux, ont connu une croissance de +4 %, inférieure aux années précédentes. Ce ralentissement est dû notamment au moindre dynamisme du Baiju en Chine, à +2 %.

Le phénomène de premiumisation (prix de vente au consommateur supérieur à USD 17 pour les spiritueux et à USD 5 pour les vins), les marques premiums représentant désormais 75 % du CA, s'est poursuivi durant l'année 2012/2013 : les segments de produits les plus haut de gamme sont ceux qui enregistrent les plus fortes croissances. Le segment des marques Prestige a crû de +9 % et celui des marques ultra-Premium à +10 %, alors qu'à l'inverse, le segment des marques standards est celui dont la croissance est la plus limitée, à +2 %.

Dans un environnement moins favorable qu'en 2011/2012, Pernod Ricard a réalisé une performance solide. Le chiffre d'affaires a progressé de +4 %, grâce aux marques du Top 14 et aux marchés émergents qui poursuivent une croissance soutenue en valeur. Le désendettement du groupe s'est poursuivi grâce à une génération de cash supérieure à celle de l'an dernier.

Les chiffres présentés se rapportent au 30 juin 2013, date de clôture de l'exercice 2012/2013.



Le chiffre d'affaires de Pernod Ricard s'est établi à EUR 8'575 millions, en croissance interne de +4 % par rapport à l'exercice précédent. Cette progression a été tirée par la poursuite d'une croissance de +10 % sur les marchés émergents, ainsi qu'une stabilité d'ensemble des marchés matures.

Malgré le recul de Ricard et de Ballantine's, les volumes du Top 14 sont restés stables cette année et 7 marques établissent un nouveau record historique en volumes : Absolut (+2 %), Jameson (+10 %), Havana Club (+2 %), Beefeater (+3 %), Martell (+5 %), The Glenlivet (+18 %) et Perrier-Jouët (+1 %).

En valeur, un effet mix-prix soutenu de +5 % a permis aux marques du Top 14 de progresser de +5 %, avec 3 marques enregistrant une progression à deux chiffres : Martell (+15 %), The Glenlivet (+22 %) et Jameson (+17 %).

Les marques de vins premium prioritaires ont régressé en volumes de -1 % mais progressent de +2 % en valeur.

La croissance des 18 marques-clés locales de spiritueux s'est poursuivie à +6 % en valeur, avec les whiskies locaux indiens comme principaux contributeurs, à +19 %.

Le résultat opérationnel courant s'est élevé à EUR 2'230 millions (+6 %), avec la meilleure progression du taux de marge opérationnelle depuis 3 ans (+42pb). Toutes les régions ont contribué à la croissance interne de ce résultat (à l'exception de la France impactée de manière exceptionnelle par la hausse des droits d'accises), avec en particulier un dynamisme toujours très fort de l'Asie, ainsi qu'une très bonne performance aux Etats-Unis.

Le résultat net, part du groupe, a progressé de +4 % à EUR 1'189 millions pour l'exercice 2012-2013.

Finalement, le groupe a continué à se désendetter, avec une baisse de EUR 635 millions. Le ratio dette nette/EBITDA est désormais de 3.5. Il est ainsi revenu à un niveau d'endettement comparable à celui d'avant l'acquisition d'ABSOLUT (2008). Par ailleurs, l'évolution des taux de change a eu un impact favorable sur la dette.

L'Assemblée générale des actionnaires du 6 novembre 2013 a décidé la distribution d'un dividende par action de EUR 1.64 au titre de l'exercice 2012/13, en hausse de +4 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2013 (premier semestre de l'exercice 2013/2014), le chiffre d'affaires s'établit à EUR 4'570 millions, en croissance interne quasi-stable. Les marques du Top 14 enregistrent une croissance interne de -1 %, les Vins Premiums Prioritaires de +2 % et les marques locales de +4 %.

La marge brute progresse de 63.1 % à 63.6 % par rapport au premier semestre de l'exercice précédent. Le résultat opérationnel courant du premier semestre s'apprécie de +2 %, hors effets de périmètre et de taux de change, à EUR 1'359 millions. Le résultat net courant, part du groupe, s'établit à EUR 826 millions, en baisse de -3 % alors que le résultat net, part du groupe, régresse de -2 % à EUR 828 millions.



SGS est leader mondial de l'inspection, de la vérification, du test et de la certification.

Établie en 1878 et entrée en bourse en 1981, SGS fournit des solutions adaptées d'inspection, de vérification, de test et de certification à ses clients pour rendre leurs activités commerciales plus rapides, plus simples et plus efficaces. Son réseau mondial comprend plus de 1'650 bureaux et laboratoires et 80'000 employés travaillant dans plus de 150 pays. Sa structure actuelle comprend dix secteurs d'activité dans dix régions géographiques différentes. Les dix divisions sont : « Agricultural Services », « Mineral Services », « Oil, Gas & Chemicals Services », « Life Science Services », « Consumer Testing Services », « Systems & Services Certification », « Industrial Services », « Environmental Services », « Automotive Services » and « Governments & Institutions Services ».

	2011	2012	2013
Données globales (CHF millions)			
Capitaux propres au 31 décembre (part du groupe)	1'995	2'060	2'143
Capitalisation boursière au 31 décembre	12'164	15'848	16'052
Résultat net consolidé (part du groupe)	534	545	600
Distribution totale	508	453	508
Données par action (CHF)			
Résultat net ajusté basic	70.52	71.52	78.43
Dividende	65	58	65
Nombre d'actions émises (en millions)	7'822	7'822	7'822
Participation du Groupe Pargesa (%)			15.0

Les activités de SGS peuvent être divisées en quatre catégories :

- **Inspection** : gamme complète et couverture mondiale de services d'inspection, qui comprend notamment la vérification de l'état et du poids de biens échangés lors de transbordements. SGS aide ses clients à contrôler la qualité et la quantité et à les conformer à toutes les exigences réglementaires en vigueur dans différents marchés et régions ;
- **Analyse** : réseau mondial de laboratoires d'analyses où travaille un personnel qualifié et expérimenté. Cette activité permet de réduire les risques, la durée de mise sur le marché et de tester la qualité, l'innocuité et la performance des produits selon les normes de santé, de sécurité et réglementaires en vigueur ;
- **Certification** : permet de prouver que les produits, processus, systèmes ou services se conforment aux règles et réglementations nationales ou internationales ou aux normes des consommateurs grâce à la certification ;
- **Vérification** : permet de s'assurer que les produits et services respectent les standards internationaux et les réglementations locales. Grâce à la combinaison d'une couverture globale avec l'expertise locale et multi industrielle SGS couvre toute la chaîne d'approvisionnement des matières premières au consommateur final.

Malgré un ralentissement économique en Europe, entravant particulièrement les activités « Industrial Services » et « Systems & Services Certification » dans la région, SGS a réalisé des résultats performants en 2013. Une croissance importante voire même à deux chiffres pour certaines activités a été atteinte dans quatre pôles, « Consumer Testing », « Oil, Gas & Chemicals », « Automotive » and « Governments & Institutions », et dans toutes les régions autres que l'Europe.

En même temps, le recul de l'industrie minière mondiale a lourdement impacté la division « Minerals Services » de l'entreprise et par la même occasion les « Environmental Services ».

En excluant le business des Minéraux, avec un revenu organique en déclin de -7.8 %, et la réduction des opérations d'essais cliniques en Life Sciences à Paris, les autres activités ont connu une croissance organique de +6.9 %.



En 2013, le groupe a poursuivi sa stratégie de croissance externe et a acquis 12 entreprises dans 10 pays. Les acquisitions ont ainsi contribué à hauteur de 2.1 % à la croissance du chiffre d'affaires du groupe en 2013.

Enfin, au cours de l'exercice, le groupe a pris un certain nombre d'initiatives de restructuration visant à aligner ses activités sur la situation actuelle du marché. Celles-ci se sont traduites par des charges exceptionnelles d'un montant total de CHF 23 millions (net d'impôts). En tenant compte de ces charges, l'EBIT a augmenté de +11.8 % par rapport à 2012.

En 2013, SGS a réalisé de solides résultats. Le chiffre d'affaires s'est établi à CHF 5.8 milliards, en hausse de +6.5 % par rapport à 2012 à taux de change constant, soutenu par une croissance organique de +4.4 % ainsi que par l'apport des sociétés récemment acquises, lesquelles ont contribué au chiffre d'affaires à hauteur de 2.1 %. En tenant compte des effets de change, le chiffre d'affaires de l'exercice a augmenté de +4.7 % par rapport à 2012, reflétant l'impact défavorable de l'appréciation du franc suisse durant l'année.

Par ailleurs, SGS a dégagé un EBITDA ajusté de CHF 1'251 millions, en hausse de +8 % (à taux de change constant) par rapport à 2012 et un revenu opérationnel ajusté de CHF 977 millions, résultant en une marge de 16.8 %. Cette marge est légèrement supérieure à celle de 2012, établie à 16.7 %, malgré les résultats plus faibles de la division « Minerals Services ».

Les cash-flows opérationnels, à CHF 948 millions, sont en très forte augmentation de +18.8 % par rapport à 2012, et correspondent à 16.3 % du chiffre d'affaires du groupe contre 14.3 % l'année précédente. Ils ont permis au groupe de financer ses investissements en immobilisations (actifs fixes) de CHF 333 millions.

Par ailleurs, le groupe a déboursé CHF 103 millions pour les acquisitions réalisées durant l'année.

Les cash flow libres ont augmenté à CHF 591 millions, en hausse de +43.4 % par rapport à 2012.

Les charges financières nettes, dans l'ensemble, sont restées stables à CHF 38 millions.

Après paiement de CHF 444 millions au titre des dividendes, la dette nette s'élevait à CHF 334 millions fin 2013 contre CHF 335 millions en 2012.

Le résultat net consolidé, part du groupe, après coûts de restructuration, a atteint CHF 600 millions, en hausse de +10 % par rapport à 2012.

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 13 mars 2014 la distribution d'un dividende de CHF 65 par action au titre de l'exercice 2013, en hausse de +12 % par rapport à l'année précédente.



Aux côtés de grandes participations stratégiques, qui ont vocation à continuer à former l'essentiel de son portefeuille, GBL a entrepris en 2012 de développer progressivement deux pôles de diversification :

- des participations dans des sociétés cotées ou non, de taille moins importante, constituant une « pépinière » d'actifs qui pourraient devenir stratégiques dans la durée. A terme, cette catégorie d'investissement pourrait représenter entre 10 % et 15 % de l'actif net ajusté de GBL.
- des participations d'influence dans des fonds d'investissements ou de private equity regroupés dans un « pilier financier ». Ces actifs pourraient représenter à terme jusqu'à 10 % de son actif net ajusté.

Pépinière

Umicore est le premier investissement de GBL dans le cadre de son portefeuille « pépinière ». En juillet 2013, GBL a annoncé avoir franchi le seuil statutaire de 3 % dans le capital d'Umicore et le seuil de 5 % a été franchi en décembre. Au 31 décembre 2013, GBL détenait 5.6 % du capital et était le deuxième actionnaire de la société. La valeur boursière de la participation de GBL était, à cette même date, de EUR 228 millions.

Umicore

Umicore est un groupe mondial spécialisé dans la technologie des matériaux et le recyclage des métaux rares. Son activité est centrée sur des domaines d'application dans lesquels son expertise de la science des matériaux, de la chimie et de la métallurgie est reconnue. Elle s'articule autour de quatre secteurs d'activité : Catalysis, Energy Materials, Performance Materials et Recycling.

	2011	2012	2013
Données globales (EUR millions)			
Capitaux propres au 31 décembre (part du groupe)	1'668	1'752	1'677
Capitalisation boursière au 31 décembre	3'824	5'003	4'075
Résultat net consolidé	325	233	179
Distribution totale	99	129	115
Données par action (EUR)			
Résultat net	2.69	2.47	1.96
Dividende	1.00	1.00	1.00
Nombre d'actions émises (en millions)	120	120	120
Participation du Groupe Pargesa (%)			5.6

En 2013, le chiffre d'affaires d'Umicore a diminué de 2 % par rapport à l'an dernier ; la croissance soutenue de Catalysis et Energy Materials a été effacée par une baisse de l'activité de Recycling. Cette division a été affectée par la chute des prix des métaux précieux et par des travaux de maintenance. L'impact des prix des métaux sur les marges de recyclage et un effet mix moins favorable dans la division Catalysis ont pénalisé la rentabilité du groupe, l'EBIT récurrent s'établissant à EUR 304 millions fin 2013 contre EUR 372 millions en 2012. Grâce à une forte génération de trésorerie opérationnelle, la structure bilantaire s'est renforcée malgré des investissements importants et la poursuite du programme de rachat d'actions propres. L'endettement financier net a été réduit de EUR 8 millions pour atteindre EUR 215 millions, soit 0.5x l'EBITDA récurrent.

Pilier financier

GBL entend asseoir la diversification de son portefeuille et atteindre ses objectifs de création de valeur en poursuivant le développement de ses investissements alternatifs (fonds de private equity, de dettes, hedge funds ou à thématiques spécifiques), au sein du segment « pilier financier ». Fin 2013, le portefeuille du pilier financier est composé de participations dans les fonds de private equity Ergon et Sagard ainsi que dans un fonds de dettes, Kartesia. Le management de GBL souhaite poursuivre activement le développement du pilier financier en privilégiant des prises de participations significatives dans des nouveaux fonds à thématiques spécifiques, tout en étudiant aussi des opportunités d'investissement directs auprès de managers externes.

Modalités

GBL y agira en tant qu'investisseur de référence (« anchor investor »), selon des modalités financières adaptées, en ayant un rôle central dans la gouvernance et le développement. Le pilier financier entend s'appuyer sur des équipes de professionnels focalisées dans leur domaine spécifique d'investissements et fédérer ainsi des talents différenciés au bénéfice du groupe dans son ensemble. La stratégie vise aussi à proposer à des partenaires externes d'accompagner de manière privilégiée les fonds du pilier financier sur la durée. Le pilier financier participera sous différentes formes aux revenus de GBL et sa contribution évoluera en fonction de son développement. Elle prendra la forme de gains en capital, de participations bénéficiaires privilégiées (« carried-interest ») ainsi que de flux dividendaires ou de management fees.

Ergon Capital Partners (« ECP »)

Profil

Créé en 2005, Ergon est un fonds de private equity actif dans le segment « mid-market ». Il a pour vocation d'investir entre EUR 20 millions et EUR 70 millions dans des sociétés actives sur des marchés de niche dans le Benelux, en Italie, en Espagne, en France, en Allemagne et en Suisse, et qui ont des positions importantes et durables sur le long terme avec des perspectives de consolidation.

GBL & Ergon

ECP I a été fondé en 2005 avec pour actionnaires GBL et Parcom Capital, une filiale de ING. La taille du premier fonds s'élevait à EUR 150 millions. Ces actionnaires ont soutenu en 2007 un deuxième fonds, ECP II, pour un montant total de EUR 275 millions. En 2010, GBL a participé à un troisième fonds de EUR 350 millions détenu à 100%, ECP III.

Exercice 2013

Les fonds ECP I, II et III participent au résultat consolidé de GBL via la mise en équivalence de ECP I et II et l'intégration globale de ECP III et de ses filiales opérationnelles. En début d'année 2014, ECP II a clôturé la vente de l'une de ses participations, Zellbios.

Chiffres clés	EUR millions	EUR millions
Fonds: ECP I, II et III	Total	Quote-part GBL
Engagement initial	775	563
Engagement résiduel	291	262
Capitaux appelés	484	301
Remboursements	116	58
Valeur de la participation (portefeuille de GBL)		289

Sagard

Profil

Créé en 2002 à l'initiative de Power Corporation du Canada, Sagard investit dans des sociétés d'une valeur supérieure à EUR 100 millions, ayant des positions de leader sur leurs marchés, principalement en Europe francophone. Elle les accompagne dans leur développement, aux côtés du management.

GBL & Sagard

GBL s'est engagé à souscrire au premier fonds de Sagard (Sagard I) pour un montant de EUR 50 millions sur un total de souscriptions de EUR 536 millions. Au cours de l'exercice 2006, GBL a participé au fonds successeur, Sagard II, pour un montant initial de EUR 150 millions, réduit en 2009 à EUR 120 millions. En 2013, GBL a participé au lancement de Sagard III, en s'engageant à investir EUR 200 millions. (Il est à noter que Pargesa est, de son côté, également investisseur dans le fonds Sagard II, avec un engagement initial de EUR 40 millions, sur lesquels EUR 32 millions ont déjà été appelés. L'engagement résiduel de Pargesa dans Sagard II s'élevait à EUR 8 millions fin 2013).

Exercice 2013

En 2013, GBL a contribué aux fonds Sagard pour un montant de EUR 36 millions, principalement pour l'acquisition de Santiane, site comparateur de mutuelles et assurances.

Chiffres clés (GBL uniquement) Fonds : Sagard I, II et III	EUR millions	
	Total	Quote-part GBL
Engagement initial	1'723	378
Engagement résiduel	478	194
Capitaux appelés	1'356	184
Remboursements	1'303	103
Valeur de la participation (portefeuille de GBL)		101

Kartesia

Profil

Lancé en 2013, Kartesia Credit Opportunities I (« Kartesia » ou « KCO I ») entend tirer profit de la désintermédiation structurelle que connaît actuellement le secteur bancaire en Europe. Kartesia propose de la liquidité et des solutions de crédit aux entreprises européennes de taille moyenne et aux banques, tout en assurant un rendement supérieur et stable à ses investisseurs. Plus généralement, Kartesia souhaite faciliter la participation des investisseurs institutionnels et des grands investisseurs privés au marché européen de la dette LBO, en leur offrant une exposition à des crédits de qualité, résilients et diversifiés, au travers d'opérations de financement primaire, secondaire ou de sauvetage réalisées avec des sociétés de taille moyenne dûment sélectionnées.

GBL & Kartesia

Kartesia a finalisé en septembre un premier tour de table de l'ordre de EUR 227 millions, dont EUR 150 millions provenant de GBL.

Exercice 2013

En 2013, Kartesia a réalisé un investissement pour un montant total de EUR 2 millions.

Chiffres clés Fonds : Kartesia	EUR millions	
	Total	Quote-part GBL
Engagement initial	242	150
Engagement résiduel	219	135
Capitaux appelés	23	15
Remboursements	–	–
Valeur de la participation (portefeuille de GBL)		14

03

CORPORATE GOVERNANCE



1. Structure du Groupe et actionariat

1.1 Les sociétés faisant partie du Groupe Pargesa au sens du présent Rapport de Corporate Governance comprennent la maison mère de droit suisse Pargesa Holding SA, et ses filiales et participations consolidées.

Les sociétés cotées incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Raison sociale et siège	Lieu de cotation	Capitalisation boursière 31.12.2013	% détention capital	% détention vote	ISIN
Pargesa Holding SA Grand-Rue 11 CH – 1204 Genève	SIX Swiss Exchange Zürich	CHF 6.1 milliards	maison mère		CH0021783391
Groupe Bruxelles Lambert (GBL) Avenue Marnix 24 B – 1000 Bruxelles	Euronext Bruxelles	EUR 10.8 milliards	50.0	52.0	BE0003797140
Imerys Rue de l'Université 154 / 156 F – 75007 Paris	Euronext Paris	EUR 4.8 milliards	56.2 ⁽¹⁾	71.6 ⁽¹⁾	FR0000120859

⁽¹⁾ détenu par l'intermédiaire de GBL

Filiale non cotée contrôlée par la société mère :

Raison sociale et siège	Capital-actions	% détention
Pargesa Netherlands BV; Herengracht 483; NL – 1017 BT Amsterdam	EUR mio 90.8	100%

1.2 Actionnaires importants

Actionnaires importants au 31.12.2013	% du capital ⁽¹⁾	% des droits de vote attachés aux titres de participation ⁽²⁾	% des droits de vote conférés aux droits d'aliénation ⁽³⁾
Parjointco NV (NL)	55.6	75.4	–
Groupe BNP Paribas (F)	11.2	6.1	(6.1)
First Eagle Investment Management LLC (USA)	9.0	4.9	–

⁽¹⁾ les pourcentages en capital sont calculés sur la base du nombre total d'actions émises (en équivalent porteur) composant le capital, déduction faite des actions détenues en propre, soit un dénominateur de 84'643'980 au 31 décembre 2013

⁽²⁾ les pourcentages en droits de vote sont calculés sur la base du nombre total des droits de vote rattachés aux actions émises, soit un dénominateur de 154'429'400 au 31 décembre 2013

⁽³⁾ ces droits d'échange portent principalement sur des obligations émises en septembre 2012 et mars 2013 par BNP Paribas, échéant en 2015 et 2016, échangeables en actions au porteur de Pargesa Holding SA

Des annonces concernant des positions d'acquisition et d'aliénation ont été publiées pendant l'exercice. Le détail de ces informations peut être consulté sur le site de SIX Swiss Exchange, sous :

www.six-swiss-exchange.com/shares/companies/major_shareholders_fr.html?fromDate=19980101&issuer=1909

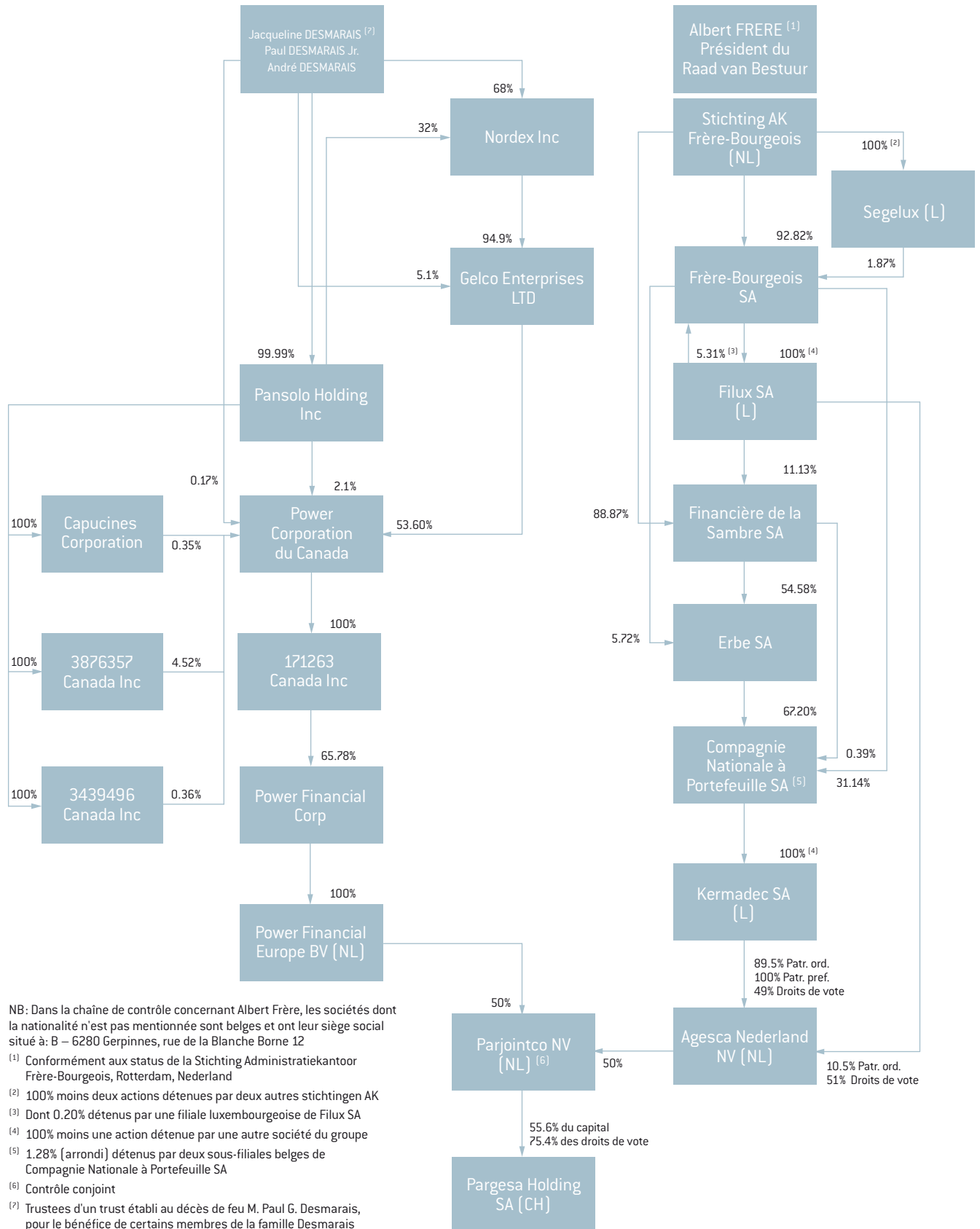
Suite au décès de M. Paul G. Desmarais, une mise à jour au 8 octobre 2013 de la structure de la participation de Parjointco NV (NL) dans le capital de Pargesa Holding SA a été communiquée à l'Instance pour la publicité des participations (en annexe ci-contre).

1.3 Il n'existe pas de participations croisées au sein du Groupe.

Pargesa Holding SA

Structure de participation

Etat au 8 octobre 2013



NB: Dans la chaîne de contrôle concernant Albert Frère, les sociétés dont la nationalité n'est pas mentionnée sont belges et ont leur siège social situé à: B – 6280 Gerpinnes, rue de la Blanche Borne 12

(1) Conformément aux statuts de la Stichting Administratiekantoor Frère-Bourgeois, Rotterdam, Nederland

(2) 100% moins deux actions détenues par deux autres stichtingen AK

(3) Dont 0.20% détenus par une filiale luxembourgeoise de Filux SA

(4) 100% moins une action détenue par une autre société du groupe

(5) 1.28% (arrondi) détenus par deux sous-filiales belges de Compagnie Nationale à Portefeuille SA

(6) Contrôle conjoint

(7) Trustees d'un trust établi au décès de feu M. Paul G. Desmarais, pour le bénéfice de certains membres de la famille Desmarais

2. Structure du capital

2.1 Le capital-actions de la Société est de CHF 1'698'723'400. Il est composé de 77'214'700 actions nominatives de CHF 2 chacune, entièrement libérées; de 76'922'510 actions au porteur de CHF 20 chacune, entièrement libérées; et de 292'190 actions au porteur de réserve de CHF 20 chacune, entièrement libérées, n'ayant pas jouissance.

2.2 Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter, jusqu'au 9 mai 2014, le capital-actions de CHF 253 millions par création de 11'500'000 actions nominatives de CHF 2 nominal et 11'500'000 actions au porteur de CHF 20 nominal. La Société a créé le 1^{er} juin 1994 un capital conditionnel d'un montant nominal maximum de CHF 242 millions par création de 11'000'000 actions nominatives de CHF 2 nominal et de 11'000'000 actions au porteur de CHF 20 nominal.

En ce qui concerne le capital autorisé, les actionnaires bénéficient en principe du droit préférentiel de souscription sur les nouvelles actions. Le Conseil d'administration peut toutefois supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires pour de justes motifs, notamment si les actions sont émises en relation avec l'acquisition ou la fusion d'entreprises, de parties d'entreprises ou de prises de participations ou pour le placement des actions sur les marchés étrangers en vue de l'ouverture de l'actionnariat. Les droits de souscription préférentiels non exercés doivent être aliénés par la Société aux conditions du marché.

En ce qui concerne le capital conditionnel, le droit d'acquérir des actions nouvelles pourra être conféré aux porteurs d'obligations convertibles issues d'emprunts convertibles ou de droits d'options émis par la Société ou l'une de ses sociétés affiliées. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires est supprimé pour ces actions nouvelles. Le droit des actionnaires de souscrire aux emprunts convertibles ou aux options, lors de leur émission, peut être limité ou supprimé par le Conseil d'administration pour de justes motifs, notamment si l'emprunt convertible ou les options sont émis en relation avec l'acquisition d'entreprises, de parties d'entreprises ou de prises de participations ou pour le placement des actions sur les marchés étrangers en vue de l'ouverture de

l'actionnariat. Dans ce cas, les règles suivantes sont applicables: a) les emprunts convertibles ou les options doivent être émis conformément aux conditions usuelles du marché; b) les droits de conversion ne peuvent être exercés que pendant 7 ans au maximum, les options ne pouvant l'être que pendant 5 ans à partir de la date de l'émission.

2.3 Les modifications du capital et des réserves intervenues au cours des exercices 2013 et 2012 figurent dans le tableau de variation des fonds propres consolidés en page 56 du présent rapport annuel. Les modifications intervenues au cours de l'exercice 2011 figurent en page 52 du rapport annuel 2012, qui peut être consulté sur le site internet de la Société sous la section «Rapports de gestion» www.pargesa.ch/images/stories/rapports/fr/ra12fr.pdf

2.4 Les actions nominatives et au porteur donnent chacune droit à une voix par action, sous réserve des restrictions mentionnées au chiffre 6.1 ci-après, et à un droit au dividende proportionnel à la valeur nominale (voir chiffres 2.1 et 2.2 ci-devant).

2.5 La Société n'a pas émis de bons de jouissance.

2.6 Il n'existe aucune restriction de transfert pour les actions au porteur. Le transfert des actions nominatives, qui ne sont pas cotées, est sujet à l'agrément du Conseil d'administration.

2.7 Le Groupe a émis en 2006 un emprunt convertible d'un montant de CHF 660 millions, avec un coupon de 1.7 %, à échéance en 2013, dont les détails figurent en page 89 du présent rapport annuel. Le 27 avril 2013, le solde des obligations en circulation a été remboursé au pair. Le Groupe a émis en 2007 un emprunt convertible d'un montant de CHF 1'012 millions, avec un coupon de 1.75 %, à échéance en 2014, dont les détails figurent en page 89 du présent rapport annuel. Au cours de l'exercice 2013, le Groupe a poursuivi les rachats de ces deux séries d'emprunts convertibles, sans les annuler, et dont le détail figure en note 90 des états financiers consolidés.

Un plan a été mis en place en 2007 par Pargesa, en faveur de son personnel et de certains membres de la Direction, prévoyant une attribution annuelle d'options d'acquisition d'actions. Les caractéristiques principales des attributions sont les suivantes :

Année d'émission	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'options	12'150	16'150	36'650	19'090	20'210	24'780	24'510
Echéance ultime	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Conditions de vesting	2008 à 2010	2009 à 2011	2010 à 2012	2011 à 2013	2012 à 2014	2013 à 2015	2014 à 2016
Ratio de conversion	1 option/ 1 action	1 option/ 1 action	1 option/ 1 action	1 option/ 1 action	1 option/ 1 action	1 option/ 1 action	1 option/ 1 action
Prix d'exercice en CHF	133	116	53	87	87	65	67
Capital-actions concerné en CHF	243'000	323'000	733'000	381'800	404'200	495'600	490'200

3. Conseil d'administration

3.1 et 3.2 Membres du Conseil d'administration

Les informations concernant les membres du Conseil d'administration sont indiquées selon les rubriques suivantes :

Nom, nationalité

Formation, parcours professionnel et activité actuelle

Fonctions de direction opérationnelle chez Pargesa ou chez une société du même Groupe

Autres activités

Membres exécutifs :

Paul DESMARAIS Jr Canada

M.B.A. INSEAD – 1979-1980 S.G. Warburg (Londres) (Royaume-Uni) – 1980-1981 Standard Brands Inc. (New York) (Etats-Unis) – Depuis 1981 Power Corporation du Canada, depuis 1996 Président du Conseil et co-Chef de la Direction de Power Corporation du Canada (Canada)

Président du Conseil d'administration et Administrateur délégué de Pargesa Holding SA – Vice-Président du Conseil d'administration, administrateur et membre du Comité Permanent de GBL SA (Belgique)

Autres activités : Co-Président du Conseil d'administration de la Corporation Financière Power (Canada) – Administrateur et membre du Comité Exécutif de Great-West Lifeco Inc. et de ses filiales, de la Société financière IGM Inc. et de ses filiales (Canada) – Président du Comité consultatif de Sagard Private Equity Partners (France) – Administrateur de Gesca Ltée (Canada), GDF Suez, Total SA, Lafarge SA (France), de SGS SA (Suisse)

Albert FRERE Belgique

Début de carrière dans l'entreprise familiale – Prise de contrôle de la plupart des entreprises sidérurgiques du bassin de Charleroi – Dès 1981 réorientation dans la finance et la prise de participations – Actuellement Président du Conseil d'administration de Frère-Bourgeois SA (Belgique)

Vice-Président du Conseil d'administration et Administrateur délégué de Pargesa Holding SA – Administrateur délégué et CEO et membre du Comité Permanent de GBL SA (Belgique)

Autres activités : Président du Conseil d'administration de Erbe SA, Financière de la Sambre (Belgique) – Vice-Président du Conseil d'administration de GDF Suez (France) – Président du Conseil de Surveillance de Métropole Télévision (M6) (France) – Président du Conseil d'administration et administrateur de Société Civile du Château Cheval Blanc, de LVMH SA (France) – Président de Stichting Administratiekantoor Frère-Bourgeois (Pays-Bas) – Gérant de GBL Verwaltung SARL, de GBL Energy SARL (Luxembourg) en tant que représentant permanent de Frère-Bourgeois – Régent Honoraire de la Banque Nationale de Belgique

Membres non exécutifs :

Marc-Henri CHAUDET Suisse

Doctorat en droit Université de Lausanne – 1974-1982 Député au Grand Conseil vaudois – 1968-2007 Avocat au Barreau (Vevey) (Suisse)

Administrateur de Pargesa Holding SA

Bernard DANIEL Suisse

Licence en droit et diplôme IMD Lausanne – 1987-2007 Secrétaire général et Secrétaire du Conseil d'administration de Nestlé SA – 1967-1972 Délégué du Comité international de la Croix-Rouge – Depuis 2009 Membre du Comité international de la Croix-Rouge Genève (Suisse)

Administrateur de Pargesa Holding SA

Autres activités : Membre du Conseil de Caisse d'épargne Riviera, Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Holdigaz SA – Cofondateur et membre du Conseil de Riviera Finance SA (Suisse)

Victor DELLOYE Belgique

Licencié en droit Université Catholique de Louvain et Maître en Sciences Fiscales (ESSF – Bruxelles) (Belgique) – 1980-1987 Coopers & Lybrand – Rejoint le groupe Frère-Bourgeois en 1987 et est, depuis 1994, Administrateur-Secrétaire Général de Compagnie Nationale à Portefeuille SA (Belgique)

Administrateur de Pargesa Holding SA – Administrateur de GBL SA (Belgique)

Autres activités : Administrateur de Frère-Bourgeois et de sociétés liées au groupe Frère-Bourgeois/CNP (Belgique) – Depuis 1989, Chargé de conférences à l'Executive Master en Gestion Fiscale à Solvay Brussels School of Economics & Management (ULB) (Belgique)

André DESMARAIS Canada

B.A. Université Concordia (Canada) – 1979-1980 Campeau Corporation (Canada) – 1980 Ministère de la Justice et du Procureur général du Canada – Depuis 1981 Power Corporation du Canada – Depuis 1988 Corporation Financière Power, depuis 1996 Président et co-Chef de la Direction de Power Corporation du Canada – Depuis 2008 Président délégué du Conseil de Power Corporation du Canada et co-Président du Conseil de Corporation Financière Power (Canada)

Vice-Président du Conseil d'administration de Pargesa Holding SA

Autres activités : Administrateur et membre du Comité exécutif de Power Corporation du Canada, Corporation Financière Power (Canada) – Président du Conseil de Square Victoria Communications Group Inc., Gesca Ltée, la Presse Ltée (Canada) – Administrateur de Great-West Lifeco Inc., Société Financière IGM Inc., Mackenzie Inc., Investors Group Inc., London Life Insurance Company, Canada Life (Canada), Putnam Investments LLC (USA), CITIC Pacific Limited (Hong Kong Chine)

Gérald FRÈRE**Belgique**

Institut «Le Rosey» (Suisse), Athénée Royal de Chimay (Belgique) – Carrière effectuée au sein du Groupe Frère-Bourgeois (Belgique) – Administrateur délégué de Frère-Bourgeois SA, Administrateur de Erbe SA, Président du Conseil d'administration de Compagnie Nationale à Portefeuille SA (Belgique)

Vice-Président du Conseil d'administration de Pargesa Holding SA – Président du Conseil d'administration et membre du Comité permanent de GBL SA (Belgique)

Autres activités : Administrateur de Electrabel SA (Belgique), Corporation Financière Power (Canada) – Régent de la Banque Nationale de Belgique

Cedric FRÈRE**Belgique/France**

B.A. Vesalius College – Business and Economics (Belgique) – 2007 Stage division “Investment Banking” Goldman Sachs Paris (France) – 2007-2008 Division “Sector Corporate Finance” Royal Bank of Scotland Londres (Royaume-Uni) – 2008-2010 Département “Private Deals” Banque Degroof Bruxelles – Depuis 2010, Compagnie Nationale à Portefeuille (Belgique)

Administrateur de Pargesa Holding SA

Autres activités : Administrateur de Frère-Bourgeois SA, Erbe SA (Belgique) – Administrateur de Cheval Blanc Finance SAS (France) – Directeur titulaire de Cheval des Andes (Argentine)

Ségolène GALLIENNE**Belgique**

B.A. Vésalius College – Sciences Economiques – Vrije Universiteit Brussel (VUB) – Depuis 1998 Administrateur de Frère-Bourgeois SA (Belgique)

Administrateur de Pargesa Holding SA

Autres activités : Présidente du Conseil d'administration de Stichting Administratiekantoor Peupleraie (Pays-Bas), Diane SA (Suisse) – Administrateur de Erbe SA, Fonds Charles-Albert Frère ASBL (Belgique), Christian Dior SA, Société Civile du Château Cheval Blanc (France) – Membre Hippocrene ASBL (Belgique)

Gérard MESTRALLET**France**

Ecole Polytechnique, Ecole Nationale d'Administration – 1973-1976 Ministère des transports – 1982-1984 Ministère de l'Economie et des Finances – Depuis 1984 Groupe Suez, depuis 2001 Président Directeur général de Suez, depuis juillet 2008 Président Directeur général de GDF Suez (France)

Administrateur de Pargesa Holding SA

Autres activités : Président du Conseil d'administration de GDF Suez Energies Services, Suez Environnement Company, GDF Suez Rassembleurs d'Energies (France), Electrabel (Belgique) – Vice-Président de Sociedad General de Aguas de Barcelona (Espagne) – Administrateur de Compagnie de Saint-Gobain (France), International Power (Royaume-Uni) – Membre du Conseil de Surveillance de Siemens AG (Allemagne), Institut de Prospective Méditerranéenne IPEMED (France)

Michel PÉBEREAU**France**

1961 Ecole Polytechnique – 1965 Ecole Nationale d'Administration – 1967-1970 Inspection générale des finances – 1970-1974 Cabinet du ministre de l'économie et des finances – 1971-1982 Direction du Trésor – 1978-1981 Directeur de cabinet et chargé de mission du ministre de l'économie – 1982 Directeur général Crédit Commercial de France – 1986-1993 Président Directeur Général du Crédit Commercial de France – 1993-2000 Président Directeur Général de la Banque Nationale de Paris – 2000-2003 Président Directeur Général de BNP Paribas – 2003-2011 Président du Conseil d'administration de BNP Paribas – Depuis décembre 2011 Président d'honneur de BNP Paribas (France)

Administrateur de Pargesa Holding SA

Autres activités : Administrateur de Total (France), BNP Paribas (Suisse) SA, EADS, AXA (France), Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (Maroc) – Censeur de la Société anonyme des Galeries Lafayette – Membre du Conseil de Surveillance de l'Institut Aspen France – Membre du Conseil d'orientation de l'Institut de l'Entreprise – Membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques (France) – Président de la Fondation BNP Paribas.

André de PFYFFER**Suisse**

Université de Genève (Suisse) et Columbia New York (Etats-Unis) – Etude de Pfyffer & Associés, Avocat au Barreau (Genève) (Suisse)

Vice-Président du Conseil d'administration de Pargesa Holding SA

Autres activités : Administrateur de Banque Thaler SA, Citadel Finance SA, Morval Holding SA, Oceantrade SA (Suisse)

Michel PLESSIS-BELAIR**Canada**

M.B.A. Finance Columbia University N.Y. (Etats-Unis) – L. Sc. Commerce HEC (Canada) – 1967-1968 Samson Bélair Côté, Lacroix et Associés – 1968-1974 Groupe SMA-ETD – 1975-1986 Société Générale de Financement du Québec – De 1986 à janvier 2008 Chef des Services financiers et Administrateur Power Corporation du Canada et Corporation Financière Power – Depuis janvier 2008 Vice-Président du Conseil de Power Corporation du Canada et de Corporation Financière Power (Canada)

Administrateur de Pargesa Holding SA – Administrateur et membre du Comité Permanent de GBL SA (Belgique)

Autres activités : Administrateur de Great-West Lifeco Inc. et ses filiales Great-West Life, Canada Life, London Life, Crown Life, Société Financière IGM et ses filiales Group Investors et Mackenzie Inc., Groupe de Communication Square Victoria Inc (Canada)

Baudouin PROT**France**

1972 Ecole des Hautes Etudes Commerciales – 1976 Ecole Nationale d'Administration – 1976-1980 Inspection générale des Finances – 1980-1983 Ministère de l'Industrie – 1983-1999 Banque Nationale de Paris – Dès 1999 BNP Paribas – 2003-2011 Administrateur Directeur général de BNP Paribas – Depuis décembre 2011 Président du Conseil d'administration de BNP Paribas (France)

Administrateur de Pargesa Holding SA

Autres activités : Administrateur de Veolia Environnement, Pinault Printemps Redoute, Lafarge (France), Erbe SA (Belgique)

Gilles SAMYN

Belgique/France

Ingénieur commercial, Ecole de Commerce Solvay, Université Libre de Bruxelles (ULB) – 1972 Mouvement Coopératif Belge – 1974-1982 Groupe Bruxelles Lambert SA – 1983 et suivantes Frère-Bourgeois SA, aujourd'hui Administrateur délégué – Administrateur délégué de Compagnie Nationale à Portefeuille SA (Belgique)

Administrateur de Pargesa Holding SA – Administrateur et membre du Comité Permanent de GBL SA (Belgique)

Autres activités : Administrateur délégué de Frère-Bourgeois SA, CNP SA, Erbe SA (Belgique) – Président de Distripar SA, Transcor Astra Group SA (Belgique), Groupe Flo SA, UNIFEM SAS (France) – Membre du Conseil de Surveillance de M6 SA (France) – Administrateur de Belgian Sky Shops SA, Grand Hôpital de Charleroi ASBL (Belgique), Société Civile Cheval Blanc (France), Banca Leonardo SpA (Italie), Affichage APG/SGA SA (Suisse) – Chargé de cours à l'école de Commerce Solvay ULB (Belgique)

Amaury de SÈZE

France

Stanford Business School (Etats-Unis) – 1978-1993 AB Volvo (Suède) – 1993-1999 Paribas – 1998-2007 PAI Partners (France) – Depuis 2010 Vice-Président du Conseil de Corporation Financière Power (Canada)

Administrateur de Pargesa Holding SA – Administrateur et membre du Comité Permanent de GBL SA (Belgique)

Autres activités : Membre du Conseil de Surveillance de Publicis (France) – Administrateur de Carrefour, Suez Environnement, Imerys (France), RM2 (Royaume-Uni), BW Group (Singapour)

Arnaud VIAL

France/Canada

Ecole supérieure d'Electricité – 1977-1988 Banque Paribas (Paris) – 1988-1997 Directeur des services comptables et financiers, puis Directeur Général Adjoint Parfinance (France) – 1993-1997 Secrétaire général Pargesa Holding SA – Depuis 1997 Premier Vice-Président de Power Corporation du Canada et de Corporation Financière Power (Canada)

Directeur général, Administrateur de Pargesa Holding SA – Administrateur et membre du Comité permanent de GBL SA (Belgique) – Administrateur de Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas) – Président de PGB SA, SFPG (France)

3.4 Procédure d'élection et limitations de la durée du mandat

Les statuts de la Société prévoient, dans leur rédaction actuelle, que le Conseil d'administration se compose de trois membres au moins élus individuellement par l'Assemblée générale à la majorité absolue pour une durée de trois ans. Ils sont indéfiniment rééligibles.

L'année de la première élection et l'échéance du mandat, telle que cette échéance ressort de la plus récente réélection ou de la première élection, pour chaque membre du Conseil d'administration sont détaillées ci-après. Il est à noter que, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Ordonnance contre les rémunérations abusives dans

les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), l'Assemblée générale doit élire individuellement chaque année, depuis le 1^{er} janvier 2014, les membres du Conseil d'administration. Dès lors tous les mandats en cours échoient à l'Assemblée générale 2014.

	Année de nomination	Echéance lors de l'Assemblée ⁽¹⁾
Albert FRERE	1981	2014
André de PFYFFER	1981	2014
Paul DESMARAIS Jr	1992	2016
Gérald FRERE	1992	2016
Gilles SAMYN	1992	2016
Marc-Henri CHAUDET	1996	2014
André DESMARAIS	1996	2014
Gérard MESTRALLET	1998	2016
Michel PLESSIS-BELAIR	1999	2014
Amaury de SÈZE	2001	2016
Victor DELLOYE	2004	2016
Ségolène GALLIENNE	2004	2016
Baudouin PROT	2004	2016
Michel PEBEREAU	2005	2014
Arnaud VIAL	2010	2016
Bernard DANIEL	2011	2014
Cedric FRERE	2012	2015

⁽¹⁾ voir ci-dessus

3.5 Organisation interne et compétences

L'organisation de la Société est définie par un règlement initialement adopté en 1993. Ce règlement fixe l'organisation, les compétences et les responsabilités des organes, en conformité avec la loi et les statuts. Sont concernés par le règlement le Conseil d'administration, le Comité des Comptes, le Comité des Rémunérations, les Administrateurs délégués et la Direction générale.

Répartition des tâches

La répartition des tâches au sein du Conseil d'administration figure en page 6 du rapport annuel. La composition, les attributions et la délimitation des compétences de tous les Comités du Conseil d'administration figurent en page 7 du rapport annuel.

Composition, attributions et délimitations des compétences, méthode de travail

La Direction de la Société est déléguée à au moins deux Administrateurs délégués, désignés par le Conseil d'administration. La gestion journalière des affaires de la Société est assurée par les Administrateurs délégués. Le Directeur général représente la Direction à l'égard des autres organes de la Société.

Lors de ses séances, le Conseil d'administration examine la marche des affaires du Groupe et de ses participations, les états financiers du Groupe, et délibère sur toutes affaires courantes ou stratégiques selon les circonstances du moment. Les dossiers fournis au Conseil d'administration comportent notamment, et systématiquement, les analyses de l'actif net du groupe, celles

des résultats récents et de leurs perspectives comparées au budget, ainsi que les perspectives et évolutions stratégiques des principales participations. Les séances du Conseil se déroulent avec la participation du Directeur général et du Directeur général adjoint – Directeur financier. Au cours de l'exercice 2013, le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois.

Comités du Conseil d'administration

La Société dispose également depuis 1997 d'un Comité des Comptes et d'un Comité des Rémunérations, composés de membres non exécutifs du Conseil d'administration, qui rendent compte de leurs travaux au Conseil d'administration.

Le *Comité des Comptes* a pour mission de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables, et de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent ces objectifs. Plus particulièrement, ce Comité analyse les comptes statutaires et consolidés ainsi que les systèmes de contrôle interne ; il examine avec l'organe de révision l'étendue et les résultats de leur contrôle, et analyse l'information financière destinée aux actionnaires et aux tiers. Les séances de ce Comité se déroulent avec la participation du Directeur général et du Directeur général adjoint – Directeur financier et, au moins une fois par année, avec celle de l'organe de révision. Le Comité des Comptes rapporte au Conseil d'administration, qui reçoit sa recommandation avant d'approuver les états financiers. Au cours de l'exercice 2013, ce Comité s'est réuni 2 fois, les deux fois en présence de l'organe de révision.

Le *Comité des Rémunérations* formule des recommandations relatives à la politique de rémunération de la Direction générale et des membres du Conseil d'administration, en ce compris les plans d'intéressement. Lorsque les circonstances l'exigent, le Comité s'appuie sur des recommandations formulées par des cabinets indépendants internationaux. Les séances de ce Comité se déroulent avec la participation du Directeur général adjoint – Directeur financier. Le Comité des Rémunérations rapporte au Conseil d'administration, qui dispose de la compétence pour adopter les décisions. Au cours de l'exercice 2013, ce Comité s'est réuni 1 fois.

3.6 Répartition schématique des compétences entre le Conseil d'administration et la Direction générale

Le *Conseil d'administration* exerce, de par la loi, la haute direction de la Société. Il fixe l'organisation, les principes de la comptabilité et du contrôle financier. Il nomme et révoque les personnes chargées de la gestion et de la représentation et exerce la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion pour s'assurer notamment qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données. Le Conseil d'administration est en outre responsable d'établir le rapport annuel, de préparer l'Assemblée générale et d'exécuter ses décisions.

Les *Administrateurs délégués*, qui sont désignés par le Conseil d'administration, peuvent prendre des décisions sur toutes les affaires qui ne sont pas attribuées à un autre organe de la Société par la loi, les statuts ou le règlement. Ils proposent au Conseil d'administration les objectifs généraux de la politique d'investissement et les orientations nouvelles ; ils fixent la position de la Société quant aux orientations de la gestion des filiales de la Société et de leurs principales participations ; ils proposent au Conseil d'administration la politique de financement ; ils arrêtent les lignes directrices de la gestion de la trésorerie de la Société et proposent au Conseil d'administration la politique d'affectation du résultat.

Les *Administrateurs délégués* instruisent la Direction et la supervisent dans l'exécution des décisions et orientations fixées par le Conseil d'administration et les Administrateurs délégués.

3.7 Structure des instruments de surveillance et de contrôle du Conseil d'administration par rapport à la Direction générale

Les membres du Conseil d'administration ont accès en permanence à toutes les informations concernant les affaires de la Société, et reçoivent une documentation financière sur une base trimestrielle, au minimum. Les membres de la Direction générale participent tous aux séances du Conseil d'administration. Préalablement à ces séances, une documentation complète est remise aux participants, comportant notamment, et selon les objets à l'ordre du jour, une revue des participations, des informations et perspectives opérationnelles et financières, et toute autre information pertinente concernant les affaires courantes ou les orientations futures du Groupe.

4. Direction générale

4.1 et 4.2 La Direction générale se compose de :

Paul DESMARAIS Jr Canada
Président du Conseil d'administration et Administrateur délégué de Pargesa Holding SA

(se référer au point 3 Conseil d'administration ci-avant)

Albert FRÈRE Belgique
Vice-Président du Conseil d'administration et Administrateur délégué de Pargesa Holding SA

(se référer au point 3 Conseil d'administration ci-avant)

Arnaud VIAL France/Canada
Administrateur de Pargesa Holding SA
Depuis juin 2013, Directeur général de Pargesa Holding SA

(se référer au point 3 Conseil d'administration ci-avant)

Andrew ALLENDER Grande Bretagne/Suisse
Directeur général adjoint, Directeur financier et Secrétaire du Conseil d'administration de Pargesa Holding SA

Licence en Sciences économiques Université de Genève – 1987-1989 Arthur Andersen SC (Suisse) – Depuis 1989 Pargesa Holding SA, depuis 1992 Directeur financier et Secrétaire du Conseil d'administration, depuis 2010 également Directeur général adjoint

Administrateur de Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas), PGB SA, SFPG (France)

Autres activités : Membre du Conseil d'administration de J.P. Morgan (Suisse) SA, Membre du Conseil d'administration des Rentes Genevoises, Président du Conseil de la Fondation genevoise du Centre Universitaire Zofingien (Suisse)

4.3 Il n'existe pas de contrat de management entre la Société et des tiers.

5. Rémunérations, participations et prêts

La Direction générale, les membres du Conseil d'administration et des Comités du Conseil perçoivent une rémunération directe de Pargesa. Les rémunérations globales perçues par les membres du Conseil d'administration et la Direction générale comprennent aussi d'éventuelles rémunérations attachées aux fonctions et mandats qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Pargesa, c'est-à-dire principalement GBL, ainsi que, le cas échéant, l'attribution d'options accordées dans le cadre des programmes d'intéressement de ces sociétés. Le détail de ces rémunérations globales figure dans l'annexe des comptes statutaires de Pargesa (voir note 12 en pages 132 et 133).

Principes

Les rémunérations allouées directement par Pargesa aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale sont fixées annuellement par le Conseil d'administration sur recommandation du Comité des Rémunérations. Pour l'exercice 2013, les rémunérations ne comportent pas de composante numéraire variable. Elles sont établies par référence aux conditions de marché pour des fonctions équivalentes dans les pays d'activité du Groupe (incluant la France et la Belgique), en s'appuyant sur des analyses réalisées par des cabinets indépendants internationaux, mandatés pour cette mission. La composition du groupe de référence retenu pour réaliser les comparaisons est l'indice boursier dont fait partie chacune des entités du Groupe dans son pays de domicile. La base de comparaison des rémunérations est la médiane du marché. Une fourchette haute peut être retenue lorsque la performance boursière de Pargesa se situe sur longue période dans le premier quartile des valeurs composant les indices de référence. En outre, pour déterminer la quotité des rémunérations accordées par Pargesa et la rémunération globale qui en résulte, le Comité des Rémunérations prend en compte les rémunérations allouées par les autres sociétés du Groupe Pargesa et détermine par ailleurs les rémunérations individuelles en fonction du degré de responsabilité opérationnelle exercé, ainsi que la présence, le cas échéant, au sein d'un Comité du Conseil (Comité des Rémunérations, Comité des Comptes). L'analyse complète antérieure des rémunérations avait été réalisée en 2006, et a fait l'objet d'une actualisation en 2010. En 2013, les rémunérations allouées par Pargesa ont été en substance maintenues au même niveau que celles de l'exercice antérieur.

Eléments

Les rémunérations sont composées d'un montant fixe, versé en numéraire, et ne comportent pas de composante numéraire variable. Sur décision du Conseil d'administration, un plan d'options a été mis en place en 2007 par Pargesa en faveur de son personnel et de certains membres de la Direction générale. Les caractéristiques principales de ce plan sont les suivantes : attribution annuelle ; assiette fixée par l'application d'un coefficient de 0 % à 125 % à la rémunération de chaque bénéficiaire, décidé annuellement en fonction des performances de la société ; durée de vie de 10 ans ; délai de blocage de 3 ans ; prix d'exercice égal au cours de bourse le jour de l'attribution. L'objectif de ce plan à long terme, qui représente la part variable de la rémunération, est de fidéliser le personnel et l'associer à la création de valeur actionnariale. En 2013, le nombre total d'options accordées aux membres de la Direction générale dans le cadre de ce plan porte sur un sous-jacent de 12'320 actions Pargesa.

Les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale ne sont au bénéfice d'aucune indemnité contractuelle en cas de départ anticipé. Les droits résultant des options faisant l'objet d'un blocage résiduel à la date du départ à la retraite, ou en cas de licenciement, sont acquis à cette date, sauf notamment en cas de

faute grave ou de départ volontaire. Aucune rémunération n'est versée aux dirigeants ou membres du Conseil d'administration n'exerçant plus d'activité au sein du Groupe.

Les données chiffrées concernant la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction accordée en 2013 figurent dans la note 12 « Information sur la transparence » des comptes statutaires de la société, page 132, conformément aux dispositions de l'article 663b^{bis} du Code des Obligations.

6. Droits de participation des actionnaires

6.1 Les actionnaires exercent leur droit de vote proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent indépendamment de leur valeur nominale. Chaque actionnaire a droit à une voix au moins, même s'il ne possède qu'une action.

Dans les cas qui suivent, les actionnaires exercent le droit de vote proportionnellement à la valeur nominale des actions qu'ils détiennent et non pas proportionnellement au nombre d'actions détenues :

- désignation de l'organe de révision ;
- désignation des experts chargés de vérifier tout ou partie de la gestion ;
- décision de l'institution d'un contrôle spécial ;
- décision de l'ouverture d'une action en responsabilité.

L'Assemblée générale peut prendre des décisions et faire des nominations quel que soit le nombre des actions représentées, et tant qu'une disposition impérative de la loi ou des statuts n'exige pas la présence d'un nombre minimum d'actions.

6.2 Il n'y a pas de décisions de l'Assemblée générale qui, selon les statuts, ne peuvent être prises que par une majorité plus importante que celle exigée par la loi.

6.3 Les règles statutaires pour la convocation de l'Assemblée générale sont conformes à la loi.

6.4 Les actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale d'un million de francs suisses et qui souhaitent requérir l'inscription d'un ou de plusieurs objets à l'ordre du jour de l'Assemblée doivent soumettre leur requête au Conseil d'administration par écrit au plus tard 45 jours avant la date de l'Assemblée avec indication des objets ainsi que des propositions devant figurer à l'ordre du jour.

6.5 Seuls les titulaires d'actions nominatives (actions qui ne sont pas cotées) dont l'inscription figure au Registre des actions dix jours avant l'Assemblée générale sont habilités à exercer leurs droits de vote.

7. Prises de contrôle et mesures de défense

7.1 La Société a adopté la clause d'« Opting out » selon laquelle l'acquéreur d'actions de la Société n'est pas obligé de présenter une offre publique d'acquisition selon les articles 32 et 52 de la LBVM en cas de dépassement des seuils prévus par les articles 32 et 52 LBVM (Clause d'« Opting Out »).

7.2 Il n'existe pas de clauses relatives aux prises de contrôle dans les accords et les programmes élaborés en faveur des membres du Conseil d'administration et/ou de la Direction générale ainsi que d'autres dirigeants de la Société.

8. Organe de révision

8.1 La durée du mandat de révision est d'un an. Le mandat de révision en cours a été décidé la première fois lors de l'Assemblée générale de 1997.

Monsieur Thierry Aubertin, réviseur responsable du mandat de révision en cours, est en fonction depuis l'exercice 2013.

8.2 La somme totale des honoraires facturés par la société de révision pendant l'exercice est de CHF 227'900. Cette somme englobe la totalité des honoraires de révision concernant l'organe de révision mandaté par l'Assemblée générale de Pargesa en 2013.

Des sociétés membres du réseau Deloitte ont facturé des honoraires de révision pour un montant de CHF 0.7 million et CHF 3.5 millions à respectivement GBL et Imerys qui sont des sociétés faisant partie du même Groupe. (voir chiffre 1.1 ci-avant).

8.3 La société de révision ou des tiers qui lui sont liés ont fourni des prestations de services supplémentaires à la Société pour un montant de CHF 4'000. Des sociétés membres du réseau Deloitte SA ont fourni des prestations de services supplémentaires pour un montant de CHF 1.3 million à GBL et Imerys qui sont des sociétés faisant partie du même Groupe. (voir chiffre 1.1 ci-avant)

8.4 Comme indiqué au point 3.5 ci-avant, le Comité des Comptes examine avec l'organe de révision l'étendue et les résultats de ses contrôles, et analyse l'information financière destinée aux actionnaires et aux tiers.

L'organe de révision participe à la séance du Comité des Comptes qui examine les comptes annuels et semestriels, et à toute autre séance à laquelle sa participation est souhaitée, selon les circonstances.

Le Comité des Comptes examine un rapport d'évaluation établi par la Direction générale concernant le déroulement de la mission de l'organe de révision, dans lequel figurent les éléments permettant

au Comité des Comptes d'apprécier la qualité des prestations fournies. Les honoraires rémunérant l'intervention de l'organe de révision sont négociés annuellement, et sont convenus notamment en fonction du champ de la révision. Les éventuelles missions supplémentaires, font l'objet d'une négociation distincte. En 2013, l'organe de révision a fourni des prestations supplémentaires dont le montant était de CHF 4'000.

Lors de la séance du Comité des Comptes qui a examiné les comptes annuels 2013, l'organe de révision a fait un rapport documenté sur le déroulement de sa mission et les résultats de ses contrôles. Il a formulé une opinion sans réserve.

9. Politique d'information

Les informations suivantes sont fournies aux investisseurs et aux autres membres du public, et sont accessibles sur :

www.pargesa.ch

- Communiqués de presse pour les résultats trimestriels, semestriels et annuels :
www.pargesa.ch/communiquede-presse/2014
- Graphique du cours de l'action et de l'actif net ajusté mis à jour hebdomadairement sur le site internet :
www.pargesa.ch/titrespargesa/actionpargesa/actif-net-ajuste/actif-net-cours-de-bourse
- Présentations faites périodiquement aux investisseurs :
www.pargesa.ch/presentations/bibliotheque
- Rapports semestriels et annuels :
www.pargesa.ch/rapports-de-gestion/bibliotheque
- Calendrier financier :
www.pargesa.ch/actionnaires/calendrier-financier

Le site internet de la Société comporte par ailleurs les coordonnées e-mail de la personne chargée des relations avec les investisseurs :

info@pargesa.ch

10. Responsabilité Sociétale et Environnementale de la Société

Pargesa est attentive aux questions de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

Du fait de sa participation dans GBL, Pargesa est confrontée à ces questions à travers les investissements stratégiques de cette dernière. Elle suit attentivement les aspects sociétaux et environnementaux significatifs dans chacune de ces participations et encourage l'application des meilleures pratiques en la matière par les entreprises concernées.

Chacune de ces sociétés établit annuellement un rapport détaillé sur la Responsabilité Sociétale et Environnementale à consulter sur les sites Internet suivants :

www.imerys.com

www.lafarge.fr

www.total.com

www.gdfsuez.com

www.suez-environnement.fr

www.pernod-ricard.fr

www.sgs.com

04

COMPTES CONSOLIDÉS



Sommaire

Compte de résultat consolidé et Etat du résultat global consolidé

Bilan consolidé

Tableau de financement consolidé

Tableau de variation des fonds propres consolidés

Notes aux comptes annuels consolidés

- 1 Principes et règles comptables
- 2 Information sectorielle
- 3 Changements du fonds de roulement et des provisions
- 4 Autres produits et charges opérationnels
- 5 Instruments financiers
 - 5.1 Risques et ampleur des risques découlant des instruments financiers
 - 5.2 Instruments financiers dérivés
 - 5.3 Dividendes et intérêts nets sur actifs financiers disponibles à la vente
 - 5.4 Autres revenus et charges financiers
 - 5.5 Actifs financiers disponibles à la vente
 - 5.6 Autres actifs financiers et non financiers à long terme
 - 5.7 Créances commerciales
 - 5.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie
 - 5.9 Autres actifs financiers et non financiers à court terme
 - 5.10 Autres passifs financiers et non financiers à long terme
 - 5.11 Dettes financières
 - 5.12 Autres passifs financiers et non financiers à court terme
- 6 Frais de personnel
- 7 Frais de restructuration
- 8 Dépréciations d'actifs
- 9 Location simple
- 10 Impôts sur le résultat
- 11 Immobilisations incorporelles
- 12 Goodwill
- 13 Immobilisations corporelles
- 14 Liste des principales sociétés consolidées et mises en équivalence
- 15 Filiales dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives
- 16 Acquisitions et cessions de filiales
- 17 Participations dans les entreprises associées et coentreprises
- 18 Stocks
- 19 Provisions
- 20 Capital-actions, actions propres, fonds propres et autres éléments du résultat global
- 21 Dividende payé et proposé par Pargesa Holding SA
- 22 Résultat net de base et résultat net dilué par action
- 23 Engagements de retraite et avantages assimilés
- 24 Paiements sur base d'actions
- 25 Principaux droits et engagements hors-bilan
- 26 Information relative aux parties liées
- 27 Evénements importants postérieurs à la date de clôture

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

Compte de résultat consolidé

	Note	2013 CHF millions	2012* CHF millions
Chiffre d'affaires	2	4'806.8	4'915.4
Autres revenus d'exploitation		72.2	161.6
Variation de stocks		3.7	17.8
Matières premières, biens destinés à la revente et consommables		(1'672.7)	(1'781.6)
Frais de personnel	6, 23	(1'012.8)	(1'029.1)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	11, 13	(284.6)	(285.4)
Autres charges d'exploitation		(1'488.9)	(1'443.6)
Autres produits et charges opérationnels	4	308.3	159.2
Résultat opérationnel		732.0	714.3
Dividendes et intérêts nets sur actifs financiers disponibles à la vente	5.3	453.0	526.0
Autres revenus financiers	5.4	23.0	28.5
Autres charges financières	5.4	(332.9)	(223.3)
Résultat financier		143.1	331.2
Résultat opérationnel et financier		875.1	1'045.5
Résultats des entreprises associées et coentreprises	17	174.1	85.6
Résultat net avant impôts		1'049.2	1'131.1
Impôts sur le résultat	10	(129.1)	(143.2)
Résultat net de la période (tiers inclus)		920.1	987.9
– revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		526.2	582.7
– revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)		393.9	405.2
Résultat net de base par action en CHF (part du Groupe)	22	4.65	4.79
Résultat net dilué par action en CHF (part du Groupe)	22	4.65	4.79

Etat du résultat global consolidé

	Note	2013 CHF millions	2012* CHF millions
Résultat net de la période (tiers inclus)		920.1	987.9
Autres éléments du résultat global			
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Gains et pertes actuariels		79.0	(92.0)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises		9.3	(44.7)
Autres éléments		–	(7.7)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat ⁽¹⁾		88.3	(144.4)
Eléments qui sont ou peuvent être reclassés ultérieurement en résultat			
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		482.8	(507.4)
Variation de la réserve de couverture		(0.4)	22.3
Ecart de conversion		(0.7)	(207.5)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises		(402.6)	(111.3)
Total des éléments qui sont ou peuvent être reclassés ultérieurement en résultat ⁽²⁾		79.1	(803.9)
Total des autres éléments du résultat global ⁽³⁾		167.4	(948.3)
Résultat global total de la période (tiers inclus)		1'087.5	39.6
– revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		576.4	78.7
– revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)		511.1	(39.1)

⁽¹⁾ dont CHF –22.8 millions d'impôts en 2013 (CHF +23.2 millions en 2012), voir note 10.8

⁽²⁾ dont CHF +0.9 million d'impôts en 2013 (CHF –11.7 millions en 2012), voir note 10.8

⁽³⁾ le détail des ajustements de reclassement repris par le compte de résultat est présenté en note 20.4

* certains montants ont été retraités suite à l'application des modifications de la norme IAS 19 concernant la comptabilisation des avantages du personnel (voir note 1)

Bilan consolidé

ACTIFS	Note	31.12.2013 CHF millions	31.12.2012* CHF millions
Actifs à long terme			
Immobilisations incorporelles	11	207.3	177.4
Goodwill	12	1'541.0	1'449.4
Immobilisations corporelles	13	2'288.9	2'328.8
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	17	3'997.6	4'186.9
Actifs financiers disponibles à la vente	5.5	11'299.0	9'329.2
Impôts différés actifs	10.3	46.2	79.7
Autres actifs financiers à long terme	5.6	114.5	130.9
Autres actifs non financiers à long terme	5.6	12.2	11.8
Total des actifs à long terme		19'506.7	17'694.1
Actifs à court terme			
Stocks	18	760.6	839.6
Créances commerciales	5.7	691.9	685.0
Actifs financiers détenus à des fins de trading		706.2	636.9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.8	1'543.6	1'413.5
Autres actifs financiers à court terme	5.9	512.2	496.1
Autres actifs non financiers à court terme	5.9	245.4	168.7
Total des actifs à court terme		4'459.9	4'239.8
TOTAL DES ACTIFS		23'966.6	21'933.9
PASSIFS ET FONDS PROPRES			
	Note	31.12.2013 CHF millions	31.12.2012* CHF millions
Fonds propres			
Capital-actions	20.1	1'698.7	1'698.7
Réserve provenant de primes		256.1	256.0
Actions propres	20.2	(5.8)	(5.9)
Réserve de réévaluation et de couverture		2'145.9	1'887.1
Ecart de conversion		(3'362.2)	(3'197.3)
Réserves consolidées		6'812.3	6'591.7
Fonds propres (part du Groupe)		7'545.0	7'230.3
Fonds propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		9'094.6	8'769.0
Total des fonds propres (tiers inclus)		16'639.6	15'999.3
Engagements à long terme			
Provisions	19	296.9	299.3
Engagements de retraite et avantages assimilés	23.3	289.1	401.8
Impôts différés passifs	10.3	93.8	137.6
Dettes financières	5.11	4'600.9	3'348.4
Autres passifs financiers à long terme	5.10	245.0	38.8
Autres passifs non financiers à long terme	5.10	109.5	18.0
Total des engagements à long terme		5'635.2	4'243.9
Engagements à court terme			
Provisions	19	22.5	20.5
Dettes commerciales		504.5	493.9
Dettes en matière d'impôts sur le résultat		108.3	96.0
Dettes financières échéant dans l'année	5.11	635.4	674.1
Autres passifs financiers à court terme	5.12	47.6	49.5
Autres passifs non financiers à court terme	5.12	373.5	356.7
Total des engagements à court terme		1'691.8	1'690.7
TOTAL DES PASSIFS ET DES FONDS PROPRES		23'966.6	21'933.9

* certains montants ont été retraités suite à l'application des modifications de la norme IAS 19 concernant la comptabilisation des avantages du personnel et à une correction d'erreur sur les bases fiscales d'immobilisations corporelles d'Imerys (voir note 1)

Tableau de financement consolidé

	Note	2013 CHF millions	2012* CHF millions
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net avant impôts		1'049.2	1'131.1
Ajustements pour:			
Résultats des entreprises associées et coentreprises		(174.1)	(85.6)
Dividendes reçus des entreprises associées et coentreprises		77.2	39.4
Dividendes comptabilisés sur actifs financiers disponibles à la vente		(453.0)	(526.0)
Dividendes reçus sur actifs financiers disponibles à la vente		460.2	406.1
Bénéfice/perte lié à la vente d'immobilisations incorporelles et corporelles		(5.1)	(99.6)
Bénéfice/perte lié à la vente d'actifs financiers disponibles à la vente		(386.1)	(604.1)
Bénéfice/perte lié à la vente de filiales		(6.5)	0.1
Amortissements, pertes de valeur, provisions et goodwill négatif		385.2	667.4
Divers éléments de résultat n'impliquant pas de mouvements de trésorerie		186.9	22.2
Revenus d'intérêt		(19.5)	(18.9)
Charges d'intérêt		169.5	181.0
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et des provisions		1'283.9	1'113.1
Changements du fonds de roulement et des provisions	3	(448.5)	(836.3)
Liquidités provenant des opérations d'exploitation		835.4	276.8
Impôts sur le résultat payés		(168.4)	(105.6)
Flux de trésorerie d'exploitation		667.0	171.2
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	16	(217.8)	(68.7)
Cessions de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	16	72.0	–
Acquisitions d'entreprises associées et coentreprises		(20.1)	(2.8)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(344.0)	(330.8)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		23.5	127.4
Avances à long terme accordées		(10.3)	(5.7)
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente		(2'791.1)	(44.0)
Cessions d'actifs financiers disponibles à la vente		1'742.5	1'174.0
Flux de trésorerie d'investissement		(1'545.3)	849.4
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Mise en circulation d'actions de réserve par la société mère		0.2	0.1
Emission d'actions/réduction de capital de filiales (part des participations ne donnant pas le contrôle)		49.9	9.5
Acquisitions et cessions supplémentaires/partielles dans des filiales existantes		(13.1)	(7.6)
Endettement financier à long terme contracté		2'415.5	500.6
Intérêts encaissés		11.4	9.9
Intérêts payés		(148.4)	(168.7)
Dividende payé par la société-mère aux actionnaires	21	(217.5)	(217.5)
Dividendes payés par les filiales aux tiers minoritaires		(307.7)	(293.8)
Remboursement des endettements à long terme et dettes de location-financement		(643.3)	(1'206.3)
Dettes financières à court terme contractées		–	84.7
Dettes financières à court terme remboursées		(115.0)	(115.7)
Flux de trésorerie de financement		1'032.0	(1'404.8)
Effet de la variation des taux de change sur les fonds détenus		(23.2)	(10.8)
Incidence des variations de périmètre de consolidation		(0.4)	–
Augmentation/diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		130.1	(395.0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1^{er} janvier		1'413.5	1'808.5
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	5.8	1'543.6	1'413.5

* certains montants ont été retraités suite à l'application des modifications de la norme IAS 19 concernant la comptabilisation des avantages du personnel (voir note 1)

Tableau de variation des fonds propres consolidés *

CHF millions	Capital- actions	Réserve provenant de primes	Actions propres	Réserve de réévaluation et de couverture	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Fonds propres part du Groupe	Partici- pations ne donnant pas le contrôle	Fonds propres totaux
1^{er} janvier 2012	1'698.7	255.9	(5.9)	2'077.0	(3'057.4)	6'513.5	7'481.8	8'970.5	16'452.3
Effets d'une application rétrospective, d'un retraitement rétrospectif ou d'une reclassification	-	-	-	-	-	(5.1)	(5.1)	(12.0)	(17.1)
1^{er} janvier 2012 retraité	1'698.7	255.9	(5.9)	2'077.0	(3'057.4)	6'508.4	7'476.7	8'958.5	16'435.2
Résultat de l'exercice 2012	-	-	-	-	-	405.2	405.2	582.7	987.9
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	(197.9)	-	(60.4)	(258.3)	(249.1)	(507.4)
Variation de la réserve de couverture	-	-	-	8.0	-	-	8.0	14.3	22.3
Ecart de conversion	-	-	-	-	(82.1)	-	(82.1)	(125.4)	(207.5)
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	-	(30.2)	(30.2)	(61.8)	(92.0)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises	-	-	-	-	(57.8)	(23.3)	(81.1)	(74.9)	(156.0)
Autres éléments de fonds propres comptabilisés en autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(0.6)	(0.6)	(7.1)	(7.7)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(189.9)	(139.9)	(114.5)	(444.3)	(504.0)	(948.3)
Résultat global total 2012	-	-	-	(189.9)	(139.9)	290.7	(39.1)	78.7	39.6
Dividende payé par la société-mère	-	-	-	-	-	(217.5)	(217.5)	-	(217.5)
Dividendes payés par les filiales	-	-	-	-	-	-	-	(294.8)	(294.8)
Mise en circulation d'actions de réserve	-	0.1	-	-	-	-	0.1	-	0.1
Autres variations de fonds propres ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	9.7	9.7	14.4	24.1
Effets des variations de périmètre et des augmentations de capital sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	0.4	0.4	12.2	12.6
Variations des éléments autres que le résultat global total	-	0.1	-	-	-	(207.4)	(207.3)	(268.2)	(475.5)
Variations totales 2012	-	0.1	-	(189.9)	(139.9)	83.3	(246.4)	(189.5)	(435.9)
31 décembre 2012	1'698.7	256.0	(5.9)	1'887.1	(3'197.3)	6'591.7	7'230.3	8'769.0	15'999.3
Résultat de l'exercice 2013	-	-	-	-	-	393.9	393.9	526.2	920.1
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	258.0	-	(7.0)	251.0	231.8	482.8
Variation de la réserve de couverture	-	-	-	(0.1)	-	-	(0.1)	(0.3)	(0.4)
Ecart de conversion	-	-	-	-	45.6	-	45.6	(46.3)	(0.7)
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	-	25.4	25.4	53.6	79.0
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises	-	-	-	0.9	(210.5)	4.9	(204.7)	(188.6)	(393.3)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	258.8	(164.9)	23.3	117.2	50.2	167.4
Résultat global total 2013	-	-	-	258.8	(164.9)	417.2	511.1	576.4	1'087.5
Dividende payé par la société-mère	-	-	-	-	-	(217.5)	(217.5)	-	(217.5)
Dividendes payés par les filiales	-	-	-	-	-	-	-	(307.7)	(307.7)
Mise en circulation d'actions de réserve	-	0.1	0.1	-	-	-	0.2	-	0.2
Autres variations de fonds propres ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	16.2	16.2	18.8	35.0
Effets des variations de périmètre et des augmentations de capital sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	4.7	4.7	38.1	42.8
Variations des éléments autres que le résultat global total	-	0.1	0.1	-	-	(196.6)	(196.4)	(250.8)	(447.2)
Variations totales 2013	-	0.1	0.1	258.8	(164.9)	220.6	314.7	325.6	640.3
31 décembre 2013	1'698.7	256.1	(5.8)	2'145.9	(3'362.2)	6'812.3	7'545.0	9'094.6	16'639.6

⁽¹⁾ ces lignes comprennent essentiellement des variations diverses en provenance de filiales, notamment le coût des paiements en actions chez GBL et Imerys ainsi que des variations en provenance de participations mises en équivalence par GBL

Les ajustements de reclassements repris par le compte de résultat ainsi que le détail de la variation de la réserve de réévaluation et de couverture figurent aux notes 20.4 et 20.5.

* certains montants ont été retraités suite à l'application des modifications de la norme IAS 19 concernant la comptabilisation des avantages du personnel et à une correction d'erreur sur les bases fiscales d'immobilisations corporelles d'Imerys (voir note 1)

Notes aux comptes annuels consolidés

Note 1 – Principes et règles comptables

PARGESA HOLDING SA (« la Société »), 11, Grand-Rue, 1204 Genève, Suisse est inscrite au Registre du Commerce du canton de Genève. Son but principal consiste en l'achat, la vente, l'administration et la gestion en Suisse et à l'étranger de toutes participations dans les domaines financier, commercial et industriel.

Les comptes annuels consolidés de la Société pour les exercices comptables, se terminant aux 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012, regroupent la Société et ses filiales contrôlées (ensemble dénommé « le Groupe ») et les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et partenariats (coentreprises et entreprises communes). Le Conseil d'administration de la Société a donné son autorisation pour la publication des comptes consolidés le 12 mars 2014.

Pargesa Holding est détenue majoritairement par la société Parjointco aux Pays-Bas. Les détenteurs ultimes sont le groupe Frère (M. Albert Frère) en Belgique et le groupe Power (Famille Desmarais) au Canada.

Principes comptables

Les comptes annuels consolidés sont préparés en accord avec les « International Financial Reporting Standards » (IFRS) publiés par « l'International Accounting Standards Board » (IASB), et en accord avec les interprétations publiées par « l'International Financial Reporting Interpretations Committee » (IFRIC) de l'IASB.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements suivants, entrés en vigueur en 2013, s'appliquent à la comptabilisation, l'évaluation ou la présentation de transactions, événements ou conditions existant dans le Groupe, et n'avaient pas été appliqués par anticipation au 31 décembre 2012 :

Norme		Date d'application
IFRS 10	Etats financiers consolidés	01.01.13
IFRS 11	Partenariats	01.01.13
IFRS 12	Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	01.01.13
IFRS 13	Evaluation de la juste valeur	01.01.13
IFRIC 20	Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert	01.01.13
Amendements à IAS 1	Présentation des autres éléments du résultat global	01.07.12
Amendements à IAS 19	Avantages du personnel	01.01.13
Amendements à IAS 27	Etats financiers individuels	01.01.13
Amendements à IAS 28	Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	01.01.13
Amendements à IFRS 1	Première adoption des IFRS – Prêts publics	01.01.13
Amendements à IFRS 7	Instruments financiers : Information à fournir – Compensation des actifs/passifs financiers	01.01.13
Amendements à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12	Etats financiers consolidés, Partenariats et Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités – Dispositions transitoires	01.01.13
Améliorations annuelles	Cycle 2009 – 2011	01.01.13

Ces nouvelles normes, interprétations et amendements ont eu les impacts suivants sur les comptes au 31 décembre 2013 :

IFRS 12 impose la présentation d'informations complémentaires dans les annexes concernant les participations consolidées et mises en équivalence (voir notes 14, 15, 16 et 17).

La norme IFRS 13 introduit des informations complémentaires au niveau des comptes annuels relatives à l'évaluation de la juste valeur (voir notamment note 5).

L'amendement à IAS 1 modifie la présentation du tableau « Etat du résultat global » ; les autres éléments du résultat global sont dorénavant subdivisés en deux sections distinctes selon qu'ils peuvent ou non faire l'objet d'un reclassement ultérieur par le compte de résultat.

L'amendement à IAS 19 apporte, pour le Groupe, deux modifications principales à la comptabilisation des avantages du personnel postérieurs à l'emploi :

- le rendement attendu des actifs du régime est dorénavant calculé en multipliant la juste valeur de ces actifs par le taux d'actualisation et non plus par le taux de rendement attendu des actifs. La différence avec le rendement réel des actifs du régime reste comptabilisée en autres éléments du résultat global. En conséquence, le montant de l'obligation et des capitaux propres ne sont pas impactés, seule la répartition de la composante financière de la charge de retraite entre le résultat net et les autres éléments du résultat global est modifiée ;
- les coûts des services passés résultant de changements de régimes de retraite ne sont plus amortis sur la durée résiduelle d'acquisition des droits. Les coûts des services passés non encore amortis ont été comptabilisés en provision pour pensions et avantages postérieurs à l'emploi en contrepartie des réserves consolidées.

Correction d'erreur :

Imerys a établi en 2013 que la documentation des bases fiscales de certaines immobilisations corporelles acquises aux Etats-Unis dans le cadre de regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 était incomplète. En conséquence, lors de la préparation des états financiers d'ouverture des entités concernées, des impôts différés actif et passif erronés ont été calculés, principalement pour des immobilisations corporelles. Ces bases fiscales étaient déjà en usage avant l'acquisition par Imerys. Si Imerys avait eu connaissance des bases fiscales réelles dès l'origine, la très grande majorité des impôts différés actif et passif de ces entités aurait été ajustée en contrepartie du goodwill de l'unité génératrice de trésorerie Minéraux de Performance Amérique du Nord. Ce goodwill avait été intégralement déprécié en 2008 et la correction d'erreur comptabilisée en 2013 affecte les capitaux propres consolidés au 1^{er} janvier 2012. L'impact de la correction d'erreur sur les capitaux propres consolidés est de CHF -13.8 millions au 1^{er} janvier 2012 et 1^{er} janvier 2013.

Impact chiffré du changement de méthode comptable relatif aux avantages du personnel ainsi que de la correction d'erreur sur les bases fiscales d'immobilisations corporelles d'Imerys

Compte de résultat consolidé 2012 CHF millions	2012 Publié	Retraitement IAS 19	2012 Retraité
Frais de personnel	(1'026.5)	(2.6)	(1'029.1)
Autres charges d'exploitation	(1'442.4)	(1.2)	(1'443.6)
Résultat opérationnel	718.1	(3.8)	714.3
Autres charges financières	(210.9)	(12.4)	(223.3)
Résultat financier	343.6	(12.4)	331.2
Résultat opérationnel et financier	1'061.7	(16.2)	1'045.5
Résultats des entreprises associées et coentreprises	102.6	(17.0)	85.6
Résultat net avant impôts	1'164.3	(33.2)	1'131.1
Impôts sur le résultat	(146.9)	3.7	(143.2)
Résultat net de la période (tiers inclus)	1'017.4	(29.5)	987.9
- revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	599.5	(16.8)	582.7
- revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	417.9	(12.7)	405.2

L'impact sur le résultat net de base et le résultat net dilué par action est de CHF -0.15 par action.

Etat du résultat global consolidé 2012 CHF millions	2012 Publié	Retraitement IAS 19	2012 Retraité
Résultat net de la période (tiers inclus)	1'017.4	(29.5)	987.9
Gains et pertes actuariels	(103.2)	11.2	(92.0)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises	(61.8)	17.1	(44.7)
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	(172.7)	28.3	(144.4)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises	(111.3)	-	(111.3)
Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat	(803.9)	-	(803.9)
Total des autres éléments du résultat global	(976.6)	28.3	(948.3)
Résultat global total de la période (tiers inclus)	40.8	(1.2)	39.6
- revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	79.1	(0.4)	78.7
- revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	(38.3)	(0.8)	(39.1)

Bilan consolidé au 31.12.2012	31.12.12	Retraitement	Correction	31.12.12
CHF millions	Publié	IAS 19	d'erreur	Retraité
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	4'187.3	(0.4)	–	4'186.9
Impôts différés actifs	91.9	1.6	(13.8)	79.7
Total des actifs à long terme	17'706.7	1.2	(13.8)	17'694.1
Total des actifs	21'946.5	1.2	(13.8)	21'933.9
Réserves consolidées	6'597.6	(1.9)	(4.0)	6'591.7
Fonds propres (part du Groupe)	7'236.2	(1.9)	(4.0)	7'230.3
Fonds propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	8'781.4	(2.6)	(9.8)	8'769.0
Total des fonds propres (tiers inclus)	16'017.6	(4.5)	(13.8)	15'999.3
Engagements de retraite et avantages assimilés	396.1	5.7	–	401.8
Total des engagements à long terme	4'238.2	5.7	–	4'243.9
Total des passifs et des fonds propres	21'946.5	1.2	(13.8)	21'933.9
Bilan consolidé au 01.01.2012	01.01.12	Retraitement	Correction	01.01.12
CHF millions	Publié	IAS 19	d'erreur	Retraité
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	4'310.6	(0.5)	–	4'310.1
Impôts différés actifs	95.8	1.5	(13.8)	83.5
Total des actifs à long terme	19'399.5	1.0	(13.8)	19'386.7
Total des actifs	23'183.6	1.0	(13.8)	23'170.8
Réserves consolidées	6'513.5	(1.1)	(4.0)	6'508.4
Fonds propres (part du Groupe)	7'481.8	(1.1)	(4.0)	7'476.7
Fonds propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	8'970.5	(2.2)	(9.8)	8'958.5
Total des fonds propres (tiers inclus)	16'452.3	(3.3)	(13.8)	16'435.2
Engagements de retraite et avantages assimilés	280.6	4.3	–	284.9
Total des engagements à long terme	4'975.5	4.3	–	4'979.8
Total des passifs et des fonds propres	23'183.6	1.0	(13.8)	23'170.8
Tableau de financement consolidé 2012		2012	Retraitement	2012
CHF millions		Publié	IAS 19	Retraité
Résultat net avant impôts		1'164.3	(33.2)	1'131.1
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises		(102.6)	17.0	(85.6)
Divers éléments de résultat n'impliquant pas de mouvements de trésorerie		6.0	16.2	22.2
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et des provisions		1'113.1	–	1'113.1

L'impact sur les comptes n'étant pas jugé très matériel, la Société a renoncé à présenter 3 bilans.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, interprétations et amendements dont la date d'application est postérieure à l'exercice 2013 ; une application n'est pas actuellement prévue avant leur date d'application obligatoire. Ils sont obligatoires pour le premier exercice débutant après la date d'application. Il s'agit des normes, interprétations et amendements suivants :

Norme		Date d'application
Amendements à IAS 19	Avantages du personnel – Cotisations des membres du personnel	01.07.14
Amendements à IAS 32	Instruments financiers : Présentation – Compensation des actifs/passifs financiers	01.01.14
Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27	Entités d'investissement	01.01.14
IAS 36	Information à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers	01.01.14
IAS 39	Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture	01.01.14
IFRS 9	Instruments financiers	01.01.18
IFRS 14	Comptes de report réglementaires	01.01.16
IFRIC 21	Droits et taxes	01.01.14
Améliorations annuelles	Cycle 2010 - 2012	01.07.14
Améliorations annuelles	Cycle 2011 - 2013	01.07.14

IFRS 9, dont la date d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 devrait notamment influencer le traitement des participations non consolidées qui ne sont pas détenues à des fins de trading. Le Groupe devrait notamment choisir entre la comptabilisation des gains et pertes sur ces participations en compte de résultats ou en capitaux propres. Toutefois, les impacts potentiels de cette nouvelle norme ne pourront être déterminés qu'une fois le projet de remplacement de la norme IAS 39 finalisé.

L'adoption des autres nouvelles normes en vigueur pour les exercices postérieurs à 2013 ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

Cadre pour la préparation et la présentation des états financiers

Les comptes annuels ont pour objectif de présenter une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe. Ils sont établis selon le principe de continuité d'exploitation. Les conventions de présentation sont identiques d'un exercice à l'autre afin d'en assurer la comparabilité, et ne sont modifiées que si le changement répond aux dispositions d'une norme, interprétation ou amendement, ou permet une information plus fiable et/ou plus pertinente. Lors de leur comptabilisation, les actifs et passifs d'une part et produits et charges d'autre part ne sont compensés qu'en application des dispositions d'une norme, interprétation ou amendement. Les actifs et passifs sont classés en distinguant les éléments à long terme et à court terme, selon que leur réalisation ou exigibilité est à plus ou moins douze mois après la date de clôture des états financiers.

Les comptes annuels consolidés, qui portent sur une période de 12 mois, sont présentés en millions de francs suisses, qui est la monnaie fonctionnelle. Ils sont préparés sur base du coût, à l'exception de certains actifs non courants ou instruments financiers (dérivés, instruments détenus à des fins de trading, instruments financiers disponibles à la vente, ...) évalués à la juste valeur. Les actifs et les passifs financiers qui font l'objet d'une couverture de juste valeur sont valorisés à la juste valeur en fonction du risque couvert.

Les principes et méthodes comptables sont appliqués de manière cohérente et permanente dans le Groupe.

Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés intègrent toutes les entreprises qui sont contrôlées et mettent en équivalence celles qui sont influencées significativement par le Groupe. Conformément au principe de matérialité, certaines sociétés non significatives n'ont pas été incluses dans le périmètre de consolidation. Ces sociétés sont classées dans le poste « Actifs financiers disponibles à la vente » et sont évaluées au 31 décembre à leur juste valeur. Les transactions inter-sociétés, les soldes, les pertes et les profits entre entreprises du Groupe sont éliminés afin de refléter la réalité économique des transactions réalisées par le Groupe.

(1) Filiales

Les filiales sont les entreprises que le Groupe contrôle. Le Groupe a le contrôle lorsqu'il :

- détient le pouvoir sur la filiale ;
- est exposée, ou a droit, à des rendements variables, en raison de ses liens avec la filiale ;
- a la capacité d'exercer son pouvoir sur la filiale de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Par conséquent, le Groupe contrôle une filiale si et seulement si tous les trois éléments ci-dessus sont réunis. Le Groupe réévalue la situation de contrôle d'une filiale lorsque des faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des trois éléments du contrôle énumérés ci-dessus ont changé.

Les états financiers consolidés des filiales sont intégrés dans ceux du Groupe à partir de la date d'exercice du contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse. Lorsqu'une filiale est détenue en vue de la vente, ses actifs, passifs et éléments de résultats sont présentés conformément à IFRS 5.

Une liste des principales filiales du Groupe est présentée à la note 14.

(2) Participations dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises communes

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe a une influence notable, de par sa participation aux décisions de politiques financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, mais qui n'est ni une filiale, ni un partenariat du Groupe. L'influence notable est présumée lorsque la Société détient, directement ou indirectement par le biais de ses filiales, 20 % ou plus des droits de vote mais moins de 50 %.

Une coentreprise est un partenariat qui résulte d'un accord contractuel en vertu duquel le Groupe et une ou plusieurs parties conviennent d'exercer un contrôle conjoint sur une entreprise et ont des droits sur les actifs nets de celle-ci.

Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci. Les participations dans les entreprises associées et coentreprises sont incluses dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date de commencement de l'influence notable jusqu'à la date où l'influence notable cesse. Selon la méthode de mise en équivalence, une participation est comptabilisée à son coût d'acquisition originel, lequel est ensuite ajusté en fonction des modifications qui interviennent pour la part revenant au Groupe dans l'actif net de chaque entreprise associée ou coentreprise ; cette valeur est, le cas échéant, diminuée de pertes de valeur, lesquelles sont déterminées individuellement pour chaque entreprise associée ou coentreprise. Dans le cadre d'une entreprise commune, les actifs, passifs, produits et charges individuels sont consolidés au prorata de la participation et en conformité avec les IFRS qui s'appliquent à ces actifs, passifs, produits et charges.

Une liste des principales entreprises associées du Groupe est présentée à la note 14.

Modifications du périmètre de consolidation

Il n'y a pas eu de variations significatives du périmètre de consolidation en 2013.

Monnaies étrangères

Dans les états financiers de la Société et de chaque filiale, entreprise associée ou coentreprise, les transactions en monnaies étrangères sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale, dans la monnaie fonctionnelle de la société concernée en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture, les éléments monétaires en devises étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice (taux de change de clôture). Les pertes ou profits provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés en résultat par l'entité concernée dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Lors de la consolidation, les actifs et passifs des activités à l'étranger du Groupe sont convertis au taux de change de clôture. Les produits et charges sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion qui en résultent figurent dans les capitaux propres sous la rubrique «Ecart de conversion». De tels écarts de conversion sont comptabilisés en résultat lors de la cession de la société concernée. Les mouvements de fonds figurant dans le tableau de financement consolidé ont été convertis aux taux de change moyens.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des comptes annuels consolidés :

	Taux de change de clôture		Taux de change moyen	
	2013	2012	2013	2012
EUR/CHF	1.2274	1.2077	1.2311	1.2054

Regroupements d'entreprises et goodwill

Lorsque le Groupe acquiert une entité ou une entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur. L'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en tant que goodwill. Lorsque cette différence, après réévaluation des valeurs d'une filiale, d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, est négative (goodwill négatif), elle est comptabilisée immédiatement en résultat en produit. Le goodwill négatif représente l'excédent de la part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables d'une filiale, d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, à la date de l'acquisition, par rapport au coût d'acquisition.

Les coûts directement liés à une acquisition sont comptabilisés en résultat à mesure qu'ils sont encourus. Si l'information concernant la juste valeur des actifs et passifs est incomplète à la fin de la période au cours de laquelle le regroupement d'entreprises est effectif, celui-ci est comptabilisé de manière provisoire. Les montants comptabilisés de manière provisoire font, le cas échéant, l'objet

d'ajustements, dans l'année qui suit, afin de refléter l'obtention de nouvelles informations relatives à des faits ou circonstances qui prévalaient lors du regroupement et qui, s'ils avaient été connus à cette date, auraient affectés les montants comptabilisés.

Le goodwill est considéré comme un actif et ne fait pas l'objet d'amortissements mais d'un test de dépréciation annuel à la date de clôture (ou à une date antérieure s'il y a des indices de perte de valeur du goodwill). Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) ou au groupe d'UGT susceptible de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable de l'unité, la perte de valeur est d'abord affectée au goodwill de cette unité, puis aux autres actifs de l'unité. Les dépréciations sont comptabilisées immédiatement en résultat et ne sont pas reprises ultérieurement.

Le goodwill résultant de l'acquisition d'une entreprise associée ou d'une coentreprise est inclus dans la valeur comptable de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Le goodwill provenant de l'acquisition de filiales est présenté séparément dans le bilan.

Dans le cas de la cession d'une filiale, d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, la part non dépréciée du goodwill est prise en compte pour la détermination du résultat sur la vente.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprise, l'intérêt des participations ne donnant pas le contrôle peut être évalué, au cas par cas et au choix du Groupe, soit à la juste valeur, soit à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise. L'augmentation ou la diminution du pourcentage d'intérêt dans une filiale, pour les transactions avec les tiers, constitue une transaction avec les participations ne donnant pas le contrôle et est comptabilisé directement dans les capitaux propres et sans ajustement de la valeur comptable du goodwill existant.

Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée si, et seulement si, il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront au Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les frais de recherche encourus dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques et techniques sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les frais encourus pendant la phase de développement d'un actif destiné à la production de produits et de processus nouveaux ou améliorés sont activés si, et seulement si, le Groupe peut démontrer la faisabilité technique en vue de sa mise en service ou de sa vente, son intention d'achever l'actif et de le mettre en service ou de le vendre, la disponibilité des ressources appropriées pour achever le développement et l'utiliser ou le vendre ainsi que la façon dont l'actif générera des avantages économiques futurs probables. Les frais de développement capitalisés comprennent tous les coûts directement attribuables et nécessaires pour la création, la conception et la préparation de l'actif afin de le rendre opérationnel suivant l'utilisation prévue.

Les amortissements des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité définie sont calculés selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question. Les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet de réévaluations. Lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation incorporelle est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Logiciels	1-5 ans
Brevets, licences et concessions	5-40 ans
Autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie	1-20 ans

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ne font pas l'objet d'amortissement mais sont soumises à un test de dépréciation réalisé annuellement à la clôture de l'exercice (ou à une date antérieure s'il existe une indication de dépréciation). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Actifs miniers

Le groupe Imerys a défini les méthodes de comptabilisation et d'évaluation suivantes sur les actifs miniers. Les dépenses de prospection, c'est-à-dire de recherche de connaissances nouvelles sur le potentiel minier, la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone géographique sont comptabilisées immédiatement en charges en résultat opérationnel courant. Les droits miniers sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles et sont initialement évalués au coût d'acquisition. Les réserves minières constituent des immobilisations corporelles et sont initialement évaluées au coût d'acquisition hors tréfonds augmenté des dépenses encourues pour préciser le tonnage de minerai présent dans le gisement. Les travaux de découverte, c'est-à-dire de décapage de la partie superficielle du sol pour assurer l'accès au gisement, constituent un composant de l'actif de réserve minière. Leur évaluation initiale intègre leur coût de production et la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation résultant des dégradations causées par leur construction. Les réserves minières et les actifs de découverte forment le poste « Actifs miniers » de la note 13. Les actifs miniers sont ultérieurement évalués au coût diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Les méthodes d'amortissement des actifs miniers constituent une estimation d'Imerys. Les actifs miniers sont affectés aux UGT comme les autres actifs du groupe Imerys et sont soumis aux mêmes tests de perte de valeur.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif si elles sont contrôlées en vertu d'un titre de propriété ou d'un contrat de location-financement qui transfère les risques et avantages inhérents à la propriété. Les immobilisations corporelles sont initialement évaluées au coût d'acquisition ou de production. Le coût initial des immobilisations corporelles en location-financement est le plus faible entre la juste valeur de l'actif et la valeur actualisée des paiements minimaux futurs. Le coût des immobilisations corporelles incorpore le coût des emprunts finançant leur construction ou production lorsqu'elles nécessitent une durée d'élaboration prolongée. Les dépenses d'entretien et de réparation sont immédiatement comptabilisées en charges. Le coût intègre, notamment pour les installations industrielles satellites construites sur les terrains de clients, la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation ou démantèlement, lorsqu'une obligation actuelle existe. Les immobilisations corporelles sont ultérieurement évaluées au coût, diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles constituent une estimation du Groupe.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Immeubles	10-50 ans
Constructions industrielles	10-30 ans
Agencements et aménagements des immeubles et constructions	5-15 ans
Matériels, outillages, installations et équipements	5-20 ans
Véhicules	2-5 ans
Autres immobilisations corporelles	1-20 ans

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissement.

Contrats de location-financement et de location simple

Un contrat de location-financement est un contrat avec transfert au locataire de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété (voir également principes comptables sur les Immobilisations corporelles). Tous les autres contrats de location sont définis comme des contrats de location simple. Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs du Groupe au commencement du contrat de location au plus bas de la valeur actualisée des paiements minimaux futurs et de la juste valeur. La dette envers le bailleur relative à cet actif est reprise au bilan en tant que dette de location-financement. Les charges financières sont portées au compte de résultat sur la durée du contrat de location et sont réparties sur les différentes périodes couvertes par le contrat de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période comptable. Les paiements relatifs à des contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Dépréciations d'actifs

(hors goodwill et actifs financiers disponibles à la vente)

A chaque date de clôture, le Groupe revoit la valeur comptable des participations dans les entreprises associées et les coentreprises ainsi que celle des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice de perte de valeur de ces actifs. Pour les immobilisations incorporelles et corporelles, s'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de la comparer à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net d'un actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de la poursuite de l'utilisation d'un actif. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif individuellement, le Groupe estime la valeur recouvrable de l'UGT auquel l'actif appartient. S'il est estimé que la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est ramenée à sa valeur recouvrable. Cette perte de valeur est immédiatement comptabilisée en charge.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée au cours d'exercices antérieurs n'a plus de raison d'être, la dépréciation comptabilisée sur cet actif ou sur cette UGT est immédiatement reprise en produit afin de ramener cet actif ou UGT à une valeur correspondant à la nouvelle évaluation de sa valeur recouvrable. Cependant, la valeur comptable d'un actif ou UGT ne peut excéder, suite à la reprise d'une perte de valeur, la valeur comptable que celui-ci aurait eue si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif ou UGT au cours d'exercices antérieurs.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, celle-ci est soumise à un test de dépréciation, conformément à IAS 36 et IAS 28. A cet égard, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de la comparer à sa valeur comptable et, le cas échéant, de comptabiliser une perte de valeur pour la différence. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif et sa valeur d'utilité. Cette dernière correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus. Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée dans une période antérieure cesse d'exister, la valeur comptable est partiellement ou totalement rétablie et la reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée en produits.

Actifs financiers

Les actifs financiers sont enregistrés à la date de transaction et sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, qui correspond dans la plupart des cas à leur coût d'acquisition.

• **Actifs financiers disponibles à la vente :** les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les participations dans des sociétés dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable. Cette absence d'influence notable est présumée si le Groupe ne détient pas, directement ou indirectement, plus de 20 % des droits de vote. Ces participations sont comptabilisées à

leur juste valeur sur base du cours de bourse pour les participations cotées. Les participations dans les fonds de private equity sont réévaluées à leur juste valeur, déterminée par les gestionnaires de ces fonds, en fonction de leur portefeuille d'investissements. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur à chaque date de clôture. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans la réserve de réévaluation et de couverture dans les fonds propres en « Autres éléments du résultat global », sauf pour les pertes de valeur significatives ou durables qui sont comptabilisées en résultat. Lorsqu'il existe une indication objective (baisse de la juste valeur supérieure à 30 % ou supérieure à 1 an) de dépréciation d'un actif disponible à la vente, celui-ci est soumis à un test de dépréciation. Une perte de valeur est comptabilisée dans le résultat de la période si l'actif testé est considéré comme déprécié. Si tel est le cas, le montant de dépréciation comptabilisée est la différence entre le coût d'acquisition de l'actif et sa juste valeur (cours de bourse) à la clôture. Lorsqu'une perte de valeur a été comptabilisée lors d'une période précédente, toute nouvelle baisse de la juste valeur entraîne automatiquement une perte de valeur supplémentaire. Les pertes de valeur comptabilisées en résultat ne sont pas reprises en résultat au cours d'un exercice suivant sauf en cas de cession. Le profit ou la perte cumulé dans la réserve de réévaluation est comptabilisé dans le résultat lorsque l'actif est cédé. Les actifs classés dans cette catégorie sont des actifs généralement détenus à moyen et à long terme.

• **Placements détenus jusqu'à leur échéance :** à chaque date de clôture, les actifs financiers livrant des flux fixes ou déterminables à des échéances fixes que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance (placements détenus jusqu'à leur échéance) sont évalués au coût amorti, diminué de toute dépréciation comptabilisée afin de refléter les montants irrécouvrables. Toute ristourne ou prime pour l'acquisition d'un titre détenu jusqu'à échéance est amortie sur la durée de l'instrument, de sorte que le profit comptabilisé sur chaque exercice représente un rendement constant sur le placement.

• **Prêts et créances :** les prêts, créances commerciales et autres créances qui ne font pas l'objet d'une cotation et qui ne sont pas classés en tant qu'actifs détenus jusqu'à leur échéance sont repris comme « prêts et créances ». Ces derniers sont revalorisés au coût amorti diminué d'éventuelles pertes ou réductions de valeur pour montants non récupérables. Les revenus sont comptabilisés suivant la méthode du taux d'intérêt effectif sauf pour les créances et prêts à court terme pour lesquels l'effet est immatériel.

• **Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat :** des actifs financiers sont classés dans cette catégorie s'ils sont soit détenus à des fins de transaction (trading), soit désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale. Un actif financier est détenu à des fins de transaction s'il est acquis dans le but d'être revendu à court terme ou il s'agit d'un instrument dérivé qui n'est pas désigné comme instrument de couverture. Les actifs financiers de cette catégorie sont subséquemment valorisés à leur juste valeur et tout changement de cette dernière est reconnu en compte de résultat.

Autres actifs financiers et non financiers à long terme

Cette rubrique comprend des avances, prêts et dépôts à long terme, soit à plus de 12 mois, ainsi que des instruments financiers dérivés à long terme et d'éventuels autres actifs non financiers à long terme.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés en tant qu'actifs à la date à laquelle les risques, avantages et le contrôle sont transférés au Groupe. Lors de la vente, les stocks sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat à la même date que le produit correspondant. Les stocks sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Le coût de production des stocks comprend le coût des matières, les salaires ainsi que les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Lorsque la production est inférieure à la capacité normale, les charges fixes incorporables excluent spécifiquement la quote-part correspondant à la sous-activité. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour la réalisation de la vente. Les stocks présentant des caractéristiques similaires sont évalués selon la même méthode. Les méthodes utilisées dans le Groupe sont le «Premier entré – Premier sorti» (FIFO: First-In, First-Out) et le coût unitaire moyen pondéré. Lorsque le coût de production n'est pas recouvrable, il est ramené à la valeur nette de réalisation selon les conditions existant à la date de clôture.

Créances commerciales

Une créance est comptabilisée au titre d'une vente de biens lors du transfert des risques, des avantages et du contrôle. Une créance est comptabilisée au titre d'une prestation de service à hauteur du pourcentage d'avancement de la prestation à la date de clôture des états financiers. Par ailleurs, tant pour les ventes de biens que pour les prestations de services, une créance n'est comptabilisée que si elle est recouvrable et que le montant de la transaction et celui des coûts nécessaires à son achèvement peuvent être évalués de manière fiable. Les ventes de biens et prestations de services sont évaluées à la juste valeur de la transaction, diminuée des rabais commerciaux et quantitatifs, ainsi que des escomptes pour règlement anticipé. Lorsqu'une créance s'avère partiellement ou totalement irrécouvrable, elle est individuellement ramenée à sa valeur recouvrable selon les conditions existantes à la date de clôture des états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les liquidités, les dépôts à vue et les dépôts à court terme de moins de 3 mois, ainsi que des placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de fluctuation de valeur.

Capital

(1) Coûts d'émission de capitaux propres

Les coûts d'émission directement attribuables à une transaction sur capitaux propres sont comptabilisés en déduction des capitaux propres.

(2) Actions propres

Les actions propres sont présentées en déduction des capitaux propres et sont enregistrées comme une variation dans les capitaux propres. Aucun résultat n'est comptabilisé par le biais du compte de résultat sur la vente, l'émission ou la suppression d'actions propres.

(3) Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés dans les états financiers consolidés dans la période au cours de laquelle ils ont été approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires.

(4) Réserves

Les réserves incluses dans les fonds propres du Groupe comprennent les réserves suivantes :

- **Réserve provenant de primes** qui inclut la réserve issue d'apport en capital, correspond à la prime payée par les actionnaires lors des émissions d'actions par la Société;
- **Réserve de réévaluation et de couverture** qui correspond au résultat latent sur les actifs financiers disponibles à la vente. Le résultat latent sera comptabilisé dans le compte de résultat lorsque l'actif correspondant sera cédé ou lors d'une perte de valeur permanente de l'actif. La réserve de couverture représente des gains et des pertes non réalisés sur des opérations de couverture;
- **Ecart de conversion** qui correspond aux écarts de change relatifs aux filiales, entreprises associées et coentreprises;
- **Réserves consolidées** qui correspondent aux bénéfices nets accumulés (cette rubrique inclut la réserve générale ainsi que la réserve pour actions propres, réserves prescrites par le Code des obligations suisse).

Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice, à l'exception des actions propres. Le bénéfice dilué par action est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, ajusté en présumant l'exercice de toutes les options sur actions ayant potentiellement un effet dilutif et tenant compte de l'impact de la conversion des obligations convertibles et échangeables en actions propres.

Dettes financières

Les dettes financières comprennent les dettes financières à la juste valeur par compte de résultat et les autres dettes financières.

- **Dettes financières à la juste valeur par compte de résultat :** les dettes financières sont classées dans cette catégorie lorsqu'elles sont soit détenues à des fins de transactions (trading) soit désignées comme telles lors de leur comptabilisation initiale. Une dette financière est détenue à des fins de transaction lorsqu'elle a été contractée principalement dans le but d'être rachetée ou remboursée à court terme ou s'il s'agit d'un produit dérivé non désigné comme instrument de couverture. Les dettes financières de cette catégorie sont sub-séquemment valorisées à leur juste valeur et tout changement de cette dernière est reconnu dans le compte de résultat.
- **Autres dettes financières :** les autres dettes financières, comprenant les emprunts, sont valorisées initialement à leur juste valeur, nette de frais de transaction ; elles sont réévaluées ensuite à leur coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dettes fournisseur et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Instruments hybrides – obligations convertibles et échangeables

Les obligations convertibles (remboursables en actions de l'émetteur) ou échangeables (remboursables en actions autres que celles de l'émetteur) sont considérées comme des instruments hybrides, constitués d'une composante obligataire et d'une composante optionnelle. Lors de l'émission, la juste valeur de la composante obligataire est estimée sur base des taux d'intérêt de marché prévalant pour des obligations non convertibles ou non échangeables similaires. La charge d'intérêt sur la composante obligataire est calculée en appliquant le taux d'intérêt ainsi déterminé à l'émission. La différence entre cette charge et les intérêts effectivement payés s'ajoute, au cours de chaque période, à la valeur comptable de l'obligation, de façon à en recomposer, à l'échéance, la valeur de remboursement sur base de la méthode du coût amorti. La différence entre le produit de l'émission de l'obligation convertible ou échangeable et la juste valeur allouée à la composante obligataire est représentative de l'option de convertir la dette en (ou de l'échanger contre) d'autres instruments financiers.

Si ces autres instruments financiers sont :

- des instruments de capitaux propres d'entités consolidées : la composante optionnelle, qui est évaluée à sa juste valeur lors de l'émission, est comptabilisée en fonds propres et ne fait pas l'objet de réévaluations ultérieures ;
- d'autres instruments financiers : la composante optionnelle, qui est évaluée à sa juste valeur lors de l'émission, est réévaluée à sa juste valeur à l'issue de chaque période comptable ; la fluctuation de juste valeur est comptabilisée en compte de résultat (dans le cas d'une obligation convertible en actions de l'émetteur avec possibilité d'un remboursement en cash, la composante optionnelle est traitée comme une obligation échangeable avec la comptabilisation de la variation de la fluctuation de la juste valeur de la composante optionnelle par résultat).

Instruments financiers dérivés

Le Groupe peut utiliser des instruments financiers dérivés pour réduire son exposition à différents risques, notamment de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique. Les dérivés sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire de souscription du contrat de couverture et classés en actifs et passifs non courants et courants selon leur maturité et celle des transactions sous-jacentes. Les dérivés sont initialement évalués à la juste valeur et ultérieurement réévalués à chaque date de clôture par référence aux conditions de marché. La juste valeur incluant les coupons courus des dérivés est issue d'un modèle utilisant des données observables, c'est-à-dire des cotations à la date de clôture fournies par des tiers intervenant sur les marchés financiers (juste valeur de niveau 2). Ces valorisations sont ajustées du risque de crédit des contreparties et du risque de crédit propre des sociétés du Groupe concernées. Ainsi, lorsque la valeur de marché du dérivé est positive (dérivé actif), sa juste valeur intègre la probabilité de défaut de la contrepartie (Credit Value Adjustment ou CVA). Lorsque la valeur de marché du dérivé est négative (dérivé passif), sa juste valeur prend en compte la probabilité de défaut des sociétés du Groupe concernées (Debit Value Adjustment ou DVA). Ces ajustements sont évalués à partir des spreads des obligations en circulation sur le marché secondaire, telles qu'émissions par les sociétés du Groupe concernées et ses contreparties (juste valeur de niveau 2). Ces instruments ont pour finalité exclusive de couvrir des risques économiques auxquels le Groupe est exposé. Toutefois, seuls ceux qui satisfont les critères de la comptabilité de couverture font l'objet des traitements comptables décrits ci-après.

Toute opération qualifiée de couverture est documentée par référence à la stratégie de couverture en identifiant le risque couvert, l'élément couvert, l'instrument de couverture, la relation de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. L'évaluation de l'efficacité de couverture est mise à jour à chaque date de clôture. La comptabilisation des dérivés de couverture varie selon qu'ils sont désignés de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie ou de couverture d'investissements nets dans des entités étrangères.

(1) Couverture de juste valeur

Lorsque les variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé sont susceptibles d'affecter le résultat, ces variations peuvent être couvertes par une couverture de juste valeur. L'élément couvert et l'instrument de couverture sont réévalués symétriquement en contrepartie du résultat à chaque date de clôture. L'incidence en résultat est limitée à la part inefficace de la couverture.

(2) Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations défavorables de flux de trésorerie liés à un actif ou passif comptabilisé ou une transaction future hautement probable, quand ces variations sont susceptibles d'affecter le résultat. A chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. Lorsque la transaction est comptabilisée, la part efficace en capitaux propres est recyclée en résultat simultanément à la comptabilisation de l'élément couvert.

(3) Couverture d'un investissement net dans une activité étrangère

Les variations de change générées par les actifs nets détenus dans les sociétés opérationnelles consolidées du Groupe en monnaies étrangères peuvent faire l'objet d'une couverture. A chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. Lors de la cession de l'activité, la part efficace en capitaux propres est reclassée en résultat.

(4) Instruments financiers non qualifiés d'instruments de couverture

Un instrument financier dérivé qui n'est pas qualifié d'instrument de couverture est comptabilisé comme un instrument de trading. Les variations de juste valeur des instruments financiers non qualifiés de couverture sont immédiatement comptabilisées en résultat.

La part inefficace des instruments de couverture opérationnels est comptabilisée en résultat opérationnel. La part inefficace des instruments de couverture de financement est comptabilisée en résultat financier.

Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre acteurs du marché à la date d'évaluation.

Lorsque le Groupe enregistre pour la première fois un instrument financier au bilan, celui-ci est évalué à la juste valeur. Cette valeur correspond à la valeur d'acquisition comprenant les coûts de transaction pour les actifs et dettes qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Après l'enregistrement initial, les actifs et dettes financiers (y compris les dérivés) sont évalués à leur juste valeur à l'exception des actifs comptabilisés au coût amorti.

La juste valeur des instruments de capitaux propres de sociétés cotées est déterminée sur base des cours de bourse à la date de clôture. Lorsque le marché pour un instrument financier n'est pas actif, le Groupe détermine la juste valeur au moyen de techniques d'évaluation faisant appel aux données de marché existantes.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès que le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés qui engendrera probablement une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Les provisions pour frais de restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a établi un programme détaillé pour la restructuration et dès que celui-ci a été communiqué aux parties concernées. Les provisions pour passifs éventuels constatés lors de l'acquisition de filiales sont enregistrées pour des montants représentant la juste valeur des passifs éventuels; pour les entreprises associées et les coentreprises, le montant représentatif des passifs éventuels est déduit de la valeur comptable de l'entreprise associée ou de la coentreprise concernée.

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Les provisions sont comptabilisées en contrepartie du résultat, à l'exception des provisions chez Imerys pour démantèlement d'actifs et de certaines provisions pour réhabilitation des sites miniers, dont la contrepartie est incorporée dans le coût des actifs correspondants, notamment pour les constructions industrielles et les travaux de découvertures minières.

Engagements de retraite et avantages assimilés

(1) Plans à contributions définies

Le groupe participe, selon la réglementation et la pratique des entreprises de chaque pays, à la constitution d'avantages de retraite pour le personnel en versant, sur une base obligatoire ou facultative, des cotisations à des organismes extérieurs tels que des caisses de retraite, des compagnies d'assurance ou des établissements financiers. Ces régimes, dits à contributions définies, n'offrent aucune garantie aux bénéficiaires sur le niveau de l'avantage qui sera versé dans le futur. Les charges encourues dans le cadre de régimes de retraite à contributions définies sont comptabilisés en compte de résultat dans le poste « Frais de personnel » dans l'exercice au cours duquel ils sont dus.

(2) Plans à prestations définies

Les sociétés du groupe (principalement Imerys) garantissent aux bénéficiaires des plans à prestations définies le niveau de l'avantage qui sera versé dans le futur.

L'évaluation des engagements des régimes à prestations définies et le coût annuel comptabilisé en résultat sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées et utilise des hypothèses actuarielles, financières et démographiques. Celles-ci sont utilisées pour valoriser les droits acquis par les bénéficiaires sur la base d'une estimation du salaire de fin de carrière.

Les provisions (ou actifs) comptabilisés correspondent à la valeur actualisée de l'engagement, diminuée de la juste valeur des actifs du régime, limitée le cas échéant par un plafonnement.

Le coût de prévoyance et les paiements directs aux bénéficiaires sont comptabilisés en résultat en frais de personnel à l'exception des cotisations et paiements liés aux restructurations qui sont comptabilisées en autres charges d'exploitation et des cotisations aux régimes fermés déficitaires à financement obligatoire qui sont comptabilisées en autres revenus et charges financiers.

L'effet résultat de ces cotisations est neutralisé par des reprises de provisions comptabilisées dans chacun de ces trois niveaux de résultat. Les autres éléments de la variation des régimes postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en résultat en frais de personnel, à l'exception des amendements, réductions et liquidations de régimes liés à une restructuration qui sont comptabilisées en autres charges d'exploitation et de la désactualisation des engagements et du rendement normatif des actifs qui sont comptabilisés en autres revenus et charges financiers. Les frais administratifs sont comptabilisés en frais de personnel à l'exception des frais administratifs des régimes fermés déficitaires à financement obligatoire qui sont comptabilisés en autres revenus et charges financiers. Les amendements, réductions et liquidations de régimes sont immédiatement comptabilisés en résultat. Les différences actuarielles et plafonnements des actifs des régimes postérieurs à l'emploi sont intégralement comptabilisés en capitaux propres, nets des frais de gestion des actifs, sans reclassement ultérieur en résultat.

Paiements sur base d'actions

La juste valeur des options sur actions accordées aux membres du personnel est comptabilisée en résultat en contrepartie des capitaux propres et est répartie, le cas échéant, sur la période d'acquisition des droits sur base de la meilleure estimation disponible quant au nombre d'options qui seront effectivement acquises au personnel dans le futur. Cette estimation est revue à chaque date de clôture.

La juste valeur des options sur actions accordées aux membres du personnel est évaluée à la date de l'octroi sur base du modèle de Black & Scholes.

Comptabilisation des produits

Les ventes d'actifs sont enregistrées lorsque les risques et avantages relatifs à la propriété des actifs sont transférés à l'acheteur. Dans le cas de livraisons de biens, ceci est généralement le cas lorsque les biens ont été livrés et le titre de propriété transféré. Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé en tenant compte du rendement effectif de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés dès l'établissement du droit pour le Groupe à en percevoir le paiement et qu'il est probable que le Groupe bénéficiera des flux financiers qui en résultent.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont capitalisés et incorporés au coût d'acquisition de l'actif qualifié. Par actif qualifié, il faut entendre un actif qui nécessite une longue période de préparation (plus d'une année) avant de pouvoir être utilisé ou vendu. Les coûts d'emprunt peuvent inclure les intérêts sur engagements en banque à vue et sur emprunts à court ou à long terme, l'amortissement des primes d'émission ou de remboursement liées à des emprunts, l'amortissement des frais accessoires encourus pour la conclusion d'emprunts, les charges financières relatives à des contrats de location-financement et les différences de change sur emprunts en monnaies étrangères dans la mesure où elles sont assimilées à un ajustement des coûts d'intérêts.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits en résultat sauf s'ils portent sur des éléments enregistrés directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont eux aussi comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur le bénéfice imposable de l'exercice, calculés selon les taux d'imposition qui ont été adoptés à la date de clôture du bilan, ainsi que les ajustements relatifs aux exercices antérieurs.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable appliquée aux différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits au bilan et leur base fiscale. Les différences suivantes ne sont pas prises en compte : goodwill non déductible fiscalement et constatation initiale des actifs et passifs n'ayant pas d'incidence sur le résultat comptable et fiscal. Les impôts différés sont calculés en fonction de la manière dont on prévoit que les éléments d'actif et de passif seront réalisés ou réglés, sur la base des taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture du bilan. Par ailleurs, les impôts différés passifs liés aux participations dans des filiales ne sont pas comptabilisés lorsque le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et où il ne s'attend pas à ce que la différence temporelle s'inverse dans un avenir prévisible. Des actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où des bénéfices imposables sont susceptibles d'être engendrés permettant d'utiliser les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales et les crédits d'impôts.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Lorsque, à la date de clôture des états financiers, il est hautement probable que des actifs non courants ou des groupes d'actifs et passifs directement liés seront cédés, ils sont désignés comme actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente. Leur cession est considérée comme hautement probable si, à la date de clôture des états financiers, un plan destiné à les mettre en vente à un prix raisonnable par rapport à leur juste valeur a été engagé afin de trouver un acheteur et réaliser leur vente dans un délai maximal d'un an. Les actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils sont présentés séparément dans le bilan.

Une activité abandonnée est une composante d'une entité qui a été cédée ou qui est classée comme étant détenue en vue de la vente. Elle représente une ligne d'activité ou une région géographique majeure et distincte, elle fait partie d'un plan coordonné unique de cession d'une ligne d'activité ou d'une région géographique majeure et distincte ou elle est une filiale acquise exclusivement dans le but d'être revendue. Par composante d'une entité, il faut entendre les activités et flux de trésorerie qui d'un point de vue opérationnel et au niveau de l'information financière peuvent être clairement distingués du reste de l'activité. Les activités abandonnées sont présentées séparément sur une ligne du compte de résultat et du tableau de financement.

Information sectorielle

Pargesa est une société holding qui détient des participations ayant peu de relations commerciales et industrielles significatives entre elles. Ces participations sont acquises, gérées et cédées dans l'objectif de maximiser la valeur pour les actionnaires de Pargesa. Dès lors, en ce qui concerne l'information sectorielle, les secteurs d'activité sont basés sur la séparation entre les différentes participations et l'absence de liens entre elles, chaque participation significative étant considérée comme un secteur. Les activités des sociétés holding contrôlées par Pargesa sont présentées comme un secteur distinct. Les secteurs d'activité sont également présentés selon la localisation géographique. Le Groupe présente l'information sectorielle de manière consistante avec les rapports internes qui sont communiqués au Conseil d'administration. L'information sectorielle décrite ci-dessus est présentée à la note 2.

Gestion du risque

(1) *Risque de change*

Chaque participation est responsable de la gestion de son propre risque de change. Le risque de change peut être couvert par des contrats de change à terme, des swaps de monnaies étrangères et des options de change. Ces instruments sont mis en place en couverture de créances, de dettes, d'engagements fermes en monnaies étrangères et d'investissements nets dans des entités étrangères.

(2) *Gestion du risque de taux d'intérêt*

La gestion du risque de taux d'intérêt consiste à couvrir (totalement ou partiellement) la fluctuation des taux d'intérêt sur la dette soit par un taux d'intérêt fixe, soit par un recours à des swaps de taux d'intérêt, soit par des options suivant une politique propre arrêtée par le Conseil d'administration de chaque entité en fonction des besoins de celle-ci.

(3) *Gestion du risque crédit*

Le risque de crédit concerne le risque que des parties tierces contractantes ne respectent pas leurs engagements envers le Groupe lors de transactions avec celui-ci. Chaque participation est responsable de la gestion du risque crédit suivant des modalités spécifiques les plus adaptées à la situation.

(4) *Gestion du risque de liquidité*

Le risque de liquidité concerne le risque qu'une entité ne puisse faire face à ses engagements de remboursement de dettes. Le risque de liquidité est géré à chaque échelon du Groupe.

(5) *Gestion du risque lié aux produits énergétiques*

Le risque lié aux produits énergétiques chez Imerys est couvert par des contrats à terme ainsi que par des instruments optionnels.

Changements de méthodes comptables, erreurs, principaux jugements et estimations comptables

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme, interprétation ou amendement ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthode comptable sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme, interprétation ou amendement. Les états financiers affectés par un changement de méthode comptable sont modifiés pour tous les exercices présentés, comme si la nouvelle méthode avait toujours été appliquée. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience. Les changements d'estimations sont comptabilisés de manière prospective : ils affectent l'exercice sur lequel ils sont intervenus, et le cas échéant, les exercices suivants. Les principaux jugements et estimations réalisés lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour les points suivants :

(1) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles ayant une durée d'utilité définie sont amorties selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question.

(2) Pertes de valeur

Les tests de perte de valeur (voir également principes et règles comptables « Regroupement d'entreprises et goodwill » et « Dépréciations d'actifs ») permettent de vérifier si la valeur comptable des actifs est susceptible d'être recouvrée en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs.

Chez Imerys, les définitions des UGT et des indices de perte de valeur ainsi que l'affectation des actifs et du goodwill aux UGT constituent des jugements de la direction générale d'Imerys. La durée et le montant des flux de trésorerie futurs ainsi que les taux d'actualisation intervenant dans le calcul de la valeur d'utilité des UGT constituent des estimations de la direction générale d'Imerys. Les événements déclencheurs d'un test de perte de valeur constituent des jugements de la direction générale d'Imerys. Il s'agit principalement des changements significatifs d'activité, de taux d'intérêts, de niveau technologique, de l'obsolescence et du niveau de rendement des actifs. L'évolution défavorable de l'un de ces indices nécessite la réalisation immédiate d'un test de perte de valeur, soit sur une UGT, soit sur un actif individuel.

Une analyse des tests de pertes de valeur effectués sur les UGT figure en note 12 et une analyse des pertes de valeur enregistrées dans l'exercice figure en note 8.

(3) Avantages du personnel

Au 31 décembre 2013, les provisions nettes constituées au titre des avantages du personnel proviennent principalement d'Imerys (voir également principes et règles comptables « Engagements de retraite et avantages assimilés »).

Les hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les régimes à prestations définies constituent des estimations de la direction générale d'Imerys. Les taux d'actualisation utilisés pour actualiser les engagements et calculer le rendement normatif des actifs en résultat sont arrêtés par référence aux taux des emprunts obligataires émis par des sociétés notées AA (haute qualité) au sein des principaux indices iBoxx GBP Corporate AA et Citigroup Bond Yield USD.

Une analyse des avantages du personnel figure en note 23.

(4) Provisions

Pour les provisions, le montant comptabilisé correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle (juridique ou implicite) à la date de clôture. Les provisions pour environnement et réhabilitation constituées par Imerys au titre de son activité minière et industrielle nécessitent d'estimer les montants que le groupe sera tenu de payer et de retenir des hypothèses en termes d'échéancier et de taux d'actualisation. Les réclamations contentieuses impliquant le groupe Imerys sont évaluées par la direction juridique d'Imerys avec l'assistance d'avocats. Enfin, les provisions liées aux restructurations menées au sein du groupe Imerys nécessitent également des estimations (voir également principes et règles comptables « Provisions »).

Une analyse des provisions figure en note 19.

(5) Participations

Au 31 décembre 2013 45 % des actifs du bilan sont constitués par Total, SGS, Pernod Ricard, GDF Suez et Suez Environnement, actifs financiers disponibles à la vente évalués à la juste valeur sur la base de prix du marché récemment observés dont l'évaluation ne découle pas d'hypothèses ou autres sources d'incertitudes.

En matière de jugement, GBL a analysé le traitement comptable à réserver à sa participation dans SGS et en particulier la classification en (i) participations dans les entreprises associées (IAS 28), avec la reconnaissance de la quote-part de GBL dans le résultat et les capitaux propres de SGS ou en (ii) actifs financiers disponibles à la vente (IAS 39), avec la reconnaissance de la participation à sa juste valeur, et enregistrement par résultat du dividende.

Conformément à la norme IAS 28, l'existence d'une influence notable est présumée lorsque le pourcentage de détention est supérieur à 20 %, ou si une influence notable peut clairement être démontrée, même si le pourcentage de 20 % n'est pas atteint. Selon cette norme, l'influence notable est généralement démontrée en cas de (i) représentation au conseil d'administration, (ii) participation au processus d'élaboration des politiques, (iii) transactions significatives entre l'investisseur et l'entreprise détenue, (iv) échange de personnels dirigeants ou (v) fourniture d'informations techniques essentielles.

Compte tenu d'une détention inférieure à 20 % et du fait que la représentation de GBL au conseil d'administration de SGS n'est pas un droit pérenne, GBL a conclu en la comptabilisation de sa participation en tant qu'actif financier disponible à la vente.

Événements postérieurs à la date de clôture des états financiers

Les événements survenant entre la date de clôture des états financiers et l'autorisation de leur publication par le Conseil d'administration ne donnent lieu à ajustement que s'ils révèlent, précisent ou confirment des situations existantes à la date de clôture des états financiers.

Note 2 – Information sectorielle

Les activités du Groupe sont subdivisées en 2 secteurs, soit le secteur Holdings et le secteur Imerys.

Le secteur **Holdings** regroupe Pargesa et GBL, société cotée sur NYSE Euronext Bruxelles, ainsi que leurs filiales détenues à 100 % et les fonds de private equity. Le but principal des sociétés regroupées dans le secteur Holdings est la gestion de participations.

Le secteur **Imerys** comprend le groupe Imerys, qui occupe des positions de premier plan dans chacune de ses 4 branches d'activité. En 2013 Imerys a renforcé son organisation opérationnelle et managériale autour des quatre branches, dont les périmètres ont été renouvelés afin de tirer au mieux parti des opportunités de développement dans un environnement en pleine mutation. Cette configuration permettra de créer de nouvelles dynamiques, par exemple en matière technique ou industrielle, de gestion des ressources minières, de logique métier ou de développement géographique. Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2013, Imerys est organisé en quatre branches opérationnelles décrites ci-dessous :

- la branche Solutions pour l'Energie & Spécialités regroupant les activités Carbonates, Réfractaires Monolithiques, Graphite & Carbone et Solutions pour l'Exploitation Pétrolière ;
- la branche Filtration & Additifs de Performance incluant les activités Minéraux de Performance & Filtration et Kaolins ;
- la branche Matériaux Céramiques comprenant les activités Minéraux pour Céramiques, Matériaux de Construction ;
- la branche Minéraux de Haute Résistance constituée des activités Minéraux pour Réfractaires et Minéraux Fondus.

La société Imerys est cotée sur NYSE Euronext Paris.

2.1 Information sectorielle par secteur d'activité

Résultat sectoriel 2013

CHF millions	Holdings	Imerys	Total
Chiffre d'affaires	254.7	4'552.1	4'806.8
Autres revenus d'exploitation	11.5	60.7	72.2
Variation de stocks	(8.1)	11.8	3.7
Matières premières, biens destinés à la revente et consommables	(92.7)	(1'580.0)	(1'672.7)
Frais de personnel	(85.6)	(927.2)	(1'012.8)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	(24.7)	(259.9)	(284.6)
Autres charges d'exploitation	(106.9)	(1'382.0)	(1'488.9)
Autres produits et charges opérationnels	302.5	5.8	308.3
Résultat opérationnel	250.7	481.3	732.0
Dividendes et intérêts nets sur actifs financiers disponibles à la vente	453.0	–	453.0
Autres revenus financiers	14.4	8.6	23.0
Autres charges financières	(259.6)	(73.3)	(332.9)
Résultat financier	207.8	(64.7)	143.1
Résultat opérationnel et financier	458.5	416.6	875.1
Résultats des entreprises associées et coentreprises	167.3	6.8	174.1
Résultat net avant impôts	625.8	423.4	1'049.2
Impôts sur le résultat	(5.9)	(123.2)	(129.1)
Résultat net de la période (tiers inclus)	619.9	300.2	920.1
Autres informations :			
Pertes de valeur sur actifs corporels	–	(12.1)	(12.1)
Pertes de valeur/reprise de pertes de valeur sur participations, activités, goodwill, actifs incorporels et goodwill négatif	(85.1)	(0.5)	(85.6)
Plus/moins-values réalisées sur participations et activités	387.6	6.3	393.9
Produits d'intérêts	14.4	5.2	19.6
Charges d'intérêts	(106.5)	(63.0)	(169.5)

Bilan au 31 décembre 2013

CHF millions	Holdings	Imerys	Total
Actifs à long terme	15'632.2	3'874.5	19'506.7
– dont participations dans les entreprises associées et coentreprises	3'895.6	102.0	3'997.6
Actifs à court terme	2'353.1	2'106.8	4'459.9
Total des actifs	17'985.3	5'981.3	23'966.6
Engagements à long terme	3'426.6	2'208.6	5'635.2
Engagements à court terme	707.7	984.1	1'691.8
Total des passifs	4'134.3	3'192.7	7'327.0

Résultat sectoriel 2012 *

CHF millions	Holdings	Imerys	Total
Chiffre d'affaires	232.6	4'682.8	4'915.4
Autres revenus d'exploitation	14.4	147.2	161.6
Variation de stocks	(11.0)	28.8	17.8
Matières premières, biens destinés à la revente et consommables	(93.1)	(1'688.5)	(1'781.6)
Frais de personnel	(75.9)	(953.2)	(1'029.1)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	(22.9)	(262.5)	(285.4)
Autres charges d'exploitation	(102.4)	(1'341.2)	(1'443.6)
Autres produits et charges opérationnels	197.0	(37.8)	159.2
Résultat opérationnel	138.7	575.6	714.3
Dividendes et intérêts nets sur actifs financiers disponibles à la vente	526.0	–	526.0
Autres revenus financiers	24.1	4.4	28.5
Autres charges financières	(135.4)	(87.9)	(223.3)
Résultat financier	414.7	(83.5)	331.2
Résultat opérationnel et financier	553.4	492.1	1'045.5
Résultats des entreprises associées et coentreprises	83.8	1.8	85.6
Résultat net avant impôts	637.2	493.9	1'131.1
Impôts sur le résultat	(2.7)	(140.5)	(143.2)
Résultat net de la période (tiers inclus)	634.5	353.4	987.9
Autres informations:			
Pertes de valeur sur actifs corporels	–	(5.6)	(5.6)
Pertes de valeur/reprise de pertes de valeur sur participations, activités, goodwill, actifs incorporels et goodwill négatif	(407.0)	(38.2)	(445.2)
Plus/moins-values réalisées sur participations et activités	603.9	0.5	604.4
Produits d'intérêts	17.1	1.8	18.9
Charges d'intérêts	(109.3)	(71.6)	(180.9)

* certains montants ont été retraités suite à l'application des modifications de la norme IAS 19 concernant la comptabilisation des avantages du personnel (voir note 1)

Bilan au 31 décembre 2012 *

CHF millions	Holdings	Imerys	Total
Actifs à long terme	13'827.0	3'867.1	17'694.1
– dont participations dans les entreprises associées et coentreprises	4'086.8	100.1	4'186.9
Actifs à court terme	2'283.8	1'956.0	4'239.8
Total des actifs	16'110.8	5'823.1	21'933.9
Engagements à long terme	2'209.1	2'034.8	4'243.9
Engagements à court terme	633.2	1'057.5	1'690.7
Total des passifs	2'842.3	3'092.3	5'934.6

* certains montants ont été retraités suite à l'application des modifications de la norme IAS 19 concernant la comptabilisation des avantages du personnel et à une correction d'erreur sur les bases fiscales d'immobilisations corporelles d'Imerys

Coût des acquisitions d'actifs sectoriels de la période

Le tableau suivant résume les coûts encourus durant l'exercice pour acquérir des actifs sectoriels (immobilisations incorporelles et corporelles) répartis par secteur d'activité.

CHF millions	2013		2012	
Groupe Imerys Holdings	311.1	90.4%	321.0	93.7%
	32.9	9.6%	21.7	6.3%
Total	344.0	100.0%	342.7	100.0%

2.2 Information sectorielle par localisation géographique des clients

CHF millions	Suisse	Europe	Amérique du nord	Autres	Total
2013 – Chiffre d'affaires	26.6	2'503.9	1'117.6	1'158.7	4'806.8
2012 – Chiffre d'affaires	30.0	2'522.8	1'110.5	1'252.1	4'915.4

Le chiffre d'affaires provient principalement d'Imerys et se répartit de la façon suivante :

CHF millions	2013	2012
Ventes de biens	4'211.0	4'318.2
Prestations de services	595.8	597.2
Total	4'806.8	4'915.4

Les produits des activités ordinaires résultant des transactions d'Imerys avec chacun de ses clients externes ne franchissent jamais un seuil de 10% des produits des activités ordinaires du groupe Imerys.

Répartition géographique des actifs en fonction de la répartition sectorielle par secteur d'activité au 31 décembre *

CHF millions	Suisse	Europe	Amérique du nord	Autres	2013 Total
Actifs à long terme	32.1	17'245.4	1'195.8	1'033.4	19'506.7
– dont immobilisations incorporelles et corporelles	25.7	1'004.4	859.1	607.0	2'496.2
– dont goodwill	6.0	887.9	312.0	335.1	1'541.0
– dont participations dans les entreprises associées et coentreprises	–	3'977.8	19.8	–	3'997.6
– dont actifs financiers disponibles à la vente	–	11'299.0	–	–	11'299.0
Actifs à court terme	439.1	3'022.5	403.5	594.8	4'459.9
Total des actifs	471.2	20'267.9	1'599.3	1'628.2	23'966.6

CHF millions	Suisse	Europe	Amérique du nord	Autres	2012 Total
Actifs à long terme	30.5	15'680.5	886.2	1'096.9	17'694.1
– dont immobilisations incorporelles et corporelles	23.0	1'126.6	683.8	672.8	2'506.2
– dont goodwill	6.0	919.0	178.3	346.1	1'449.4
– dont participations dans les entreprises associées et coentreprises	–	4'166.8	19.3	0.8	4'186.9
– dont actifs financiers disponibles à la vente	–	9'329.2	–	–	9'329.2
Actifs à court terme	591.2	2'626.8	385.3	636.5	4'239.8
Total des actifs	621.7	18'307.3	1'271.5	1'733.4	21'933.9

* certains montants ont été retraités suite à l'application des modifications de la norme IAS 19 concernant la comptabilisation des avantages du personnel et à une correction d'erreur sur les bases fiscales d'immobilisations corporelles d'Imerys (voir note 1)

Note 3 – Changements du fonds de roulement et des provisions

CHF millions	2013	2012
(Augmentation)/diminution des actifs à long terme	(1.0)	(239.4)
(Augmentation)/diminution des stocks et créances commerciales	23.0	34.9
(Augmentation)/diminution des actifs financiers détenus à des fins de trading	(20.0)	(420.0)
(Augmentation)/diminution des autres actifs à court terme	(483.0)	(281.1)
(Augmentation)/diminution des provisions	(3.2)	(3.7)
(Augmentation)/diminution des dettes commerciales et autres passifs à court terme	35.7	73.0
Total	(448.5)	(836.3)

Note 4 – Autres produits et charges opérationnels

Plus/moins-values réalisées et pertes de valeur sur participations et activités

CHF millions	2013	2012
Plus-value sur cession d'actions Total chez GBL	214.2	–
Ecart de change sur la reprise de la réserve de réévaluation sur Total chez Pargesa	66.4	–
Plus-value sur cession d'actions GDF Suez chez GBL	96.0	–
Perte de valeur sur GDF Suez chez GBL (voir notes 5.5 et 8)	(80.1)	(914.1)
Ecart de change sur la reprise de la réserve de réévaluation sur GDF Suez chez Pargesa (voir note 8)	–	559.1
Plus-value sur cession d'actions Pernod Ricard chez GBL	–	288.9
Ecart de change sur la reprise de la réserve de réévaluation sur Pernod Ricard chez Pargesa	–	34.7
Plus-value sur cession d'Arkema chez GBL	–	266.2
Perte de valeur sur Iberdrola chez GBL (voir notes 5.5 et 8)	–	(18.8)
Plus-value réalisée par les fonds de private equity chez GBL	1.7	1.0
Perte de valeur sur les fonds de private equity chez Pargesa et GBL (voir notes 5.5 et 8)	(3.8)	(6.0)
Perte de valeur sur goodwill chez Imerys (voir notes 8 et 12)	–	(37.6)
Perte de valeur sur goodwill sur le private equity (voir notes 8 et 12)	–	(25.4)
Divers	13.9	11.2
Total	308.3	159.2

Note 5 – Instruments financiers

Catégories d'instruments financiers, hiérarchisation des instruments financiers à la juste valeur et résultat sur les instruments financiers reconnus par le biais du compte de résultat

Catégories d'actifs et passifs financiers à la valeur comptable – Comparaison entre la valeur comptable et la juste valeur

CHF millions	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (hors dérivés)	Instruments financiers dérivés (hors couverture)	Prêts et créances et passifs financiers évalués au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Instruments financiers dérivés de couverture	2013	2013
							Total valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers disponibles à la vente (voir note 5.5)	–	–	–	11'299.0	–	–	11'299.0	11'299.0
Autres actifs financiers à long terme (voir note 5.6)	–	9.2	105.3	–	–	–	114.5	114.5
Créances commerciales (voir note 5.7)	–	–	691.9	–	–	–	691.9	691.9
Actifs financiers détenus à des fins de trading	706.2*	–	–	–	–	–	706.2	706.2
Trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 5.8)	–	–	1'543.6	–	–	–	1'543.6	1'543.6
Autres actifs financiers à court terme (voir note 5.9)	–	3.2	282.1	–	224.6	2.3	512.2	512.2
Total des actifs financiers	706.2	12.4	2'622.9	11'299.0	224.6	2.3	14'867.4	14'867.4
Dettes financières (voir note 5.11)	–	(7.9)**	(4'593.0)	–	–	–	(4'600.9)	(4'935.2)
Autres passifs financiers à long terme (voir note 5.10)	–	(241.9)	(3.1)	–	–	–	(245.0)	(245.0)
Dettes commerciales ***	–	–	(504.5)	–	–	–	(504.5)	(504.5)
Dettes financières échéant dans l'année (voir note 5.11)	–	–	(635.4)	–	–	–	(635.4)	(641.2)
Autres passifs financiers à court terme (voir note 5.12)	–	(5.0)	(7.6)	–	–	(35.0)	(47.6)	(47.6)
Total des passifs financiers	–	(254.8)	(5'743.6)	–	–	(35.0)	(6'033.4)	(6'373.5)
Total	706.2	(242.4)	(3'120.7)	11'299.0	224.6	(32.7)	8'834.0	8'493.9

* dont CHF 508 millions de placements dans des SICAV monétaires chez GBL ainsi qu'un portefeuille d'actions détenu par GBL pour CHF 104 millions

** ces produits dérivés sont les instruments qui sont liés aux dettes financières et présentés au bilan respectivement dans les lignes « Dettes financières » et « Dettes financières échéant dans l'année »

*** les dettes commerciales ont toutes une échéance en 2014

CHF millions	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (hors dérivés)	Instruments financiers dérivés (hors couverture)	Prêts et créances et passifs financiers évalués au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Instruments financiers dérivés de couverture	2012	2012
							Total valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers disponibles à la vente (voir note 5.5)	-	-	-	9'329.2	-	-	9'329.2	9'329.2
Autres actifs financiers à long terme (voir note 5.6)	-	11.6	119.3	-	-	-	130.9	130.9
Créances commerciales (voir note 5.7)	-	-	685.0	-	-	-	685.0	685.0
Actifs financiers détenus à des fins de trading	636.9*	-	-	-	-	-	636.9	636.9
Trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 5.8)	-	-	1'413.5	-	-	-	1'413.5	1'413.5
Autres actifs financiers à court terme (voir note 5.9)	-	-	262.4	-	231.3	2.4	496.1	496.1
Total des actifs financiers	636.9	11.6	2'480.2	9'329.2	231.3	2.4	12'691.6	12'691.6
Dettes financières (voir note 5.11)	-	(15.6)**	(3'332.8)	-	-	-	(3'348.4)	(3'540.9)
Autres passifs financiers à long terme (voir note 5.10)	-	(35.6)	(3.0)	-	-	(0.2)	(38.8)	(38.8)
Dettes commerciales	-	-	(493.9)	-	-	-	(493.9)	(493.9)
Dettes financières échéant dans l'année (voir note 5.11)	-	1.9**	(676.0)	-	-	-	(674.1)	(677.5)
Autres passifs financiers à court terme (voir note 5.12)	-	-	(44.7)	-	-	(4.8)	(49.5)	(49.5)
Total des passifs financiers	-	(49.3)	(4'550.4)	-	-	(5.0)	(4'604.7)	(4'800.6)
Total	636.9	(37.7)	(2'070.2)	9'329.2	231.3	(2.6)	8'086.9	7'891.0

* dont CHF 440 millions de placements dans des SICAV monétaires chez GBL ainsi qu'un portefeuille d'actions détenu par GBL pour CHF 127 millions

** ces produits dérivés sont les instruments qui sont liés aux dettes financières et présentés au bilan respectivement dans les lignes « Dettes financières » et « Dettes financières échéant dans l'année »

Evaluation à la juste valeur des actifs/passifs financiers selon les 3 niveaux de hiérarchisation

(actifs et passifs financiers qui figurent dans les comptes à leur juste valeur à la date de clôture)

CHF millions				2013
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers disponibles à la vente	11'132.0	–	167.0	11'299.0
Autres actifs financiers à long terme	–	9.2	–	9.2
Actifs financiers détenus à des fins de trading	706.0	–	0.2	706.2
Autres actifs financiers à court terme	–	5.5	–	5.5
Total actifs financiers évalués à la juste valeur	11'838.0	14.7	167.2	12'019.9
Dettes financières	–	(7.9)	–	(7.9)
Autres passifs financiers à long terme	–	(241.9)	–	(241.9)
Dettes financières échéant dans l'année	–	–	–	–
Autres passifs financiers à court terme	–	(39.8)	–	(39.8)
Total passifs financiers évalués à la juste valeur	–	(289.6)	–	(289.6)

CHF millions				2012
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers disponibles à la vente	9'198.6	0.1	130.5	9'329.2
Autres actifs financiers à long terme	–	11.6	–	11.6
Actifs financiers détenus à des fins de trading	636.7	–	0.2	636.9
Autres actifs financiers à court terme	–	2.4	–	2.4
Total actifs financiers évalués à la juste valeur	9'835.3	14.1	130.7	9'980.1
Dettes financières	–	(15.6)	–	(15.6)
Autres passifs financiers à long terme	–	(35.8)	–	(35.8)
Dettes financières échéant dans l'année	–	1.9	–	1.9
Autres passifs financiers à court terme	–	(4.8)	–	(4.8)
Total passifs financiers évalués à la juste valeur	–	(54.3)	–	(54.3)

Durant les exercices 2013 et 2012, il n'y a pas eu de transferts significatifs entre les différents niveaux.

Les tableaux ci-dessus présentent les actifs/passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour faire les évaluations. Cette hiérarchie de la juste valeur est la suivante :

- Niveau 1 : des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ; les actifs classés au Niveau 1 sont généralement des actions et des obligations cotées en bourse ;
- Niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ; les actifs généralement classés au Niveau 2 sont des dépôts à terme et des produits dérivés. Les passifs classés à ce niveau sont généralement des produits dérivés ;
- Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables) ; les actifs classés au Niveau 3 sont généralement des investissements dans des fonds de private equity et des actions non cotées. Aucun passif n'a été comptabilisé dans cette catégorie.

Les instruments financiers du Groupe relèvent très majoritairement du niveau de classification 1. Les actifs financiers valorisés à la juste valeur de niveau 3 ne sont pas très importants. Les techniques d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 2 sont les suivantes :

Les emprunts échangeables émis par GBL sont considérés comme des instruments hybrides. A la date d'émission, la juste valeur de la composante obligataire est estimée sur base du taux d'intérêt de marché pour des obligations similaires non échangeables, tenant compte du risque associé à GBL (credit spread). A chaque clôture, la valeur de la composante obligataire est recalculée en tenant compte de l'évolution du taux sans risque et du credit spread de GBL et la différence par rapport au cours de l'obligation échangeable observé sur le marché Euro MTF de la Bourse du Luxembourg constitue la nouvelle valeur de la composante dérivée. L'évolution de cette valeur par rapport à la date de clôture précédente est comptabilisée en résultat.

La juste valeur des instruments dérivés non liés aux obligations échangeables est issue d'un modèle utilisant des données observables, c'est-à-dire des cotations à la date de clôture fournies par des tiers intervenant sur les marchés financiers. Ces valorisations sont ajustées du risque de crédit des contreparties et du risque de crédit propre d'Imerys ou de GBL (principales sociétés détenant des instruments dérivés). Ainsi, lorsque la valeur de marché du dérivé est positive (dérivé actif), sa juste valeur intègre la probabilité de défaut de la contrepartie (Credit Value Adjustment ou CVA). Lorsque la valeur de marché du dérivé est négative (dérivé passif), sa juste valeur prend en compte la probabilité de défaut d'Imerys ou de GBL (Debit Value Adjustment ou DVA). Ces ajustements sont évalués à partir des spreads des obligations en circulation sur le marché secondaire, telles qu'é émises par Imerys, GBL et leurs contreparties.

Variation des actifs/passifs financiers évalués selon le Niveau 3

CHF millions	2013			2012		
	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Total	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Total
Solde au 1^{er} janvier	0.3	130.4	130.7	0.2	95.1	95.3
Acquisitions	–	43.1	43.1	–	43.9	43.9
Cessions	–	(3.1)	(3.1)	–	(2.6)	(2.6)
Profits et pertes comptabilisés en fonds propres	–	(1.2)	(1.2)	–	(1.0)	(1.0)
Profits et pertes comptabilisés par le compte de résultat	–	(0.5)	(0.5)	0.1	(6.6)	(6.5)
Autres	(0.1)	(1.7)	(1.8)	–	1.6	1.6
Solde au 31 décembre	0.2	167.0	167.2	0.3	130.4	130.7
Profits et pertes liés aux actifs/passifs encore détenus en fin de période et comptabilisés dans le compte de résultat	–	(0.5)	(0.5)	0.1	(6.6)	(6.5)

Les profits et les pertes inclus dans le compte de résultat de la période sont comptabilisés dans les rubriques suivantes du compte de résultat: « Autres produits et charges opérationnels », « Dividendes et intérêts nets sur immobilisations financières » et « Autres charges d'exploitation ».

Profits et pertes sur actifs et passifs financiers reconnus par le biais du compte de résultat

CHF millions	2013	2012
Revenus d'intérêts		
– Placements détenus jusqu'à leur échéance	1.4	2.3
– Prêts, créances, trésorerie et équivalents de trésorerie	18.2	15.4
– Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	1.2
Revenus d'intérêts	19.6	18.9
Charges d'intérêts	(169.5)	(180.9)
Total des revenus et charges d'intérêts	(149.9)	(162.0)
Dividendes sur actifs financiers détenus à des fins de trading	9.5	0.1
Dividendes sur actifs financiers disponibles à la vente (voir note 5.3)	453.0	526.0
Profits/pertes sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	18.3	(7.4)
Profits/pertes sur cession d'actifs financiers disponibles à la vente	386.0	604.4
Pertes de valeur sur actifs financiers	(86.1)	(381.6)
Résultat sur produits dérivés	(164.1)	3.9
Autres revenus, charges et résultats sur actifs et passifs financiers	(11.9)	(0.8)
Total	454.8	582.6

Les pertes de valeur sur actifs financiers de CHF 86.1 millions en 2013 et CHF 381.6 millions en 2012 représentent principalement les pertes de valeur sur les actifs financiers disponibles à la vente (voir note 4).

Note 5.1 – Risques et ampleur des risques découlant des instruments financiers

5.1.1 Risques de crédit

Le Groupe est peu exposé aux risques de crédit en raison de la nature de ses activités.

Les risques de crédit sont d'une part ceux liés aux dépôts de trésorerie et d'autre part ceux issus d'Imerys, dont les comptes sont intégrés dans ceux de Pargesa. La trésorerie est déposée à court terme, en général pour des périodes inférieures à 3 mois, auprès d'établissements bancaires faisant l'objet d'une sélection très rigoureuse.

Chez Imerys, le risque de crédit est le risque qu'un débiteur ne rembourse pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque, qui affecte principalement la catégorie des prêts et créances, est suivi au niveau de chaque entité. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse des créances échues et peut être complété par une étude de solvabilité plus approfondie. Les entités du groupe Imerys peuvent être conduites à couvrir le risque de crédit par la souscription de contrats d'assurance crédit ou l'obtention de garanties. A la date de clôture des états financiers, les prêts et créances sont ramenés à leur valeur recouvrable par une dépréciation individuelle. Au 31 décembre 2013, les prêts et créances sont dépréciés pour un montant de CHF 88.7 millions (CHF 97.1 millions au 31 décembre 2012). L'exposition maximale d'Imerys au risque de crédit avant assurance-crédit et garanties, c'est-à-dire la valeur comptable de ses créances, ressort ainsi à CHF 881.3 millions au 31 décembre 2013 (CHF 889.5 millions au 31 décembre 2012). Le détail des créances commerciales avec leur ancienneté figure dans la note 5.7.

5.1.2 Risques de liquidité

L'échéancier des passifs financiers regroupe les passifs financiers à tous les échelons des sociétés consolidées dans les comptes du Groupe, soit Pargesa, GBL et Imerys. L'échéancier des dettes financières du Groupe figure dans la note 5.11.

Le risque de liquidité est géré à chaque échelon du Groupe.

Pargesa détient au 31 décembre 2013 une position de trésorerie positive de CHF 223.7 millions (CHF 696.1 millions au 31 décembre 2012) ainsi que des placements bancaires à court terme (maximum 6 mois) de CHF 275.0 millions (CHF 0 au 31 décembre 2012). Ses passifs financiers sont constitués d'un emprunt obligataire échangeable en actions Pargesa Holding SA à émettre, échéant en 2014 (voir note 5.11) pour un montant global de CHF 458.5 millions (CHF 905.9 millions au 31 décembre 2012 y compris la dette obligataire échangeable arrivée à échéance en avril 2013), net de rachats effectués en 2013 (y compris le remboursement de la dette obligataire échangeable arrivée à échéance en avril 2013) pour un total de CHF 459.4 millions en valeur nominale (CHF 198.0 millions en 2012). Pargesa a également émis 2 dettes obligataires à 2.5 % et 1.5 %, échéant respectivement en novembre 2016 et décembre 2018, de CHF 150 millions et CHF 250 millions (voir

note 5.11). Pargesa n'a pas de dettes bancaires au 31 décembre 2013 (CHF 0 million au 31 décembre 2012). L'échéance des emprunts obligataires à 1.5 % et 2.5 % pourrait nécessiter un refinancement dans le marché.

GBL détient au 31 décembre 2013 une position de trésorerie positive de CHF 895.4 millions (CHF 402.6 millions au 31 décembre 2012). Ses passifs financiers sont constitués notamment d'un emprunt obligataire échangeable en actions Suez Environnement, émis en 2012, échéant en 2015 (voir note 5.11) pour un montant de EUR 400.8 millions en valeur nominale, d'un emprunt obligataire échangeable en actions GDF Suez, émis en 2013, échéant en 2017 (voir note 5.11) pour un montant de EUR 1 milliard en valeur nominale, d'un emprunt obligataire échangeable en actions GBL, émis en 2013, échéant en 2018 (voir note 5.11) pour un montant de EUR 428.4 millions en valeur nominale et remboursable à 105.14 % du nominal ainsi que d'une dette obligataire à 4 %, émise en juin 2010 de EUR 350 millions (voir note 5.11). La conversion des obligations échangeables est assurée respectivement par des actions Suez Environnement et GDF Suez existantes détenues dans le portefeuille ainsi que des actions GBL détenues en propre. Dans l'éventualité d'une non conversion des emprunts échangeables à leur échéance ainsi que lors du remboursement de l'emprunt obligataire à 4 %, nécessitant un refinancement dans le marché, GBL pourrait être exposé à un risque de liquidité, risque qui est atténué par la possibilité de recourir à différentes sources de financement internes ou externes, notamment la possibilité pour GBL de remettre respectivement des actions Suez Environnement, GDF Suez et GBL aux porteurs d'obligations (voir note 5.11). GBL (hors private equity) a des dettes bancaires de CHF 0 (voir également note 5.11) au 31 décembre 2013 (CHF 483.1 millions au 31 décembre 2012 se composant de tirages sur des lignes de crédit bancaires confirmées). Les dettes bancaires dans le private equity se montent à CHF 109.2 millions au 31 décembre 2013 (CHF 75.5 millions au 31 décembre 2012).

Imerys dispose au 31 décembre 2013 d'un programme de billets de trésorerie d'un plafond de CHF 981.9 millions (CHF 966.2 millions au 31 décembre 2012) noté P-2 par Moody's (P-2 au 31 décembre 2012). A cette date, l'encours des billets émis s'élève à CHF 73.6 millions (CHF 144.9 millions au 31 décembre 2012). Imerys dispose au 31 décembre 2013 d'un montant de facilités bancaires disponibles pour CHF 1'559.4 millions (CHF 2'167.8 millions au 31 décembre 2012), dont une partie sécurise les CHF 73.6 millions (CHF 144.9 millions au 31 décembre 2012) d'émission de billets de trésorerie. En 2013, Imerys a remis à jour son programme Euro Medium Term Notes (EMTN). Le montant du programme s'élève à EUR 1 milliard (CHF 1.2 milliard) et autorise l'émission de titres assimilables à des obligations ordinaires d'une durée d'un mois à 30 ans. Au 31 décembre 2013, l'encours des titres émis s'élève à CHF 427.6 millions (CHF 74.4 millions au 31 décembre 2012).

Imerys est tenu de respecter, pour une partie de ses financements, plusieurs ratios financiers. Les principaux termes et conditions restrictifs attachés à certaines lignes bilatérales et à une partie des émissions obligataires sous placements privés sont les suivants :

- Objectifs assignés : financements des besoins généraux d'Imerys
- Obligations en termes de respect de ratios financiers :
le ratio dette financière nette consolidée/capitaux propres consolidés doit, suivant les contrats de financement concernés, être inférieur à 1.50 ou 1.60 à chaque clôture semestrielle ou annuelle des états financiers consolidés. Au 31 décembre 2013, le ratio s'établit à 0.39 (0.38 au 31 décembre 2012) ; le ratio dette financière nette consolidée/EBITDA consolidé des 12 derniers mois doit, suivant les contrats de financement concernés, être inférieur à 3.75 ou 3.80 à chaque clôture semestrielle ou annuelle des états financiers consolidés. Au 31 décembre 2013, le ratio s'établit à 1.36 (1.33 au 31 décembre 2012).
- Absence de toute sûreté réelle au bénéfice des prêteurs

Le non-respect des obligations précitées au titre d'un des contrats de financement concernés pourrait entraîner l'annulation de son montant disponible et, à la demande du ou des prêteurs concernés, l'exigibilité immédiate du montant de la dette financière correspondante. A deux seules exceptions, les contrats de financement d'Imerys ne prévoient pas de défaut croisé entre eux en cas de non-respect d'un ratio financier obligatoire applicable à l'un de ces contrats.

Les ressources financières constituent la principale variable d'ajustement des capacités de financement dont Imerys dispose. Ces capacités existent soit sous forme de dette financière mobilisée, soit sous forme d'engagements de financement accordés par des établissements bancaires de premier rang. Les ressources financières à moyen terme fournies par les lignes bilatérales ou le crédit syndiqué peuvent être utilisées sur des périodes de tirage très courtes (de 1 à 12 mois) tout en restant disponibles sur des maturités plus longues (5 ans). Les ressources financières d'Imerys s'établissent à EUR 2.5 milliards, soit CHF 3.0 milliards, au 31 décembre 2013 (EUR 2.8 milliards au 31 décembre 2012). Imerys gère le montant de ses ressources financières en le comparant régulièrement au montant de ses utilisations afin de mesurer par différence les disponibilités financières auxquelles Imerys peut avoir accès. Au 31 décembre 2013, Imerys dispose d'une notation long terme Baa2 perspective Stable délivrée par Moody's (Baa2 perspective Stable au 31 décembre 2012).

5.1.3 Risques de marché

La gestion des risques et activités de couverture est décrite dans la note 5.2.

Sensibilité aux cours de bourse

L'analyse de sensibilité suivante a été déterminée sur base de l'exposition aux risques de fluctuation des cours de bourse des principaux actifs financiers disponibles à la vente, soit Total, SGS, Pernod Ricard, GDF Suez et Suez Environnement, qui représentent au 31 décembre 2013 96 % (98 % au 31 décembre 2012) du total des actifs financiers disponibles à la vente, 73 % (72 % au 31 décembre 2012) des actifs financiers totaux et 45 % (42 % au 31 décembre 2012) de l'actif du bilan.

CHF millions	2013 Impact de l'augmentation des cours de bourse	2013 Impact de la diminution des cours de bourse	2012 Impact de l'augmentation des cours de bourse	2012 Impact de la diminution des cours de bourse
Variation de 5 % des cours de bourse				
Impact sur les fonds propres (tiers inclus)	541.2	(541.2)	459.3	(459.3)
Impact sur les fonds propres en part du Groupe	281.6	(281.6)	238.7	(238.7)
Impact sur le résultat (tiers inclus)	-	-	110.1	(110.1)

L'impact sur le résultat en 2012 est essentiellement lié à la perte de valeur sur GDF Suez.

Sensibilité aux taux d'intérêt

L'exposition des passifs financiers de Pargesa aux fluctuations des taux d'intérêt n'est pas relevante car Pargesa a principalement des dettes à long terme et à taux fixes.

GBL est exposée, de par sa situation financière, à l'évolution des taux d'intérêt. Les évolutions de taux ont également des implications macroéconomiques tant sur son endettement que sur sa trésorerie. L'endettement financier de GBL est représenté par des obligations échangeables échéant en 2015, 2017 et 2018 qui ont été émises avec un taux d'intérêt facial fixe, de respectivement 0.125 %, 1.25 % et 0.375 % et par un emprunt obligataire au taux fixe de 4 %, échéant en 2017. Le tirage sur les lignes de crédit bancaire s'est concrétisé sur la base de taux fixes en fonction de la maturité recherchée. GBL n'est donc pas exposée au risque de hausse de taux sur son endettement à fin 2013. GBL reste attentive à l'évolution des taux et à leur signification dans le contexte économique d'ensemble.

Au niveau d'Imerys, une hausse de 0.5 % des taux d'intérêt sur la dette financière nette après instruments dérivés de taux d'intérêt augmenterait le résultat financier 2013 du Groupe Pargesa de CHF 0.1 million (CHF +1.2 million en 2012) pour la part inefficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et des instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture. Une baisse de 0.5 % des taux d'intérêt ne modifierait pas le résultat financier du Groupe Pargesa (CHF -0.5 million en 2012). Une hausse de 0.5 % des taux d'intérêt augmenterait les fonds propres (tiers inclus) de CHF 0.4 million (CHF -0.2 million en 2012) pour la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. Une baisse de 0.5 % des taux d'intérêt diminuerait les fonds propres (tiers inclus) de CHF 0.4 million (CHF -0.5 million en 2012).

Sensibilité aux prix énergétiques

Imerys est exposé au risque de prix des énergies entrant dans le cycle de production de ses activités, principalement le gaz naturel, l'électricité et le charbon dans une moindre mesure. Ce risque est couvert par des contrats à terme ainsi que par des instruments optionnels. Ces instruments sont qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. Selon les estimations d'Imerys, une augmentation de 10 % (respectivement une diminution de 10 %) sur les indices du gaz naturel et du Brent au 31 décembre 2013 augmenterait les fonds propres (tiers inclus) du Groupe Pargesa de CHF 3.6 millions (CHF 2.4 millions en 2012), respectivement diminuerait les fonds propres de CHF 1.5 million (CHF -2.4 millions en 2012) à hauteur de la variation de la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. La variation de la part inefficace comptabilisée en résultat est non significative.

Sensibilité aux taux de change

Au niveau consolidé, Pargesa n'est pratiquement pas opérationnellement exposé à des risques de change transactionnels ayant un impact sur le résultat au niveau des comptes du Groupe, hormis ceux relatifs aux opérations d'Imerys.

Imerys recommande à ses entités opérationnelles de réaliser, dans la mesure du possible, leurs transactions dans leurs monnaies fonctionnelles. Une augmentation de 10 % (respectivement diminution de 10 %) sur les taux de change de l'intégralité des monnaies étrangères des instruments dérivés du portefeuille d'Imerys au 31 décembre 2013 diminuerait les fonds propres (tiers inclus) du Groupe Pargesa de CHF 16.0 millions, CHF -8.8 millions au 31 décembre 2012 (respectivement augmenterait de CHF 8.0 millions, CHF +12.1 millions au 31 décembre 2012) à hauteur de la variation de la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et augmenterait le résultat du Groupe Pargesa (tiers inclus) de CHF 1.8 million en 2013, diminuerait de façon non significative en 2012, respectivement augmenterait de CHF 2.6 millions (augmenterait de façon non significative en 2012), à hauteur de la variation de la part inefficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et de la variation de juste valeur des instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.

Les résultats de GBL et d'Imerys sont exprimés en EUR et consolidés en CHF au taux de conversion moyen de l'exercice et il en résulte un risque de traduction. Une variation de 1 % de la parité EUR/CHF aurait eu un impact de CHF 8.9 millions (CHF 4.8 millions en 2012) sur le résultat (tiers inclus) du Groupe Pargesa en 2013.

Comme indiqué en note 5.2, Pargesa est une entité dont les investissements directs sont représentés pour l'essentiel par sa participation dans GBL, dont la devise des comptes est l'EUR, alors que la monnaie fonctionnelle des comptes de Pargesa est le CHF. L'impact sur les postes du bilan des fluctuations de la parité EUR/CHF est enregistré dans le poste « Ecart de conversion » des fonds propres, et est donc sans impact sur le résultat. Une variation de 1 % de la parité EUR/CHF a un impact d'environ CHF 163 millions (CHF 158 millions en 2012) sur les fonds propres (tiers inclus) des comptes du Groupe Pargesa.

L'impact chez Imerys des fluctuations de la parité entre l'EUR et les devises (telles que le dollar américain et la livre anglaise) liées à la conversion des états financiers de ses filiales, est également enregistré dans le poste « Ecart de conversion » des fonds propres des comptes du Groupe Pargesa.

Note 5.2 – Instruments financiers dérivés

5.2.1 Gestion des risques et activités de couverture

Compte tenu du caractère spécifique de chacune des entités consolidées dans les comptes du Groupe, et de leurs activités très différentes – financières pour Pargesa et GBL, industrielles pour Imerys – la gestion des risques est réalisée de manière autonome par chaque entité.

Pargesa est une entité dont les investissements directs sont représentés pour l'essentiel par la participation dans GBL, société cotée en bourse, dont la devise des comptes est l'EUR, alors que la monnaie fonctionnelle des comptes de Pargesa est le CHF. L'exposition de Pargesa aux fluctuations de la parité entre l'EUR et le CHF ne fait pas l'objet de couverture, ni au niveau du bilan, ni au niveau du compte de résultat. Pargesa n'est pas substantiellement exposé à des risques de taux d'intérêt, dans la mesure où, au 31 décembre 2013, ses dettes financières sont principalement un emprunt obligataires échangeable en actions ainsi que deux emprunts obligataires, dont les taux d'intérêt sont fixes.

L'entité **GBL** est une société holding dont les comptes sont établis en EUR, qui est aussi la devise de dénomination de ses actifs et passifs. Les actifs au bilan de GBL sont représentés à hauteur de 66 % par des participations, dont la devise de référence est l'EUR hormis SGS (CHF), pratiquement toutes cotées en bourse, et par de la trésorerie placée en EUR pour le solde. Les actifs sont financés par des fonds propres à hauteur de 72 % et l'exposition directe aux risques de change est pratiquement inexistante. GBL a occasionnellement recours aux produits dérivés. Ces opérations s'effectuent dans le cadre d'une documentation bien établie et d'enveloppes prédéfinies. Elles font l'objet d'un suivi systématique et d'une gestion dynamique si nécessaire. Le risque y relatif, fin décembre 2013, est faible au regard des montants notionnels en jeu et de la taille de GBL. GBL ne prend aucune position spéculative.

L'entité **Imerys** gère à son propre niveau les risques liés aux transactions opérationnelles (risques de change transactionnel et de prix énergétique), aux investissements à l'étranger (risque de conversion des états financiers) et aux financements (risques de change transactionnel et de taux d'intérêt). Les instruments dérivés sont exclusivement utilisés pour couvrir certains risques. Imerys ne prend aucune position spéculative. Les instruments dérivés sont négociés de manière centralisée par Imerys sur des marchés de gré à gré avec des établissements bancaires de premier rang. Imerys interdit à ses entités de souscrire des instruments dérivés directement à l'extérieur du groupe Imerys.

Imerys couvre une partie de ses investissements nets dans ses activités à l'étranger par des prêts spécifiquement affectés à leur financement à long terme et par la proportion de son endettement financier libellée en autres monnaies que l'EUR. Les différences de

change générées par ces prêts et emprunts qualifiés de couvertures d'investissements nets dans des activités à l'étranger, sont comptabilisées en capitaux propres afin de neutraliser, dans une certaine mesure, les gains ou pertes de conversion des investissements nets couverts. Dans ce cadre, Imerys a réalisé des opérations de swap de change de monnaies pour un montant notionnel réévalué au 31 décembre 2013 de EUR 89.8 millions (CHF 110.2 millions) et EUR 21.7 millions (CHF 26.2 millions) au 31 décembre 2012.

Lorsque cela est nécessaire, le risque de change transactionnel chez Imerys peut être ponctuellement couvert par des contrats de change à terme, des swaps de monnaies étrangères et des options de change. Ces instruments sont utilisés en couverture de flux budgétaires hautement probables. Les couvertures correspondantes sont qualifiées de couvertures de flux de trésorerie.

Le risque de taux d'intérêt est géré pour la dette financière nette consolidée du groupe Imerys avec pour objectif de garantir son coût à moyen terme. La politique du groupe Imerys est de se financer principalement en EUR, à taux fixe. Les émissions obligataires à moyen terme à taux fixe sont transformées à taux variable au moyen de swaps de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2013, Imerys détenait un certain nombre d'instruments dérivés destinés à couvrir une partie de son endettement à taux variable. Figurent parmi ces instruments des swaps de taux, des options – y compris des caps, des floors, des swaptions et des contrats à terme.

Compte tenu de l'évolution anticipée en 2013 pour les taux d'intérêt, Imerys a été amené à fixer le taux d'intérêt d'une partie de sa dette financière future sur des échéances diverses.

Face au risque de prix énergétique, Imerys est diversifié en termes d'implantations géographiques et de sources d'approvisionnement. Le risque de prix énergétique est le risque par lequel le flux de trésorerie exigible au titre d'un achat d'énergie est susceptible d'être détérioré par une hausse de son prix de marché. Imerys s'efforce de répercuter la hausse de l'énergie dans le prix de vente de ses produits. Par ailleurs, la gestion du risque de prix du gaz naturel, tant en Europe qu'aux Etats-Unis, est centralisée, le département de la trésorerie du groupe Imerys étant chargé de mettre en œuvre le cadre et les moyens nécessaires à l'application d'une politique commune de gestion incluant notamment le recours approprié aux instruments financiers disponibles sur ces marchés. Le risque de prix énergétique est couvert par des contrats à terme ainsi que par des instruments optionnels. Dans le cadre de la gestion des risques relatifs au prix de l'énergie, Imerys avait au 31 décembre 2013 différentes opérations de couverture pour des périodes ne dépassant pas un an.

5.2.2 Instruments financiers dérivés

Juste valeur des instruments financiers dérivés à court terme et à long terme

CHF millions	2013	2012	2013	2012	2013	2012
	Positions d'actifs		Positions de passifs		Positions nettes	
Instruments à court terme	5.5 ⁽¹⁾	2.4 ⁽¹⁾	(40.0) ⁽³⁾	(4.9) ⁽³⁾	(34.5)	(2.5)
Instruments à long terme	9.2 ⁽²⁾	11.6 ⁽²⁾	(241.9) ⁽⁴⁾	(35.8) ⁽⁴⁾	(232.7)	(24.2)
Total	14.7	14.0	(281.9)	(40.7)	(267.2)	(26.7)

⁽¹⁾ voir note 5.9

⁽²⁾ voir note 5.6

⁽³⁾ voir note 5.12

⁽⁴⁾ voir note 5.10

Montants notionnels des instruments financiers dérivés à court terme et à long terme

CHF millions	2013	2012	2013	2012
	Positions d'actifs		Positions de passifs	
	246.8	471.6	3'101.4	936.3

Maturités des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2013 en fonction des montants notionnels

CHF millions	Au cours de la 1 ^{re} année	Au cours de la 2 ^e année	Entre la 3 ^e et la 5 ^e année	Au-delà de la 5 ^e année
		607.1	493.2	1'970.8

Variation de la position nette au bilan des instruments financiers dérivés

CHF millions	2013	2012
Position nette au 1^{er} janvier	(26.7)	(34.6)
Augmentation/diminution comptabilisée par le compte de résultat	(171.6)	4.0
Augmentation/diminution comptabilisée par les fonds propres	(1.0)	31.2
Achats, regroupements d'entreprises, ventes, transferts et autres	(67.9)	(27.3)
Position nette au 31 décembre	(267.2)	(26.7)

La ligne «Achats, regroupements d'entreprises, ventes, transferts et autres» provient principalement de la reconnaissance, à l'émission, de la composante dérivée des obligations échangeables et convertibles GBL.

Maturité des instruments financiers dérivés

CHF millions	Au cours de la 1 ^{re} année	Au cours de la 2 ^e année	Entre la 3 ^e et la 5 ^e année	Total
Maturités des instruments financiers dérivés liés à la couverture des flux de trésorerie au 31 décembre 2013	(2.7)	–	(0.6)	(3.3)
Maturités des instruments financiers dérivés liés aux autres instruments financiers dérivés au 31 décembre 2013	(23.6)	(110.0)	(130.3)	(263.9)
Total	(26.3)	(110.0)	(130.9)	(267.2)

5.2.3 Couvertures

Les opérations de couverture sont effectuées principalement par le groupe Imerys.

Couverture de juste valeur

Au 31 décembre 2013, le groupe Imerys détenait des swaps de taux d'intérêt destinés à couvrir l'exposition aux variations de la juste valeur des différents emprunts. Ces instruments sont qualifiés de couvertures de juste valeur. Ils couvrent le risque de variation du taux d'intérêt sans risque et non le différentiel de taux correspondant au risque de crédit du groupe Imerys. Les emprunts couverts et les instruments dérivés présentent les mêmes caractéristiques.

Devise de l'emprunt	Montant notionnel en millions		Taux fixe reçu	Taux variable payé
	en devise	en CHF		
JPY	7'000	59.4	2.39%	Libor JPY 6 mois
EUR	50	61.4	1.42%	Euribor 3 mois

La juste valeur des instruments de couverture se monte à CHF 7.5 millions au 31 décembre 2013 pour les instruments actifs (CHF 11.6 millions au 31 décembre 2012) et CHF 7.2 millions pour les instruments passifs (CHF 11.5 millions au 31 décembre 2012). En 2013, le résultat enregistré (partie efficace) sur les instruments de couverture se monte à CHF +0.2 million (CHF -3.7 millions en 2012). La variation de juste valeur des éléments couverts se monte à CHF +3.9 millions en 2013 (CHF +3.9 millions en 2012).

Couverture de flux de trésorerie

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique, Imerys détient des instruments dérivés destinés à couvrir certains achats et ventes futurs en monnaies étrangères, une partie de son financement à taux variable et une partie de ses consommations futures d'énergie aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en France. Le tableau ci-dessous présente les couvertures de flux de trésorerie d'Imerys comptabilisées par fonds propres ainsi que celles reprises par le compte de résultat (données en quote-part du Groupe Pargesa).

CHF millions	Risque de change	Risque de taux d'intérêt	Risque énergétique	Total
Solde au 1^{er} janvier 2012	(1.3)	(5.7)	0.8	(6.2)
Produits et charges comptabilisés en fonds propres	0.9	0.9	(0.2)	1.6
Produits et charges repris par le compte de résultat	2.2	-	1.1	3.3
Solde au 31 décembre 2012	1.8	(4.8)	1.7	(1.3)
Produits et charges comptabilisés en fonds propres	(2.2)	(0.1)	0.4	(1.9)
Produits et charges repris par le compte de résultat	1.2	0.6	-	1.8
Total au 31 décembre 2013	0.8	(4.3)	2.1	(1.4)
- dont reprise par le compte de résultat attendu en 2014	0.8	(4.3)	2.1	(1.4)

En 2013, la part inefficace comptabilisée dans le compte de résultat qui découle des couvertures de flux de trésorerie se monte à CHF +1.7 million (CHF -1.8 million en 2012). La part efficace se monte à CHF -9.2 millions en 2013 (CHF -17.2 millions en 2012).

Par ailleurs GBL a également comptabilisé dans les fonds propres des couvertures de flux de trésorerie pour un montant net de CHF 0 million en quote-part Pargesa soit CHF +0.6 million de produits et charges comptabilisées en fonds propres et CHF -0.6 million de produits et charges reprises par le compte de résultat.

Couverture d'investissements nets dans des entités étrangères

Imerys couvre une partie de ses investissements nets dans ses activités à l'étranger par des prêts spécifiquement affectés à leur financement à long terme et par la proportion de son endettement financier libellée en monnaies étrangères. Les différences de change générées par ces prêts et emprunts qualifiés de couvertures d'investissements nets dans des activités à l'étranger sont comptabilisées en capitaux propres afin de neutraliser, dans une certaine mesure, les gains ou pertes de conversion des investissements nets couverts.

Au 31 décembre 2013, les principaux emprunts et swaps de change couvrant des investissements nets dans les entités étrangères sont les suivants: USD 370.9 millions (CHF 331.2 millions), SGD 5.5 millions (CHF 3.9 millions), CHF 47.4 millions et GBP 10.0 millions (CHF 14.8 millions).

Au 31 décembre 2012, les principaux emprunts et swaps de change couvrant des investissements nets dans les entités étrangères étaient les suivants: USD 309.8 millions (CHF 283.6 millions), JPY 1'000 millions (CHF 10.6 millions), SGD 5.5 millions (CHF 4.1 millions), CHF 35 millions et GBP 34.2 millions (CHF 50.9 millions).

Sensibilité des swaps de change, au titre de la couverture d'investissements nets des entités étrangères, à la variation des taux de change

Une augmentation de 10% (respectivement une diminution de 10%) sur les taux de change de l'intégralité des monnaies étrangères des swaps de change du portefeuille au 31 décembre 2013 chez Imerys n'engendrerait pas d'augmentation respectivement de diminution significative des fonds propres du Groupe.

Note 5.3 – Dividendes et intérêts nets sur actifs financiers disponibles à la vente

CHF millions	2013	2012
Dividende Total	232.9	241.8
Dividende GDF Suez	144.0	211.9
Dividende Pernod Ricard	40.1	37.8
Dividende Suez Environnement	28.1	27.5
Autres dividendes et intérêts	7.9	7.0
Total	453.0	526.0

La ligne « Autres dividendes et intérêts » reprend les dividendes Iberdrola et Umicore.

Note 5.4 – Autres revenus et charges financiers**Autres revenus financiers**

CHF millions	2013	2012
Revenus d'intérêts divers	19.6	18.9
Résultat sur trading financier et produits dérivés	–	8.3
Ecarts de change nets	3.4	1.2
Autres produits financiers	–	0.1
Total	23.0	28.5

Autres charges financières

CHF millions	2013	2012*
Charges d'intérêts	(169.5)	(180.9)
Résultat sur trading financier et produits dérivés	(136.3)	–
Autres charges financières	(27.1)	(42.4)
Total	(332.9)	(223.3)

La ligne « Résultat sur trading financier et produits dérivés » comprend principalement l'impact de CHF 158.7 millions de la mise à valeur de marché de la composante dérivée associée aux obligations échangeables en actions (Suez Environnement et GDF Suez) et obligations convertibles GBL chez GBL. Cette charge (non monétaire) de CHF 158.7 millions traduit l'évolution de la contrepartie de la valeur des options d'achat sur titres sous-jacents implicitement contenues dans les obligations échangeables et convertibles émises par GBL en 2012 et 2013. En 2013, la variation de la valeur de ces instruments dérivés est principalement induite par la progression du cours de bourse des actions sous-jacentes aux obligations, 43 % pour Suez Environnement, 12 % pour GDF Suez et 5 % pour GBL. En application des règles IFRS, les variations de valeur de ces instruments dérivés sont comptabilisées en résultat, alors même que les variations de valeur des actions Suez Environnement et GDF Suez correspondantes détenues par GBL en couverture des obligations sont enregistrées directement en capitaux propres, sans transiter par le résultat (sauf en cas d'impairment ou lors de la vente de ces actions), tandis que les actions propres détenues par GBL en couverture des obligations convertibles sont quant à elles éliminées dans les comptes consolidés.

* certains montants ont été retraités suite à l'application des modifications de la norme IAS 19 concernant la comptabilisation des avantages du personnel (voir note 1)

Note 5.5 – Actifs financiers disponibles à la vente

CHF millions	Total	SGS	Pernod Ricard	GDF Suez	Suez Environnement	Arkema	Fonds de private equity	Autres	Total
Juste valeur au 1^{er} janvier 2012	4'515.2	–	2'275.2	3'011.4	379.1	412.5	79.7	149.2	10'822.3
Acquisitions	–	–	–	–	–	–	44.0	–	44.0
Cessions au prix d'acquisition	–	–	(456.2)	–	–	(254.2)	(2.5)	(41.4)	(754.3)
Variation de juste valeur	(57.6)	–	152.3	131.0	8.8	(154.7)	(1.0)	9.6	88.4
(Perte)/reprise de perte de valeur	–	–	147.1	(914.1)	–	–	(6.0)	(15.4)	(788.4)
Ecarts de conversion	(33.8)	–	(17.6)	(24.3)	(2.8)	(3.6)	(0.3)	(1.2)	(83.6)
Autres	1.9	–	–	–	–	–	(0.7)	(0.4)	0.8
Juste valeur au 31 décembre 2012	4'425.7	–	2'100.8	2'204.0	385.1	–	113.2	100.4	9'329.2
Acquisitions	–	2'502.0	–	–	–	–	43.0	276.3	2'821.3
Cessions au prix d'acquisition	(228.4)	–	–	(1'696.5)	–	–	(3.1)	(97.6)	(2'025.6)
Variation de juste valeur	421.0	(56.7)	(113.0)	139.3	168.3	–	0.9	(10.6)	549.2
(Perte)/reprise de perte de valeur	–	–	–	460.6	–	–	(3.9)	58.7	515.4
Ecarts de conversion	72.9	(37.5)	34.3	39.7	6.3	–	1.3	0.7	117.7
Autres	(5.0)	–	–	–	–	–	(1.5)	(1.7)	(8.2)
Juste valeur au 31 décembre 2013	4'686.2	2'407.8	2'022.1	1'147.1	559.7	–	149.9	326.2	11'299.0

Total, SGS, Pernod Ricard, GDF Suez, et Suez Environnement sont détenus par GBL. Ces titres, qui sont tous cotés en EUR, figurent dans les comptes à leur juste valeur, qui correspond à la contrevaletur en CHF de leur cours de bourse à la date de référence, à l'exception de SGS qui est coté en CHF.

La colonne « Fonds de private equity » comprend les participations du Groupe dans les fonds PAI et Sagard. Ces fonds figurent dans les comptes à leur juste valeur à la date de référence.

La colonne « Autres » comprend des actions cotées pour CHF 280.1 millions (CHF 13.6 millions à fin 2012) dont notamment des actions Umicore, groupe mondial spécialisé dans la technologie des matériaux et le recyclage, dont GBL détient 5.6 % des actions et des droits de vote au 31 décembre 2013.

La reprise de perte de valeur nette de CHF 460.6 millions sur GDF Suez 2013 représente principalement, lors de la cession partielle des titres au 1^{er} semestre 2013, le renversement des pertes de valeur enregistrées lors des périodes et exercices précédents. Ce montant inclut également, en application des IFRS, la perte de valeur complémentaire enregistrée par GBL au 31 mars 2013 de EUR 65.1 millions soit CHF 80.1 millions sur sa participation en GDF Suez, pour l'ajuster à sa valeur boursière en date du 31 mars 2013 (EUR 15.02 par action). Au 31 décembre 2013 le cours de bourse des actions GDF Suez est de EUR 17.095.

Iberdrola, dont la valeur du solde des actions détenus à fin 2013 représente moins de CHF 30 millions, a été reclassifié dans la colonne « Autres ». La reprise de perte de valeur de CHF 58.7 millions dans la colonne en 2013 « Autres » est principalement liée à Iberdrola et représente, lors de la cession partielle des titres en 2013, le renversement des pertes de valeur enregistrées lors des exercices précédents.

Le 10 juin 2013, GBL a acquis la participation de 15.0% détenue par Exor dans le capital de SGS, leader mondial de l'inspection, du contrôle, de l'analyse et de la certification, devenant ainsi un actionnaire de référence, aux côtés de la famille von Finck. Le prix payé par GBL s'est élevé à CHF 2'128 par action SGS, représentant un investissement de EUR 2'008 millions pour GBL, financé par l'utilisation de sa trésorerie disponible. SGS est cotée à la bourse suisse (SIX Swiss Exchange).

La cession au prix d'acquisition de CHF 228.4 millions représente, en novembre 2013, la cession de 0.3 % de la participation de GBL dans Total; GBL conservant à l'issue de cette opération 3.6 % du capital de Total.

La reprise de perte de valeur de CHF 147.1 millions sur Pernod Ricard en 2012 représente, lors de la cession partielle des titres au 1^{er} semestre 2012, le renversement des pertes de valeur enregistrées lors des exercices précédents.

Par ailleurs, en application des IFRS, GBL a enregistré sur l'année 2012 une perte de valeur de EUR 758 millions soit CHF 914.1 millions sur sa participation en GDF Suez, pour l'ajuster à sa valeur boursière en date du 31 décembre 2012 (EUR 15.58 par action).

En 2012, la mise à valeur des titres Iberdrola à leur cours de bourse du 30 juin 2012 a entraîné une charge comptable dans le compte de résultat 2012 de EUR 15.5 millions soit CHF 18.8 millions. La cession de titres durant l'année 2012 a entraîné une reprise de perte de valeur de CHF 3.4 millions.

Note 5.6 – Autres actifs financiers et non financiers à long terme

CHF millions	2013 Valeur comptable	2012 Valeur comptable
Autres actifs financiers à long terme		
Instruments financiers dérivés	9.2	11.6
Avances, prêts et dépôts à long terme	19.6	–
Autres actifs financiers à long terme	85.7	119.3
Total autres actifs financiers à long terme	114.5	130.9
Autres actifs non financiers à long terme		
Autres actifs non financiers à long terme	12.2	11.8
Total autres actifs non financiers à long terme	12.2	11.8
Total des autres actifs à long terme	126.7	142.7

Les autres actifs à long terme sont présentés nets d'une réduction de valeur liée aux actifs d'Imerys de CHF 60.8 millions au 31 décembre 2013 (CHF 63.6 millions au 31 décembre 2012). La dotation de l'année 2013 est de CHF 9.7 millions (CHF 0.2 million en 2012).

Echéancier des autres actifs financiers à long terme à fin 2013

CHF millions	Au cours de la 1 ^{re} année	Au cours de la 2 ^e année	Au-delà de la 5 ^e année	Total
Autres actifs financiers à long terme	16.8	31.9	65.8	114.5

Note 5.7 – Créances commerciales

CHF millions	2013 Valeur comptable	2012 Valeur comptable
Créances commerciales	717.9	715.1
Effets à recevoir	3.4	4.0
Réductions de valeur sur créances commerciales	(29.4)	(34.1)
Total	691.9	685.0

Les créances commerciales concernent principalement Imerys.

Un contrat d'affacturage, sans recours et pour une durée indéterminée, a été mis en oeuvre en 2009 par Imerys. Au 31 décembre 2013, CHF 56.8 millions (CHF 75.0 millions au 31 décembre 2012) de créances ont ainsi été cédées et déconsolidées, les risques et avantages associés aux créances ayant été transférés à la banque d'affacturage.

Détail des réductions de valeur sur créances commerciales

CHF millions	2013	2012
Réductions de valeur au 1^{er} janvier	(34.1)	(39.9)
Réductions de valeur de l'exercice	(4.3)	(8.2)
Reprises de réductions de valeur	9.0	13.5
Ecart de conversion et autres	–	0.5
Réductions de valeur au 31 décembre	(29.4)	(34.1)

Les créances commerciales ne portent pas intérêt et ont en général une échéance de 30 à 90 jours. A la date de clôture des états financiers, certaines créances commerciales détaillées ci-après peuvent être échues sans être dépréciées, par exemple lorsqu'elles sont couvertes par un contrat d'assurance crédit ou par une garantie.

Ancienneté des créances commerciales échues et non dépréciées

CHF millions	2013	2012
Retard n'excédant pas 1 mois	59.8	66.9
Retard entre 1 mois et 3 mois	22.2	20.8
Retard de plus de 3 mois	28.0	14.5
Total des créances commerciales échues et non dépréciées	110.0	102.2
Créances commerciales non échues et créances commerciales échues et dépréciées	581.9	582.8
Total net des créances commerciales	691.9	685.0

Note 5.8 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

CHF millions	2013 Valeur comptable	2012 Valeur comptable
Comptes bancaires	973.4	943.6
Dépôts bancaires à court terme	570.2	469.3
Obligations à court terme et billets de trésorerie	–	0.6
Total	1'543.6	1'413.5

Note 5.9 – Autres actifs financiers et non financiers à court terme

CHF millions	2013 Valeur comptable	2012 Valeur comptable
Autres actifs financiers à court terme		
Instrument financiers dérivés	5.5	2.4
Dépôts bancaires avec une maturité comprise entre 3 mois et 1 an	275.0	241.5
Autres actifs financiers à court terme	231.7	252.2
Total autres actifs financiers à court terme	512.2	496.1
Autres actifs non financiers à court terme		
Impôts sur les résultats à récupérer	49.5	17.8
Autres impôts et TVA à récupérer	63.9	76.4
Charges payées d'avance et différées	29.5	22.8
Autres actifs non financiers à court terme	102.5	51.7
Total autres actifs non financiers à court terme	245.4	168.7
Total autres actifs à court terme	757.6	664.8

Les autres actifs financiers à court terme incluent des billets de trésorerie pour CHF 224.6 millions. Ce poste incluait en 2012 des billets de trésorerie pour CHF 208.2 millions ainsi que des obligations corporate pour CHF 23.1 millions. Ces actifs sont détenus par GBL.

Les autres actifs à court terme sont présentés nets d'une réduction de valeur liée aux actifs d'Imerys de CHF 2.1 millions au 31 décembre 2013 (CHF 2.3 millions au 31 décembre 2012). La dotation de l'année 2013 est nulle (CHF 0.2 million en 2012).

Note 5.10 – Autres passifs financiers et non financiers à long terme

CHF millions	2013 Valeur comptable	2012 Valeur comptable
Autres passifs financiers à long terme		
Instruments financiers dérivés	241.9	35.8
Obligations en matière de location-financement	3.1	3.0
Total autres passifs financiers à long terme	245.0	38.8
Autres passifs non financiers à long terme		
Autres passifs non financiers à long terme	109.5	18.0
Total autres passifs non financiers à long terme	109.5	18.0
Total autres passifs à long terme	354.5	56.8

La ligne « Instruments financiers dérivés » comprend principalement, en 2013, la part optionnelle liée aux obligations échangeables GBL (voir également note 5.4 et 5.11)

Note 5.11 – Dettes financières

Dettes financières à long terme

CHF millions	2013 Valeur comptable	2012 Valeur comptable
Emprunts bancaires à long terme	116.2	545.4
Emprunts obligataires échangeables Pargesa sur actions Pargesa *	–	474.2
Emprunts obligataires Pargesa	398.1	149.1
Emprunts obligataires échangeables GBL sur actions GBL	501.3	–
Emprunt obligataire GBL	429.5	422.6
Emprunts obligataires échangeables GBL sur actions Suez		
Environnement	474.9	457.8
Emprunts obligataires échangeables GBL sur actions GDF Suez	1'198.1	–
Autres emprunts obligataires et assimilés	1'472.9	1'237.8
Autres dettes financières à long terme	9.9	61.5
Total	4'600.9	3'348.4

* l'emprunt obligataire échangeable Pargesa arrivant à échéance en juin 2014 a été reclassifié dans la rubrique « Dettes financières échéant dans l'année »

L'endettement du Groupe est à taux fixes ou à taux variables suivant les cas. Dans le cas d'endettement à taux variable, les différentes entités peuvent se couvrir contre le risque de taux d'intérêt en contractant des contrats de swaps de taux d'intérêt (voir note 5.2).

GBL a fixé en 2013, des dépôts bancaires de EUR 600 millions (CHF 736.4 millions) présentant les mêmes caractéristiques que les tirages bancaires pour respectivement EUR 200 millions (CHF 245.5 millions) à maturité en 2016 et EUR 400 millions (CHF 490.9 millions) à maturité en 2014. En vertu de conventions de compensation conclues avec la contrepartie, ces dépôts ont été nettés contre les emprunts bancaires correspondants, en conformité avec les IFRS.

Emprunts obligataires échangeables Pargesa

CHF millions							2013	2012
Emetteur	Valeur nominale	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Coté/ non coté	Durée	Valeur comptable	Valeur comptable	
Pargesa Netherlands BV		1.70%	3.31 %	coté	27.04.2006 - 27.04.2013	–	431.7	
Pargesa Netherlands BV	462.7	1.75%	3.82 %	coté	15.06.2007 - 15.06.2014	458.5	474.2	
Total	462.7					458.5	905.9	

Au mois d'avril 2006, Pargesa Netherlands BV, filiale à 100 % de Pargesa Holding SA, a émis un emprunt obligataire échangeable en actions au porteur Pargesa Holding SA pour un montant total de CHF 600 millions, et un emprunt obligataire échangeable en actions nominatives Pargesa Holding SA pour un montant total de CHF 60 millions. Les obligations échangeables en actions au porteur sont cotées en bourse. Les obligations seront remboursées au pair si elles n'ont pas été échangées avant leur échéance. Le prix de conversion a été établi à CHF 159.72 pour les actions au porteur et CHF 15.972 pour les actions nominatives, sous réserve des clauses d'ajustement usuelles. Les obligations sont remboursables de manière anticipée à l'option de l'émetteur depuis le 27 avril 2009 avec un seuil de déclenchement de 130 %. En application de la norme IAS 32, la part « dette » et la part « equity » de l'emprunt ont été séparées. La part « equity » d'un montant de CHF 57.9 millions est comptabilisée dans les fonds propres.

Pendant le 1^{er} semestre 2013, Pargesa Netherlands BV a racheté pour CHF 6.4 millions de ces obligations (en valeur nominale) à un prix moyen de 100.2 %. Le 27 avril 2013 le solde des obligations en circulation, soit CHF 427.5 millions (en valeur nominale) a été remboursé au pair aux détenteurs des obligations. En 2012, Pargesa Netherlands BV avait racheté pour CHF 77.5 millions de ces obligations (en valeur nominale) à un prix moyen de 100.0 % dégageant à cette occasion une perte comptable de CHF 1.3 million. La juste valeur du solde net (donnée d'entrée de niveau 1 selon IFRS 13) était de CHF 435.1 millions au 31 décembre 2012 qui se décomposait entre la juste valeur de la composante « dette » soit CHF 435.0 millions et celle de la composante « option » soit CHF 0.1 million.

Au mois de juin 2007, Pargesa Netherlands BV, filiale à 100 % de Pargesa Holding SA, a émis un emprunt obligataire échangeable en actions au porteur Pargesa Holding SA pour un montant total de CHF 920 millions, et un emprunt obligataire échangeable en actions nominatives Pargesa Holding SA pour un montant total de CHF 92 millions. Les obligations échangeables en actions au porteur sont cotées en bourse. Les obligations seront remboursées au pair si elles n'ont pas été échangées avant leur échéance. Le prix de conversion a été établi à CHF 187.503 pour les actions au porteur et CHF 18.7503 pour les actions nominatives, sous réserve des clauses d'ajustement usuelles. Les obligations sont remboursables de manière anticipée à l'option de l'émetteur depuis le 29 juin 2010 avec un seuil de déclenchement de 130 %. En application de la norme IAS 32, la part « dette » et la part « equity » de l'emprunt ont été séparées. La part « equity » d'un montant de CHF 118.9 millions est comptabilisée dans les fonds propres.

Pendant l'année 2013, Pargesa Netherlands BV a racheté pour CHF 25.5 millions de ces obligations (en valeur nominale) à un prix moyen de 100.9 % dégageant à cette occasion une perte comptable de CHF 0.8 million. En 2012, Pargesa Netherlands BV avait racheté pour CHF 120.5 millions de ces obligations (en valeur nominale) à un prix moyen de 100.1 % dégageant à cette occasion une perte comptable de CHF 5.2 millions. La juste valeur du solde net (donnée d'entrée de niveau 1 selon IFRS 13) est de CHF 464.3 millions au 31 décembre 2013 (CHF 490.9 millions au 31 décembre 2012) qui se décompose entre la juste valeur de la composante « dette » soit CHF 464.2 millions et celle de la composante « option » soit CHF 0.1 million (CHF 490.3 millions, respectivement CHF 0.6 million au 31 décembre 2012).

Variations des emprunts obligataires échangeables Pargesa durant l'exercice

CHF millions	Echéance 2013		Echéance 2014		Total
	porteur	nominatif	porteur	nominatif	
Valeur nominale au 1 ^{er} janvier 2012	451.4	60.0	516.7	92.0	1'120.1
Rachats 2012	(17.5)	(60.0)	(28.5)	(92.0)	(198.0)
Valeur nominale au 31 décembre 2012	433.9	-	488.2	-	922.1
Rachats 2013	(6.4)	-	(25.5)	-	(31.9)
Remboursement à l'échéance du 27 avril 2013	(427.5)	-	-	-	(427.5)
Valeur nominale au 31 décembre 2013	-	-	462.7	-	462.7

Emprunt obligataire Pargesa

CHF millions	Valeur nominale	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Coté / non coté	Durée	2013	2012
						Valeur comptable	Valeur comptable
Emetteur							
Pargesa Holding SA	150.0	2.50 %	2.68 %	coté	15.11.2010 - 15.11.2016	149.4	149.1
Pargesa Holding SA	250.0	1.50 %	1.62 %	coté	10.12.2013 - 10.12.2018	248.7	-
Total	400.0					398.1	149.1

Pargesa a émis en novembre 2010 des obligations en CHF, cotées en bourse, d'une durée de 6 ans et assorties d'un taux d'intérêt de 2.5%. La juste valeur des obligations au 31 décembre 2013 est de CHF 156.6 millions (donnée d'entrée de niveau 1 selon IFRS 13) et CHF 157.4 millions au 31 décembre 2012. Pargesa a également émis en décembre 2013 des obligations en CHF, cotées en bourse, d'une durée de 5 ans et assorties d'un taux d'intérêt de 1.5%. La juste valeur des obligations au 31 décembre 2013 est de CHF 255.0 millions (donnée d'entrée de niveau 1 selon IFRS 13).

Emprunt obligataire échangeable GBL sur actions GBL

CHF millions	Valeur nominale (millions)	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Coté / non coté	Durée	2013	2012
						Valeur comptable	Valeur comptable
Emetteur							
Sagerpar	EUR 428.4	0.375 %	2.46 %	coté	09.10.2013 - 09.10.2018	501.3	-

GBL a émis en 2013 une obligation échangeable en actions GBL pour un montant de EUR 428.4 millions. Les obligations seront échangeables contre 5 millions d'actions GBL existantes détenues en autocontrôle par GBL. L'obligation a une maturité de 5 ans et porte intérêt à un taux annuel de 0.375%. Les obligations seront remboursées, le 9 octobre 2018, soit par un versement en espèces, une livraison d'actions ou une combinaison des deux, à un prix de remboursement de 105.14% du nominal, correspondant à un prix de conversion de EUR 90.08 à comparer au cours de référence de l'action GBL à l'émission de EUR 63.465 par action. GBL se réserve la faculté de procéder au remboursement anticipé des obligations, à compter du 31 octobre 2016, si la valeur des actions excède 130% de la valeur nominale des obligations durant une certaine période.

Les obligations sont cotées sur le marché Euro MTF de la Bourse du Luxembourg. La valeur comptable de cet emprunt (hors option) est de CHF 501.3 millions au 31 décembre 2013. La composante optionnelle, évaluée à la juste valeur (donnée d'entrée de niveau 2 selon IFRS 13), quant à elle se monte à CHF 31.4 millions (classée dans la rubrique « Autres passifs financiers à long terme » du bilan). La juste valeur (donnée d'entrée de niveau 1 selon IFRS 13) de l'emprunt au 31 décembre 2013 est de CHF 538.9 millions. En terme de sensibilité du dérivé, la liquidité de l'instrument ainsi que la volatilité et le cours de bourse des actions sous-jacentes sont les principaux paramètres qui impliqueraient une variation de la juste valeur du dérivé.

Emprunt obligataire GBL

CHF millions						2013	2012
Emetteur	Valeur nominale (millions)	Taux d'intérêt	Coté/ non coté	Durée	Valeur comptable	Valeur comptable	
GBL	EUR 350.0	4.00 %	coté	30.06.2010 - 29.12.2017	429.5	422.6	

GBL a émis en 2010 des obligations en EUR, cotées en bourse, d'une durée de 7.5 ans et assorties d'un taux d'intérêt de 4 %. La juste valeur des obligations au 31 décembre 2013 est de CHF 455.6 millions (donnée d'entrée de niveau 1 selon IFRS 13) et CHF 440.9 millions au 31 décembre 2012.

Emprunt obligataire échangeable GBL sur actions Suez Environnement

CHF millions						2013	2012
Emetteur	Valeur nominale (millions)	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Coté/ non coté	Durée	Valeur comptable	Valeur comptable
GBL	EUR 400.8	0.125 %	2.21 %	coté	21.09.2012 - 21.09.2015	474.9	457.8

GBL a émis en septembre 2012 un emprunt obligataire échangeable en actions Suez Environnement pour un montant de EUR 400.8 millions. Cette émission portait sur la quasi-totalité des titres détenus par GBL, soit environ 35 millions de titres de ce groupe. GBL peut racheter les obligations au pair à dater du 21 mars 2014 si la valeur de l'action Suez Environnement est, durant 20 jours (calculés sur une période de 30 jours), supérieure à 125 % du pair des obligations. L'obligation sera remboursée au pair le 21 septembre 2015, sous réserve de l'option exerçable par GBL de remettre des actions Suez Environnement aux porteurs de l'obligation à un prix de EUR 11.45 par action et de payer, le cas échéant, en numéraire le solde entre la valeur des actions à livrer et le nominal de l'obligation.

Les obligations sont cotées sur le marché Euro MTF de la Bourse du Luxembourg. La valeur comptable de l'emprunt (hors option) est de CHF 474.9 millions au 31 décembre 2013 (CHF 457.8 millions au 31 décembre 2012). L'option, classée dans la rubrique « Autres passifs financiers à long terme » du bilan, est quant à elle, évaluée à la juste valeur (donnée d'entrée de niveau 2 selon IFRS 13) à la date de clôture (CHF 109 millions à fin 2013 et CHF 26.6 millions à fin 2012). La juste valeur (donnée d'entrée de niveau 1 selon IFRS 13) de l'emprunt au 31 décembre 2013 est de CHF 589.0 millions. En terme de sensibilité du dérivé, la liquidité de l'instrument ainsi que la volatilité et le cours de bourse des actions sous-jacentes sont les principaux paramètres qui impliqueraient une variation de la juste valeur du dérivé.

Emprunt obligataire échangeable GBL sur actions GDF Suez

CHF millions						2013	2012
Emetteur	Valeur nominale (millions)	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Coté/ non coté	Durée	Valeur comptable	Valeur comptable
GBL Verwaltung	EUR 1'000	1.25 %	2.05 %	coté	07.02.2013 - 07.02.2017	1'198.1	-

GBL a émis début 2013 une obligation échangeable en actions GDF Suez pour un montant de EUR 1 milliard. Cette émission porte sur un peu moins de la moitié des titres détenus par GBL, soit environ 55 millions d'actions GDF Suez représentant 2.3 % de son capital et des droits de vote. L'obligation a une maturité de 4 ans et porte intérêt à un taux annuel de 1.25 %. GBL peut notamment racheter l'obligation au pair à dater du 22 février 2016 si la valeur de l'action GDF Suez est durant 20 jours (calculés sur une période de 30 jours), supérieure à 130 % du pair de l'obligation. L'obligation est, par ailleurs, assortie d'une option put exerçable au pair de l'obligation par les investisseurs le 7 février 2016. L'obligation sera remboursée au pair le 7 février 2017, sous réserve de l'option exerçable par GBL de remettre des actions GDF Suez aux porteurs de l'obligation à un prix de EUR 18.32 par action et de payer, le cas échéant, en numéraire le solde entre la valeur des actions à livrer et le nominal de l'obligation.

Les obligations sont cotées sur le marché Euro MTF de la Bourse du Luxembourg. La valeur comptable de cet emprunt (hors option) est de CHF 1'198.1 millions au 31 décembre 2013. La composante optionnelle, classée dans la rubrique « Autres passifs financiers à long terme » du bilan, est quant à elle, évaluée à la juste valeur (donnée d'entrée de niveau 2 selon IFRS 13) à la date de clôture (CHF 98 millions). La juste valeur (donnée d'entrée de niveau 1 selon IFRS 13) de l'emprunt au 31 décembre 2013 est de CHF 1'328.2 millions. En terme de sensibilité du dérivé, la liquidité de l'instrument ainsi que la volatilité et le cours de bourse des actions sous-jacentes sont les principaux paramètres qui impliqueraient une variation de la juste valeur du dérivé.

La ligne «**Autres emprunts obligataires et assimilés**» comprend principalement des emprunts obligataires, cotés et non cotés, émis par Imerys, dont le détail est le suivant :

CHF millions							2013
Valeur nominale en devise (millions)	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Coté/non coté	Echéance	Juste valeur	Valeur comptable	
JPY	7'000	3.40%	3.47%	non coté	16.09.33	77.9	59.9
USD	30	5.28%	5.38%	non coté	06.08.18	31.7	27.2
EUR	300	5.13%	5.42%	coté	25.04.14	385.8	381.2
EUR	500	5.00%	5.09%	coté	18.04.17	701.9	635.4
EUR	300	2.50%	2.60%	coté	26.11.20	365.4	369.2
Total						1'562.7	1'472.9

CHF millions							2012
Valeur nominale en devise (millions)	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Coté/non coté	Echéance	Juste valeur	Valeur comptable	
JPY	7'000	3.40%	3.47%	non coté	16.09.33	97.7	75.1
USD	140	4.88%	4.98%	non coté	06.08.13	134.2	130.7
USD	30	5.28%	5.38%	non coté	06.08.18	34.5	28.0
EUR	300	5.13%	5.42%	coté	25.04.14	393.3	375.1
EUR	500	5.00%	5.09%	coté	18.04.17	700.6	625.3
Autres						3.6	3.6
Total						1'363.9	1'237.8

Dettes financières échéant dans l'année

CHF millions	2013 Valeur comptable	2012 Valeur comptable
Emprunts bancaires à court terme	113.9	160.9
Engagements en banque à vue	11.7	27.7
Emprunt obligataire échangeable Pargesa	458.5	431.7
Autres dettes financières à long terme échéant dans l'année	50.0	53.8
Autres dettes financières portant intérêt	1.3	-
Total	635.4	674.1

L'emprunt obligataire échangeable Pargesa arrivant à échéance en juin 2014 a été reclassifié de la rubrique «**Dettes financières à long terme**» à la rubrique «**Dettes financières échéant dans l'année**».

L'emprunt obligataire échangeable Pargesa arrivant à échéance en 2013 a été remboursé par Pargesa au mois d'avril 2013.

Echéancier des dettes financières à long et court terme (basé sur les valeurs comptables)

CHF millions	Au cours de la 1 ^{re} année	Au cours de la 2 ^e année	Entre la 3 ^e et la 5 ^e année	Au-delà de la 5 ^e année	Total > 1 an	Total
2013	635.4	388.2	3'716.6	496.1	4'600.9	5'236.3
2012	674.1	612.2	2'527.7	208.5	3'348.4	4'022.5

Analyse de l'endettement par devises

CHF millions	CHF	EUR	USD	Autres	Total
2013	856.6	4'234.0	31.2	114.5	5'236.3
2012	1'055.0	2'699.7	153.1	114.7	4'022.5

Echéances contractuelles résiduelles des passifs financiers 2013

CHF millions	2014		2015 - 2019		2020 et plus	
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
Dettes financières	–	101.5	4'106.6	379.8	496.1	9.2
Autres passifs financiers à long terme	–	–	1.8	–	1.2	–
Produits financiers dérivés	39.8	–	242.1	–	–	–
Dettes commerciales	504.6	–	–	–	–	–
Dettes financières échéant dans l'année	639.6	8.0	–	–	–	–
Autres passifs financiers à court terme	2.6	–	–	–	–	–
Total	1'186.6	109.5	4'350.5	379.8	497.3	9.2

Echéances contractuelles résiduelles des passifs financiers 2012

CHF millions	2013		2014 - 2018		2019 et plus	
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
Dettes financières	–	70.0	3'281.8	289.0	81.4	39.4
Autres passifs financiers à long terme	–	–	3.0	–	–	–
Produits financiers dérivés	4.8	0.6	35.9	1.0	–	–
Dettes commerciales	493.9	–	–	–	–	–
Dettes financières échéant dans l'année	676.3	7.3	–	–	–	–
Autres passifs financiers à court terme	38.5	–	–	–	–	–
Total	1'213.5	77.9	3'320.7	290.0	81.4	39.4

Les sociétés du Groupe disposent chacune de lignes de crédit dans le cadre de leurs activités opérationnelles. Chaque filiale consolidée a la responsabilité d'assurer sa propre gestion de crédit en fonction des nécessités des activités opérationnelles.

Lignes de crédit disponibles et non utilisées au 31 décembre 2013 et leurs échéances

CHF millions	Au cours de la 1 ^{re} année	Entre la 3 ^e et la 5 ^e année	Au-delà de la 5 ^e année	2013 Total	2012 Total
Pargesa	–	245.5	5.0	250.5	246.5
GBL	–	859.2	552.3	1'411.5	1'449.3
Imerys	(146.7)	1'559.4	–	1'412.7	1'949.8
Total	(146.7)	2'664.1	557.3	3'074.7	3'645.6

Le montant négatif sur la ligne « Imerys » représente entre autres l'encours des billets de trésorerie émis, sécurisé par des lignes de crédit.

Note 5.12 – Autres passifs financiers et non financiers à court terme

CHF millions	2013 Valeur comptable	2012 Valeur comptable
Autres passifs financiers à court terme		
Produits financiers dérivés	40.0	4.9
Obligations en matière de location-financement échéant dans l'année	0.1	0.5
Autres passifs financiers à court terme	7.5	44.1
Total autres passifs financiers à court terme	47.6	49.5
Autres passifs non financiers à court terme		
Impôts à payer autres que sur les revenus	20.5	30.6
Dettes fiscales, sociales et autres passifs non financiers à court terme	353.0	326.1
Total autres passifs non financiers à court terme	373.5	356.7
Total autres passifs à court terme	421.1	406.2

Note 6 – Frais de personnel

CHF millions	2013	2012*
Rémunérations, salaires et bonus	(790.1)	(791.8)
Charges sociales	(167.3)	(171.9)
Plans de pension à cotisations définies et à prestations définies	(39.2)	(52.7)
Charges liées aux plans d'options (voir note 24)	(11.6)	(12.3)
Autres frais salariaux	(4.6)	(0.4)
Total	(1'012.8)	(1'029.1)

* certains montants ont été retraités suite à l'application des modifications de la norme IAS 19 concernant la comptabilisation des avantages du personnel (voir note 1)

Note 7 – Frais de restructuration

CHF millions	2013	2012
Charges de restructuration décaissées sur l'exercice	(60.4)	(48.9)
Pertes de valeur d'actifs liées aux restructurations	(12.2)	(6.0)
Variation des provisions pour restructuration	(27.7)	15.8
Total	(100.3)	(39.1)

Les frais de restructuration en 2013 proviennent principalement d'Imerys et trouvent leur source dans les 4 branches d'activités d'Imerys. Ils sont liées aux restructurations menées sur la période pour s'adapter à la dégradation d'un certain nombre de marchés notamment les Matériaux de Construction en France, les Minéraux Fondus en Chine, la réorganisation des activités Kaolins et Carbonates liées au papier, les Minéraux Réfractaires, les Minéraux pour Céramiques aux Etats-Unis et les activités vénézuéliennes.

Les frais de restructuration en 2012 provenaient également d'Imerys et trouvaient leur source dans les 4 branches d'activités d'Imerys.

Les frais de restructurations sont comptabilisés dans le compte de résultat dans la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

Note 8 – Dépréciations d'actifs

Le montant net des dépréciations d'actifs enregistrées durant l'exercice 2013 s'élève à CHF 97.7 millions et comprend principalement une perte de valeur complémentaire constatée sur GDF Suez, participation détenue par GBL et comptabilisée dans la rubrique « Actifs financiers disponibles à la vente » dans les comptes du Groupe (voir également note 5.5). Cette perte de valeur enregistrée au 31 mars 2013 s'élève à EUR 65.1 millions chez GBL soit CHF 80.1 millions.

Le Groupe a également enregistré des pertes de valeur de CHF 3.8 millions sur les fonds de Private equity. Les pertes de valeur comptabilisées en 2013 comprennent également des dépréciations d'actifs corporels chez Imerys pour CHF 12.1 millions.

Le montant net des dépréciations d'actifs enregistrées durant l'exercice 2012 s'élève à CHF 450.8 millions et comprend principalement une perte de valeur constatée sur GDF Suez, participation détenue par GBL et comptabilisée dans la rubrique « Actifs financiers disponibles à la vente » dans les comptes du Groupe (voir également note 5.5). Cette perte de valeur enregistrée au 31 décembre 2012 s'élève à EUR 758.3 millions chez GBL soit CHF 914.1 millions. Les effets de cette perte de valeur sont atténués chez Pargesa suite à la réalisation d'un écart de change historique cumulé de CHF 559.1 millions résultant de la reprise de la réserve de réévaluation sur GDF Suez au niveau de Pargesa.

Le Groupe a enregistré des pertes de valeur de CHF 6.0 millions sur les fonds de Private equity ainsi qu'une perte de valeur de CHF 18.8 millions sur Iberdrola.

Les pertes de valeur comptabilisées en 2012 comprennent également des dépréciations d'actifs corporels chez Imerys pour CHF 5.6 millions.

Le montant net des dépréciations d'actifs inclut en 2012 une perte de valeur du goodwill chez Imerys de CHF 37.6 millions (voir également note 12) ainsi qu'une perte de valeur sur le goodwill lié au Private equity de CHF 25.4 millions.

Note 9 – Location simple

Les obligations en matière de contrats de location simple ne sont pas reconnues au bilan. Elles proviennent essentiellement d'Imerys et correspondent à des engagements de paiement de loyers futurs dans le cadre de contrats de location de biens immobiliers, de biens d'équipements, de wagons, de camions et de véhicules. Elles présentent l'échéancier suivant :

CHF millions	2013	2012
Au cours de la 1 ^{re} année	38.8	33.5
Entre la 2 ^e et la 5 ^e année	89.7	90.7
Au-delà de la 5 ^e année	63.3	69.2
Total des paiements futurs des contrats de location simple	191.8	193.4

Charges comptabilisées au compte de résultat durant l'exercice pour les contrats de location simple

CHF millions	2013	2012
Charges de l'exercice	84.9	85.1

Note 10 – Impôts sur le résultat *

10.1 Charge d'impôt sur le résultat de l'exercice

CHF millions	2013	2012
Impôts courants relatifs à l'année en cours	(142.2)	(142.4)
Impôts courants relatifs aux années antérieures	2.7	3.6
Total impôts courants	(139.5)	(138.8)
Création et reprise de différences temporelles	6.8	(8.9)
Reconnaissance/ (utilisation) de pertes fiscales de l'exercice et/ou des exercices précédents	(2.5)	1.3
Autres impôts différés	6.1	3.2
Total impôts différés	10.4	(4.4)
Charge d'impôt totale sur le résultat de l'exercice	(129.1)	(143.2)

10.2 Ventilation des charges et des produits d'impôts différés

CHF millions	2013	2012
Immobilisations incorporelles	1.2	2.3
Immobilisations corporelles	0.4	(1.8)
Immobilisations financières à long terme	(13.8)	(6.5)
Obligations en matière d'avantages au personnel	0.2	3.3
Stocks, créances, dettes et provisions autres	14.9	–
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	9.5	3.9
Changements de taux d'imposition	3.0	0.5
Autres	(5.0)	(6.1)
Total des charges et des produits d'impôts différés	10.4	(4.4)

10.3 Impôts différés par nature au bilan

CHF millions	2013	2012	2013	2012
	Impôts différés actifs		Impôts différés passifs	
Immobilisations incorporelles	6.0	0.1	25.8	27.8
Immobilisations corporelles	46.2	81.4	191.6	238.5
Immobilisations financières à long terme	(14.1)	(4.2)	6.1	7.5
Obligations en matière d'avantages au personnel	54.4	70.2	–	–
Stocks, créances, dettes et provisions autres	63.8	62.0	32.8	43.8
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	35.5	33.7	0.9	0.8
Compensations	(204.5)	(187.3)	(204.5)	(187.3)
Autres	58.9	23.8	41.1	6.5
Total des impôts différés (tels que présentés au bilan)	46.2	79.7	93.8	137.6

10.4 Réconciliation de la charge d'impôt sur le résultat de l'exercice

CHF millions	2013	2012
Résultat net avant impôts	1'049.2	1'131.1
Résultats des entreprises associées et coentreprises	(174.1)	(85.6)
Résultat avant impôts et avant résultats des entreprises associées et coentreprises (résultat opérationnel et financier)	875.1	1'045.5
Impact des différents taux d'impositions dans les pays étrangers	(178.3)	(145.9)
Impact fiscal des revenus non imposables chez les filiales ⁽¹⁾	70.8	98.5
Impact fiscal des charges non déductibles chez les filiales	(9.8)	(87.5)
Impact fiscal des ajustements d'impôts courants et différés non reconnus relatifs aux exercices antérieurs chez les filiales	–	0.8
Impact fiscal sur les dividendes résultant d'investissements dans les entreprises non consolidées chez les filiales	(1.1)	(1.3)
Autres ajustements d'impôts	(10.7)	(7.8)
Charge d'impôt totale sur le résultat de l'exercice	(129.1)	(143.2)

⁽¹⁾ cette ligne représente principalement des dividendes, plus-values et reprises de pertes de valeur exonérés d'impôt

Le taux d'imposition de la Société-mère est de 0% en raison de son statut fiscal de holding en Suisse qui exonère d'impôt les produits issus de participations.

10.5 Taux d'impôt effectif du Groupe

CHF millions	2013	2012
Résultat net avant impôts	1'049.2	1'131.1
Résultats des entreprises associées et coentreprises	(174.1)	(85.6)
Résultat avant impôts et avant résultats des entreprises associées et coentreprises	875.1	1'045.5
Charge d'impôt totale sur le résultat	(129.1)	(143.2)
Taux d'impôt effectif	14.75 %	13.70 %

10.6 Echéance des pertes fiscales et crédits d'impôt pour lesquels aucun impôt différé actif n'est reconnu

CHF millions	2013	2012	2013	2012
	Pertes fiscales		Crédits d'impôt	
Au cours de la 1 ^{re} année	332.2	9.6	0.4	0.1
Au cours de la 2 ^e année	303.8	325.9	0.5	–
Au cours de la 3 ^e année	342.9	301.9	0.4	0.1
Au cours de la 4 ^e année	630.4	341.2	–	–
Au cours de la 5 ^e année et après	1'225.4	1'743.3	–	11.0
Sans limite de temps	4'111.9	3'888.6	29.0	19.8
Total	6'946.6	6'610.5	30.3	31.0

Au 31 décembre 2013, les pertes fiscales reportables sont issues des sociétés holdings du Groupe pour CHF 6'692 millions; le solde de CHF 254.6 millions provenant du groupe Imerys.

Par ailleurs, des impôts différés sur les pertes fiscales ne sont reconnus que pour autant que des bénéfiques imposables soient susceptibles d'être réalisés, permettant ainsi d'utiliser lesdites pertes. Au 31 décembre 2013, un montant total de CHF 35.5 millions était reconnu en tant qu'actif d'impôts différés sur des pertes fiscales et crédits d'impôt (CHF 33.7 millions au 31 décembre 2012).

10.7 Différences temporelles contrôlées par le Groupe

Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participation lorsque le Groupe est en mesure de contrôler la date de reversement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Le groupe estime que l'impôt différé passif non comptabilisé à ce titre au 31 décembre 2013 s'élève à CHF 18.4 millions (CHF 27.8 millions au 31 décembre 2012).

10.8 Impôts relatifs à chaque autre élément du résultat global

CHF millions	2013 (Charges) produits d'impôts	2012 (Charges) produits d'impôts
Gains et pertes actuariels	(22.8)	23.2
Variation de juste valeur comptabilisée en autres éléments du résultat global	–	(2.2)
Variation de la réserve de couverture	0.4	(8.8)
Ecart de conversion	0.5	(0.7)
Total	(21.9)	11.5

* certains montants ont été retraités suite à l'application des modifications de la norme IAS 19 concernant la comptabilisation des avantages du personnel et à une correction d'erreur sur les bases fiscales d'immobilisations corporelles d'Imerys (voir note 1)

Note 11 – Immobilisations incorporelles

CHF millions	Frais de développement	Logiciels	Droits miniers	Brevets, licences et concessions	Autres	Total
Valeur comptable brute:						
Au 1^{er} janvier 2012	40.9	90.3	19.3	31.4	108.5	290.4
Investissements	16.9	4.5	0.8	0.7	4.1	27.0
Variations de périmètre	–	–	–	3.6	–	3.6
Ecarts de conversion	(0.3)	(1.4)	0.3	(0.1)	(1.0)	(2.5)
Cessions, reclassifications et autres changements de la période	0.5	(0.4)	(0.5)	35.6	(2.3)	32.9
Au 31 décembre 2012	58.0	93.0	19.9	71.2	109.3	351.4
Investissements	18.0	3.2	0.2	0.5	16.1	38.0
Variations de périmètre	–	1.2	–	–	–	1.2
Ecarts de conversion	0.9	(1.1)	(3.1)	0.8	(1.2)	(3.7)
Cessions, reclassifications et autres changements de la période	2.8	1.5	–	(0.9)	15.1	18.5
Au 31 décembre 2013	79.7	97.8	17.0	71.6	139.3	405.4
Amortissements cumulés:						
Au 1^{er} janvier 2012	(18.0)	(82.2)	(1.7)	(14.2)	(40.9)	(157.0)
Amortissements	(4.0)	(5.5)	(0.5)	(7.1)	(7.8)	(24.9)
Ecarts de conversion	0.1	1.3	–	0.1	0.4	1.9
Perte de valeur	–	–	–	(0.1)	(0.6)	(0.7)
Cessions, reclassifications et autres changements de la période	(0.3)	5.8	0.2	1.0	–	6.7
Au 31 décembre 2012	(22.2)	(80.6)	(2.0)	(20.3)	(48.9)	(174.0)
Amortissements	(5.4)	(5.2)	(0.4)	(4.9)	(9.6)	(25.5)
Ecarts de conversion	(0.2)	0.9	0.2	(0.1)	0.7	1.5
Perte de valeur	–	–	–	–	(0.1)	(0.1)
Cessions, reclassifications et autres changements de la période	(1.9)	2.5	0.1	0.4	(1.1)	–
Au 31 décembre 2013	(29.7)	(82.4)	(2.1)	(24.9)	(59.0)	(198.1)
Valeur comptable nette:						
Au 31 décembre 2012	35.8	12.4	17.9	50.9	60.4	177.4
Au 31 décembre 2013	50.0	15.4	14.9	46.7	80.3	207.3

Les immobilisations incorporelles sont à durée de vie définie hormis des brevets et marques qui sont à durée de vie indéterminée et qui figurent dans la colonne « Brevets, licences et concessions » pour CHF 8.7 millions au 31 décembre 2013 (CHF 8.6 millions au 31 décembre 2012).

Les amortissements de la période sont repris dans la ligne « Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles » dans le compte de résultat.

Les dépréciations de valeur actées au cours de l'exercice sur les immobilisations incorporelles se rapportent principalement à Imerys.

Les frais de recherche et de développement pris en charge durant l'exercice sont les suivants:

CHF millions	2013	2012
Charge de l'exercice	(24.9)	(18.2)

Note 12 – Goodwill

CHF millions	2013	2012
Valeur comptable brute au 1^{er} janvier	1'512.4	1'527.0
Issu d'acquisitions	137.9	42.6
Cession	(0.6)	–
Ecart de conversion	(31.4)	(24.1)
Autres changements de la période ⁽¹⁾	(13.9)	(33.1)
Au 31 décembre	1'604.4	1'512.4
Pertes de valeur cumulées au 1^{er} janvier	(63.0)	(1.5)
Pertes de valeur	–	(62.7)
Ecart de conversion	(1.0)	0.7
Autres changements de la période	0.6	0.5
Au 31 décembre	(63.4)	(63.0)
Valeur comptable nette au 31 décembre	1'541.0	1'449.4

⁽¹⁾ cette ligne inclut les ajustements subséquents de valeur

En 2013, le goodwill issu d'acquisitions de CHF 137.9 millions provient notamment des acquisitions de l'année par Imerys (dont la société Pyramax) pour CHF 115.6 millions (voir note 16).

En 2012, le goodwill issu d'acquisitions de CHF 42.6 millions provenait notamment des acquisitions de l'année par Imerys (dont la société Goonvean) pour CHF 30 millions.

La définition des UGT d'Imerys constitue un jugement de la direction générale d'Imerys reposant sur la réunion, au niveau du plus petit ensemble d'actifs possible, des trois critères suivants : un processus de production homogène en termes de portefeuille de minéraux, de procédés de transformation et d'applications ; un marché actif présentant des caractéristiques macro-économiques homogènes ; et un niveau de pouvoir opérationnel en termes de poursuite, restructuration ou arrêt d'activité minière, industrielle et commerciale. La validation de ces trois critères pour chaque UGT garantit l'indépendance de leurs flux de trésorerie respectifs. Les UGT sont directement issues de la structure d'analyse suivie chaque mois par la direction générale d'Imerys dans le cadre de son reporting de gestion. Tous les actifs du groupe Imerys, y compris les actifs miniers et le goodwill, sont affectés à une UGT. Le regroupement des UGT forme les branches d'activités d'Imerys.

Dans le tableau suivant, la valeur comptable et la perte de valeur du goodwill sont présentées par groupes d'UGT (Solutions pour l'Energie & Spécialités, Filtration & Additifs de Performance, Matériaux Céramiques et Minéraux de Haute Résistance) pour les goodwill issus d'Imerys. Au niveau de GBL les goodwill sont alloués à chaque participation respective.

Les goodwill au 31 décembre sont alloués aux UGT suivantes :

CHF millions	Valeur brute	Pertes de valeur cumulées	2013 Valeur comptable	Valeur brute	Pertes de valeur cumulées	2012 Valeur comptable
Solutions pour l'Energie & Spécialités	409.5	(0.6)	408.9	308.0	(0.6)	307.4
Filtration & Additifs de Performance	367.0	–	367.0	385.0	–	385.0
Matériaux Céramiques	176.5	(1.4)	175.1	167.6	(1.3)	166.3
Minéraux de Haute Résistance	385.4	(35.7)	349.7	387.4	(35.7)	351.7
De Boeck (participation de GBL)	26.3	–	26.3	25.8	–	25.8
Elitech (participation de GBL)	43.6	–	43.6	44.7	–	44.7
Benito (participation de GBL)	31.0	(25.7)	5.3	30.6	(25.4)	5.2
Holdings (Pargesa, GBL, Imerys)	165.1	–	165.1	163.3	–	163.3
Total	1'604.4	(63.4)	1'541.0	1'512.4	(63.0)	1'449.4

Conformément à IAS 36, les sociétés du Groupe procèdent chaque année à un test de dépréciation sur l'ensemble de leurs unités génératrices de trésorerie (UGT) dans la mesure où des goodwill sont présents dans celles-ci.

Chez Imerys, la réalisation systématique de ce test annuel sur chacune des UGT est rendue obligatoire par la présence du goodwill dans la quasi-totalité des UGT. En 2013, ce test ne nécessite la comptabilisation d'aucune perte de valeur du goodwill.

En 2012, ce test avait nécessité la comptabilisation d'une perte de valeur du goodwill de CHF 37.6 millions, dont CHF 35.6 millions concernait l'UGT Zircon. Cette perte de valeur avait été comptabilisée en «Autres produits et charges opérationnels» (voir note 4).

La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif individuel est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de la vente et la valeur d'utilité. En pratique, la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable que pour des actifs individuels et correspond alors à des prix de transactions récentes sur des cessions d'actifs similaires. La valeur d'utilité constitue la base d'évaluation la plus utilisée, tant pour les UGT que les actifs individuels. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés par Imerys pour estimer la valeur d'utilité sont généralement issus de leur budget 2014 et d'une extrapolation pour les années 2015 et 2016.

Les hypothèses clés qui sous-tendent ces projections sont en premier lieu le niveau des volumes et dans une moindre mesure, le niveau des prix. Pour la valeur terminale, Imerys utilise le modèle de croissance perpétuelle de Gordon et Shapiro.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital de groupes comparables à Imerys dans le secteur des minéraux industriels. Ce taux, de 8.00 % en 2013 (8.00 % en 2012) est ajusté selon les UGT ou actifs individuels testés d'une prime de risque pays-marché de -50 à +170 points de base (-50 à +220 points de base en 2012). Le taux d'actualisation moyen après impôts sur le résultat s'élève à 8.04 % en 2013 (8.03 % en 2012). Les calculs après impôts sur le résultat sont identiques à ceux qui seraient réalisés avec des flux et des taux avant impôts sur le résultat, tel que requis par les textes applicables.

Dans le tableau suivant, les taux moyens pondérés d'actualisation et de croissance perpétuelle chez Imerys entrant dans le calcul de la valeur d'utilité sont présentés par UGT.

	2013		2012	
	Taux d'actualisation	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation	Taux de croissance perpétuelle
Solutions pour l'Energie & Spécialités	7.85 %	2.00 %	7.80 %	2.00 %
Filtration & Additifs de Performance	8.29 %	2.04 %	8.27 %	2.06 %
Matériaux Céramiques	7.71 %	2.00 %	7.69 %	2.00 %
Minéraux de Haute Résistance	8.53 %	2.05 %	8.61 %	2.14 %
Taux moyen	8.04 %	2.02 %	8.03 %	2.04 %

Les goodwill reconnus au niveau du private equity de GBL ont également fait l'objet de tests annuels de dépréciation. Ceux-ci n'ont pas résulté en la comptabilisation d'une perte de valeur sur goodwill en 2013 (CHF 25.4 millions en 2012).

Le goodwill alloué à la ligne «Holdings» fait l'objet de tests de dépréciation systématiques annuels par référence à la valeur de l'actif sous-jacent auquel il se rapporte.

L'ensemble des pertes de valeur du Groupe comptabilisées dans le compte de résultat en 2013 figure dans la note 8.

Sensibilité à la variation des flux de trésorerie prévisionnels, du taux d'actualisation et du taux de croissance perpétuelle.

Les flux de trésorerie prévisionnels, le taux d'actualisation et le taux de croissance perpétuelle sont les données dont la variation a l'incidence la plus significative sur les états financiers du Groupe. Les pertes de valeur par UGT qui seraient comptabilisées en cas de variations défavorables par rapport aux hypothèses retenues dans les états financiers au 31 décembre 2013 sont les suivantes :

Au niveau d'Imerys, une diminution de 5.0 % des flux de trésorerie prévisionnels nécessiterait la comptabilisation d'une perte de valeur de CHF 2.0 millions (CHF 10.0 millions au 31 décembre 2012) sur le goodwill de l'UGT Zircon de la branche Minéraux de Haute Résistance.

Une augmentation de 1 % du taux d'actualisation nécessiterait la comptabilisation d'une perte de valeur de CHF 15.4 millions (CHF 23.7 millions au 31 décembre 2012) sur le goodwill de l'UGT Zircon de la branche Minéraux de Haute Résistance.

Une diminution de 1 % du taux de croissance perpétuelle nécessiterait la comptabilisation d'une perte de valeur de CHF 8.9 millions (CHF 15.8 millions au 31 décembre 2012) sur le goodwill de l'UGT Zircon de la branche Minéraux de Haute Résistance.

Note 13 – Immobilisations corporelles

CHF millions	Terrains, bâtiments	Actifs miniers	Installations, machines, outillages et matériel de transport	Immobi- sations en cours	Autres immo- bilisations corporelles	Total
Valeur comptable brute:						
Au 1^{er} janvier 2012	676.3	882.6	4'140.2	155.4	35.9	5'890.4
Investissements	9.0	51.2	67.1	180.0	8.4	315.7
Issu d'acquisitions	3.6	9.0	28.6	0.5	–	41.7
Cessions	(11.1)	(0.2)	(55.8)	(0.8)	(25.1)	(93.0)
Ecart de conversion	(15.2)	(27.5)	(84.1)	(7.3)	(0.3)	(134.4)
Reclassifications et autres changements de la période	(24.4)	(11.0)	(196.9)	(98.3)	(1.0)	(331.6)
Au 31 décembre 2012	638.2	904.1	3'899.1	229.5	17.9	5'688.8
Investissements	7.8	48.6	82.7	150.1	16.9	306.1
Issu d'acquisitions	8.9	13.3	32.0	167.2	16.4	237.8
Cessions	(7.8)	(0.2)	(45.9)	(2.6)	(6.0)	(62.5)
Ecart de conversion	(27.4)	(39.7)	(121.8)	(21.4)	(0.4)	(210.7)
Reclassifications et autres changements de la période	5.4	(67.8)	(104.9)	(173.7)	(13.7)	(354.7)
Au 31 décembre 2013	625.1	858.3	3'741.2	349.1	31.1	5'604.8
Amortissements et pertes de valeur cumulés:						
Au 1^{er} janvier 2012	(306.0)	(270.4)	(2'962.6)	(2.7)	(12.6)	(3'554.3)
Amortissements	(17.5)	(53.9)	(187.7)	(0.1)	(1.3)	(260.5)
Pertes de valeur	(0.6)	(3.1)	(1.9)	–	–	(5.6)
Cessions	3.4	–	59.1	–	4.9	67.4
Ecart de conversion	4.7	6.4	48.0	–	0.1	59.2
Reclassifications et autres changements de la période	37.9	13.3	282.2	–	0.4	333.8
Au 31 décembre 2012	(278.1)	(307.7)	(2'762.9)	(2.8)	(8.5)	(3'360.0)
Amortissements	(16.3)	(59.1)	(180.6)	–	(3.1)	(259.1)
Pertes de valeur	(1.2)	(4.4)	(6.2)	(0.1)	–	(11.9)
Cessions	5.2	–	43.2	–	–	48.4
Ecart de conversion	9.7	12.1	71.6	–	0.5	93.9
Reclassifications et autres changements de la période	10.2	26.6	137.1	–	(1.1)	172.8
Au 31 décembre 2013	(270.5)	(332.5)	(2'697.8)	(2.9)	(12.2)	(3'315.9)
Valeur comptable nette:						
Au 31 décembre 2012	360.1	596.4	1'136.2	226.7	9.4	2'328.8
Au 31 décembre 2013	354.6	525.8	1'043.4	346.2	18.9	2'288.9

Au 31 décembre 2013, l'essentiel des immobilisations corporelles du Groupe est composé par les actifs d'Imerys dont notamment les réserves minières évaluées au coût diminué d'un amortissement calculé en fonction des quantités extraites.

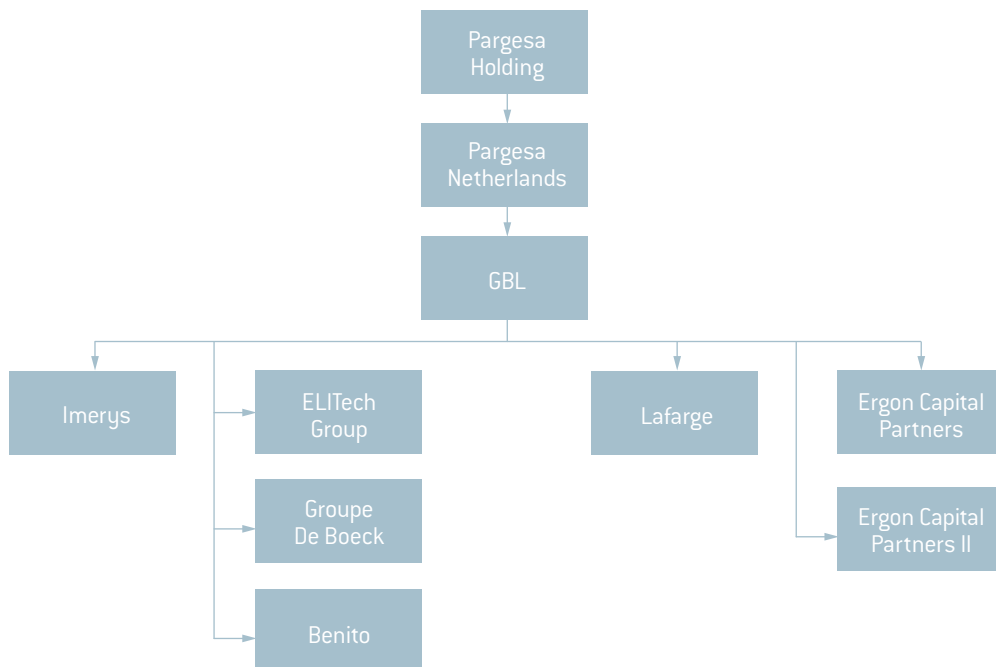
Les dépréciations de valeur actées au cours de l'exercice sur les immobilisations corporelles se rapportent principalement à Imerys (voir note 8). Les amortissements de l'exercice sont repris dans la ligne « Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles » dans le compte de résultat.

Immobilisations en leasing

Les immobilisations corporelles contrôlées en vertu d'un contrat de location-financement figurent au bilan pour un montant de CHF 3.3 millions au 31 décembre 2013 (CHF 3.1 millions au 31 décembre 2012). Il s'agit essentiellement de matériel de transport chez Imerys. Les engagements de paiement des loyers futurs s'élèvent en valeur actualisée à CHF 2.6 millions pour 2014, CHF 5.2 millions pour la période 2015 à 2018 et CHF 1.2 million au-delà.

Note 14 – Liste des principales sociétés consolidées et mises en équivalence

Organigramme des principales sociétés consolidées et mises en équivalence



Sociétés consolidées par la méthode de l'intégration globale par le Groupe au 31 décembre

Sociétés	Pays du Siège	2013	2013	2012	2012	Activité principale
		Pourcentage d'intérêt détenus dans le capital	Pourcentage des droits de vote contrôlés	Pourcentage d'intérêt détenus dans le capital	Pourcentage des droits de vote contrôlés	
Pargesa Holding SA	Suisse	Société-mère	Société-mère	Société-mère	Société-mère	Holding
Pargesa Netherlands BV	Pays-Bas	100 %	100 %	100 %	100 %	Holding
GBL *	Belgique	50.0 %	52.0 %	50.0 %	52.0 %	Holding
Imerys **	France	56.2 %	71.6 %	56.9 %	66.2 %	Industrie minière
ELITechGroup ***	France	100.0 %	100.0 %	45.2 %	45.2 %	Santé
Groupe De Boeck	Belgique	92.0 %	92.0 %	92.0 %	92.0 %	Média
Benito	Espagne	84.6 %	84.6 %	84.6 %	84.6 %	Equipement urbain
		2013		2012		
		52.0 %		52.0 %		
		56.3 %		57.0 %		

*** société détenue à 61.4 % par EVONG, elle-même contrôlée à 73.0 % par GBL

Sociétés consolidées par la méthode de la mise en équivalence par le Groupe au 31 décembre

Sociétés	Pays du Siège	2013	2013	2012	2012	Activité principale
		Pourcentage d'intérêt détenus dans le capital	Pourcentage des droits de vote contrôlés	Pourcentage d'intérêt détenus dans le capital	Pourcentage des droits de vote contrôlés	
Lafarge	France	21.0 %	27.2 %	21.0 %	27.4 %	Matériaux de construction
Ergon Capital Partners	Belgique	43.0 %	43.0 %	43.0 %	43.0 %	Private equity
Ergon Capital Partners II	Belgique	42.4 %	42.4 %	42.4 %	42.4 %	Private equity

Note 15 – Filiales dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives

Les tableaux ci-après présentent des informations financières résumées à l'égard de chacune des filiales du Groupe dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives, sans tenir compte des éliminations intragroupe.

Imerys étant détenu par GBL, les minoritaires sur Imerys se retrouvent également dans la colonne GBL et sont par conséquent éliminés dans les colonne « Éliminations intragroupe ».

CHF millions	2013				Total
	GBL	Imerys	Filiales non significatives prises individuellement	Éliminations intragroupe	
% de participation détenus par des participations ne donnant pas le contrôle	50.0%	43.8%			
% de vote détenus par des participations ne donnant pas le contrôle	48.0%	28.4%			
Actifs à long terme	19'424.5	3'874.4			
Actifs à court terme	3'960.6	2'106.6			
Engagements à long terme	(5'237.2)	(2'208.6)			
Engagements à court terme	(1'227.4)	(984.1)			
Participations ne donnant pas le contrôle	(1'258.8)	(29.7)			
Fonds propres (part du Groupe)	15'661.7	2'758.6			
Participations ne donnant pas le contrôle	8'770.9	1'235.3	23.6	(935.2)	9'094.6
Chiffre d'affaires	4'806.8	4'552.1			
Résultat net de la période revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	397.6	167.8			
Résultat net de la période revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	494.6	132.7	(4.6)	(96.5)	526.2
Résultat net de la période (tiers inclus)	892.2	300.5			
Autres éléments du résultat global revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	29.6	(110.7)			
Autres éléments du résultat global revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	(60.9)	(85.8)	(2.7)	199.6	50.2
Total des autres éléments du résultat global (tiers inclus)	(31.3)	(196.5)			
Résultat global total de la période revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	427.2	57.1			
Résultat global total de la période revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	433.7	46.9	(7.3)	103.1	576.4
Résultat global total de la période (tiers inclus)	860.9	104.0			
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	242.6	65.0			
Flux de trésorerie d'exploitation	954.6	636.5			
Flux de trésorerie d'investissement	(1'545.3)	(455.5)			
Flux de trésorerie de financement	1'216.8	(42.8)			
Effet de la variation des taux de change sur les fonds détenus et incidence des variations de périmètre de consolidation	(35.3)	(33.1)			
Augmentation/diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	590.8	105.1			

CHF millions	GBL	Imerys	Filiales non significatives prises individuellement		Eliminations intragroupe	2012
						Total
% de participation détenus par des participations ne donnant pas le contrôle	50.0%	43.1%				
% de vote détenus par des participations ne donnant pas le contrôle	48.0%	33.8%				
Actifs à long terme	17'611.7	3'867.1				
Actifs à court terme	3'543.2	1'956.0				
Engagements à long terme	(3'619.0)	(2'034.9)				
Engagements à court terme	(1'248.0)	(1'057.6)				
Participations ne donnant pas le contrôle	(1'208.4)	(29.0)				
Fonds propres (part du Groupe)	15'079.5	2'701.6				
Participations ne donnant pas le contrôle	8'450.1	1'190.7		17.8	(889.6)	8'769.0
Chiffre d'affaires	4'915.4	4'682.7				
Résultat net de la période revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	160.1	200.0				
Résultat net de la période revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	292.2	153.2		(8.7)	146.0	582.7
Résultat net de la période (tiers inclus)	452.3	353.2				
Autres éléments du résultat global revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	(83.0)	(79.9)				
Autres éléments du résultat global revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	(146.9)	(62.0)		(8.1)	(287.0)	(504.0)
Total des autres éléments du résultat global (tiers inclus)	(229.9)	(141.9)				
Résultat global total de la période revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	77.1	120.1				
Résultat global total de la période revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	145.3	91.2		(16.8)	(141.0)	78.7
Résultat global total de la période (tiers inclus)	222.4	211.3				
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	233.8	60.0				
Flux net de trésorerie d'exploitation	699.4	644.2				
Flux net de trésorerie d'investissement	860.3	(262.1)				
Flux net de trésorerie de financement	(1'218.2)	(575.7)				
Effet de la variation des taux de change sur les fonds détenus et incidence des variations de périmètre de consolidation	(2.9)	(3.6)				
Augmentation/diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	338.6	(197.2)				

Note 16 – Acquisitions et cessions de filiales

Les acquisitions de l'exercice 2013 sont les suivantes :

CHF millions	Droit de vote	Date d'acquisition	Prix d'acquisition	Goodwill généré
Pyramax	100 %	10.04.2013	290.7	115.5
Autres acquisitions			28.1	15.3
Total			318.8	130.8

Le 10 avril 2013, Imerys a acquis 100 % de la société américaine Pyramax, complexe industriel situé à Wrens (Géorgie, Etats-Unis) et spécialisé dans la fabrication de proppants céramiques utilisés dans l'exploitation des puits de pétrole et gaz non conventionnels. Cette acquisition, d'un montant de CHF 290.7 millions, dont CHF 143.4 millions de trésorerie remis au vendeur lors de la prise de contrôle, CHF 50.6 millions de rémunération conditionnelle payées en septembre 2013 et CHF 96.7 millions de rémunération conditionnelle payables ultérieurement selon la performance industrielle et commerciale future de l'usine, génère un goodwill provisoire de CHF 115.5 millions. Pyramax n'a pas contribué au chiffre d'affaires du Groupe en 2013 et a contribué au résultat à hauteur de CHF -3.1 millions.

Le poste « Autres charges d'exploitation » du compte de résultat reprend en 2013 un montant de CHF 7.4 millions de coûts de transaction relatifs aux acquisitions d'Imerys.

Détail de l'acquisition de Pyramax en 2013 à la juste valeur

CHF millions	Justes valeurs provisoires
Immobilisations incorporelles	0.1
Immobilisations corporelles	196.6
Total des actifs à long terme	196.7
Stocks	4.3
Trésorerie et équivalent de trésorerie	0.1
Autres actifs non financiers à court terme	12.1
Total des actifs à court terme	16.5
Dettes financières échéant dans l'année	(26.2)
Autres passifs non financiers à court terme	(11.8)
Total des engagements à court terme	(38.0)
Actif net acquis	175.2
Goodwill	115.5
Prix total payé	290.7
Réglé	
– en liquidités	(194.0)
– en paiements étalés	(96.7)
Sorties nettes de liquidités sur acquisitions	
– paiements en liquidités	(194.0)
– liquidités et soldes bancaires acquis	0.2
Total des sorties nettes de liquidités sur acquisitions	(193.8)

Les acquisitions essentielles de l'exercice 2012 étaient les suivantes :

Le 5 novembre 2012, Imerys a acquis 100 % de la société britannique Goonvean, spécialisée dans l'extraction et la valorisation de kaolin en Cornouailles. Cette acquisition, réglée pour un montant de CHF 31.2 millions, dont CHF 27.4 millions en trésorerie et CHF 3.7 millions en minerai, a généré un goodwill définitif de CHF 18.4 millions.

Goonvean a contribué au chiffre d'affaires 2012 pour CHF 3.6 millions et au résultat de la période pour CHF -0.8 million.

Si l'acquisition de Goonvean avait été effectuée le 1^{er} janvier 2012, le chiffre d'affaires 2012 du Groupe aurait été supérieur de CHF 21.2 millions et le résultat net 2012 inférieur de CHF 1.1 million.

Imerys avait par ailleurs réalisé quelques acquisitions mineures, dont le montant total de CHF 34.5 millions fait ressortir un goodwill définitif de CHF 18.0 millions.

Le poste « Autres charges d'exploitation » du compte de résultat reprend en 2012 un montant de CHF 9.6 millions de coûts de transaction relatifs aux acquisitions d'Imerys.

Cessions de filiales

Au cours des exercices 2013 et 2012, il n'y a pas eu de cessions de filiales dont l'impact soit matériel.

Note 17 – Participations dans les entreprises associées et coentreprises *

CHF millions	2013	2012
Valeur comptable au 1^{er} janvier	4'186.9	4'310.1
Acquisitions et transfert	20.3	3.5
Résultat	174.1	85.6
Dividende payé	(76.9)	(39.4)
Ecarts de conversion et autres ⁽¹⁾	(306.8)	(172.9)
Valeur comptable au 31 décembre	3'997.6	4'186.9

⁽¹⁾ cette ligne comprend les écarts de conversion liés à Lafarge

Présentation analytique des participations dans les entreprises associées et coentreprises

CHF millions	2013	2012
Lafarge	3'749.5	3'974.4
Ergon Capital Partners I et II	126.4	109.4
Autres participations mises en équivalence par GBL et Imerys	121.7	103.1
Valeur comptable au 31 décembre	3'997.6	4'186.9

Lafarge, société dont les actions sont détenues par GBL et cotées sur Euronext Paris en EUR et Ergon font partie du secteur « Holdings » dans l'information sectorielle. Ergon Capital Partners I et II sont des sociétés non cotées.

Au 31 décembre 2013, la valorisation boursière (donnée d'entrée de niveau 1 selon IFRS 13) de la participation détenue en Lafarge s'élève à EUR 3'285 millions (CHF 4'032 millions) contre EUR 2'909 millions (CHF 3'513 millions) au 31 décembre 2012.

La ligne « Autres participations mises en équivalence par GBL et Imerys » regroupe diverses participations mises en équivalence chez GBL et Imerys dont les plus importantes en valeur de mise en équivalence sont MST Mineralien Schifffahrt (entreprise associée) pour une valeur de CHF 45.2 millions en 2013 (CHF 43.6 millions au 31 décembre 2012) et The Quartz Corporation (coentreprise) pour une valeur de CHF 28.4 millions en 2013 (CHF 30.6 millions au 31 décembre 2012).

Dépréciation sur entreprises associées

Dépréciation actée en 2011 sur Lafarge

Consécutivement à la baisse prolongée du cours de bourse par rapport à la valeur de la participation mise en équivalence, GBL a procédé à un test de dépréciation au 30 septembre 2011 sur base des informations disponibles à cette date et tenant compte d'un environnement économique dégradé. Ce test a abouti à une valeur d'utilité inférieure à la valeur comptable consolidée (EUR 65.2 par action). GBL a donc été amenée à acter une dépréciation comptable qui a eu pour effet de ramener cette valeur à la quote-part dans les fonds propres IFRS de Lafarge à fin septembre 2011 (EUR 54.4 par action), laquelle se situe dans la fourchette des valeurs d'utilité estimées. Cette dépréciation, qui s'élève à EUR 10.8 par action a représenté une charge de EUR 650 millions (CHF 801.3 millions) sur le troisième trimestre 2011.

Les hypothèses de valorisation au 30 septembre 2011 sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Hypothèses de valorisation		Sensibilité aux hypothèses	Variation	Impact sur la valeur d'utilité EUR par action
Taux d'actualisation	7.6 % - 8.1 %	Taux d'actualisation	+0.25 %	-5
			-0.25 %	+5
Taux de croissance à long terme	1.0 % - 2.0 %	Taux de croissance à long terme	-1.0 %	-11

Le test de dépréciation avait également été effectué au 31 décembre 2011 et n'avait pas résulté en une modification des conclusions obtenues au 30 septembre 2011, de telle sorte que la valeur comptable consolidée de Lafarge dans GBL correspondait toujours à la quote-part dans les fonds propres IFRS de celle-ci à fin 2011, soit EUR 55.8 par action.

Les hypothèses de valorisation au 31 décembre 2011 sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Hypothèses de valorisation		Sensibilité aux hypothèses	Variation	Impact sur la valeur d'utilité EUR par action
Taux d'actualisation	7.6 % - 8.1 %	Taux d'actualisation	+0.25 %	-5
			-0.25 %	+5
Taux de croissance à long terme	1.0 % - 2.0 %	Taux de croissance à long terme	-1.0 %	-10

Enfin, un test de dépréciation a été également réalisé sur cette participation pour la clôture à fin 2012 et a conclu qu'aucune dépréciation sur la valeur consolidée (EUR 54.6 par action) n'était justifiée au 31 décembre 2012.

Les hypothèses de valorisation au 31 décembre 2012 sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Hypothèses de valorisation		Sensibilité aux hypothèses	Variation	Impact sur la valeur d'utilité EUR par action
Taux d'actualisation	7.3 % - 7.8 %	Taux d'actualisation	+0.25 %	-5
			-0.25 %	+6
Taux de croissance à long terme	1.0 % - 2.0 %	Taux de croissance à long terme	-1.0 %	-11

Au 31 décembre 2013, la valeur boursière de Lafarge est supérieure à la valeur comptable consolidée. Aucune indication objective de dépréciation n'a été identifiée. Par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été réalisé à cette date de clôture. En l'absence d'augmentation significative de la valeur de la participation, un test de reprise de dépréciation n'a pas été réalisé en date de clôture.

Présentation analytique des résultats des entreprises associées et coentreprises

CHF millions	2013	2012
Lafarge	155.2	92.3
Ergon Capital Partners I et II	13.9	(8.5)
Autres participations mises en équivalence par GBL et Imerys	5.0	1.8
Résultats des entreprises associées et coentreprises	174.1	85.6

Le tableau ci-après présente un sommaire de l'information financière à l'égard de Lafarge, entreprise associée significative du Groupe. Ce sommaire représente les montants indiqués dans les états financiers de Lafarge préparés conformément aux normes IFRS.

CHF millions	2013	2012
Actifs à long terme	36'034.0	36'448.4
Actifs à court terme	9'471.8	11'212.3
Engagements à long terme	(16'717.2)	(17'452.5)
Engagements à court terme	(8'529.2)	(8'773.9)
Participations ne donnant pas le contrôle	(2'394.7)	(2'514.4)
Fonds propres (part du Groupe)	17'864.7	18'919.9
Pourcentage d'intérêt dans le capital de Lafarge	21.0%	21.0%
Quote-part dans les fonds propres de Lafarge	3'749.5	3'974.4
Valeur comptable au 31 décembre	3'749.5	3'974.4
Chiffres d'affaires	18'710.3	19'064.6
Résultat des activités poursuivies	906.1	648.5
Résultat après impôts lié aux activités abandonnées	56.6	19.3
Résultat net de la période (tiers inclus)	962.7	667.8
Résultat net de la période (part du Groupe)	739.9	440.0
Autres éléments du résultat global	(2'038.7)	(804.3)
Résultat global total de la période	(1'076.0)	(136.5)
Dividende reçus de Lafarge au cours de l'exercice	74.5	36.4
Quote-part du Groupe dans le résultat de la période de Lafarge	155.2	92.3

* certains montants ont été retraités suite à l'application des modifications de la norme IAS 19 concernant la comptabilisation des avantages du personnel (voir note 1)

Note 18 – Stocks

CHF millions	2013	2012
Matières premières, consommables et pièces détachées	314.2	344.0
En cours de fabrication	77.1	80.4
Produits finis et marchandises	418.8	461.8
Total brut	810.1	886.2
Réductions de valeur sur stocks		
Matières premières, consommables et pièces détachées	(18.9)	(22.7)
En cours de fabrication	(1.5)	(0.7)
Produits finis et marchandises	(43.2)	(38.5)
Total des réductions de valeur sur stocks	(63.6)	(61.9)
Reprises de réductions de valeur sur stocks		
Matières premières, consommables et pièces détachées	2.8	6.8
En cours de fabrication	1.0	–
Produits finis et marchandises	10.3	8.5
Total des reprises de réductions de valeur sur stocks	14.1	15.3
Total net	760.6	839.6

Montant des stocks comptabilisés dans le compte de résultat durant l'exercice

CHF millions	2013	2012
Produit (charge)	(24.5)	(3.6)

Note 19 – Provisions

CHF millions	Environnement	Litiges	Autres provisions	2013 Total	2012 Total
Au 1^{er} janvier	183.2	32.9	103.6	319.7	354.9
Dotations	8.5	10.3	56.5	75.3	39.4
Utilisations	(15.8)	(6.9)	(26.5)	(49.2)	(61.9)
Reprises	(3.9)	(2.6)	(16.9)	(23.4)	(18.9)
Acquisitions	3.3	–	3.1	6.4	9.8
Ecarts de conversion	(4.0)	0.2	(4.4)	(8.2)	(4.7)
Autres	1.0	(1.1)	(1.1)	(1.2)	1.2
Au 31 décembre	172.3	32.8	114.3	319.4	319.8
– dont provisions à court terme	6.8	–	15.7	22.5	20.5
– dont provisions à long terme	165.5	32.8	98.6	296.9	299.3

Les provisions du Groupe sont principalement celles issues du groupe Imerys, qui se montent à CHF 316.2 millions au 31 décembre 2013.

Imerys constitue des provisions destinées à couvrir les risques environnementaux résultant de l'activité industrielle du groupe ainsi que des provisions pour réhabilitation des sites miniers en fin d'exploitation. Ces provisions s'élèvent à CHF 172.2 millions au 31 décembre 2013 (CHF 183.2 millions au 31 décembre 2012) dont CHF 113 millions pour la réhabilitation des sites miniers. Les obligations correspondantes ont des échéances probables situées entre 2014 et 2018 pour CHF 58.3 millions, entre 2019 et 2028 pour CHF 32.4 millions et pour CHF 81.5 millions à partir de 2029.

Les provisions constituées au titre des litiges (garanties produits) par Imerys de CHF 32.4 millions (CHF 32.9 millions au 31 décembre 2012) ont une échéance probable située entre 2014 et 2018.

Par ailleurs, Imerys est également exposé à des contentieux et réclamations survenant dans le cours de ses activités ordinaires. Ces risques concernent des allégations de préjudices personnels ou financiers émises par des tiers mettant en cause la responsabilité civile des entités du groupe, l'éventuelle violation de certaines de leurs obligations contractuelles ou encore de dispositions légales ou réglementaires applicables en matières sociale, immobilière ou environnementale. Le groupe Imerys est également tenu à certaines obligations contractuelles d'indemnisation au titre de cessions d'actifs intervenues dans le passé. Le montant provisionné au titre des risques juridiques, sociaux et réglementaires par Imerys s'élève à CHF 111.6 millions au 31 décembre 2013 (CHF 100.5 millions au 31 décembre 2012). Ces provisions ainsi que les autres provisions ont principalement une échéance probable située entre 2014 et 2018.

Note 20 – Capital-actions, actions propres, fonds-propres et autres éléments du résultat global

20.1 Capital-actions

CHF millions	Actions nominatives		Actions au porteur		Total des actions	
	Nombre	Nominal ⁽¹⁾	Nombre	Nominal ⁽²⁾	Nombre ⁽³⁾	Nominal
Capital-actions au 1 ^{er} janvier 2012	77'214'700	154.4	77'214'700	1'544.3	84'936'170	1'698.7
Capital-actions au 31 décembre 2012	77'214'700	154.4	77'214'700	1'544.3	84'936'170	1'698.7
Capital-actions au 31 décembre 2013	77'214'700⁽⁴⁾	154.4	77'214'700⁽⁴⁾	1'544.3	84'936'170	1'698.7
Capital-actions en circulation au 31 décembre 2013						
Capital-actions	77'214'700	154.4	77'214'700	1'544.3	84'936'170	1'698.7
Actions propres ⁽⁵⁾			(292'190)	(5.8)	(292'190)	(5.8)
Capital-actions net en circulation	77'214'700	154.4	76'922'510	1'538.5	84'643'980	1'692.9

⁽¹⁾ soit CHF 2 par action

⁽²⁾ soit CHF 20 par action

⁽³⁾ le nombre d'actions nominatives est divisé par dix pour les convertir en équivalent des actions au porteur

⁽⁴⁾ chaque action est porteuse d'un droit de vote

⁽⁵⁾ ces actions n'ont ni droit au dividende ni droit de vote

La Société a créé le 1^{er} juin 1994 un capital conditionnel d'un montant nominal maximum de CHF 242 millions par création de 11'000'000 d'actions nominatives de CHF 2 nominal et de 11'000'000 d'actions au porteur de CHF 20 nominal.

Suite à l'émission en 2007 de l'emprunt 1.75 % – 2014 échangeable en actions Pargesa Holding SA par Pargesa Netherlands BV (voir note 5.11), un nombre de 4'906'588 actions au porteur et 4'906'588 actions nominatives peuvent potentiellement servir à l'échange de ces obligations Pargesa Netherlands BV.

Le 9 mai 2012, la Société a renouvelé son capital autorisé. Dès lors, le Conseil d'administration est autorisé à augmenter, jusqu'au 9 mai 2014, le capital-actions de CHF 253 millions par création de 11'500'000 actions nominatives de CHF 2 nominal et 11'500'000 actions au porteur de CHF 20 nominal.

Les actions au porteur sont cotées à la Bourse Suisse SIX Swiss Exchange.

20.2 Actions propres ⁽¹⁾

CHF millions	Non encore en circulation, de réserve, à disposition du Conseil d'administration		Non encore en circulation, de réserve pour l'exercice d'options ⁽²⁾		Total	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
1^{er} janvier 2012	193'550	3.8	104'250	2.1	297'800	5.9
Attribution d'options	(24'780)	(0.5)	24'780	0.5	–	–
Annulations d'options	2'446	0.1	(2'446)	(0.1)	–	–
Exercice d'options	–	–	(2'400)	–	(2'400)	–
31 décembre 2012	171'216	3.4	124'184	2.5	295'400	5.9
Attribution d'options	(24'510)	(0.5)	24'510	0.5	–	–
Exercice d'options	–	–	(3'210)	(0.1)	(3'210)	(0.1)
31 décembre 2013	146'706	2.9	145'484	2.9	292'190	5.8

⁽¹⁾ les actions propres sont toutes au porteur

⁽²⁾ actions, non encore en circulation, de réserve pour l'exercice d'options attribuées aux bénéficiaires de plans d'intéressement mis en place par la Société (voir note 24.1)

20.3 Gestion du capital

La gestion des capitaux propres consolidés du Groupe Pargesa a pour objectif de maintenir une structure financière fortement capitalisée avec un endettement faible en proportion des capitaux propres. Elle vise également à générer des dividendes stables ou en croissance pour ses actionnaires, au travers d'une progression régulière et soutenue de ses résultats.

Le Groupe gère la structure de son capital en fonction de ses besoins financiers, en tenant compte des conditions et opportunités économiques et financières, ainsi que des caractéristiques de risque de ses principaux actifs. Dans le but de maintenir ou d'ajuster la structure de son capital, le Groupe peut, à ses différents échelons, émettre de nouvelles actions, des instruments hybrides ou encore acheter ses propres actions.

Aucun changement n'est intervenu durant l'exercice en ce qui concerne la politique du Groupe en matière de gestion du capital. Le Groupe n'est pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

CHF millions	31.12.2013	31.12.2012*
Dettes financières totales	5'236.3	4'022.5
./. Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1'543.6)	(1'413.5)
Dettes financières nettes	3'692.7	2'609.0
Fonds propres (tiers inclus)	16'639.6	15'999.3

* certains montants ont été retraités suite à l'application des modifications de la norme IAS 19 concernant la comptabilisation des avantages du personnel et à une correction d'erreur sur les bases fiscales d'immobilisations corporelles d'Imerys (voir note 1)

20.4 Ajustements de reclassements repris par le compte de résultat

CHF millions	2013		2012*	
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente :				
– comptabilisée en autres éléments du résultat global	634.7		(461.1)	
– reprise par le compte de résultat	(151.9)	482.8	(46.3)	(507.4)
Variation de la réserve de couverture :				
– comptabilisée en autres éléments du résultat global	(4.6)		(2.7)	
– reprise par le compte de résultat	4.2	(0.4)	25.0	22.3
Ecart de conversion :				
– comptabilisé en autres éléments du résultat global	(0.1)		(197.5)	
– repris par le compte de résultat	(0.6)	(0.7)	(10.0)	(207.5)
Gains et pertes actuariels :				
– comptabilisés en autres éléments du résultat global	79.0	79.0	(92.0)	(92.0)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises :				
– comptabilisée en autres éléments du résultat global	(393.3)		(156.0)	
– reprise par le compte de résultat	–	(393.3)	–	(156.0)
Autres éléments de fonds propres :				
– comptabilisés en autres éléments du résultat global	–		(7.7)	
– repris par le compte de résultat	–	–	–	(7.7)
Total des autres éléments du résultat global		167.4		(948.3)

* certains montants ont été retraités suite à l'application des modifications de la norme IAS 19 concernant la comptabilisation des avantages du personnel (voir note 1)

20.5 Variation de la réserve de réévaluation et de couverture (en quote-part du Groupe Pargesa)

CHF millions	Réserve de réévaluation	Réserve de couverture	2013		2012	
			Total	Réserve de réévaluation	Réserve de couverture	Total
Solde au 1^{er} janvier	1'888.4	(1.3)	1'887.1	2'086.3	(9.3)	2'077.0
Variation de juste valeur comptabilisée en fonds propres	337.3	–	337.3	(179.1)	–	(179.1)
Variation de juste valeur reprise par le compte de résultat	(79.3)	–	(79.3)	(18.8)	–	(18.8)
Variation totale de la juste valeur			258.0			(197.9)
Variation de la réserve de couverture comptabilisée en fonds propres	–	(0.5)	(0.5)	–	(2.5)	(2.5)
Variation de la réserve de couverture reprise par le compte de résultat	–	1.3	1.3	–	10.5	10.5
Variation totale de la réserve de couverture			0.8			8.0
Solde au 31 décembre	2'146.4	(0.5)	2'145.9	1'888.4	(1.3)	1'887.1

20.6 Effets de la variation du pourcentage d'intérêt dans les filiales qui n'aboutit pas à une perte de contrôle

Durant l'exercice, le pourcentage d'intérêt consolidé dans GBL est resté stable. Il est de 52.0 % au 31 décembre 2013 (52.0 % au 31 décembre 2012). GBL a effectué des achats et ventes d'actions propres en 2013. Suite à ces mouvements en 2013, un montant positif de CHF 2.6 millions (quote-part Groupe) a été comptabilisé dans les fonds propres dans les réserves consolidées (CHF +0.4 million en 2012).

Note 21 – Dividende payé et proposé par Pargesa Holding SA

CHF millions	2013	2012
Dividende de l'exercice précédent payé au cours de l'exercice	217.5	217.5
– soit CHF par action au porteur	2.57	2.57
– soit CHF par action nominative	0.257	0.257
Dividende proposé pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2013	223.5	
– soit CHF par action au porteur	2.64	
– soit CHF par action nominative	0.264	

Le dividende proposé sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires du 6 mai 2014.

Note 22 – Résultat net de base et résultat net dilué par action *

	2013	2012
Nombre moyen d'actions considérées – données de base	84'643'057	84'640'014
Impact de dilution des actions ordinaires :		
– Emprunts échangeables en actions	–	–
– Options sur actions	7'453	4'917
Nombre moyen d'actions considérées – données diluées	84'650'510	84'644'931
Actions potentielles non dilutives exclues du calcul de dilution :		
– Emprunts échangeables en actions	2'467'614	5'320'112
– Options sur actions	114'444	89'934
CHF millions	2013	2012
Résultat net (part du Groupe) – données de base	393.9	405.2
Impact de dilution des actions ordinaires	–	–
Résultat net (part du Groupe) – données diluées	393.9	405.2
CHF par action	2013	2012
Résultat net de base par action (part du Groupe)	4.65	4.79
Résultat net dilué par action (part du Groupe)	4.65	4.79

* certains montants ont été retraités suite à l'application des modifications de la norme IAS 19 concernant la comptabilisation des avantages du personnel (voir note 1)

Note 23 – Engagements de retraite et avantages assimilés *

Le Groupe participe, au travers de ses filiales (principalement Imerys), selon la réglementation et la pratique des entreprises de chaque pays, à la constitution d'avantages de retraite pour son personnel. Les avantages accordés prennent ainsi la forme, soit de régimes à cotisations définies dont le niveau futur n'est pas garanti par le Groupe, soit de régimes à prestations définies dont le Groupe garantit le niveau futur par des provisions.

23.1 Description des plans de pension et avantages postérieurs à l'emploi

A. Plans de type cotisations définies :

Dans le cadre de plans à cotisations définies, les sociétés du Groupe paient des cotisations à une compagnie d'assurances ou à un fonds et n'ont aucun autre engagement. Ces plans sont octroyés très majoritairement au personnel d'Imerys. Les montants sont pris en charge dans l'année au cours de laquelle ils sont dus. Le total des contributions pris en charge pendant l'année pour les plans de type cotisations définies est le suivant :

CHF millions	2013	2012
Contributions pris en charge pendant l'année	(27.5)	(27.6)

B. Plans de type prestations définies :

Dans ce type de régime, le Groupe garantit aux bénéficiaires le niveau de l'avantage qui sera versé dans le futur. Les plans de type prestations définies peuvent être financés par des compagnies d'assurances, des fonds de pension ou des entités séparées. Les plans font l'objet d'une évaluation actuarielle réalisée annuellement par des actuaires indépendants. Au 31 décembre 2013, les provisions pour avantages au personnel s'élèvent à CHF 279.4 millions (CHF 391.9 millions au 31 décembre 2012). Les avantages postérieurs à l'emploi sont accordés par les diverses sociétés du Groupe selon les pratiques locales.

23.2 Principales hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des plans de type prestations définies

En %	2013 Min.	2013 Max.	2012 Min.	2012 Max.
Taux d'actualisation	3.0 %	4.7 %	2.8 %	4.3 %
Taux de croissance attendu des salaires	1.8 %	6.0 %	1.9 %	6.0 %
Taux d'inflation attendu	2.0 %	2.4 %	1.8 %	2.7 %

Pour les deux zones géographiques où sont situés les engagements les plus significatifs (Royaume-Uni et Etats-Unis), les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

En %	2013 Royaume-Uni	2013 Etats-Unis	2012 Royaume-Uni	2012 Etats-Unis
Taux d'actualisation	4.5 %	4.7 %	4.3 %	3.8 %
Taux de croissance attendu des salaires	2.9 %	1.8 %	2.5 %	1.9 %
Taux d'inflation attendu	2.4 %	–	2.7 %	–

Analyse de sensibilité

Au 31 décembre 2013, les provisions nettes constituées au titre des avantages du personnel proviennent principalement d'Imerys.

Parmi les hypothèses, le taux d'actualisation est celle dont la variation a l'incidence la plus significative sur les états financiers du Groupe. Le tableau suivant présente l'impact d'une variation du taux d'actualisation à la baisse (-0.5 %) et à la hausse (+0.5 %) autour de l'hypothèse retenue dans les états financiers au 31 décembre 2013. L'impact de ces variations est mesuré sur trois agrégats (engagement, désactualisation, coût des services rendus) dans les deux zones monétaires où sont situés les engagements les plus significatifs (Royaume-Uni et Etats-Unis).

CHF millions	+0.5 %	-0.5 %
Royaume-Uni		
Taux d'actualisation	4.0 %	5.0 %
Engagement à la date de clôture	+69.3	-62.2
Intérêt net en résultat de l'exercice	(2.6)	2.8
Coût des services rendus en résultat de l'exercice	(0.7)	0.6
Etats-Unis		
Taux d'actualisation	4.2 %	5.2 %
Engagement à la date de clôture	+17.9	-15.6
Intérêt net en résultat de l'exercice	(0.5)	0.6
Coût des services rendus en résultat de l'exercice	(0.4)	0.2

23.3 Montants inscrits au bilan pour les plans de type prestations définies

Le Groupe finance l'essentiel des avantages du personnel par des placements insaisissables par les tiers dans des sociétés fiduciaires ou des contrats d'assurance juridiquement distincts du Groupe. Ces placements qualifiés d'actifs du régime s'élèvent à CHF 1'269.1 millions au 31 décembre 2013 (CHF 1'201.8 millions aux 31 décembre 2012). Imerys détient également des droits à remboursement, c'est-à-dire des placements détenus en direct par le Groupe et qui s'élèvent à CHF 8.5 millions au 31 décembre 2013 (CHF 8.1 millions aux 31 décembre 2012). Le taux de financement des engagements ressort ainsi à 82 % au 31 décembre 2013 (76 % aux 31 décembre 2012). Le déficit des régimes financés et les régimes non financés sont provisionnés à hauteur de CHF 279.4 millions au 31 décembre 2013 (CHF 391.9 millions aux 31 décembre 2012).

CHF millions	2013				2012			
	Royaume-Uni	Etats-Unis	Autres	Total	Royaume-Uni	Etats-Unis	Autres	Total
Valeur actuelle des obligations partiellement et totalement financées	(966.5)	(269.8)	(164.8)	(1'401.1)	(968.7)	(312.1)	(172.5)	(1'453.3)
Engagement financés par droits à remboursement	-	-	(30.6)	(30.6)	-	-	(31.3)	(31.3)
Juste valeur des actifs des plans en fin de période	914.5	225.5	129.1	1'269.1	866.8	211.3	123.7	1'201.8
Restrictions sur actifs comptabilisés	-	-	-	-	-	-	(0.1)	(0.1)
Juste valeur des droits au remboursement	-	-	8.5	8.5	-	-	8.1	8.1
Déficit des plans financés	(52.0)	(44.3)	(57.8)	(154.1)	(101.9)	(100.8)	(72.1)	(274.8)
Valeur actuelle des obligations non financées	-	(14.9)	(110.4)	(125.3)	-	(20.5)	(96.6)	(117.1)
Obligations nettes/actifs nets au bilan	(52.0)	(59.2)	(168.2)	(279.4)	(101.9)	(121.3)	(168.7)	(391.9)
- dont passifs à long terme				(289.1)				(401.8)
- dont actifs à long terme				9.7				9.9

23.4 Montants comptabilisés dans l'état du résultat global

CHF millions	2013	2012
Coût des services :		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(27.7)	(24.2)
Coût des services passés et profits/ (pertes) enregistré au titre d'une liquidation	14.2	(2.2)
Intérêts nets	(13.3)	(12.3)
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le compte de résultat	(26.8)	(38.7)
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies :		
Rendement des actifs du régime (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets)	69.2	31.6
Ecart actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	(1.7)	(16.7)
Ecart actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	29.1	(119.7)
Ecart actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience	5.2	(9.8)
Autres	-	(0.6)
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	101.8	(115.2)
Total comptabilisé dans l'état du résultat global	75.0	(153.9)

Les charges sont comptabilisées dans les frais de personnel.

23.5 Gains et pertes actuariels et plafonnement des actifs comptabilisés en capitaux propres (hors impôts)

CHF millions	2013	2012
Solde au 1^{er} janvier	(310.7)	(195.5)
Variations comptabilisées en capitaux propres *	101.8	(115.2)
Solde au 31 décembre	(208.9)	(310.7)
* dont impôts	(22.8)	23.2
Variations comptabilisées en capitaux propres nettes d'impôts	79.0	(92.0)

23.6 Variation de la valeur actualisée des obligations

Obligations partiellement, totalement et non financées

CHF millions	2013	2012
Valeur actualisée des obligations au 1^{er} janvier	(1'601.7)	(1'395.9)
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(27.7)	(24.2)
Coût financier	(61.1)	(63.9)
Profits/(pertes) résultant de la réévaluation :		
Ecart actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	(1.7)	(16.7)
Ecart actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	29.2	(119.7)
Ecart actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience	5.3	(9.8)
Passifs repris dans le cadre de regroupements d'entreprises	4.2	(39.3)
Ecart de conversion	12.9	(1.4)
Prestations versées	71.8	81.2
Autres	11.8	(12.0)
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	(1'557.0)	(1'601.7)

23.7 Variation de la juste valeur des actifs des plans à prestations définies

Les actifs détenus par le Groupe pour financer les avantages du personnel génèrent en 2013 un intérêt réel de CHF 116.8 millions (CHF 83.3 millions en 2012) ainsi que présenté dans le tableau ci-dessous. Conformément aux textes en vigueur, ce rendement n'est crédité en résultat que pour une part normative de CHF 47.6 millions en 2013 (CHF 51.7 millions en 2012) calculée sur la base du taux utilisé pour actualiser les engagements. L'excédent du rendement réel au-delà du rendement normatif est crédité en capitaux propres pour CHF 69.2 millions en 2013 (CHF 31.6 millions en 2012).

CHF millions				2013				2012
	Royaume-Uni	Etats-Unis	Autres	Total	Royaume-Uni	Etats-Unis	Autres	Total
Juste valeur des actifs des plans au 1^{er} janvier	866.8	211.3	123.7	1'201.8	797.2	197.4	118.0	1'112.6
Produits d'intérêts	35.8	7.9	3.9	47.6	38.3	9.3	4.1	51.7
Profits/(pertes) résultant de la réévaluation :								
Rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets)	43.9	23.4	1.9	69.2	19.9	10.3	1.4	31.6
Cotisations	13.0	5.5	6.3	24.8	15.6	14.3	7.7	37.6
Actifs distribués lors des liquidations	(41.5)	(15.9)	(6.3)	(63.7)	(48.8)	(14.1)	(8.8)	(71.7)
Ecart de conversion	(3.5)	(6.7)	–	(10.2)	11.5	(5.9)	(0.2)	5.4
Actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	–	–	(0.1)	(0.1)	33.1	–	0.5	33.6
Autres	–	–	(0.3)	(0.3)	–	–	1.0	1.0
Juste valeur des actifs des plans au 31 décembre	914.5	225.5	129.1	1'269.1	866.8	211.3	123.7	1'201.8

23.8 Allocation des actifs des plans

CHF millions	2013	2013	2012	2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	38.0	3%	24.0	2%
Actions :				
cotée	609.2	48%	372.6	31%
non cotée	–	–	180.3	15%
Obligations :				
cotée	583.8	46%	528.7	44%
non cotée	–	–	60.1	5%
Immobilier	38.1	3%	36.1	3%
Juste valeur des actifs des plans au 31 décembre	1'269.1	100%	1'201.8	100%

23.9 Caractéristiques des régimes à prestations définies d'Imerys

Deux régimes représentent 69.9 % de l'engagement total du Groupe au 31 décembre 2013 (66.9 % au 31 décembre 2012) et concernent Imerys. Il s'agit du régime britannique Imerys UK Pension Scheme (Imerys UK) et du régime américain Imerys USA Retirement Growth Account Plan (Imerys USA). Le tableau suivant présente leurs principales caractéristiques.

	2013		2012	
	Imerys UK	Imerys USA	Imerys UK	Imerys USA
Engagement par catégories de bénéficiaires				
(CHF millions)				
Bénéficiaires actifs	(198.8)	(47.7)	(207.0)	(45.0)
Bénéficiaires différés	(145.9)	(63.3)	(142.5)	(66.9)
Bénéficiaire retraités	(581.7)	(50.3)	(580.8)	(30.1)
Total	(926.4)	(161.3)	(930.3)	(142.0)
Age				
Age moyen des bénéficiaires actifs	52	50	51	49
Age moyen des bénéficiaires différés	53	52	52	51
Age moyen des bénéficiaires retraités	75	67	74	68
Eligibilité				
Date limite d'embauche	31.12.04	31.03.10	31.12.04	31.03.10
Age de la retraite	65	65	65	65
Description de l'avantage				
Modalité de paiement	Rente	Capital	Rente	Capital
Revalorisation selon l'indice des prix à la consommation	Oui	Non	Oui	Non
Cadre réglementaire				
Obligation de financement minimum par l'employeur	Oui	Oui	Oui	Oui
Obligation de cotisation minimum par le bénéficiaire	Oui	Non	Oui	Non
Gouvernance				
Fiduciaires représentant l'employeur	Oui	Oui	Oui	Oui
Fiduciaires représentant les bénéficiaires	Oui	Non	Oui	Non
Fiduciaires indépendants	Oui	Non	Oui	Non
Responsabilité des fiduciaires				
Définition de la stratégie de placement	Oui	Oui	Oui	Oui
Négociation du refinancement des déficits avec l'employeur	Oui	-	Oui	-
Gestion administrative du paiement de l'avantage	Oui	Non	Oui	Non

23.10 Gestion des risques liés aux avantages du personnel chez Imerys

Description des risques: Le principal enjeu de la gestion financière des avantages du personnel réside dans la maîtrise du taux de financement des engagements, c'est-à-dire du rapport entre la valeur des actifs de couverture et la valeur des engagements. Ainsi, le taux de financement des engagements est susceptible d'être détérioré par une décorrélacion entre l'évolution (notamment à la baisse) des actifs de couverture et l'évolution (notamment à la hausse) des engagements. La valeur des actifs de couverture peut être minorée par une dégradation de la juste valeur des placements. La valeur des engagements peut être majorée d'une part pour l'ensemble des régimes sous l'effet d'une baisse des taux d'actualisation et d'autre part pour les avantages versés sous forme de rentes viagères, soit du fait d'une hausse des taux d'inflation utilisés pour revaloriser les engagements de certains de ces régimes, soit du fait de l'allongement de la durée de vie des bénéficiaires.

Gestion des risques: La stratégie de maîtrise du taux de financement des engagements consiste en premier lieu à optimiser la valeur des actifs de couverture. Les politiques de placement ont ainsi pour objectif de délivrer un rendement régulier tout en prenant avantage d'opportunités présentant des niveaux de risque limités ou modérés. Le choix des placements est spécifique à chaque régime et sa détermination tient compte de la duration du régime et des contraintes réglementaires en matière de financement minimum. Au Royaume-Uni en particulier, Imerys applique depuis 2011 une stratégie

spécifique de maîtrise du taux de financement des engagements consistant à définir le placement des actifs de couverture par adossement à l'engagement. Ce dispositif a pour objectif de maîtriser le taux de financement de l'obligation en corrélant les entrées et sorties de trésorerie sur la durée de l'engagement. En pratique, cette stratégie consiste à structurer le portefeuille d'actifs de couverture pour que les entrées de trésorerie générées par le rendement des placements neutralisent les sorties de trésorerie générées par le paiement des prestations. Dans le cadre de ce dispositif, la politique de couverture du risque d'augmentation de l'engagement lié à la baisse des taux d'actualisation et à la hausse des taux d'inflation couvre 79.0% de la valeur de l'engagement au 31 décembre 2013 (50.0% au 31 décembre 2012).

Le Groupe estime devoir payer en 2014 CHF 34.4 millions de cotisations au titre des plans de type prestations définies.

* certains montants ont été retraités suite à l'application des modifications de la norme IAS 19 concernant la comptabilisation des avantages du personnel (voir note 1)

Note 24 – Paiements sur base d'actions

24.1 Options sur actions Pargesa octroyées par Pargesa Holding SA

La Société a mis en place, le 3 mai 2007, un plan d'intéressement en faveur des employés, cadres et dirigeants de la Société par l'attribution annuelle d'options portant sur des actions Pargesa Holding SA. Le droit aux options est acquis progressivement, soit un tiers après une année, deux tiers après 2 ans et la totalité après 3 ans, les options ayant une durée de vie maximum de dix ans. Les options peuvent être exercées en tout temps à partir de la 4^{ème} année et jusqu'à leur échéance. Les actions nécessaires à l'exercice des options seront prélevées sur les actions propres de la Société. Durant l'exercice 2013, la Société a attribué 24'510 options, chaque option permettant d'acquérir une action, auprès de Pargesa Holding SA, au prix de CHF 67, égal au cours de bourse à la date d'attribution.

Au 31 décembre 2013, la charge liée à ce plan d'options est comptabilisée en frais de personnel et s'élève à CHF 0.2 million (CHF 0.2 million en 2012).

Variations des options accordées

CHF par action	2013		2012	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice
Options au 1^{er} janvier	124'184	81.75	104'250	84.90
Octroyées au cours de l'exercice	24'510	67.00	24'780	65.00
Annulées au cours de l'exercice	–	–	(2'446)	74.68
Exercées au cours de l'exercice	(3'210)	53.00	(2'400)	53.00
Options au 31 décembre	145'484	79.90	124'184	81.75

Les options ont été valorisées en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes. La juste valeur des options au moment de leur attribution en 2013 s'élève à CHF 3.17 par option (CHF 6.42 par option en 2012).

Hypothèses utilisées dans le modèle de valorisation des options

	2013	2012
Taux de rotation du personnel	0.00 %	0.00 %
Durée de vie attendue	7 ans	7 ans
Volatilité attendue	22.00 %	31.10 %
Croissance attendue des dividendes	2.50 %	5.00 %
Taux sans risque	0.90 %	1.62 %

La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique des 4 dernières années.

Nombre d'options sur actions Pargesa à la fin de l'exercice 2013

Nombre	Prix d'exercice (CHF)	Echéance	Acquisition des droits		
12'150	133.00	2017			droits acquis
16'150	116.00	2018			droits acquis
31'040	53.00	2019			droits acquis
18'747	87.00	2020			droits acquis
11'250	87.00	2021	2/3 – droits acquis	1/3 en 2014	
8'227	87.00	2021			droits acquis
14'780	65.00	2022	1/3 – droits acquis	1/3 en 2014	1/3 en 2015
8'630	65.00	2022			droits acquis
24'510	67.00	2023	1/3 en 2014	1/3 en 2015	1/3 en 2016
145'484					

24.2 Options sur actions octroyées par GBL

Options sur actions GBL

GBL a émis des plans d'intéressement portant sur des actions GBL au profit de son management exécutif et de son personnel. Durant l'exercice 2012, 116'943 options sur actions GBL avaient été émises par GBL. Ces options ont une durée de vie de 10 ans et seront définitivement acquises par les bénéficiaires trois ans après la date de l'offre, à concurrence d'un tiers par an. La date de 1^{er} exercice est le 1^{er} janvier 2016. Le prix d'exercice a été fixé à EUR 50.68 par option.

Au 31 décembre 2013, la charge liée à ces plans d'intéressement est comptabilisée en frais de personnel et s'élève à CHF 1.2 million (CHF 1.7 million en 2012).

Variations des options accordées

EUR par action	2013		2012	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice
Options au 1^{er} janvier	960'828	65.23	869'423	66.22
Octroyées au cours de l'exercice	–	–	116'943	50.68
Exercées au cours de l'exercice	(25'207)	51.95	(25'538)	32.24
Options au 31 décembre	935'621	65.59	960'828	65.23

Les options ont été valorisées en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes. La juste valeur des options au moment de leur attribution en 2012 s'élevait à EUR 6.82 par option. Il n'y a pas eu d'attribution en 2013.

Hypothèses utilisées dans le modèle de valorisation des options

	2012
Taux de rotation du personnel	0.00 %
Volatilité attendue	21.40 %
Croissance attendue des dividendes	2.50 %
Taux sans risque	1.90 %

Les 935'621 options sur actions GBL accordées ont des prix d'exercice compris entre EUR 50.68 et EUR 91.90 par action. Les échéances des options sont comprises entre 2017 et 2023. Enfin pour 477'279 options, les droits sont acquis et pour le solde, soit 458'342 options, les droits seront acquis entre 2014 et 2015.

Options sur actions Pargesa

Il subsistait par ailleurs 200'000 options sur actions Pargesa chez GBL au 31 décembre 2011, liées au plan d'intéressement mis en place en 1999, dont le prix d'exercice était de CHF 46.76 par action. Les options ont toutes été exercées durant le 1^{er} semestre 2012.

Autres plans

Le 28 avril 2013, GBL a émis un plan d'intéressement portant sur les actions d'une sous-filiale du groupe, LTI One SA. Au total, 254'000 options ont été octroyées au personnel et au management exécutif de GBL. Ces options donnent le droit aux bénéficiaires d'acquérir une action pour un prix d'exercice de EUR 10 par action correspondant à la valeur de l'action de LTI One SA au moment de l'octroi des options. Ces options peuvent être exercées au plus tôt à partir du 28 avril 2016 et au plus tard le 28 avril 2023. Le règlement de ces options sera en espèces ou en titres. Ce plan est traité comme un plan réglé en trésorerie (« cash-settled plan »). Une dette d'un montant total de CHF 1.2 million a été comptabilisée au passif du bilan. Au 31 décembre 2013, la charge liée à ce plan d'intéressement est comptabilisée dans le compte de résultat et s'élève à CHF 1.2 million.

Par ailleurs, un plan d'intéressement a été octroyé au management d'Ergon Capital Partners III portant sur 16.7 % des actions.

24.3 Options sur actions Imerys octroyées par Imerys

Imerys possède un plan d'intéressement en faveur des dirigeants et certains cadres et salariés du groupe par l'attribution d'options portant sur des actions Imerys. Chaque option permet de souscrire à une action à un prix fixe prédéterminé. Le droit d'exercer les options est acquis généralement après 3 ans suivant la date d'attribution et les options ont une durée de vie maximum de dix ans.

Variations des options accordées

EUR par action	2013		2012	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice
Options au 1^{er} janvier	4'102'831	50.67	4'202'766	50.44
Octroyées au cours de l'exercice	–	–	362'720	43.62
Annulées au cours de l'exercice	(98'843)	52.86	(236'625)	54.52
Exercées au cours de l'exercice	(913'442)	43.69	(226'030)	31.03
Options au 31 décembre	3'090'546	52.66	4'102'831	50.67

Les options ont été valorisées en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes. La juste valeur des options au moment de leur attribution en 2012 s'élevait à EUR 7.27 par option. Il n'y a pas eu d'attribution en 2013.

Hypothèses utilisées dans le modèle de valorisation des options

	2012
Taux de rotation du personnel	9.00 %
Volatilité attendue	31.10 %
Croissance attendue des dividendes	2.90 %
Taux sans risque	1.86 %

Les 3'090'546 options sur actions Imerys accordées ont des prix d'exercice compris entre EUR 34.54 et EUR 65.61 par action. Les échéances des options sont comprises entre 2014 et 2022. Enfin pour 2'375'963 options, les droits sont acquis et pour le solde, soit 714'583 options, les droits seront acquis entre 2014 et 2015.

Par ailleurs, Imerys a attribué en 2013 268'500 actions gratuites conditionnelles (180'902 en 2012).

Au 31 décembre 2013, la charge totale comptabilisée en frais de personnel du groupe Imerys liée aux plans d'options et d'actions gratuites s'élève à CHF 10.2 millions (CHF 10.6 millions en 2012).

Note 25 – Principaux droits et engagements hors-bilan

Engagements d'Imerys

Les engagements donnés d'Imerys s'élèvent à CHF 674.1 millions au 31 décembre 2013 (CHF 538.8 millions au 31 décembre 2012) et concernent essentiellement des engagements de location simple, ou des engagements liés à la réhabilitation des sites, aux activités opérationnelles ou à la trésorerie. Les engagements de location simple s'élèvent au 31 décembre 2013 à CHF 179.4 millions et sont détaillés à la note 9. Les engagements liés à la réhabilitation des sites d'un montant de CHF 46.4 millions correspondent aux cautions et garanties obtenues auprès d'établissements financiers conformément aux exigences légales, diminuées des provisions comptabilisées. Les engagements liés aux activités opérationnelles pour CHF 369.9 millions correspondent à des engagements d'achat ferme pris par le groupe Imerys dans le cadre de contrats d'achat de biens, de services, d'énergie et de transport.

Les engagements reçus s'élèvent à CHF 198.0 millions au 31 décembre 2013 (CHF 151.7 millions au 31 décembre 2012). Ceux-ci incluent au 31 décembre 2013 une garantie de passif de EUR 91 millions, soit CHF 111.7 millions (EUR 97 millions, soit CHF 117 millions, au 31 décembre 2012), reçue par Imerys du groupe Rio Tinto au titre de l'acquisition en 2011 du groupe Luzenac.

Engagements de GBL

Le 5 juin 2008, GBL a conclu ensemble avec d'autres actionnaires de Suez Environnement (SE), dont GDF Suez, un pacte d'actionnaires instaurant des règles concernant la gouvernance d'entreprise et l'administration de cette société. Le pacte prévoyait également des droits et des obligations en cas d'acquisition et de cession de titres SE et notamment un droit de préemption et de cession conjointe. Il avait une durée de 5 ans et a expiré le 23 juillet 2013.

Début 2004, GBL et deux de ses Administrateurs ont été assignés par des actionnaires minoritaires de Rhodia devant le Tribunal de Commerce de Paris, mettant en cause leur responsabilité d'Administrateur de Rhodia. Parallèlement une procédure pénale a été intentée contre X. Le 27 janvier 2006, le Tribunal de Paris a décidé de suspendre la procédure civile jusqu'à ce qu'intervienne une décision dans le cadre de la procédure pénale. Depuis lors, ce litige n'a guère évolué : il est toujours en sursis dans l'attente de l'issue de la procédure pénale en cours.

Engagements de Pargesa et GBL

Pargesa s'est engagé à souscrire EUR 40 millions (CHF 49.1 millions) dans le fonds de « private equity » Sagard II qui a levé des fonds pour un montant de EUR 808.5 millions (CHF 992.4 millions). GBL s'est engagé à souscrire dans ce même fond EUR 120.1 millions (CHF 147.4 millions). Au 31 décembre 2013, le Groupe a versé un montant cumulé de CHF 156.5 millions. GBL a également des engagements de souscription de EUR 566.6 millions (CHF 695.4 millions) dans le private equity (Sagard I, Sagard III, Kartesia et Ergon).

Note 26 – Information relative aux parties liées

26.1 Rémunérations et intérêts des Administrateurs et des dirigeants

CHF millions	2013	2012
Rémunérations allouées aux membres exécutifs et dirigeants de la Société		
Avantages à court terme (rémunérations brutes)	7.7	9.6
Avantages postérieurs à l'emploi	0.1	0.1
Indemnités de départ	0.3	–
Paievements en actions	–	0.1
Total	8.1	9.8
Rémunérations allouées aux membres non-exécutifs de la Société		
Avantages à court terme (rémunérations brutes)	2.2	2.3
Avantages postérieurs à l'emploi	–	–
Indemnités de départ	–	–
Paievements en actions	–	–
Total	2.2	2.3
Total des rémunérations allouées aux Administrateurs et dirigeants	10.3	12.1

26.2 Autres transactions avec des parties liées

Emission obligataire échangeable émise en avril 2006

Pargesa Netherlands BV a procédé le 27 avril 2006 à une émission publique (voir note 5.11) de CHF 600 millions d'obligations échangeables en actions au porteur de Pargesa Holding SA. Pargesa Netherlands BV a émis concomitamment CHF 60 millions d'obligations échangeables en actions nominatives de Pargesa Holding SA, dont les termes et les conditions sont substantiellement identiques à ceux de l'émission d'obligations échangeables en actions au porteur. Les obligations échangeables en actions nominatives ont été réservées et entièrement souscrites par Parjointco NV et BNP Paribas, qui étaient les détenteurs de la totalité des actions nominatives de Pargesa Holding SA. Parjointco NV et BNP Paribas ont souscrit à leur quote-part de cette émission au pro rata de leur détention respective d'actions nominatives à la date d'émission.

Durant l'exercice 2012, les intérêts payés à Parjointco NV étaient de CHF 0.6 million.

Le solde des obligations non encore rachetées ont été remboursées au pair le 27 avril 2013 (voir note 5.11).

Emission obligataire échangeable émise en juin 2007

Pargesa Netherlands BV a procédé le 15 juin 2007 à une émission publique (voir note 5.11) de CHF 920 millions d'obligations échangeables en actions au porteur de Pargesa Holding SA. Pargesa Netherlands BV a émis concomitamment CHF 92 millions d'obligations échangeables en actions nominatives de Pargesa Holding SA, dont les termes et les conditions sont substantiellement identiques à ceux de l'émission d'obligations échangeables en actions au porteur. Les obligations échangeables en actions nominatives ont été réservées et entièrement souscrites par Parjointco NV et BNP Paribas, qui étaient les détenteurs de la totalité des actions nominatives de Pargesa Holding SA. Parjointco NV et BNP Paribas ont souscrit à leur quote-part de cette émission au pro rata de leur détention respective d'actions nominatives à la date d'émission.

Durant l'exercice 2012, les intérêts payés à Parjointco NV étaient de CHF 0.9 million.

Au 31 décembre 2013, le tableau ci-dessous indique les participations respectives de Parjointco NV et BNP Paribas dans le capital et les droits de vote de Pargesa Holding SA.

Sociétés	Nombre d'actions		Pourcentage en	
	au porteur	nominatives	capital	droits de vote
Parjointco NV, Pays-Bas ⁽¹⁾	39'301'000	77'214'700	55.6 %	75.4 %
BNP Paribas, France	9'440'715	–	11.2 %	6.1 %

⁽¹⁾ en vertu d'une convention intervenue en 1990, les groupes Power et Frère-Bourgeois/CNP contrôlent conjointement, au travers de la société holding néerlandaise Parjointco NV, la société Pargesa Holding SA; les détenteurs ultimes sont M. Frère en Belgique et la famille Desmarais au Canada

Les pourcentages en capital sont calculés sur la base du nombre total d'actions émises (en équivalent porteur) composant le capital, déduction faite des actions détenues en propre, soit un dénominateur de 84'643'980 au 31 décembre 2013.

Les pourcentages en droits de vote sont calculés sur la base du nombre total des droits de vote rattachés aux actions émises, soit un dénominateur de 154'429'400 au 31 décembre 2013.

Le 12 mars 2012, Pargesa Netherlands BV a acquis auprès de Parjointco NV des obligations non cotées échangeables en actions nominatives, échéance 2013 et 2014, pour un montant en valeur nominale de respectivement CHF 42.3 millions et CHF 68.0 millions. Cette opération a été réalisée au pair, prix correspondant au prix de marché des obligations au porteur cotées en bourse.

Concomitamment, Pargesa Netherlands BV a conclu un accord d'échange d'actions Pargesa Holding SA avec Parjointco NV dont les termes en vigueur sont les suivants :

Pargesa Netherlands BV est en droit d'échanger un nombre maximum de 4'906'588 actions nominatives de Pargesa Holding SA résultant de l'éventuelle conversion d'obligations convertibles 1.75 % CHF 92 millions 2007-2014, contre un nombre d'actions au porteur de Pargesa Holding SA ayant une valeur nominale totale identique. Le délai d'exercice court jusqu'à l'échéance des obligations convertibles concernées, ou jusqu'à ce que les actions nominatives acquises par Pargesa Netherlands BV du fait de la conversion des obligations convertibles, aient été aliénées, mais au plus tard le 30 septembre 2014. Cet accord d'échange permet à Pargesa Netherlands BV de disposer, le cas échéant, d'actions au porteur négociables en bourse, en lieu et place d'actions nominatives non négociables en bourse.

Note 27 – Evénements importants postérieurs à la date de clôture

La cession par Imerys de quatre sites industriels de transformation de carbonate de calcium à Omya, dont le projet avait été annoncé en septembre 2013, s'est concrétisée et est devenue effective le 31 janvier 2014. Dédiées au marché du papier, ces usines sont situées en France (Sainte-Croix de Mareuil), en Suède (Köping), en Italie (Massa) et aux Etats-Unis (Kimberly) et ont réalisé, en 2012, un chiffre d'affaires global d'environ EUR 75 millions. Les critères de valorisation sont comparables à ceux appliqués par Imerys lors de transactions récentes.

Début 2014, GBL a cédé une fraction additionnelle d'environ 0.2 % du capital de Total pour EUR 235 millions. La plus-value consolidée associée à cette cession s'élèvera à environ CHF 180 millions au niveau de Pargesa. GBL conserve 3.4 % du capital de Total qui demeure une participation stratégique du Groupe.

Début février 2014, Ergon Capital Partners II a finalisé la cession de sa participation dans Zellbios, leader dans la production d'ingrédients pharmaceutiques actifs au fonds d'investissement Deutsche Private Equity. Cette opération se traduira, au niveau du Groupe, par une plus-value de cession consolidée d'environ CHF 30 millions.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés à l'Assemblée générale de Pargesa Holding SA, Genève



Genève, le 19 mars 2014

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Pargesa Holding SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau de variation des fonds propres, le tableau de financement et l'annexe, présentés aux pages 51 à 123, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing (ISA). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle de la situation financière ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

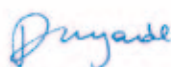
Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Deloitte SA



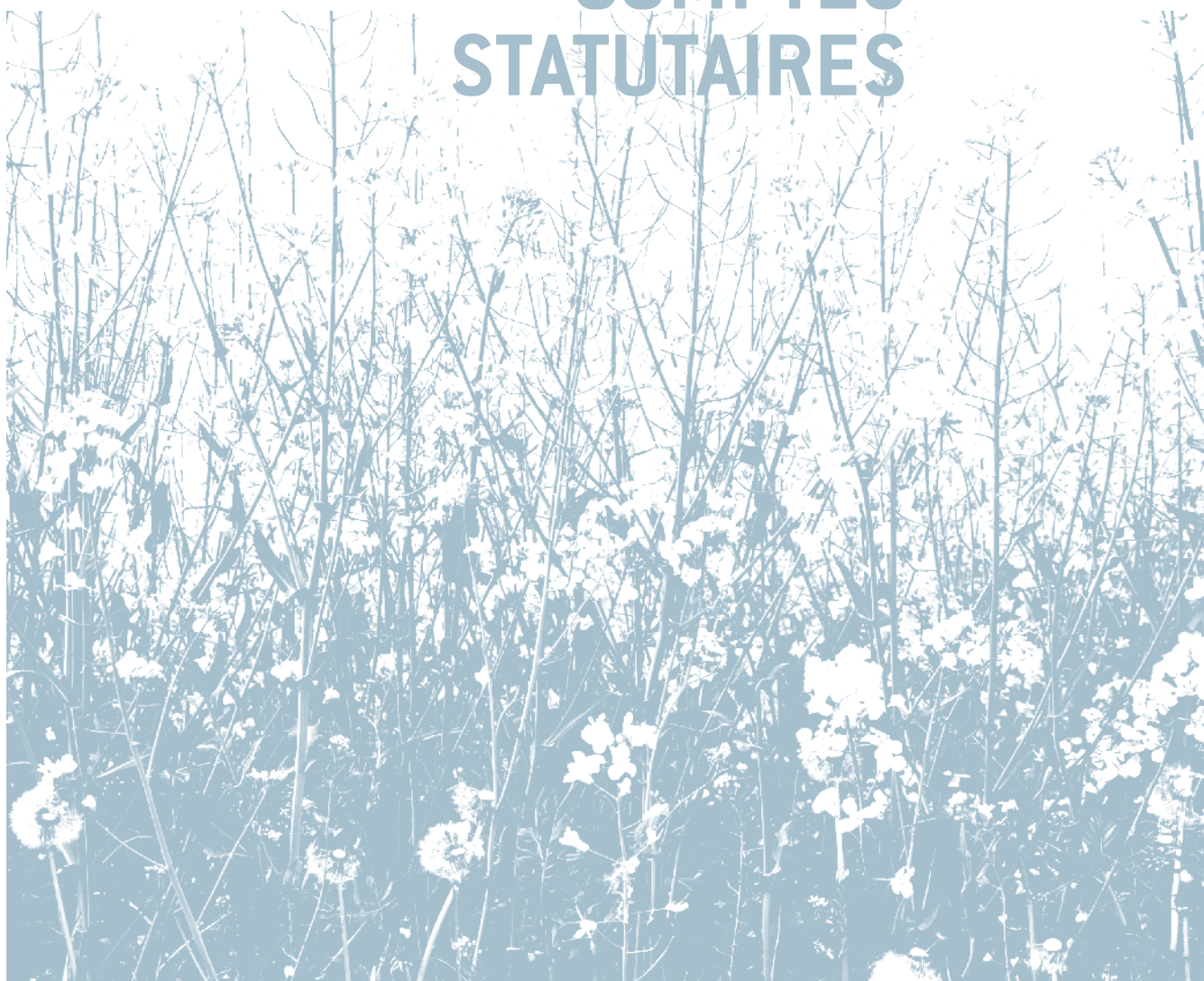
Thierry Aubertin
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Aurélie Darrigade
Expert-réviseur agréé

05

COMPTES STATUTAIRES



Compte de résultat statutaire

	Note	2013	2012
		CHF millions	CHF millions
Produits d'exploitation			
Intérêts créanciers		0.1	0.1
Commissions		0.6	0.9
Dividendes sur participations permanentes		200.0	250.0
Total des produits d'exploitation		200.7	251.0
Charges d'exploitation			
Intérêts débiteurs		(3.9)	(3.8)
Commissions et frais bancaires		(0.9)	(0.9)
Organes de la Société et personnel		(6.5)	(9.0)
Frais généraux et de bureau		(2.2)	(2.1)
Total des charges d'exploitation		(13.5)	(15.8)
Résultat d'exploitation avant impôts		187.2	235.2
Impôts		(1.6)	(1.5)
Résultat d'exploitation après impôts		185.6	233.7
Produits et charges exceptionnels			
Prime sur droit de conversion sur emprunt obligataire convertible	9.2	58.6	–
Constitution de provisions		(0.5)	(0.8)
Total des produits et charges exceptionnels		58.1	(0.8)
Résultat net de la période		243.7	232.9

Bilan statutaire

ACTIF	Note	31.12.2013 CHF millions	31.12.2012 CHF millions
Actifs immobilisés			
Dépôts bloqués	2	5.8	5.9
Participations permanentes	3	2'517.1	2'517.6
Avances à des sociétés affiliées	4	70.0	53.3
Autres actifs immobilisés		1.9	0.9
Total des actifs immobilisés		2'594.8	2'577.7
Actifs circulants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		25.7	0.3
Avoir en banques à court terme		225.0	–
Autres actifs circulants		200.3	250.0
Total des actifs circulants		451.0	250.3
TOTAL DE L'ACTIF		3'045.8	2'828.0
PASSIF			
	Note	31.12.2013 CHF millions	31.12.2012 CHF millions
Fonds propres			
Capital-actions	6	1'698.7	1'698.7
Réserve provenant de primes	7	234.4	234.4
Réserve issue d'apports de capital	7	21.7	21.6
Réserve pour actions propres	8	5.8	5.9
Réserve générale légale		<u>215.4</u>	<u>203.7</u>
Total réserve légale		477.3	465.6
Report à nouveau		130.9	127.2
Résultat net de la période		243.7	232.9
Total des fonds propres		2'550.6	2'524.4
Engagements à long terme			
Produits perçus d'avance	9.2	–	93.7
Emprunts obligataires	5	400.0	150.0
Total des engagements à long terme		400.0	243.7
Engagements à court terme			
Produits perçus d'avance	9.2	93.7	58.6
Passifs transitoires		1.5	1.3
Total des engagements à court terme		95.2	59.9
TOTAL DU PASSIF		3'045.8	2'828.0

Notes sur les comptes statutaires

Note 1 – Principes comptables

Les comptes annuels de Pargesa Holding SA sont établis conformément aux exigences de la loi suisse sur les sociétés contenues dans le Code des obligations. La société n'a pas anticipé l'application du nouveau droit comptable qui sera d'application obligatoire à partir de l'exercice commençant le 1^{er} janvier 2015.

Note 2 – Dépôts bloqués

Ce poste représente des dépôts bloqués en garantie du nominal des actions Pargesa Holding SA de réserve créées antérieurement non encore en circulation :

CHF millions	Nombre d'actions		Valeur comptable	
	2013	2012	2013	2012
Réservé pour l'exercice d'options attribuées aux bénéficiaires de plans d'intéressement mis en place par la Société	145'484	124'184	2.9	2.5
A la disposition du Conseil d'administration	146'706	171'216	2.9	3.4
Total	292'190	295'400	5.8	5.9

Note 3 – Participations permanentes

CHF millions	% de participation		Valeur comptable	
	2013	2012	2013	2012
Pargesa Netherlands BV, Amsterdam	100.0	100.0	2'490.9	2'490.9
Autres			26.2	26.7
Total			2'517.1	2'517.6

Note 4 – Avances à des sociétés affiliées

Ces avances portent intérêts aux taux du marché.

Note 5 – Emprunts obligataires

Le 15 novembre 2010, Pargesa Holding SA a émis un emprunt obligataire de CHF 150 millions en valeur nominale, portant intérêts à 2.5% l'an, remboursable le 15 novembre 2016 au pair. L'emprunt a été émis à 100.624 %.

Le 10 décembre 2013, Pargesa Holding SA a émis un emprunt obligataire de CHF 250 millions en valeur nominale, portant intérêts à 1.5% l'an, remboursable le 10 décembre 2018 au pair. L'emprunt a été émis à 100.279 %.

Note 6 – Capital-actions

Le capital-actions de la Société est composé de :

CHF millions	Nombre d'actions		Nominal	
	2013	2012	2013	2012
Actions nominatives de CHF 2 chacune, entièrement libérées	77'214'700	77'214'700	154.4	154.4
Actions au porteur de CHF 20 chacune, entièrement libérées	76'922'510	76'919'300	1'538.5	1'538.4
Actions au porteur de réserve de CHF 20 chacune, entièrement libérées, n'ayant pas jouissance (voir note 2)	292'190	295'400	5.8	5.9
Total	84'936'170 ⁽¹⁾	84'936'170 ⁽¹⁾	1'698.7	1'698.7

⁽¹⁾ Le nombre d'actions nominatives est divisé par dix pour les convertir en équivalent des actions au porteur

La Société a créé le 1^{er} juin 1994 un capital conditionnel d'un montant nominal maximum de CHF 242 millions par création de 11'000'000 d'actions nominatives de CHF 2 nominal et de 11'000'000 d'actions au porteur de CHF 20 nominal.

Le 9 mai 2012, la Société a renouvelé son capital autorisé. Dès lors, le Conseil d'administration est autorisé à augmenter, jusqu'au 9 mai 2014, le capital-actions de CHF 253 millions par création de 11'500'000 actions nominatives de CHF 2 nominal et 11'500'000 actions au porteur de CHF 20 nominal.

Les actions au porteur sont cotées à la Bourse Suisse SIX Swiss Exchange.

Note 7 – Réserve provenant de primes et réserve issue d'apports de capital

En application de la législation fiscale suisse, l'agio (prime) postérieur au 31 décembre 1996 doit être présenté séparément dans le bilan. En conséquence, l'agio est scindé en 2 rubriques, soit la rubrique « Réserve provenant de primes » qui représente l'agio antérieur au 1^{er} janvier 1997 et la rubrique « Réserve issue d'apports de capital » qui représente l'agio postérieur au 31 décembre 1996.

Une distribution effectuée aux actionnaires à partir de la réserve issue d'apports de capital est effectuée sans déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35 %.

Note 8 – Réserve pour actions propres

CHF millions	Nombre d'actions		Prix de revient	
	2013	2012	2013	2012
Total	292'190	295'400	5.8	5.9

Ces actions propres figurent à leur valeur nominale dans le poste « Dépôts bloqués » et n'ont ni droit au dividende, ni droit de vote (voir note 2).

Note 9 – Autres engagements

1. CHF millions	2013	2012
Garanties émises en faveur de filiales détenues à 100 % ⁽¹⁾	1'287.0	1'942.6
Garanties émises en faveur de tiers	0.1	0.1
Total	1'287.1	1'942.7

⁽¹⁾ ces garanties sont destinées à couvrir d'une part des lignes de crédit à disposition d'une filiale de Pargesa et d'autre part le remboursement de l'emprunt obligataire échangeable émis par Pargesa Netherlands BV en 2007. La garantie sur le remboursement de l'emprunt obligataire échangeable émis par Pargesa Netherlands BV en 2006 s'est éteinte le 27 avril 2013. Les lignes de crédit n'étaient pas utilisées au 31 décembre 2013 (pas d'utilisation au 31 décembre 2012).

2. La Société a conclu deux contrats avec sa filiale Pargesa Netherlands BV en vertu desquels elle s'engage à émettre des actions Pargesa Holding SA, à prélever sur le capital conditionnel de la Société, en faveur des détenteurs des obligations convertibles émises par Pargesa Netherlands BV :

1. contrat conclu en 2006 avec échéance en 2013 – Pargesa Holding SA s'est engagée à émettre un maximum de 3'756'574 actions au porteur et 3'756'574 actions nominatives. A cette occasion, Pargesa Netherlands BV avait versé à la Société une prime de CHF 58.6 millions en rémunération de son engagement, prime qui avait été comptabilisée en produits perçus d'avance au passif du bilan. Le 27 avril 2013, lors de l'échéance des obligations convertibles, la prime de CHF 58.6 millions reçue en 2006 a été comptabilisée en résultat.

2. contrat conclu en 2007 avec échéance en 2014 – Pargesa Holding SA s'est engagée à émettre un maximum de 4'906'588 actions au porteur et 4'906'588 actions nominatives et, en compensation de cet engagement, Pargesa Netherlands BV a versé à la Société une prime de CHF 93.7 millions en rémunération de son engagement. En 2013 cette prime a été reclassifiée dans les éléments à court terme.

Le 27 avril 2013, Pargesa Netherlands BV a remboursé le solde des obligations convertibles 2006 – 2013, non encore rachetées. Pendant l'exercice 2013, Pargesa Netherlands BV a également racheté environ 2.5 % des obligations convertibles 2007 – 2014 émises pour un montant de CHF 25.5 millions en valeur nominale (rachat de 12 %, soit CHF 198.0 millions en valeur nominale au 31 décembre 2012 des obligations convertibles 2006 – 2013 et 2007 – 2014). Les obligations 2007 – 2014 rachetées n'ont pas été annulées par Pargesa Netherlands BV. La proportion totale des obligations convertibles 2007 – 2014 rachetées se monte à 54 % des montants émis, représentant CHF 549.3 millions en valeur nominale au 31 décembre 2013.

3. La Société a mis en place le 3 mai 2007, un plan d'intéressement en faveur des employés, cadres et dirigeants de la Société par l'attribution annuelle d'options portant sur des actions Pargesa Holding SA. En 2013, la Société a attribué 24'510 options, chaque option permettant d'acquérir une action auprès de Pargesa Holding SA au prix de CHF 67, qui correspond au cours de bourse à la date d'attribution. Le droit aux options est acquis progressivement, soit un tiers après une année, deux tiers après 2 ans et la totalité après 3 ans, les options ayant une durée de vie maximum de dix ans. Les options peuvent être exercées en tout temps à partir de la 4ème année et jusqu'à leur échéance. Les actions nécessaires à l'exercice des options seront prélevées sur les actions propres de la Société (voir note 2).

4. La Société a un engagement de souscription au fond de « private equity » Sagard II de CHF 10.0 millions au 31 décembre 2013 (CHF 9.8 millions au 31 décembre 2012).

Note 10 – Actionnaires importants

Les actionnaires détenant plus de 5 % des droits de vote sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

En %	Capital		Vote	
	2013	2012	2013	2012
Parjointco (Power Financial Corporation 50 %, Frère-Bourgeois/ Compagnie Nationale à Portefeuille 50 %)	55.6	55.6	75.4	75.4
Groupe BNP Paribas	11.2	11.3	6.1	6.2

Les détenteurs ultimes de la société Parjointco sont M. Frère en Belgique et la famille Desmarais au Canada.

Les pourcentages en capital sont calculés sur la base du nombre total d'actions émises (en équivalent porteur) composant le capital, déduction faite des actions détenues en propre, soit un dénominateur de 84'643'980 au 31 décembre 2013.

Les pourcentages en droits de vote sont calculés sur la base du nombre total des droits de vote rattachés aux actions émises, soit un dénominateur de 154'429'400 au 31 décembre 2013.

Les droits de vote publiés au chiffre 1.2 de la section « Corporate Governance » du rapport 2013 de la Société sont calculés selon les règles de l'Ordonnance de la Commission fédérale des banques sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2007, qui rend notamment obligatoire, pour le calcul des droits de vote, la prise en compte de tous les droits de vote potentiels pouvant résulter de l'exercice de droits de conversion ou d'acquisition de titres.

Note 11 – Evaluation des risques

Le Conseil d'administration a procédé à une évaluation des risques en application de l'article 663b ch12 CO. L'évaluation a porté sur l'identification des risques de l'entreprise dans les domaines de la stratégie, des opérations, de la conformité et de la finance. Le Conseil d'administration a examiné l'impact potentiel des risques identifiés, leur probabilité de survenance et les mesures et contrôles en place.

Note 12 – Information sur la transparence

A. Rémunérations des membres du Conseil d'administration et de la Direction en 2013

En CHF	Honoraires et salaires			Prestations en nature	Valeur des options accordées par Pargesa sur actions Pargesa ⁽¹⁾	Charges de prévoyance	2013 Total	2012 Total
	payé par Pargesa Holding SA	payé par les autres sociétés du Groupe Pargesa	Sous-total					
Membres non-exécutifs du Conseil d'administration								
André Desmarais	Vice-Président et Administrateur ⁽²⁾	175'000	–	175'000	–	–	175'000	175'000
Gérald Frère	Vice-Président et Administrateur	175'000	339'784	514'784	5'398	–	520'182	606'895
André de Pfyffer	Vice-Président et Administrateur	126'100	–	126'100	–	–	126'100	126'100
Marc-Henri Chaudet	Administrateur	94'400	–	94'400	–	–	94'400	94'400
Cedric Frère	Administrateur	59'000	–	59'000	–	–	59'000	37'905
Bernard Daniel	Administrateur	59'000	–	59'000	–	–	59'000	59'000
Victor Delloye	Administrateur	59'000	60'324	119'324	–	–	119'324	107'216
Sékolène Gallienne	Administrateur	59'000	–	59'000	–	–	59'000	59'000
Gérard Mestrallet	Administrateur	59'000	–	59'000	–	–	59'000	59'000
Michel Pébereau	Administrateur	59'000	–	59'000	–	–	59'000	59'000
Michel Plessis-Bélair	Administrateur	77'100	108'645	185'745	–	–	185'745	183'778
Baudouin Prot	Administrateur	59'000	–	59'000	–	–	59'000	59'000
Gilles Samyn	Administrateur	193'100	146'193	339'293	–	–	339'293	329'310
Amaury de Sèze	Administrateur	77'100	193'586	270'686	–	–	270'686	251'271
Total		1'330'800	848'532	2'179'332	5'398	–	2'184'730	2'206'875
Membres exécutifs du Conseil d'administration et de la Direction								
Feu Paul Desmarais	⁽²⁾	29'500	60'016	89'516	–	–	89'516	2'378'351
Paul Desmarais Jr	Président et Adm. délégué ⁽²⁾	2'300'000	239'075	2'539'075	–	–	2'539'075	2'611'109
Albert Frère	Vice-Président et Adm. délégué	320'000	3'688'622	4'008'622	15'598	–	4'024'220	3'586'101
Arnaud Vial	Adm. et Directeur général ⁽³⁾	280'640	105'105	385'745	–	13'980	399'725	136'748
Autres membres de la Direction	⁽⁴⁾	541'000	432'179 ⁽⁵⁾	973'179	5'100	25'075	1'110'090	1'181'238
Total		3'471'140	4'524'997	7'996'137	20'698	39'055	106'736	8'162'626
Total		4'801'940	5'373'529	10'175'469	26'096	39'055	106'736	10'347'356
							12'100'422	

⁽¹⁾ la valeur des options Pargesa attribuées par Pargesa au cours de l'exercice a été déterminée sur base du modèle de valorisation Black & Scholes. La valeur unitaire, imputée sur l'exercice 2013, ressort à CHF 3.17

⁽²⁾ suite au décès le 8 octobre 2013 de M. Paul G. Desmarais, Président et Administrateur délégué de la Société, en sa séance du 7 novembre 2013, le Conseil d'administration a nommé M. Paul Desmarais Jr pour lui succéder au poste de Président et Administrateur délégué. M. André Desmarais, a été nommé Vice-Président à la même date

⁽³⁾ M. Arnaud Vial a été nommé Directeur général avec date d'effet au 1er juin 2013. La rémunération payée par Pargesa Holding SA inclut CHF 59'000 d'honoraires d'administrateur

⁽⁴⁾ inclut M. Jacques Drijard dont le départ à la retraite est intervenu le 31 mai 2013

⁽⁵⁾ cette rubrique comprend une indemnité légale de départ de CHF 262'942 versée à M. Jacques Drijard au titre de son ancienneté chez Imerys

Le membre de la Direction dont la rémunération globale accordée par le Groupe est la plus élevée est M. Albert Frère, Vice-Président et Administrateur délégué, pour un montant de CHF 4.0 millions (voir détail indiqué sous la rubrique « Membres exécutifs du Conseil d'administration et de la Direction »), dont CHF 3.7 millions de GBL, en sa qualité d'Administrateur délégué et CEO de GBL.

En 2013 et 2012, aucune indemnité autre que celles figurant dans le tableau ci-dessus n'a été accordée à des anciens membres du Conseil d'administration ou de la Direction, hormis des rémunérations concernant M. Aimery Langlois-Meurinne, dont les fonctions de Directeur général et d'Administrateur ont pris fin au début de l'année 2010. Il a cependant conservé certaines fonctions dans le Groupe, principalement au sein des organes d'Imerys. Les rémunérations qui lui ont été versées à ce titre se sont élevées à CHF 257'915 en 2013 et à CHF 243'578 en 2012.

Aucune indemnité n'a été accordée aux personnes proches des membres actuels ou anciens du Conseil d'administration ou de la Direction. Aucune indemnité de départ n'a été versée aux membres du Conseil d'administration ou de la Direction dont les fonctions ont pris fin durant l'exercice ou précédemment hormis le montant mentionné dans la note 5 ci-dessus. De plus, aucune prestation rémunérant des travaux supplémentaires fournis à la Société n'a été versée et aucun prêt ou autre crédit n'a été consenti aux membres du Conseil d'administration ou de la Direction (actuels et anciens ou à leurs proches).

B. Participations dans le capital de Pargesa Holding SA, droits de conversion et d'option détenus au 31 décembre 2013 par des membres du Conseil d'administration et de la Direction ou par des personnes qui leur sont proches

Nombre de titres		Actions		Droits d'option sur actions
		nominatives	au porteur	au porteur
Gérald Frère	Vice-Président et Administrateur	–	216'654	–
André de Pfyffer	Vice-Président et Administrateur	–	1'750	–
Marc-Henri Chaudet	Administrateur	–	50	–
Arnaud Vial	Administrateur et Directeur général	–	–	4'410 ⁽²⁾
Andrew Allender	Directeur financier et Directeur général adjoint	–	–	35'290 ⁽²⁾
Parjointco NV ⁽¹⁾		77'214'700	39'301'000	–
Total		77'214'700	39'519'454	39'700

⁽¹⁾ les chiffres mentionnés sous la rubrique «Parjointco NV» représentent la détention d'instruments par Parjointco NV, l'actionnaire de contrôle de Pargesa, qui est une «personne proche» au sens de l'article 678 CO de certains membres exécutifs du Conseil d'administration (M. Frère en Belgique et la famille Desmarais au Canada)

⁽²⁾ l'entité émettrice de ces droits d'option sur actions Pargesa est la société Pargesa Holding SA au titre d'un plan mis en place en 2007 permettant une attribution annuelle d'options gratuites portant sur des actions Pargesa Holding SA à un prix qui correspond au cours de bourse à la date d'attribution des options. Les caractéristiques de ces options sont les suivantes : échéance ultime 10 ans après l'attribution – droits totalement acquis après 3 ans – ratio de conversion 1 option/1 action – prix d'exercice de CHF 67 pour l'attribution 2013, de CHF 65 pour l'attribution 2012, de CHF 87 pour l'attribution 2011, de CHF 87 pour l'attribution 2010, de CHF 53 pour l'attribution 2009, de CHF 116 pour l'attribution 2008 et de CHF 133 pour l'attribution 2007 – capital-actions concerné de CHF 1'587'400

Le départ à la retraite de M. Jacques Drijard, Directeur général, est intervenu le 31 mai 2013. A cette date il détenait 51'990 droits d'option sur actions Pargesa. Aucune option ne lui a été attribuée en 2013.

Proposition du Conseil d'administration relative à la répartition du bénéfice disponible

	2013	2012
	CHF millions	CHF millions
Bénéfice disponible		
Résultat net de la période	243.7	232.9
Report à nouveau de l'exercice précédent	130.9	127.2
Bénéfice disponible	374.6	360.1
Répartition		
Attribution à la réserve générale légale	12.2	11.7
Dividende	223.5	217.5
Report à nouveau	138.9	130.9
Bénéfice réparti	374.6	360.1

Si la proposition est approuvée, le dividende pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 sera mis en paiement selon les modalités suivantes :

Par action au porteur de CHF 20 de valeur nominale :

Montant brut	CHF	2.64
A déduire impôt fédéral anticipé de 35 %	CHF	(0.92)
Montant net	CHF	1.72

Par action nominative de CHF 2 de valeur nominale :

Montant brut	CHF	0.264
A déduire impôt fédéral anticipé de 35 %	CHF	(0.092)
Montant net	CHF	0.172

Le dividende est payable le 13 mai 2014.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale de Pargesa Holding SA, Genève



Genève, le 19 mars 2014

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Pargesa Holding SA comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, présentés aux pages 125 à 134, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA

Thierry Aubertin
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Aurélie Darrigade
Expert-réviseur agréé

Coordonnées du siège et des principales participations

PARGESA HOLDING SA

11, Grand-Rue – 1204 Genève – Suisse

Tél. : +41 22 817 77 77

www.pargesa.ch

GROUPE BRUXELLES LAMBERT

24, Avenue Marnix – 1000 Bruxelles – Belgique

Tél. : +32 2 289 17 1

www.gbl.be

IMERYS

154, Rue de l'Université – 75007 Paris – France

Tél. : +33 1 49 55 63 00

www.imerys.com

LAFARGE

61, Rue des Belles Feuilles – BP 40 – 75782 Paris Cedex 16 – France

Tél. : +33 1 44 34 11 11

www.lafarge.com

TOTAL

2, Place Jean Millier – La Défense 6 – 92400 Courbevoie – France

Tél. : +33 1 47 44 58 53

www.total.com

GDF SUEZ

1, Place Samuel de Champlain – 92400 Courbevoie – France

Tél. : +33 1 40 06 64 00

www.gdfsuez.com

SUEZ ENVIRONNEMENT

16, Place de l'Iris – Tour CB 21 – 92040 Paris La Défense – France

Tél. : +33 1 58 18 50 00

www.suez-environnement.com

PERNOD RICARD

12, Place des Etats-Unis – 75116 Paris – France

Tél. : +33 1 41 00 41 00

www.pernod-ricard.com

SGS

1 Place des Alpes – 1201 Genève – Suisse

Tél. : +41 22 739 91 11

www.sgs.com

Ce rapport annuel est également disponible en langues allemande et anglaise.

Impressum

Conception et réalisation: JimB et web'n'paper. Imprimé en Suisse par Atar Roto Presse SA – Genève. Papier certifié FSC.

Crédits photos

Couverture – Loris Von Siebenthal

Imerys – Carrière de talc de Trimouns, France – © IMERYS TALC LUZENAC FRANCE/A. BASCHENIS

Lafarge – Pont de Térénez sur l'Aulne, France – © LAFARGE/CHERON CHRISTOPHE

Total – Plate-forme offshore à crémaillère Transocean AD 9, Anguille, Gabon – © TOTAL/DUFOUR MARCO

GDF Suez – Méthanier Provalys à Rio de Janeiro, Brésil – © GDF SUEZ/HOWLETT KARINA

Suez Env. – Usine de traitement des eaux usées As Samra à Amman, Jordanie – © GDF SUEZ/ABACAPRESS/LYONS BILL

Pernod Ricard – Distillerie Jameson, Irlande – © IRISH DISTILLERS

SGS – © SGS – Françoise Rein – CORPORATE COMMUNICATIONS & IR

